UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

L'apport du microcrédit entrepreneurial dans l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, pour l'amélioration des conditions de vie et pour le développement des capabilités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale

par Fatou Marone Diouf

THÈSE PRÉSENTÉE À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
ET L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL,
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE PHILOSOPHIE DOCTOR (PH. D.)
EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Mars 2025

Québec, Canada

© Fatou Marone Diouf, 2025

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur l'apport du microcrédit dans l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, de l'empowerment et les capabilités des femmes dans la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. La problématique de la féminisation de la pauvreté est une réalité aussi bien dans les pays en développement que ceux développés, à l'instar de la province du Québec. Des initiatives comme la création d'activités et l'entrepreneuriat féminin grâce au microcrédit ont fait leurs preuves dans les pays du Sud. Cependant, selon certains auteurs, le microcrédit comporte des pièges auxquels des entrepreneurs doivent faire face. Au Québec, le microcrédit entrepreneurial offert par des organismes de crédit communautaire, bien que récent comparé au microcrédit classique, permet aux femmes entrepreneures de démarrer des microentreprises.

Pour les besoins de cette étude, nous avons mené des entrevues avec 18 femmes entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, deux régions de la province de Québec. Comme cadre théorique, nous avons utilisé le développement économique et communautaire d'une part, et l'approche genre et développement, d'autre part. Ces assises théoriques ont permis de mettre les femmes au centre de l'analyse des rapports de pouvoir, du changement social et du développement par le bas.

La présentation et l'analyse des données a permis de dégager cinq aspects principaux : le profil et les motivations des entrepreneures; la typologie et les retombées des microentreprises; l'empowerment des femmes; le fonctionnement et les offres de service des organismes de crédit communautaire; la perception des entrepreneures sur le crédit communautaire. La discussion a fait ressortir des éléments de réponse aux questions spécifiques. De façon unanime, les participantes ont confirmé avoir accès à une meilleure qualité de vie, car en plus de réaliser un rêve, elles ont saisi l'occasion de pouvoir bâtir leur carrière professionnelle. Le microcrédit entrepreneurial permet d'acquérir leur autonomie, de bâtir leur empowerment et de renforcer leurs capabilités en tant qu'entrepreneures. Leurs microentreprises génèrent des retombées sociales, économiques, culturelles et environnementales et participent au développement local et territorial au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

Mots clés : microcrédit, crédit communautaire, entrepreneures, entrepreneuriat, autonomisation, empowerment, capabilités, développement local, développement territorial, microcrédit entrepreneurial.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ ..... **ii**

TABLE DES MATIÈRES ..... **iii**

LISTE DES TABLEAUX ..... **xi**

LISTE DES FIGURES ..... **xii**

LISTE DES SIGLES, DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES ..... **xiii**

DÉDICACE ..... **xv**

REMERCIEMENTS ..... **xvi**

INTRODUCTION **1**

CHAPITRE 1 ..... **4**

PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE **4**

1.1 Femmes, pauvreté et microfinance 4

1.2 Spécificités de la microfinance 8

1.3 Rôles du microcrédit et du crédit communautaire 14

1.3.1 Le microcrédit 15

1.3.1.1 Les critiques du microcrédit 19

1.3.2 Le crédit communautaire 20

1.4 L'entrepreneuriat féminin et la situation des entrepreneures au Québec 25

1.4.1 Qu'est-ce que l'entrepreneuriat féminin 25

1.4.1.1 Portrait de la situation générale de l'entrepreneuriat féminin au Québec 28

1.4.2 Microcrédit entrepreneurial et développement local au Québec 32

1.4.2.1 L'entrepreneuriat féminin et le développement local, et le développement des communautés 35

1.4.3 Les femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint- Jean et dans la Capitale-Nationale ayant reçu l'aide des organismes de crédit communautaire 40

1.4.3.1 Entrepreneuriat féminin et crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean 41

1.4.3.2 Entrepreneuriat féminin et crédit communautaire dans la Capitale-Nationale41

1.5 Questions et objectifs de recherche 44

1.5.1 Les questions de recherche 44

1.5.2 Les objectifs de recherche 46

CHAPITRE 2 47

PRÉSENTATION DES TERRITOIRES À L'ÉTUDE ET DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE 47

2.1 Présentation du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale 47

2.2 Tableau comparatif des données et indicateurs des deux territoires 48

2.2.1 Tableau comparatif des indicateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale 49

2.3 Le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale 54

2.3.1 Tableau comparatif des données et indicateurs de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Fonds d'emprunt Québec 55

2.3.2 MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec .59

CHAPITRE 3 65

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL 65

3.1 Théories du développement : aspects économiques du développement 65

3.2 Approches territoriales du développement 66

3.2.1 Le développement local 66

3.2.2 Le développement économique communautaire 68

3.2.3 Le développement territorial 74

3.3 Approche genre et développement 75

3.3.1 Origine du concept de genre 75
3.3.2 Approche genre dans les paradigmes du développement 78
3.3.3 Évolution de l'approche genre et développement 82
3.3.4 Genre et développement et entrepreneuriat féminin au Canada 96
3.4 Le cadre conceptuel 97
3.4.1 Genre, autonomisation et empowerment 98
3.4.1.1 Genre : définition et institutionnalisation du concept 98
3.4.1.2 Autonomisation : contexte, cadre législatif et objectifs 102
3.4.1.3 Autonomisation économique des femmes 104
3.4.1.4 Genèse et définition du concept d'empowerment 105
3.4.1.5 De l'autonomisation à l'empowerment 111
3.5 Approche par les capabilités 113
3.5.1 De capabilités à capabilités humaines : évolution de l'approche 117
3.5.2 Pouvoirs socio-économiques des femmes 118
3.5.3 La liberté et le bien-être dans l'approche des capabilités 119
CHAPITRE 4 123
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE 123
4.1 Approches méthodologique et épistémologique 123
4.2 La recension des écrits 126
4.3 Critères de sélection des organismes de crédit communautaire 128
4.4 La stratégie de recherche qualitative et l'approche constructiviste 128
4.5 Critères de sélection des participantes de la recherche 130
4.6 L'entrevue qualitative 133
4.7 Le traitement et l'analyse des données 134
4.8 Les limites de la recherche 135

4.9 Pertinence sociale et scientifique 137

4.10 Les aspects éthiques de la recherche 139

CHAPITRE 5 140

PRÉSENTATION DES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES CONSEILLERS EN CRÉDIT COMMUNAUTAIRE 140

5.1 Accompagnement et aide des organismes de crédit communautaire 140

5.1.2 Accompagnement collectif 141

5.1.3 L'accompagnement individuel 142

5.2 Profils et rôles des conseillers en crédit communautaire 142

5.3 Le microcrédit et le prêt d'honneur : conditions d'octroi 144

5.3.1 L'accessibilité à l'entrepreneuriat pour les femmes 145

5.4 Autres services des organismes de crédit communautaire 146

5.4.1 Les services offerts par les organismes de crédit communautaire 146

5.4.2 Les plans d'affaires et le suivi 147

5.4.3 L'insertion en emploi ou la réorientation 148

5.4.4 La mesure de soutien aux travailleurs autonomes 149

5.5 Répercussions des services des organismes de crédit communautaire sur l'empowerment et le développement des capabilités des entrepreneures 151

5.6 Répercussions du crédit communautaire sur la dynamique communautaire et sur le développement local 154

CHAPITRE 6 157

LE PROFIL DES FEMMES ENTREPRENEURES, LEUR PARCOURS ET LEUR POINT DE VUE SUR LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE 157

6.1 Le profil et le parcours des femmes entrepreneures 157

6.1.1 Évolution de l'entrepreneuriat féminin 157

6.1.2 Le profil des femmes entrepreneures et leur parcours entrepreneurial 159

6.1.2.1 Qualités entrepreneuriales 160
6.1.3 Parcours scolaire et différentes expériences de travail 162
6.1.3.1 Parcours scolaire 162
6.1.3.2 Parcours en emploi et types d'emplois occupés 163
6.1.4 Parcours entrepreneurial : trajectoires, défis, difficultés et facteurs favorables 165
6.1.4.1 Motivations pour devenir entrepreneures 165
6.1.4.2 Démarrage des projets entrepreneuriaux 169
6.1.5 Types d'entreprises et formes juridiques 170
6.1.6 Défis des microentreprises des femmes 172
6.1.7 La charge mentale : un défi supplémentaire 174
6.1.8 Facteurs favorables 176
6.1.9 Avantages d'être entrepreneures 178
6.3 La perception des femmes entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire 179
6.3.1 Organismes de crédit communautaire : acteurs de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat féminin 180
6.3.2 Accompagnement des organismes de crédit communautaire : la perception des femmes 181
6.3.2.1 L'accompagnement de proximité 183
6.3.2.2 Les formations, les plans d'affaires et les suivis 184
6.3.2.3 L'insertion en emploi ou la réorientation 186
6.3.2.4 Le réseautage 187
6.4 Les conseillers en crédit communautaire : des incontournables 188
6.5 Le microcrédit ou le prêt d'honneur : le processus d'attribution 189
6.5.1 Utilisations et répercussions du microcrédit 190

6.5.2 Répercussions du microcrédit sur la qualité de vie des entrepreneures 191

6.6 Organismes de crédit communautaire : différences et similitudes.....193

6.7 Les limites des organismes de crédit communautaire 196

6.8. Les répercussions du microcrédit sur la communauté et sur le développement local 197

6.8.1 Microcrédit et accessibilité de l'entrepreneuriat féminin.....197

6.8.2 Répercussions du microcrédit sur la dynamique économique et communautaire, selon les entrepreneures.....198

6.8.3 Répercussions du microcrédit sur le développement local 202

CHAPITRE 7..... 206

SYNTHÈSE ET ANALYSE DU MICROCRÉDIT ENTREPRENEURIAL..... 206

DANS L'ÉMERGENCE DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ, POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPOWERMENT ET DES 206

CAPABILITÉS DES ENTREPRENEURES..... 206

7.1 Liens entre le crédit communautaire et les approches théoriques du développement 206

7.2 Synthèse et analyse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire, du profil, des parcours et des motivations des entrepreneures et de la perception des entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire 214

7.2.1 Synthèse et analyse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire 214

7.2.1.1 Le microcrédit : moyen de financement des microentreprises.....215

7.2.1.2 Les répercussions des services des organismes de crédit communautaire au niveau local.....216

7.2.2 Synthèse et analyse des profils, des parcours et des motivations des entrepreneures 217

7.2.2.1Les femmes entrepreneures : des travailleuses autonomes 217

7.2.2.2 Profils et motivations des entrepreneures.....219
7.2.2.3 Création et gestion d'une entreprise : enjeux et défis 221
7.2.2.4 Facteurs favorables et freins à l'entrepreneuriat féminin.....224
7.2.3 Synthèse et analyse de la perception des entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire 228
7.2.3.1 Accompagnement, aide et orientations des organismes de crédit communautaire 228
7.2.3.2 Répercussions du microcrédit entrepreneurial sur les conditions de vie et sur la qualité de vie des entrepreneures.....229
7.2.3.3 Répercussions du microcrédit entrepreneurial sur le plan communautaire et sur la dynamique locale.....231
7.2.3.4 Les entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale : réalités en milieu urbain et en milieu rural.....232
7.2.3.5 Les organismes de crédit communautaire : des acteurs socio-économiques.234
7.2.3.6 Microcrédit entrepreneurial et entrepreneuriat féminin 237
7.2.3.7 Le microcrédit entrepreneurial : un levier socio-économique et un important apport pour les microentreprises des femmes 237
7.2.3.8 Crédit communautaire et développement des capabilités de femmes entrepreneures 239
7.2.3.9 Rôles et répercussions des capabilités des femmes sur la gestion des microentreprises en milieu urbain et en milieu rural.....240
7.2.3.10 Autonomisation ou empowerment des entrepreneures : quels apprentissages? 242
7.2.3.11 Les retombées sociales, économiques, environnementales et culturelles des microentreprises des entrepreneures soutenues par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale 244
7.3 Retour sur la question de recherche principale et les objectifs de la recherche ..246

CONCLUSION GÉNÉRALE 250

BIBLIOGRAPHIE..... 254

ANNEXE 1 : Cartes des territoires 277

ANNEXE 2 : Guide d'entrevue pour les femmes entrepreneures 279

ANNEXE 3 : Guide d'entrevue pour les conseillers en crédit communautaire 282

ANNEXE 4 : Certificat d'approbation éthique 285

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES DEUX APPROCHES DE LA MICROFINANCE 11

TABLEAU 2. SITUATION ENTREPRENEURIALE AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET DANS LA CAPITALE-NATIONALE COMPARÉE À L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 39

TABLEAU 3. LES PROMOTRICES DE PROJETS ACCOMPAGNÉES PAR MICROENTREPRENDRE SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, DE 2013 À 2018.....41

TABLEAU 4. LES PROMOTRICES DE PROJETS ACCOMPAGNÉES PAR LE FEQ, DE 2013 À 2018 42

TABLEAU 5: PRINCIPAUX INDICATEURS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN ET DE LA CAPITALE-NATIONALE EN 2021.....49

TABLEAU 6: PRÉSENTATION DES DONNÉES DE MESLSJ ET DU FEQ, DE 2013 À 2018 57

TABLEAU 7. APPROCHE DE LA PENSÉE FÉMINISTE SUR LE DÉVELOPPEMENT.....91

TABLEAU 8. LE POSITIONNEMENT DE LA RECHERCHE.....126

TABLEAU 9. LIEN ENTRE LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE ET LES APPROCHES THÉORIQUES DE DÉVELOPPEMENT 208

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. FACTEURS ET ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE FED ET GED 89

FIGURE 2. STRATÉGIE D'INSTITUTIONNALISATION DU GENRE, INSPIRÉ DE MOSER (2005) 100

LISTE DES SIGLES, DES ABRÉVIATIONS ET DES ACRONYMES

ACDI	Agence canadienne de développement international.
AEC	Attestation d'études collégiales.
AFEAS	Association féminine d'éducation et d'action sociale.
CDC	Corporation de développement communautaire.
CEC	Cercles d'emprunt communautaire.
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
CLD	Centre local de développement.
C-N	Capitale-Nationale.
DAWN	Development Alternatives with Women for a New Era.
DDC	Direction pour le développement et la coopération.
DEC	Développement économique communautaire.
DEC	Diplôme d'études collégiales.
DL	Développement local.
ETC	Entrevues transcrites des conseillers en crédit communautaire.
ETQ	Entrevues transcrites des entrepreneures de la Capitale-Nationale.
ETS	Entrevues transcrites des entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
É-U	États-Unis.
FEC	Fonds d'entraide communautaire.
FED	Femme et développement.
FEQ	Fonds d'emprunt Québec.
GAD	Gender and Development.
GED	Genre et développement.
IDH	Indice de développement humain.
IFD	Intégration des femmes au développement.
IFI	Institutions financières internationales.
IMF	Institutions de microfinance.
MEI	Ministère de l'Économie et de l'Innovation.
MEPACQ	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec.
MESLSJ	MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean.

MDEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.
MPC	Mesure du panier de la consommation.
MRC	Municipalités régionales de comté.
OBNL	Organisation à but non lucratif.
OCC	Organisme de crédit communautaire.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique.
ODD	Objectifs de développement durable.
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement.
ONU	Organisation des Nations Unies.
PIB	Produit intérieur brut.
PME	Petites et moyennes entreprises.
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement.
RFAQ	Réseau des femmes d'affaires du Québec.
RQCC	Réseau québécois du crédit communautaire.
SADC	Société d'aide au développement des collectivités.
SEWA	Self-Employed Women's Association.
SLSJ	Saguenay–Lac-Saint-Jean.
STA	Soutien aux travailleurs autonomes.
TPE	Très petites enterprises.
WAD	Women and Development.
WED	Women, Environment and Development.
WID	Women in Development.
WWF	Working Women's Forum.

DÉDICACE

Je dédie cette thèse :

À mon papa Mamadou, mes frères Omar et mes amis Oumy et Bass partis trop tôt.

À ma mère Khady Ba et à mon défunt grand-père Seydou Ba

À tous les Sokonois

À ma famille et à ma belle-famille d'ici et du Sénégal

À mes homonymes Fatou Mariame Thiam et Ndèye Fatou Hanne

À mes nièces Mame Awa R.T. Diaw, Mame Diarra Ndiaye, Séni, Ouly et Amina

À mon filleul Hugo et à mes neveux Papa M., M. Rassoul, Pa Assane, Amadou, Bamba et JJ

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très sincèrement Mme Suzanne Tremblay pour plusieurs raisons. Depuis 2013, elle m'a soutenue, m'a accompagnée, m'a enseigné et surtout m'a aidée à me relever dans les moments les plus pénibles où tout semblait s'écrouler. Je la remercie aussi d'avoir accepté d'être ma directrice de thèse. Je ne pouvais pas demander mieux. Si cette recherche doctorale a pu être réalisée, c'est en grande partie grâce à sa patience, à ses orientations et à sa supervision. Merci beaucoup Suzanne Tremblay!

Je remercie aussi les membres des organismes de crédit communautaire pour leur accueil, leur confiance et leur implication. Je joins dans ces remerciements toutes les participantes de l'étude. La confidentialité ne me permet pas de vous citer individuellement, mais sachez qu'à travers vos réponses, vos noms y sont dissimulés. Malgré la pandémie de COVID-19, vous avez répondu à mes appels et vous m'avez accordé un temps précieux pour la réalisation de la thèse. Merci très sincèrement.

Je remercie spécialement ma mère, mes frères et mes sœurs, les familles Barry, Thiam, Diakhaby, Diaw, Ba, Fall et Diouf pour leurs prières, leur soutien et leur présence. Je ne vous échangerais pour rien au monde. Il m'est difficile de citer tout le monde alors je remercie également le personnel de l'UQAC, particulièrement Krystel Grenon, Guylaine Munger et Karine Turcotte, mes ex-collègues de travail de Sud FM, du CSI et de Passeport Canada-bureau de Québec, mon gestionnaire Vincent Gaudreault et ma Cheffe d'équipe Jennifer Sirois, mes proches, mes ami.es : Aida, Marie, Michelle, Thiathiou, Oumyna, Aminata, Macodou, Ismaela, Fatou Diop et la Classe TL2B2 pour leur soutien moral et leurs encouragements. Mentions spéciales à Awa Diouf, Oumoul Khairy Diouf et Mame Adama Diouf, des petites sœurs formidables. Merci infiniment à tous et à toutes.

Je ne peux finir ces remerciements sans nommer certaines personnes, qui de près ou de loin, ont prié pour moi et m'ont encouragée durant toutes ces années. Il s'agit de la professeure Marie Fall, de Soukeyna Sarr, de Mar Diaw, de Médoune Thiam, d'Alioune Badara Diouf, de ma sœur Ndèye Astou et de son conjoint Bara Fall, d'Assane Diouf, d'Alioune Badara Djigo, de Mame Yacine Mbath, de Tafsir Thiam, de Touty Dioum, d'Alioune Thiam, de Khady Cissé, de Bakary Diakhaby, de Mamadou Ndiaye, d'Abdoulaye Sall, de Djiby Dioum, de Mère Ndiaye et de Pa Djigo. Merci également aux professeurs Haddiyatoulah Fall, Christian Bélanger, Pierre-André Tremblay et Dominique Bizot pour leurs encouragements et aux membres du jury pour leurs commentaires et suggestions afin de rendre meilleure cette recherche.

Mes derniers remerciements, mais pas les moindres, s'adressent tout particulièrement, pour leur soutien indéfectible, à :

– mon mari, mon PaBarry pour son amour, sa patience, son respect, sa bienveillance et ses prières. Dans un autre monde, je te choisirais encore comme époux, car je ne pourrais trouver meilleur que toi

– ma grande fille, ma belle Bella Barry, qui a hérité de toutes les belles qualités de son père. Elle a joué le rôle de grande sœur et de jeune maman en mon absence de la maison durant mes cours magistraux à Québec et durant les longues journées de travail à la bibliothèque.

– Ma Khady, comme je l'appelle affectueusement. Khadija Barry ramène toujours de la bonne humeur dans la maison. Ses débats et ses biscuits me permettaient de savourer la vie en famille après de longues heures de recherche et de rédaction.

– Souleymane Barry, mon champion, qui était encore un tout petit bébé quand j'ai commencé le doctorat. Il a vite grandi et est devenu tellement autonome que je n'ai pas senti le poids et les sacrifices d'une maman doctorante ayant un jeune enfant.

À vous tous, je vous suis énormément redevable, alors merci du fond du cœur.

Al hamdoulilah Allah kouli hal (Dieu merci).

.

INTRODUCTION

Certains phénomènes existent depuis que l'être humain est sur terre. En effet, c'est par des ajustements que ce dernier parvient à adapter son mode de vie à son milieu de vie et vice versa. L'espace donné et vécu permet de mettre en pratique des procédés qui entrent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie humaine; et pour mieux comprendre et améliorer ces stratégies, des chercheurs s'intéressent à ces phénomènes. C'est le cas du développement et de l'entrepreneuriat. Dans cette thèse, nous nous intéressons particulièrement au développement mis en œuvre par des femmes entrepreneures. Le développement dont il s'agit ici vise à réduire la pauvreté pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie par la satisfaction des besoins et par l'épanouissement culturel (Jean, 1998). D'ailleurs, dans les écrits scientifiques, plusieurs chercheures (Lafontaine, 1995; Guérin, 2003; Verschuur, 2015; etc.) ont essayé de dégager des interprétations et des théories expliquant le processus de développement mis en œuvre par les femmes à l'échelle locale. Il s'agit de voir comment ces théories peuvent être appliquées à la réalité et comment elles peuvent être observables dans le vécu des sociétés humaines qui aspirent à un mieux-être.

Cette recherche porte sur l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire. Pour les besoins de cette étude, nous nous sommes penchée spécifiquement sur deux organismes de crédit communautaire : MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec de la Capitale-Nationale, membres tous deux du Réseau Microentreprendre, qui accompagnent l'entrepreneuriat féminin par l'octroi d'un crédit communautaire. Nous nous intéressons ainsi aux femmes entrepreneures qui ont bénéficié d'un microcrédit entrepreneurial et dont les retombées ont un impact sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, sur le développement des capabilités des entrepreneures et sur

le développement local au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. Particulièrement, nous nous sommes intéressée aux facteurs qui amènent les femmes entrepreneures à avoir recours au crédit communautaire et à ses retombées sur les conditions et la qualité de vie des entrepreneures.

La thèse est divisée en six chapitres. Le premier chapitre présente la problématique qui porte pour l'essentiel sur la féminisation de la pauvreté et des solutions possibles à sa réduction au moyen du microcrédit et du crédit communautaire, sur l'entrepreneuriat féminin et sur la situation des entrepreneures au Québec, particulièrement celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Les objectifs et les questions de recherche sont présentés dans ce chapitre. Le deuxième chapitre fait un survol des territoires à l'étude soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale à l'aide d'indicateurs socio-économiques pour mieux faire ressortir les spécificités entre le milieu urbain et le milieu rural. C'est dans ces deux régions que se trouvent les deux organismes de crédit communautaire étudiés, à savoir MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec. Le troisième chapitre présente le cadre théorique et le cadre conceptuel de la recherche. Il s'agit du développement local, du développement économique communautaire ainsi que du développement territorial. Cette partie présente aussi l'approche genre et développement, c'est-à-dire l'intégration de la notion de genre dans les paradigmes du développement, et l'évolution de l'approche genre et développement et de ses différentes interprétations et limites. Vient ensuite le cadre conceptuel. Les concepts de genre, d'autonomisation, d'empowerment et de capabilités servent d'outils intégrateurs pour l'analyse de l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire. Le quatrième chapitre présente la méthodologie de la recherche. L'approche qualitative a été choisie comme démarche méthodologique. Les méthodes et techniques utilisées sont exposées au

moyen de l'approche épistémologique et méthodologique. Dans ce chapitre, la pertinence sociale et scientifique et les aspects éthiques de la recherche sont aussi présentés en dernier lieu.

Dans le chapitre cinq, nous présentons et analysons les données recueillies auprès des femmes entrepreneures, à savoir leurs profils, leurs parcours entrepreneuriaux et leurs points de vue sur les services offerts par les organismes de crédit communautaire. Dans le chapitre 6, les points de vue des conseillers en crédit communautaire sur le fonctionnement et les services des organismes de crédit communautaire et leurs retombées au niveau local sont présentés et font l'objet d'une analyse par la suite. Le dernier chapitre présente l'analyse du microcrédit entrepreneurial pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, pour le développement des capabilités des femmes et pour le développement local. Ce chapitre permet aussi de répondre aux questions et aux sous-questions de la recherche.

Nous terminons cette thèse par une conclusion générale dans laquelle nous exposons les faits saillants de la recherche. Nous proposons également des pistes de réflexion autour de la thématique principale qui pourraient inspirer d'autres chercheurs qui s'intéressent à l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire.

CHAPITRE 1
PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre, nous allons présenter la problématique de la recherche qui traite de la situation de la pauvreté des femmes et du crédit communautaire au Québec. Nous allons aussi décrire la situation de l'entrepreneuriat au Québec, particulièrement au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

Il s'agit de faire ressortir les liens entre la situation des femmes, la pauvreté et le crédit communautaire. Au sein de la microfinance, il y a le crédit communautaire qui, à l'origine, était destiné à des femmes économiquement vulnérables. Le crédit communautaire répond en partie aux besoins des communautés auxquelles il est destiné, mais, de façon générale, ces objectifs restent les mêmes, c'est-à-dire favoriser l'autonomie des usagers et des usagères.

1.1 Femmes, pauvreté et microfinance

La pauvreté est un concept multidimensionnel dont la portée va au-delà de la question financière intégrant ainsi les questions économiques, politiques et sociales qui empêchent une personne de vivre de façon décente. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) catégorise la pauvreté et fait état de l'extrême pauvreté, de la pauvreté générale et de la pauvreté monétaire. Dans cette recherche, la pauvreté qui nous intéresse est celle que vivent des personnes qui ne parviennent pas à satisfaire leurs besoins essentiels (Benicourt, 2001). Il s'agit de la pauvreté définie par le PNUD (1997, p. 15-16) par les termes suivants « [elle] signifie la négation des opportunités et des perspectives fondamentales sur lesquelles repose tout développement humain, à savoir vivre une vie longue, saine, constructive, et jouir d'un niveau de vie décent, ainsi que de la liberté, de la

dignité, du respect de soi-même et d'autrui » (Benicourt, 2001, p. 2). Cette pauvreté est synonyme de vulnérabilité, de précarité, d'exclusion, de marginalisation. Elle touche plusieurs populations notamment celles des pays du Sud. Le groupe des personnes les plus pauvres révèle aussi que les femmes et les jeunes sont parmi les plus touchés par la pauvreté. La personne très pauvre est celle qui vit avec moins de 1,90 $ par jour en parité de pouvoir d'achat; depuis 2022, ce montant est passé à 2,15 $. Mais le seuil de pauvreté pour les pays à revenu intermédiaire est fixé entre une tranche inférieure de 3,20 $ et une tranche supérieure de 5,50 $ par jour. Dans le même ordre d'idées, pour refléter l'évolution des prix dans le monde ces dernières années, ce seuil se situe en 2022 entre 3,65 $ et 6,85 $ (Banque mondiale, 2018; Filmer et al., 2022).

Selon la Banque mondiale, en 2015, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud regroupent 85 % des personnes pauvres. Les 15 % restants, soit 160 millions de personnes, sont répartis dans le reste du monde (Banque mondiale, 2018). Au Canada, 9,5 % de la population, soit 3,4 millions de personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2017 (Statistique Canada, 2017). Ce taux a baissé en 2022 et est estimé, en 2020, à 6,4 % soit un peu plus de 2,4 millions de personnes (Statistique Canada, 2022).

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ, 2019) déplore qu'il y ait encore de personnes qui ne peuvent subvenir à leurs besoins de base (nourriture, logement, soins, etc.). Ces personnes pauvres sont des groupes et des communautés comme les Autochtones, les migrants et les femmes qui vivent dans la discrimination (MEPACQ, 2019). À plus petite échelle, le Québec n'est pas épargné. La mesure du panier de la consommation (MPC) qui est l'indice principal pour mesurer la pauvreté permet d'établir la relation entre les revenus et les besoins des familles. Même si la proportion des personnes vivant en situation de pauvreté a baissé, il y avait 9 % de personnes

pauvres qui représentent 746 000 personnes en 2017, plaçant ainsi le Québec au troisième rang des provinces ayant le plus faible taux de personnes pauvres (Côté et Scarfone, 2019). Ces dernières années, des mesures telles que la prestation canadienne d'urgence pendant la pandémie de COVID-19, la relance économique et l'augmentation du salaire minimum, entre autres, ont permis au Québec de se retrouver avec un taux de pauvreté de 4,8 % en 2020 (Desrosiers, 2022), ce qui représente 411 600 personnes. Selon la Fédération des femmes du Québec, la majorité des personnes pauvres sont des femmes principalement en raison de leur origine ethnique, de contraintes familiales et de la non-reconnaissance de leurs contributions sociales. Leur condition physique ou psychologique, même lorsque reconnue comme contrainte sévère à l'emploi par l'aide sociale, est souvent la raison pour laquelle les employeurs ne les gardent pas à leur service. À cela s'ajoute un écart salarial en faveur des hommes au moment où les femmes occupent la majorité des emplois à temps partiel, à bas salaire et précaires (Fédération des femmes du Québec, s. d.). De plus, les familles monoparentales dirigées par une femme sont sujettes à une plus grande vulnérabilité économique, alors que 36 % d'entre elles vivaient sous le seuil de faible revenu. En 2015, le revenu total médian des mères monoparentales s'élève à 36 416 $ contre 46 828 $ pour les pères monoparentaux au Québec. En 2017, le taux d'emploi des mères seules est plus bas que celui des mères en couple au moment où 75 % des familles monoparentales ont une femme à leur tête (Conseil du statut de la femme, 2019).

En effet, la féminisation de la pauvreté touche aussi bien le Nord que le Sud. Elle est rattachée à la fois ou séparément à l'augmentation de la proportion des ménages monoparentaux dirigés par une femme et à la participation accrue des femmes aux activités peu rentables du secteur informel (Guérin, 2003; Dauphin et Domingo, 2014). Selon Guérin, il est nécessaire de trouver de nouvelles formes de solidarité et des outils conceptuels pour

contrer la dimension sexuée de la pauvreté et des inégalités (Guérin, 2003). C'est dans ce cadre que la notion de genre a été introduite dans les politiques et programmes internationaux comme une nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, 2003b). Guérin (2020) considère que l'amélioration du bien-être et la lutte contre la pauvreté par la création d'entreprises, le nivelage des revenus, l'accès aux soins et à la santé publique, la diminution de la pollution et la sécurité alimentaire constituent une des hypothèses du succès du capitalisme social (Guérin, 2020). Le capital social selon Persais (2013), est un phénomène inhérent à la structure des relations et des interactions entre les personnes, dans des relations intragroupes, intergroupes ou environnementales. Il est issu des interactions culturelles ou structurelles, avec d'autres agents capables de générer des externalités durables qui changent leur situation économique. Il apparaît ainsi comme une ressource sociale dont la faiblesse est l'une des caractéristiques de la pauvreté en tant que phénomène (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, 2003b). Dans les pays du Sud, la microfinance, par l'entremise des prêts, comme le microcrédit, est une figure pionnière du capitalisme social, et l'épargne et la microassurance aident les femmes des foyers pauvres à tirer parti d'activités comme sources de revenus et à mieux faire face aux risques financiers. Les institutions de microfinance (IMF) ciblent ainsi prioritairement les personnes pauvres, surtout les femmes qui sont les plus vulnérables, et leurs services contribuent à leur autonomisation. Des recherches ont montré qu'elles ont des responsabilités dans l'utilisation des fonds alloués et dans les plans de remboursement et gagnent en émancipation économique (Bekolo et al., 2017; Guérin, 2020; Poulin, 2005; Seck, 2009).

La microfinance apporte ainsi une contribution importante à l'égalité entre les sexes par la promotion des moyens de subsistance durables et de meilleures conditions de travail pour les femmes même si plusieurs études font ressortir aussi les dérives de la microfinance

(Guérin et Roesch, 2015). En développant l'accès des femmes aux services financiers, la microfinance contribue à renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes et la non-discrimination (Bureau international du travail, 2007; Guérin et Palier, 2006; Longin, 2021). L'objectif est de permettre, par exemple, aux entrepreneures d'améliorer leur revenu par la création d'une microentreprise leur permettant de mettre à profit leurs capacités d'autofinancement. Ainsi les institutions de microfinance (IMF) proposent des microcrédits à des emprunteuses qui ne présentent pas toujours de solides garanties de remboursement. Mais l'activité économique développée avec ce prêt peut générer des revenus permettant de solder le microcrédit. L'IMF peut avoir un statut d'association, de mutuelle, de coopérative ou de société commerciale (Allemand, 2007; Boyé et al., 2009; Oberlin, 2010).

1.2 Spécificités de la microfinance

Née dans les pays du Sud, la microfinance est caractérisée par plusieurs critères, dont le faible montant des prêts, la proximité spatiale, mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible, la lutte contre la pauvreté (Tremblay et al., 2022) et la création d'emplois. Elle a connu une expansion mondiale, selon Hofmann et Marius-Gnanou (2007). Elle tente de répondre par une diversification de prestations, comme le crédit en nature, le prêt en argent, le prêt à la consommation, à un type de dépenses sans que les emprunteurs, des personnes démunies, soient pour autant sujets à la décapitalisation des ressources du ménage ou à une augmentation de leur vulnérabilité et aux corollaires qui en découlent (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, 2003b).

Les programmes mondiaux de microfinance revendiquent que la viabilité financière de leurs activités constitue l'un des principes clés de leurs actions, et les institutions de microfinance doivent être prêtes et capables d'accompagner et de soutenir un tel processus

(Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, 2003b). Les IMF sont réglementées et autonomes face aux États, aux bailleurs de fonds et aux revirements de leurs agendas même si elles bénéficient de leurs soutiens fiscaux et financiers. Elles reposent sur un mode de fonctionnement hétérogène et complexe dans lequel la microfinance et les activités financières sont contrôlées par des autorités au niveau national, car elles sont impulsées et animées par divers acteurs comme les ONG, les agences de coopération, les investisseurs, les entrepreneurs privés et par les institutions financières internationales (IFI) (Bédécarrats, 2012; Fall, 2011; Seck, 2009). Cependant, la microfinance se déploie surtout au niveau local dans les pays en développement, car elle est conçue comme un outil de développement ancré dans le secteur marchand afin de brouiller les distinctions traditionnellement conférées entre le public et le privé, le commercial et le social. Cette particularité hybride attribue à la microfinance un statut particulier parmi les instruments de l'Aide publique au développement (APD) (Bédécarrats, 2010). La microfinance, comme outil pertinent pour le financement du développement local, comprend des mécanismes économiques et sociaux qui font intervenir différents acteurs aux niveaux local, national et transnational lui conférant ainsi une certaine hétérogénéité dans son déploiement dans le marché financier mondial (Bédécarrats, 2010; Sine, 2008).

En accordant de la microfinance, les Instituts de microfinance (IMF) ont remplacé la garantie matérielle par la garantie sociale, à travers l'usage de l'information locale, la solidarité des groupes, la moralité du client et une connaissance des membres. Ces derniers sont souvent des résidants de la même localité et appartiennent par la même occasion aux mêmes réseaux sociaux (Bédécarrats, 2012; Fall, 2011; Seck, 2009). La pression sociale joue un rôle informel et important dans la mesure où elle incite l'emprunteur à adopter un comportement exemplaire dans le remboursement du prêt. Cette approche inclusive et

collective de la microfinance a permis un glissement vers une prise en charge parce qu'il faut d'abord, la plupart du temps, être un membre d'un groupement ou d'une association ou avoir des garanties pour obtenir du crédit. Ensuite, les fonds épargnés par les membres leur sont octroyés à nouveau selon des critères décidés par le groupe qui se porte aussi garant pour les dettes de chaque membre. Enfin, la caution solidaire génère non seulement des incitations au remboursement, mais aussi contraint le groupe à se charger de la surveillance, de la sélection et du respect des obligations anciennement imposées au prêteur parce que tous sont à la fois adhérents et garants. On retrouve ainsi le principe des économies d'échelle avec une réduction individuelle des coûts, un gain d'efficience collective et des externalités qui améliorent l'efficacité du marché (Fall, 2011; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b). Les effets de la microfinance sur l'empowerment des femmes s'observent ainsi plus dans la dimension collective du fait que l'organisation en groupes facilite la création d'espaces de parole et la poursuite d'une action collective qui limitent l'isolement et le repli sur soi,

> […] favorisent le renforcement mutuel, l'entraide et le processus d'acquisition d'estime de soi à condition que le fonctionnement des groupes soit accompagné et soutenu dans la durée. Les dimensions collectives de l'empowerment supposent d'avoir en tête le contexte et les objectifs en lien avec de réelles pratiques démocratiques, de lutte contre les formes d'inégalités et l'indépendance financière susceptible de modifier les paramètres de choix. (Guérin et Palier, 2006, p. 76-82)

Ces cibles et objectifs, inspirés de Woller et al. (1999), cité dans Tchatchoua Nya et Aiacoboaiei (2022), ont permis de dégager les caractéristiques principales de la microfinance selon deux courants de pensée : les welfaristes et les institutionnalistes comme exposés dans le tableau suivant.

Tableau 1. Caractéristiques principales des deux approches de la microfinance

Woller et al. (1999)	Courant welfariste	Courant institutionnaliste
Public visé	Cibler spécifiquement les plus pauvres.	Cibler le plus de personnes possible, dont des entrepreneurs n'étant pas nécessairement parmi les plus pauvres.
Structures des produits offerts	Prêts de groupe/caution solidaire.	Prêts individuels/caution individuelle.
Structure des organisations	ONG, coopératives de crédit.	Organismes commerciaux de types bancaires.
Objectifs principaux	Diminuer la pauvreté.	Diminuer la pauvreté tout en assurant la pérennité financière de la structure.

Source : Inspiré de Woller et al., (1999), cité par Tchatchoua Nya et Aiacoboaiei (2022).

Pour le courant welfariste, le plus important dans la microfinance concerne les bienfaits immédiats qu'elle apporte aux personnes démunies par des prêts de groupe ou des cautions solidaires pour soutenir l'autoentrepreneuriat surtout chez les femmes. Selon l'approche welfariste, aussi appelée l'approche du bien-être social (Noël et Ayayi, 2009), les institutions de microfinance ne doivent pas privilégier l'efficacité ou la rentabilité financière pour assurer leur pérennité. Leur mission sociale doit permettre de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l'équité sociale (Dugas-Iregui, 2010; Noël et Ayayi, 2009). Pour ce faire, les IMF doivent être subventionnées par des investisseurs sociaux de qualité qui ne sont pas nécessairement motivés par la recherche personnelle du profit financier, et doivent cibler une clientèle économiquement vulnérable afin de faciliter l'autoemploi (Dugas-Iregui, 2010; Noël et Ayayi, 2009). Pour le courant institutionnaliste, les objectifs des IMF vont au-delà de leur soutien aux personnes vulnérables et touchent leur viabilité financière. Ce sont des institutions qui doivent fournir durablement des services financiers à des personnes peu ou

pas du tout prises en compte dans le système classique des banques, mais doivent garder en même temps une indépendance opérationnelle, c'est-à-dire ne pas toujours recourir à des subventions pour faire valoir leur existence (Tchatchoua Nya et Aiacoboaiei, 2022).

L'approche institutionnaliste vise la création d'un système parallèle d'intermédiation financière viable qui servirait les personnes pauvres qui sont peu ou pas servies par le système financier formel. Selon cette approche, le microcrédit, aussi efficace soit-il, ne fera jamais de véritable différence sur le niveau général de pauvreté dans le monde si ses opérations dépendent du financement des donneurs. Ceci s'explique du fait qu'il existe un fossé entre les besoins de financement et les ressources financières insuffisantes mobilisées pour la microfinance. En effet, les institutionnalistes soutiennent que les subventions des institutions de microfinance sont versées par des donateurs et par les pouvoirs publics. Or, ces sources de financement sont rares, limitées et instables rendant ainsi les IMF dépendantes de la politique économique. Cette problématique de dépendance à l'égard des donateurs est considérée comme un obstacle à leur participation à la réduction de la pauvreté. Ainsi, pour rester pérennes et viables, les IMF ont recours aux capitaux privés afin d'atteindre un niveau d'autonomie financière suffisant (Dugas-Iregui, 2010; Noël et Ayayi, 2009). Cependant, même s'il existe des différences de perception dans la portée sociale et pour l'autosuffisance financière des IMF entre welfaristes et institutionnalistes, les deux approches ont pour objectif principal, pour les premiers de soulager immédiatement l'extrême pauvreté des personnes les plus vulnérables, et, pour les deuxièmes de financer en priorité les actifs des moins pauvres pour leur permettre de créer leur entreprise et de générer des emplois favorisant ainsi la croissance économique et le bien-être (Noël et Ayayi, 2009).

Un autre effet positif de la microfinance, selon certains auteurs, réside dans son interaction ou son influence sur les capabilités ou libertés réelles à se prendre en charge dans

le but de changer sa situation personnelle ou professionnelle. La microfinance permet ainsi d'acquérir des capabilités différenciées selon les différents profils des usagers, et ces derniers utilisent la microfinance pour des investissements productifs et développent de véritables capabilités entrepreneuriales (Diani, 2020). Selon Hofmann et Marius-Gnanou (2003a), qui citent Sen, la pauvreté est une privation des capacités élémentaires. De plus, elles soulignent que des analyses plus fines ont démontré que la pauvreté se traduit aussi par une incapacité de maintenir un certain niveau de bien-être, car l'absence de stabilité financière et sociale caractérise ces situations de pauvreté qui rendent les individus ou les ménages très vulnérables (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a). L'une des principales actions des programmes mondiaux de microfinance est la viabilité financière des activités de façon individuelle ou en groupe; le fonctionnement en groupe étant considéré comme un moyen de renforcement des capacités (capacity-building) des membres. Par ailleurs, quelques études statistiques disponibles sur les emprunteuses en Inde révèlent de faibles augmentations et de stabilisation des revenus pour la majorité d'entre elles après un certain temps et que peu d'entre elles connaissent une progression constante de leur revenu (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a). Le microcrédit a par contre renforcé les capabilités de certaines emprunteuses, en leur permettant de jouir de plus de liberté, d'utiliser leur potentialité, de démarrer des activités *(achievements),* d'être plus autonomes et d'acquérir du pouvoir et de gagner le respect de la communauté.

> Les quelques études concernant l'Inde montrent que les activités liées au microcrédit ont permis à de nombreuses femmes de sortir de leur espace privé et d'être plus mobiles tant pour aller travailler que pour rendre visite à leur famille, d'être moins dépendantes de la belle-famille en participant aux prises de décisions concernant l'utilisation du prêt et des revenus et de gagner ainsi un respect de la part de la communauté. (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, p.10)

La microfinance est donc un système qui offre des services financiers comme le microcrédit, l'épargne, l'assurance, etc., à des personnes vulnérables n'ayant pas accès au secteur financier formel, comme les banques, en raison d'une insuffisance de garantie financière. Elle peut être un facteur de développement de l'empowerment et des capabilités pour certaines femmes dans les pays du Sud. Le microcrédit est la composante de la microfinance qui facilite le prêt aux personnes vulnérables économiquement.

1.3 Rôles du microcrédit et du crédit communautaire

Dans les pays du Sud, le microcrédit est en grande partie utilisé pour les besoins de la consommation (Kane, 2010; Routhier, 2006). Ce sont des prêts peu élevés octroyés à des personnes vulnérables économiquement. Ils leur permettent de créer ou de développer leur propre activité de production ou de service en vue d'assurer leur insertion économique; d'acquérir, de construire ou d'améliorer leur logement; de se doter d'installations électriques ou d'assurer l'alimentation de leurs foyers en eau potable. De fait, le microcrédit n'est pas seulement accordé à des entrepreneurs (Bredelet et Ferguène, 2016; Kane, 2010; Poulin, 2005). Au Québec, le crédit communautaire est un service subventionné qui fait partie des politiques pour le renforcement des bassins d'emplois et un outil de développement local (Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale, 1996).

Au Québec, le crédit communautaire s'est développé à partir des années 1990 avec la création à Montréal, dans certains quartiers défavorisés, des fonds d'emprunt et des cercles d'emprunt en tant qu'outils de développement local. Les fonds d'emprunt offrent une démarche d'accompagnement individuelle alors que les cercles d'emprunt proposent une approche d'accompagnement collective. Ils offrent des services d'accompagnement et de

formation aux groupes (Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale, 1996; Gouvernement du Québec, 2016)

Nous allons détailler dans les lignes suivantes la place et le rôle du microcrédit et du crédit communautaire.

1.3.1 Le microcrédit

Le microcrédit est un terme polysémique qui fait référence à l'attribution d'un prêt d'un faible montant, à de faibles taux, voire nuls, destiné à des personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires classiques pour la création ou le développement de petites entreprises (Belghith, 2008; Routhier, 2006). Le microcrédit est une initiative du Bangladais Muhammad Yunus qui a fait une prise de conscience lors de la famine de 1974 au Bangladesh en se rendant compte de la souffrance des personnes pauvres qui mouraient de faim. Surnommé le « banquier des pauvres », il a mis en place un système de « caution solidaire » qui permettait aux membres d'un groupe d'emprunter et de rembourser à tour de rôle pour développer leurs activités. Fondateur de la Grameen Bank, Yunus prône la solidarité, la coopération, l'entraide et le contrôle social comme substituts aux garanties matérielles traditionnelles des banques (Allemand, 2007; Belghith, 2008; Boyé et al., 2009; Labie et Montalieu, 2019; Lelart, 2013; Tornhill, 2019). Depuis l'avènement de la Gramen Bank de Yunus, le microcrédit a fait son chemin. En effet, le microcrédit possède bien des avantages parce qu'il permet à une frange de la population marginalisée par les banquiers d'accéder à des prêts, de développer des activités et de lutter contre la pauvreté (Allemand, 2007; Daumas et Favreau, 2014; Guérin et Roesch, 2015; Lelart, 2013; Routhier, 2006; Tornhill, 2019).

Bredelet et Ferguène (2016), quant à elles, estiment qu'il y a 211 millions de bénéficiaires des institutions de microcrédit dans le monde en 2013, contre 13 millions

en 1997, soit une augmentation de plus de 1 500 % en 15 ans. Dans ce pourcentage, l'orientation de la microfinance, notamment du microcrédit, vers les femmes est devenue plus visible, car il s'est avéré qu'elles étaient plus fiables et plus régulières dans leurs remboursements. L'objectif de départ de la Grameen Bank était de prêter autant aux femmes qu'aux hommes. Mais plus d'un million de personnes sont touchées par la Grameen Bank dont près de 95 % sont des femmes qui remboursent davantage que les hommes leurs crédits jusqu'à hauteur de 97 à 98 %. Ce constat peut se généraliser et explique en partie l'orientation du microcrédit vers les femmes, selon Hofmann et Marius-Gnanou (2003b).

Les deux principales finalités du microcrédit en tant que moyen d'intégration sociale sont l'inclusion sociale et financière pour lutter contre la pauvreté et promouvoir l'insertion professionnelle. La pauvreté, considérée comme un manque de revenu acquis de façon autonome pour le respect de la dignité humaine, et l'exclusion sociale étant des phénomènes à multiples dimensions (Gloukoviezoff et Rebière, 2013; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a; Nowak, 2005; Trabelsi et Chichti, 2011), le microcrédit doit ainsi permettre :

- une insertion professionnelle, c'est-à-dire permettre à l'emprunteur d'avoir un emploi et de pouvoir en fournir à d'autres, si possible;
- une insertion sociale qui aide l'emprunteur à maintenir ses relations sociales, amicales et culturelles;
- un accès au logement pour un meilleur cadre de vie avec des installations domestiques en eau, électricité et gaz de qualité;
- une cohésion familiale préservant un équilibre dans la vie familiale;
- une bonne santé physique et morale;
- une situation budgétaire qui permet à l'emprunteur de maintenir un équilibre budgétaire entre les dépenses et les revenus;

- une estime de soi, qui concerne le degré de confiance et d'enthousiasme de l'emprunteur, le rendant apte à gérer le stress et la déprime;
- une inclusion bancaire, car le microcrédit peut être un tremplin pour l'emprunteur qui aspire à accéder à des produits et services bancaires (Gloukoviezoff et Rebière, 2013; Guérin, 2020; Guérin et al., 2018; Nowak, 2005; Trabelsi et Chichti, 2011).

Selon Paquet et al. (2000), le microcrédit participe donc grandement à la qualité des emplois dans les très petites entreprises (TPE) et dans les entreprises de taille moyenne. Ces entreprises, selon Brush (1990), ont a priori plus de chance d'être détenues et dirigées par des résidants locaux; ce qui implique que le contrôle de la politique économique passe entre les mains d'individus qui ont à cœur les intérêts de leur communauté (Brush, 1990; Poulin, 2005; Routhier, 2006). Les entrepreneurs qui bénéficient de ces services ont des compétences en lien avec leurs activités spécifiques, mais souvent ils n'ont pas de moyens financiers ni les connaissances du milieu des affaires et cela, même s'ils ont de l'expérience dans l'entrepreneuriat. C'est pour cette raison que la plupart des organismes de microcrédit offrent une formation entrepreneuriale notamment sur l'établissement d'un projet d'entreprise, la connaissance du langage des affaires et la tenue de la comptabilité sous forme de consultation individuelle ou cours collectifs. La mise en place d'une entreprise nécessite ainsi un travail en amont et en aval pour parer ou faire face aux obstacles. Chez les femmes, par exemple, les obligations familiales, les responsabilités accrues de chef d'entreprise, les risques en milieu d'affaires, l'ambition dans leur carrière professionnelle, les difficultés à obtenir des capitaux sont parmi les difficultés rencontrées par les entrepreneures et celles qui veulent se lancer dans la création d'une entreprise (Brush, 1990; Carrier et al., 2006). Les autres difficultés rencontrées par les entrepreneures sont la connaissance limitée pour bien mener et assurer la viabilité de leur projet, le manque de connaissance des réseaux de financement, la

disponibilité d'un financement adapté aux petites entreprises, l'absence de capital de risque et l'incapacité de présenter des garanties suffisantes (Badia et al., 2013; Bel, 2009).

Le microcrédit permet ainsi à des travailleurs et des travailleuses peu ou très qualifiés, et à des acteurs économiques, une réussite professionnelle et une égalité des chances. C'est une alternative aux changements structurels de l'économie qui mettait de côté certains travailleurs. Ces derniers, grâce à cet instrument de reconversion qu'est le microcrédit, s'adonnent à des métiers qu'ils ont librement choisis (Balkenhol et Guézennec, 2014; Nowak, 2005). Un prêt est ainsi accordé à ces microentrepreneurs après une évaluation de leur capacité de remboursement et la faisabilité du projet, mais aussi de la réduction du risque et des coûts de gestion (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b; Nowak, 2005). Le microcrédit destiné à l'entrepreneuriat doit ainsi générer assez de revenus pour permettre de solder les prêts. Le microentrepreneuriat a contribué à établir de nouveaux rapports entre les femmes et les acteurs du développement qui facilitent l'intégration de microentreprise féminine dans les programmes de développement et ce, aussi bien dans les pays du Sud que dans les pays du Nord. Elle intègre des valeurs comme l'ingéniosité, l'indépendance et l'autosuffisance (Allemand, 2007; Bredelet et Ferguène, 2016; Lelart, 2013; Tornhill, 2019). En Asie, où le microcrédit est né avec la Grameen Bank, des femmes ont bénéficié de microprêts qui leur ont permis de diversifier leurs activités devenues plus rentables. Ces femmes entrepreneures autonomes ont grandement contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leur famille (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b).

Dans son essai sur le microcrédit comme instrument d'inclusion socio-économique, Routhier (2006) soutient que le microcrédit, comme moyen d'accès à des services financiers, permet à des personnes à faible revenu et aux petites et moyennes entreprises de diminuer leur vulnérabilité (Balkenhol et Guézennec, 2014; Labie et Montalieu, 2019; Routhier, 2006).

Ce premier aspect du microcrédit comme instrument de lutte contre la pauvreté est secondé par un autre objectif, à savoir le microcrédit comme instrument d'empowerment des femmes (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b). Ces dernières ont acquis grâce au microcrédit un droit à la parole, une reconnaissance sociale, une augmentation durable des revenus contrôlés et un partage des responsabilités (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b). Ce sont surtout de grandes organisations comme la Self-Employed Women's Association (SEWA) ou l'Association des travailleuses indépendantes, la Working Women's Forum (WWF) et les Self-Help Group féminins qui ont su utiliser les programmes de microcrédit à des fins d'empowerment. En plus des activités sociales, ces organisations créent des conditions favorables à un processus d'empowerment social et politique en aidant les femmes à prendre conscience de leurs droits et à les défendre, à améliorer leurs conditions de vie et leur statut social, et encouragent chez elles l'esprit de solidarité par l'intermédiaire des groupes solidaires. (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a, 2003b)

Cependant, le côté négatif du microcrédit s'est révélé aussi de plus en plus, et cela remet en cause la pertinence d'un tel système.

1.3.1.1 Les critiques du microcrédit

Certains auteurs considèrent le microcrédit comme une nouvelle forme d'exploitation des pauvres qui cache des effets pervers, comme des taux d'intérêt élevés et l'incitation à l'emprunt et donc à l'endettement des personnes appauvries (Allemand, 2007; Duflo, 2010; Guérin et Roesch, 2015; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b; Tornhill, 2019). L'autre critique adressée au programme de microcrédit est le maintien d'une inégalité de genre au sein des groupes de femmes, selon qu'elles résident en milieu urbain ou en milieu rural, et la question de la pérennisation du modèle et de la prise de risque pour les entrepreneures

emprunteuses. À ces enjeux viennent s'ajouter la remise en cause de l'efficacité du microcrédit qui est de plus en plus distribué avec de plus gros montants sans pour autant qu'il soit assuré que ces crédits contribuent effectivement à accroître les activités génératrices de revenus ni à confirmer les capacités de remboursement (Guérin, 2020; Guérin et al., 2018; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b; Tremblay et al., 2022). Il y a aussi l'effet d'une reproduction et/ou d'une continuité de la précarité car le microcrédit et par extention le crédit communautaire favorise le travail autonome. Ces travailleurs autonomes se retrouvent dans la périphérie du marché du travail central et sont considérés commes des travailleurs vulnérables en raison des emplois atypiques qu'ils excercent (Tremblay et al., 2022; Noiseux, 2012).

Mais dans la mesure où il faut tenir compte du contexte et des caractéristiques de chaque pays pour comprendre les aspects positifs et négatifs, certains acteurs préconisent la prudence dans le jugement sur le microcrédit qui, par ailleurs, n'est pas un actif financier, mais un outil de lutte contre l'exclusion bancaire (Duflo, 2010; Le guide du microcrédit, 2012; Poulin, 2005; Tornhill, 2019). D'ailleurs, à ce sujet, Nowak soutient que le microcrédit n'est pas une recette universelle qui permet de résoudre tous les problèmes de la planète, mais qu'il permet de baliser le chemin menant à la réduction de la pauvreté et de l'exclusion (Nowak, 2005).

Nous allons maintenant voir en quoi consiste le microcrédit québécois aussi appelé crédit communautaire.

1.3.2 Le crédit communautaire

Le microcrédit qui est une initiative des pays du Sud est pratiqué de différentes manières. Au Québec, selon le Fonds d'emprunt Montérégie (2023), on parle de crédit

communautaire qui s'inscrit dans l'ensemble du microcrédit du fait de la responsabilité des prêts consentis, de l'accès à de petits prêts, de l'application du principe de convivialité, de préoccupation pour la santé, l'environnement, l'éducation, etc. (Sarr, 2015). Le crédit communautaire au Québec commence vers les années 1990 avec la création à Montréal, dans des quartiers défavorisés, de deux formules de microcrédit, à savoir les fonds d'emprunt et les cercles d'emprunt en tant qu'outils de développement local. Les fonds d'emprunt ou de crédit ont adopté une démarche individuelle alors que les cercles d'emprunt, qui ont une approche collective, offrent des services d'accompagnement et de formation aux groupes (Gouvernement du Québec, 2016). Mais en plus de cela, le crédit communautaire québécois se distingue par l'offre d'accompagnement et par l'incitation à prendre place dans l'économie (Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale, 1996). Le crédit communautaire est un des outils d'intervention économique et sociale et de lutte à la pauvreté qui vise à combler les besoins tant économiques que sociaux des personnes. Les cercles d'emprunt et les fonds d'emprunt communautaires contribuent à combler ces besoins. Le crédit communautaire au Québec permet d'accéder à des prêts de 5 000 $ auprès des cercles d'emprunt et de 20 000 $ auprès des fonds d'emprunt communautaires. La spécificité des cercles d'emprunt et des fonds d'emprunt communautaires est leur capacité à permettre à des personnes exclues des circuits économiques et sociaux de réaliser leurs projets d'affaires débouchant ainsi sur la création d'entreprises et la réinsertion économique et sociale par le financement et l'accompagnement. C'est dans cette perspective que fut créé en 2000 le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) devenu depuis le Réseau MicroEntreprendre. Il s'agit d'une organisation sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir et de développer le crédit communautaire afin de lutter contre la pauvreté (Fonds communautaire d'accés au microcrédit, 2017; Sarr, 2015). D'ailleurs, les organismes

membres du Réseau MicroEntreprendre ont, depuis plus de 14 ans, accordé plus de 2 000 prêts avoisinant 13 millions de dollars (Réseau québécois du crédit communautaire, 2017). Cela a permis la création et le maintien de 3 800 entreprises et 7 500 emplois.

Le crédit communautaire apparaît ainsi comme un outil qui favorise le développement local et social par la mise en valeur des savoir-faire locaux. En effet, le crédit communautaire octroyé aux entrepreneurs, notamment dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, contribue à l'amélioration des conditions de vie, de la qualité de vie et au mieux-être de la communauté (Tremblay et al., 2017). Le Réseau MicroEntreprendre avec ses 20 membres localisés dans 17 régions québécoises offre aux personnes qui souhaitent démarrer, développer ou consolider un projet d'entreprise, de la formation, de l'accompagnement de proximité et du financement grâce au crédit communautaire (MicroEntreprendre, 2024).

À l'instar de la Grameen Bank au Bangladesh, le crédit communautaire au Québec est offert aux personnes vulnérables économiquement et socialement qui soumettent des idées ou projets d'entreprises et qui sont dans l'impossibilité d'accéder aux réseaux sociaux et économiques conventionnels (Fonds communautaire d'accès au microcrédit, 2019). Le crédit communautaire québécois se veut une approche globale à la fois économique et sociale, adaptée à la personne, au secteur d'activité et au milieu socio-économique. D'ailleurs, le Réseau MicroEntreprendre a comme mission la promotion et le développement du crédit communautaire au Québec pour un mieux-être individuel et collectif, et pour l'élimination de la pauvreté. Par l'entremise de ces organisations à but non lucratif, le réseau offre des services et accorde des prêts selon trois principaux éléments (Maziade, 2012; Sarr, 2015). Il s'agit, premièrement, de l'inclusion financière, car le crédit communautaire donne accès aux

prêts pour le financement d'un projet entrepreneurial à des personnes et groupes de personnes désireuses de démarrer ou de consolider leur entreprise. Il y a aussi l'accompagnement de proximité qui est une des caractéristiques majeures du crédit communautaire au Québec. Cet accompagnement se décline de plusieurs façons et selon l'étape de la démarche entrepreneuriale. Il peut s'agir d'un renforcement des capacités des personnes et des communautés en tant qu'outil principal de gestion du risque financier. Le crédit communautaire est un facteur de changement pour les personnes et il offre aussi un accompagnement dans le passage de l'exclusion vers l'inclusion sociale et économique.

Enfin, il y a la capitalisation qui permet l'atteinte des objectifs du crédit communautaire grâce à la collecte de dons pour construire le fonds de capitalisation (Fonds d'emprunt Montérégie, 2023; Maziade, 2012; Tremblay et al., 2017). En effet, le capital de développement des organisations de crédit communautaire provient des communautés locales et régionales qui font appel notamment à l'investissement responsable et donc « c'est la communauté qui prête à la communauté » (Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale, 1996; Tremblay et al., 2017). De plus, depuis les années 2015, le gouvernement du Québec contribue aux fonds de capitalisation des organismes de crédit communautaire. Ces organismes de crédit communautaire demeurent tout de même dans une situation de fragilité socio-économique, car leur capacité de mobilisation et de concertation, autour des questions d'accès aux ressources financières et aux initiatives de microcrédit, est issue et portée par les communautés locales en réponse à leurs besoins. Ces communautés privilégient le bénévolat et la solidarité. Cette capitalisation locale permet un ancrage du crédit communautaire dans l'écosystème de l'économie sociale et solidaire et par extension

dans le développement économique communautaire (Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale, 1996; Maziade, 2012; Tremblay et al., 2022).

Inscrite ainsi dans la mouvance de l'économie sociale et du financement solidaire, la particularité du crédit communautaire québécois réside dans l'accompagnement de proximité. De plus, le crédit communautaire au Québec souffre d'un manque de financement public et privé qui fragilise la rétention des ressources humaines dans les organisations (Maziade, 2012; Richer et al., 2007). Cette situation remet continuellement en cause le positionnement et la préservation à long terme de la mission de ces organisations à but non lucratif (OBNL) qui doivent être assez solides, compétentes et rigoureuses pour aspirer à une maturité organisationnelle (Maziade, 2012; Richer et al., 2007). Paradoxalement, les demandes affluent surtout en période de crise financière. Le crédit communautaire au Québec dispose de peu de moyens et de ressources pour faire face aux nombreuses sollicitations des gens sans emploi, des marginalisés, des travailleurs autonomes, des jeunes, des femmes, des immigrants pour ne citer que ceux-là (Langevin et al., 2008; Maziade, 2012; Richer et al., 2007).

Depuis le début des années 2000, les organismes de crédit communautaire ont pu ainsi maintenir une certaine autonomie, ont résisté aux politiques de compression et d'austérité de 2014-2015 du gouvernement provincial, et continuent de faire valoir une approche de développement intégrant à la fois des objectifs économiques et des objectifs sociaux (Tremblay et al., 2022). En plus des prêts accordés, ils continuent à jouer ainsi un rôle social et économique en offrant des services d'accompagnement, de suivi et de soutien technique aux bénéficiaires. Ils appuient les entrepreneurs en renforçant leurs capacités et en

développant leur confiance par un réseau de soutien afin que leur travail ait un impact plus large sur la société et sur l'économie locale (Gouvernement du Québec, 2016).

Notre étude porte justement sur le crédit communautaire comme outil pour l'émergence de l'entrepreneuriat féminin et comme moyen de sortie de la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie, mais aussi comme moyen de développer l'empowerment et les capabilités des femmes entrepreneures. Nous allons donc voir comment les entrepreneures sont soutenues techniquement et financièrement par les organisations de crédit communautaire. Le prédémarrage, le démarrage et la consolidation d'une entreprise requièrent en effet des ressources non négligeables.

1.4 L'entrepreneuriat féminin et la situation des entrepreneures au Québec

Nous allons d'abord définir l'entrepreneuriat féminin, pour ensuite dresser un portrait général de l'entrepreneuriat féminin au Québec et enfin présenter les femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) et dans la Capitale-Nationale (C-N).

1.4.1 Qu'est-ce que l'entrepreneuriat féminin

Avant de parler de l'entrepreneuriat féminin proprement dit, nous allons d'abord nous intéresser au concept d'entrepreneuriat afin de mieux saisir sa portée et ses objectifs.
L'entrepreneuriat est un concept polysémique difficile à définir, car il répond à plusieurs considérations et objectifs. Mais de façon générale, l'entrepreneuriat englobe plusieurs facteurs liés à l'entreprise notamment la création d'entreprises, le rôle des entrepreneurs, les changements tels que le rachat ou la reprise d'une entreprise existante, les ajustements pour faire face à l'évolution des marchés et pour satisfaire les besoins socio-économiques des

individus, la mise sur pied et le développement d'une organisation (Julien et Cadieux, 2010; Julien et al., 2015). Cependant, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), citée par Fisher et al. (2010, p. 5), définit l'entrepreneuriat comme étant une « une action dynamique humaine qui vise à générer de la valeur par la création ou l'expansion d'activités économiques, et par l'identification et l'exploitation de nouveaux produits, processus ou marchés ». C'est un instrument qui favorise la croissance économique et qui permet d'accroître les potentialités en matière d'emploi et de compétitivité.

L'entrepreneuriat permet d'expérimenter de nouveaux produits et de nouvelles idées dans le but de répondre aux besoins individuels et collectifs des communautés dans un territoire (Julien et Cadieux, 2010). Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MDEIE) du Québec considère l'entrepreneuriat comme un état d'esprit qui peut être utile s'il est appliqué dans la vie et dans toutes les activités de travail en usant de la créativité, du leadership, de l'esprit d'initiative, d'innovation, d'acceptation des risques, de la capacité de planifier et de gérer afin de favoriser le développement (Dufresne, 2015; Pesqueux, 2020).

Donc l'entrepreneuriat est étudié sous deux aspects : l'entrepreneur qui crée son entreprise et la dynamique entrepreneuriale qui permet à l'entreprise d'insuffler une vitalité aux territoires gravitant au sein de l'écosystème entrepreneurial. Il s'agit du milieu qui permet de comprendre les conditions territoriales de développement d'un tissu de petites organisations grâce à l'intégration de nouveaux entrepreneurs dans l'écosystème entrepreneurial du territoire. Ce milieu offre aussi des ressources matérielles et immatérielles (ressources naturelles, climat, position, etc.) avec des ressources financières, et joue un rôle majeur en matière de formation, de circulation et de partage de l'information et des connaissances (Germain, 2017). Le processus entrepreneurial est donc un mécanisme

collectif localisé qui façonne les structures économiques spatiales dans lesquelles les entrepreneurs interagissent avec d'autres à travers différentes échelles géographiques et temporelles (Germain, 2017; Schmitt et Julien, 2020).

Quand l'activité entrepreneuriale est générée par une femme, on parle d'entrepreneuriat féminin. Le Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin (2000, p. 9) définit l'entrepreneure comme étant celle

> qui seule ou avec des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante […]. Une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés. (Constantinidis, 2014; Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin, 2000, p. 9; Légaré et St-Cyr, 2000; Richer et St-Cyr, 2007).

L'entrepreneure peut ainsi être la propriétaire ou la dirigeante. Dans les recherches sur l'entrepreneuriat féminin, certaines caractéristiques telles que l'âge, l'état matrimonial, le niveau de scolarité, le revenu, les expériences de travail antérieures, le pays d'origine et le nombre d'enfants à sa charge sont mis en avant pour déterminer son profil sociodémographique. Le nombre d'heures de travail et les qualités entrepreneuriales sont aussi pris en compte pour mieux connaître les entrepreneures. Ces dernières sont des femmes qui, seules ou en partenariat, assurent et gèrent toutes les responsabilités liées à leur entreprise. Elles s'occupent ainsi des aspects financiers, administratifs et sociaux liés au développement de leurs activités (Alexandre, 2016; Boring, 2016; Cornet et Constantinidis, 2004).

Cette description des caractéristiques des entrepreneures permet de voir une hétérogénéité des profils avec des spécificités communes sur la structure de leurs entreprises et sur leur rôle social. Selon Constantinidis (2014), cité dans Alexandre (2016), les études

sur l'entrepreneuriat des femmes regroupent ces caractéristiques à l'intérieur de quatre thèmes généraux. Le premier thème concerne le profil des entrepreneures qui revient sur les caractéristiques sociodémographiques et psychologiques, les formations et les expériences professionnelles. Le deuxième thème concerne les caractéristiques des entreprises gérées par les femmes, c'est-à-dire le secteur d'activité, la taille ou le statut juridique et la performance. Le troisième thème concerne le processus de création, de consolidation ou de reprise. Dans ce processus, on retrouve les intentions entrepreneuriales, les motivations des femmes et les défis. Le dernier thème est la manière de faire des affaires; il aborde notamment, mais pas uniquement, les qualités entrepreneuriales, les stratégies, les styles de gestion, le financement, et les réseaux sociaux (Alexandre, 2016; Richer et St-Cyr, 2007).

L'entrepreneuriat féminin qui nous intéresse dans cette recherche, au-delà des paramètres cités, est celui qui est financé grâce au crédit communautaire. Ces entrepreneures, en plus de concilier travail et vie de famille, doivent se conformer aux conditions d'octroi et de remboursement de financement du crédit communautaire. Des résultats positifs qui ont un impact sur leur vie et sur celle de leur communauté peuvent leur permettre de développer leur entreprise et d'espérer obtenir de plus grands prêts à moyen et long terme.

1.4.1.1 Portrait de la situation générale de l'entrepreneuriat féminin au Québec

Même si l'entrepreneuriat féminin existe depuis plusieurs années au Québec, c'est seulement vers les années 1970-1980 que des chercheurs commencent à s'intéresser aux femmes entrepreneures comme champ d'études. Cet intérêt survient après plusieurs événements marquant l'évolution du changement du statut social de la femme. Il y a eu, selon Laurraine Théberge, citée par Ouedraogo (1990), la création du Cercle des fermières du Québec au début du XX^{e} siècle par un groupe de femmes qui valorisaient le travail

domestique et l'artisanat. En 1966, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) voit le jour. Ses recommandations visent à garantir une meilleure reconnaissance sociale des femmes afin qu'elles bénéficient, au même titre que les autres travailleurs, des mêmes mesures sociales comme la participation au régime des rentes, le salaire minimum, l'assurance-emploi et l'accès à la formation professionnelle.

Au cours des dernières années, l'entrepreneuriat au Québec a connu une croissance en dents de scie, mais il se situe malgré tout devant plusieurs pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et suit de très près le reste du Canada (St-Jean et Duhamel, 2018). Cependant, la problématique de l'inégalité fondée sur le genre persiste toujours dans le monde. Dans un rapport, la Banque mondiale attire l'attention sur le fait que les femmes ont moins accès aux ressources que les hommes, que ce soit pour l'éducation, les biens fonciers, les financements et les ressources financières surtout dans les pays en voie de développement (Alexandre, 2016; Boring, 2016; Dauphin, 2009; Mason et King, 2003). Ainsi pour remédier à cette situation, une solution novatrice a contribué à l'intégration de plus de femmes dans le marché du travail. Il s'agit de l'accès au financement pour augmenter l'entrepreneuriat féminin.

Des études (Alexandre, 2016; Amrhar, 2001; Boring, 2016; Mason et King, 2003; Mills, 2004; Richer et St-Cyr, 2007) ont montré que grâce aux politiques gouvernementales contre la discrimination et pour l'égalité, l'entrepreneuriat féminin a connu un grand essor ces dernières années. La femme entrepreneure peut avoir une entreprise individuelle, une société de personnes ou une société constituée en personnes morales et peut aussi être une travailleuse indépendante ou autonome, ce qui d'ailleurs la différencie d'un salarié qui reçoit une rémunération d'un employeur (Légaré et St-Cyr, 2000; Paquet et al., 2000; Pereira, 2018).

Sur cet aspect, Noiseux (2012) et Tremblay et al. (2022) apportent quelques éclaircissements. Les changements observés sur le marché du travail dans les pays occidentaux depuis les années 1980-1990 ont favorisé l'émergence de l'emploi atypique au détriment de l'emploi régulier à durée indéterminée. Selon Noiseux (2012), la fragmentation et la segmentation du marché du travail sont à l'origine de l'émergence de ce nouveau modèle de marché du travail marqué par la flexibilisation. La montée de l'entrepreneuriat correspond ainsi à un changement dans le marché du travail. Ainsi les jeunes et les femmes constituent ce qu'il appelle les victimes de cette transformation et donc du travail atypique qui regroupe le travail temporaire, le travail à temps partiel, le travail sous contrat d'insertion, le travail autonome, le travail intérimaire (Noiseux, 2012, 2014; Paiva Abreu, 2002). Au-delà de ce flou entre la travailleuse autonome et l'entrepreneure, l'autre problématique s'inscrit dans le manque d'études qualitatives basées sur des données statistiques sur le poids des entreprises dirigées selon le genre et qui ont accès au crédit communautaire. Par conséquent, des sondages et autres enquêtes sur le terrain permettent aux chercheurs d'avoir une base de données à petite échelle, mais difficilement transférable sur l'ensemble des femmes entrepreneures du Québec (Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, 1998; Légaré et St-Cyr, 2000; Paquet et Favreau, 2000).

Les études portant sur l'entrepreneuriat féminin traitent souvent du « pourquoi et comment être en affaires » faisant ainsi ressortir les spécificités de la personne, de son entreprise, les sources de financement et les obstacles rencontrés (Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin, 1998; Légaré et St-Cyr, 2000, p. 11). Cependant, il existe peu de données statistiques sur l'entrepreneuriat féminin et sur les microentreprises soutenues par le microcrédit qui permettent de faire une analyse globale de la situation au Québec. Certaines recherches portant sur la croissance économique des entreprises détenues par des femmes

montrent que les entrepreneures aspirent, de plus en plus, à faire croître leurs entreprises. Dans la même foulée, Robichaud et McGraw (2003), dans Carrier et al. (2006), font un état des lieux de la situation de l'entrepreneuriat féminin au Québec. Ils soutiennent qu'entre 1991 et 1994 les entreprises dirigées par des femmes ont créé quatre fois plus d'emplois que la moyenne canadienne au moment où les entrepreneurs connaissaient une progression beaucoup plus lente (Carrier et al., 2006). Plus récemment au Québec, de 2019 à 2022, le taux d'intention d'entreprendre a baissé et est passé de 17,3 % en 2019 à 14,5 % en 2022 chez les femmes, et de 23,8 % à 17,4 % chez les hommes. Durant la même période, le taux de propriétaires d'entreprises est passé de 5,6 % à 4,6 % chez les femmes; une baisse équivalente a été constatée chez les hommes, de 6,8 % à 4,6 % (Marchand et al., 2023). Ces données montrent une égalité entre le taux des propriétaires d'entreprises femmes et le taux de propriétaires d'entreprises hommes.

Certains auteurs se sont ainsi intéressés à plusieurs aspects concernant l'entrepreneuriat féminin, à savoir les motivations, le style de gestion, la conciliation travail-famille, la performance, les besoins en formation, le réseautage et le financement. En effet, la problématique du financement est liée à plusieurs facteurs. Selon Carrier et al. (2006), d'anciennes études faisaient ressortir une discrimination en faveur des hommes entrepreneurs dans l'octroi des prêts. En revanche, des études plus récentes nuancent ces résultats en contextualisant la demande de prêt. Le financement dépend du secteur d'activité, de la taille de l'entreprise, du comportement et du style de gestion des femmes d'affaires. Certaines entrepreneures présentent des combinaisons variées de styles de gestion, de motivations et de façons de concevoir leur entreprise et son développement d'où la nécessité de politiques et d'interventions susceptibles de mieux soutenir l'entrepreneuriat féminin (Alexandre, 2016; Boring, 2016; Carrier et al., 2006). C'est d'ailleurs ce que font MicroEntreprendre Saguenay–

Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec. Ces OBNL soutiennent et accompagnent les entrepreneures malgré les difficultés que nous avons évoquées un peu plus haut. Cette recherche permet d'en savoir un peu plus sur l'octroi du crédit communautaire, sur les retombées et les limites qui s'imposent dans le cadre de leur mission sociale et financière par les femmes entrepreneures.

1.4.2 Microcrédit entrepreneurial et développement local au Québec

Selon Arocena (1986), la microcréation est une réponse importante à la crise économique et au chômage qui sévissait dans les années 1980. En effet, dans le contexte de la crise de l'emploi des années 1980-1990, l'entrepreneuriat est devenu une voie pour l'accession au travail, la création d'emploi et aussi l'une des voies de sortie de la pauvreté tant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord. Au Québec, le gouvernement a mis en place des réformes et des interventions sectorielles visant à assurer l'insertion sociale et économique des personnes exclues du marché du travail et à reconnaître les organismes communautaires autonomes (Tremblay et al., 2022). Cette perspective permet de circonscrire les problèmes liés à l'emploi, d'élaborer des stratégies de développement de la main-d'œuvre, de créer des conditions propices au développement des entreprises, de promouvoir la formation continue dans les entreprises, d'élaborer des mesures de stabilisation de l'emploi, de favoriser l'intégration au marché du travail des groupes défavorisés, et de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle (Ulysse et Lesemann, 2004). Ainsi pour lutter contre la montée du chômage et pour assurer le développement de l'emploi, il est primordial de créer les conditions nécessaires à l'émergence de l'entrepreneuriat économique et social. Dans un contexte de transformation socio-économique et de fragmentation du marché du travail, la montée du travail autonome et de l'entrepreneuriat soutenue par des

programmes ou des politiques apparaît comme une des solutions à la réduction des prestations sociales et du chômage, au développement de l'employabilité et à l'intégration socio-économique des personnes marginalisées (L'équipe Dynamique Entrepreneuriale, 2015; Tremblay et al., 2022; Ulysse et Lesemann, 2004). Mais si la création d'entreprises est souvent étudiée sous l'angle psychologique, elle est plutôt négligée sous l'approche socio-économique. Elle s'inscrit dans un contexte socio-économique où les interactions constituent un mode spécifique de développement (Legouté, 2001). L'État met ainsi à contribution l'acteur social qui, sur les plans régional et local, déploie des micros-initiatives dont les retombées sociales et économiques participent au développement de la localité (Arocena, 1986; Joyal, 2002; Julien et al., 2015; Maloumby-Baka, 2018; Prévost, 1993). Parmi ces acteurs, les femmes jouent un rôle important au sein des collectivités. Avec l'émergence de la question des femmes et la problématique genre et développement, des études sociologiques, économiques, politiques, etc. introduisent les femmes comme sujets dans le discours théorique et les présentent comme des actrices et des agentes de développement (Alexandre, 2016; Anadon et al., 1990).

La participation renforcée des acteurs, des organismes et d'autres partenaires des secteurs public, privé et communautaire est nécessaire à la conception et à la mise en œuvre d'un développement intégrant des dimensions à la fois économiques, territoriales, environnementales, sociales, institutionnelles et culturelles. Ce type de développement s'amorce à un échelon local (quartier, village) ou régional et suscite des impacts tant sur le plan économique que sur le plan social qui s'inscrivent dans une vision du développement local (Joyal, 2012; Joyal et al., 2005; Tremblay et al., 2022; Tremblay et al., 2017), favorisé par la mise en place de microentreprises. L'entrée en scène du microcrédit au Québec s'est

faite pendant cette période de restructuration avec la création, par la suite, des fonds communautaires et des cercles d'emprunt. Le microcrédit est un outil d'inclusion économique qui se distingue des autres outils de financement par sa dimension sociale et son soutien aux travailleurs autonomes et propriétaires de microentreprises. Le microcrédit entrepreneurial contribue ainsi à la création d'emplois durables et au développement local et social, car c'est un complément indispensable aux structures et aux mécanismes institutionnels d'intervention économique et sociale de l'entrepreneuriat québécois (Joyal, 2002; MicroEntreprendre, 2024; Tremblay et al., 2017).

Il faudra attendre les années 1990 pour véritablement associer le développement local au défi de l'essor d'une culture entrepreneuriale comme un antidote à la pauvreté et au chômage. La culture entrepreneuriale est tributaire de leaders locaux et de l'État qui, par leur engagement, facilitent l'émergence et l'émancipation économique d'une collectivité dans un environnement politique, social et culturel au sein duquel l'entrepreneur découvre des conditions qui lui sont favorables à l'intérieur d'une localité (Joyal, 2012). L'intérêt du développement local pour l'entrepreneur consiste à compter sur des appuis de proximité de la communauté immédiate, afin que la collectivité s'implique dans le développement entrepreneurial de son milieu qui intègre la dimension sociale et communautaire (Joyal, 2012). De ce fait, le développement socio-économique basé sur les efforts et les ressources propres des bénéficiaires est la vision commune entre le microcrédit entrepreneurial et le développement local, et plus largement le développement territorial (Bredelet et Ferguène, 2016).

MicroEntreprendre, qui s'avère le réseau du microcrédit entrepreneurial québécois, regroupe 20 organismes répartis dans les 17 régions du Québec. Il travaille en collaboration

avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour permettre aux clientes, n'ayant pas accès au crédit traditionnel, de se faire accorder le financement nécessaire à la création et au développement de leur entreprise individuelle ou collective. MicroEntreprendre développe une culture entrepreneuriale basée sur un financement provenant d'investissements amassés auprès de la communauté, du secteur privé et collectif. Son microcrédit entrepreneurial, aussi appelé crédit communautaire, est une approche globale visant à combler les besoins économiques et sociaux des usagers qui contribuent au développement économique du Québec (MicroEntreprendre. 2022). En 21 ans d'existence, MicroEntreprendre dresse le bilan suivant : « 31 322 entrepreneurs accompagnés, 12 904 emplois créés et/ou maintenus, 3 221 prêts accordés, 21 M$ en prêts accordés, 659 350 heures d'accompagnement et de formation, 67 % de taux de survie au bout de cinq ans, des entreprises créées et accompagnées (la moyenne du secteur est de 42 %) » (MicroEntreprendre, 2024, p. 4).

Nous allons maintenant aborder l'entrepreneuriat féminin, le développement local et le développement des communautés.

1.4.2.1 L'entrepreneuriat féminin et le développement local, et le développement des communautés

Plusieurs études se sont intéressées à l'entrepreneuriat féminin en insistant sur les spécifications des entrepreneures, telles que leur profil social, les types d'entreprises et leur orientation, la performance économique et l'évolution du phénomène au cours des dernières années, comparées à celles de leurs homologues masculins, mais aussi sur leur apport au niveau local (Légaré et St-Cyr, 2000; Maloumby-Baka, 2018). Au Québec, en ce qui concerne le marché du travail, de façon générale, le taux d'emploi des hommes reste

supérieur à celui des femmes; l'Institut de la statistique du Québec (2021) l'estime à 56,6 % chez les femmes et à 63,7 % chez les hommes dans la population des 15 ans et plus (Institut de la statistique du Québec, 2023). Dans la Capitale-Nationale, ce taux est de 59,3 % chez les femmes et de plus de 67,5 % chez les hommes en 2018 dépassant ainsi ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui est de 51,5 % chez les femmes et 56,3 % chez les hommes durant la même période (Secrétariat à la condition féminine, 2019a, 2019b).

L'entrepreneuriat occupe une place non négligeable dans ce marché du travail même si les hommes sont toujours en tête du peloton. En 2017, l'indice entrepreneurial qui était de 21 % en moyenne a baissé à 15,1 % en 2021 surtout en raison de la pandémie de COVID-19 qui a aussi engendré d'autres conséquences comme l'isolement, la précarisation, la résilience, etc. L'intention entrepreneuriale chez les hommes était supérieure avec un taux de 25 % alors que chez les femmes, elle n'atteignait pas 17 %. En 2018, le taux d'entrepreneuriat féminin demeurait moins élevé que celui des hommes avec respectivement 10,9 % pour les femmes et 15,2 % pour les hommes. En 2021, le taux de propriétaires est de 5,6 % en moyenne au Québec avec 6,1 % chez les hommes et 5 % chez les femmes. Cela prouve que le Québec n'a pas encore atteint la parité homme femme en matière d'entrepreneuriat même si l'écart s'est resserré (Janssen et al., 2021; Labelle, 2019; Marchand et Marchand, 2021; Roy-Blais et al., 2018). Plusieurs obstacles peuvent expliquer ces inégalités. Notons entre autres :

- les obstacles individuels, comme l'âge, le sexe, l'appartenance ethnique, la perception de la femme sur ses capacités entrepreneuriales et l'isolement, pour se lancer en affaires;
- les obstacles socioculturels liés à l'image stéréotypée des femmes, à la conciliation travail-famille, à l'accès aux réseaux d'affaires;

- les répercussions des forces économiques mondiales sur les secteurs de services dans lesquels les femmes sont plus susceptibles d'exercer;
- la concurrence avec de grandes entreprises capables de fournir plus et à moindre coût;
- les obstacles structurels ou systémiques, comme l'accès au financement, la crainte de demander du financement et la méconnaissance des différents parcours liés à l'entrepreneuriat (Cukier et al., 2022; Roy-Blais et al., 2018).

Anadon et al. (1990) et Tremblay et al. (2017) ont respectivement publié des recherches sur les femmes entrepreneures et sur le crédit communautaire en lien avec le développement régional au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les résultats montrent que les entrepreneures ayant recours au crédit communautaire créent et produisent des actions sur le développement régional, social et communautaire, car elles contribuent au mieux-être de leur communauté. Mais quel est l'apport du crédit communautaire dans l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, dans l'amélioration des conditions de vie et dans le développement de l'empowerment et des capabilités de l'entrepreneure qui a mis en place une microentreprise grâce au microcrédit entrepreneurial ? Et quelles sont éventuellement les répercussions sur le développement local ? C'est à ces questions que nous voulons répondre dans cette recherche doctorale.

Certains auteurs comme Dali (2014) ont pu démontrer le lien entre l'entrepreneuriat féminin et le développement local en Côte-d'Ivoire. Même si cette recherche dans un pays en voie de développement ne peut pas être transposée au Québec en raison des différences fondamentales des deux milieux, il n'en demeure pas moins que dans un contexte de mondialisation où la problématique du chômage et des crises économiques sont des enjeux majeurs, même s'ils n'ont pas la même ampleur, les résultats de recherche de Dali peuvent donner une idée sur la capacité de femmes entrepreneures à participer au développement

local et communautaire. Il faut ajouter que le microcrédit est une pratique du Sud que le Nord a su adopter dans un contexte différent comme nous l'avons dit précédemment.

Au Québec, le pourcentage des femmes entrepreneures n'a cessé de croître depuis 1987. Ces femmes, responsables pour la plupart de microentreprises, participent au développement local. Elles créent de l'emploi, fournissent un service ou un produit important dans un créneau en demande. Leurs interventions professionnelles et privées dans le domaine des services et soins aux personnes, sociaux, sanitaires et éducatifs font d'elles des agentes de développement (Conseil du statut de la femme et ministère des Régions du Québec, 2000). Comme l'a si bien mentionné Lebossé (1998), il existe une multitude de sources de financement pour des initiatives qui privilégient les retombées à la fois sociales et économiques dans le cadre du développement local. Les petites entreprises permettent aux communautés et aux travailleurs de participer à la vie et aux activités de la collectivité grâce à des organismes qui offrent un soutien technique, consultatif et financier. En ce qui concerne ce dernier aspect, le financement des petites entreprises peut provenir d'économies personnelles, de banques privées à vocation sociale, de coopératives, de fonds d'emprunt communautaire, de cercles d'emprunt, de fonds de capital de risque pour les petites et moyennes entreprises (PME), etc. (Boyé et al., 2009; Fonds d'emprunt Québec, 2018; Tremblay et al., 2017). Mais dans cette recherche, nous allons seulement prendre en compte les femmes entrepreneures qui ont eu recours au crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. Ces OBNL de crédit communautaire fonctionnent grâce au financement public, mais aussi à la faveur de dons et autres apports de la communauté. En ce qui concerne les usagères, que ce soit en famille ou au travail, l'apport de ces femmes, de façon générale dans le développement social, économique et communautaire, est une réalité. Beaucoup d'études en ce sens ont fourni des résultats

confirmant l'amélioration du bien-être des femmes et de leurs collectivités, comme le soutien du microcrédit dans le Sud et le Nord l'a démontré (Balkenhol et Guézennec, 2013, 2014; Hofmann et Marius-Gnanou, 2003b; Tremblay et al., 2017).

Nous présentons ici quelques données qui montrent l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Québec. Comparées aux hommes, les femmes entrepreneures sont toujours moins nombreuses même si les écarts se resserrent selon les données publiées par le Conseil du statut de la femme (2015a et 2015b). Mais ces données chiffrées n'expliquent pas la tendance de la situation entrepreneuriale des femmes soutenues par le crédit communautaire au Québec. Le tableau ci-dessous nous donne un aperçu de cette situation.

TABLEAU 2. Situation entrepreneuriale au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale comparée à l'ensemble du Québec

Situation entrepreneuriale	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Ensemble du Québec
Hommes propriétaires d'entreprises	7,9 %	9,8 %	12,1 %
Femmes propriétaires d'entreprises	6,1 %	6,3 %	7,5 %
Entreprise avec personnel appartenant à une femme	26,9 %	22,6 %	25,4 %
Entreprise avec personnel appartenant à un homme	55,1 %	44,2 %	41,1 %

Source : Conseil du statut de la femme (2015a et 2015b).

Dans la région de la Capitale-Nationale, les propriétaires d'entreprises comptent pour 9,8 % de la population active masculine contre 6,3 % de la population active féminine. Dans l'ensemble du Québec, ces taux sont respectivement de 12,1 % et 7,5 %. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les femmes propriétaires d'entreprises comptent pour 6,1 % en comparaison de leurs homologues hommes qui comptent pour 7,9 %. Les entreprises n'ont

pas toutes la même envergure, car la création d'emploi est étroitement liée au développement entrepreneurial alors que les entreprises sans personnel correspondent plutôt à du travail autonome. Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les entreprises avec personnel représentent 26,9 % des entreprises appartenant à une femme et 55,1 %, à un homme, une part plus importante qu'au Québec, où les entreprises avec personnel appartenant à une femme représentent 25,4 % des entreprises et 41,1 %, à un homme, une situation proche de celle de la Capitale-Nationale avec respectivement 22,6 % et 44,2 % (Conseil du statut de la femme, 2015a, 2015b).

Nous allons maintenant voir la situation spécifique des entrepreneures soutenues par le crédit communautaire dans les deux régions de l'étude.

1.4.3 Les femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint- Jean et dans la Capitale-Nationale ayant reçu l'aide des organismes de crédit communautaire

Les organismes de crédit communautaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale octroient depuis plusieurs années des microprêts à des entrepreneures. Ces dernières s'activent dans plusieurs secteurs où elles font valoir leur potentialité. Le taux de remboursement des prêts se situe entre 80 % et 90 % (MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean, s. d; Fonds d'emprunt Québec, s. d.). Afin de voir l'évolution de l'entrepreneuriat féminin financé par le crédit communautaire, nous allons nous baser sur des données statistiques de 2013 à 2018 de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESLSJ) et du Fonds d'emprunt Québec (FEQ).

1.4.3.1 Entrepreneuriat féminin et crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le tableau suivant répertorie les femmes qui ont été accompagnées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean pendant cinq ans (Langevin et al., 2022).

TABLEAU 3. Les promotrices de projets accompagnées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean, de 2013 à 2018

Femmes	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
Nombre	94	82	76	79	95	**426**
%	47,47	46,59	44,18	44,63	62,09	**48,63**
Total	198	176	172	177	153	**876**

Source : Langevin et al. (2022, p. 101).

Nous nous intéressons aux femmes. Il y a moins de femmes que d'hommes qui ont été accompagnées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean, surtout en 2015-216 et en 2016-2017. Mais en 2017-2018, on assiste à un renversement de la tendance, car il y a eu plus de 60 % de femmes qui ont été accompagnées durant cette année-là. Après cinq ans, l'écart a diminué : il existe un écart de moins de 2 % entre les femmes et les hommes qui ont été accompagnés par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous constatons une baisse chez les femmes lors de trois années successives. Mais la dernière année est remarquable pour ce qui est de l'évolution du nombre de femmes accompagnées par l'organisme.

1.4.3.2 Entrepreneuriat féminin et crédit communautaire dans la Capitale-Nationale

Dans le tableau suivant, nous disposons, pour la même période, de données sur les femmes accompagnées par le Fonds d'emprunt Québec (FEQ) (Langevin et al., 2022).

TABLEAU 4. Les promotrices de projets accompagnées par le FEQ, de 2013 à 2018

Femmes	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	Total
Nombre	127	162	156	175	191	**811**
%	46,18	52,42	41,26	38,97	43,40	**43,81**
Total	275	309	378	449	440	**1851**

Source : Langevin et al. (2022, p. 61).

Comparé au tableau précédent, durant la même période, l'écart entre le pourcentage de promoteurs femmes et hommes accompagnés par le FEQ a augmenté en faveur des hommes. En effet, dans le tableau ci-dessus, de 2013 à 2018, le pourcentage de femmes est inférieur à celui des hommes. C'est vraiment en 2014-2015 qu'il y a eu un renversement de la tendance, car les promotrices dépassent alors de plus de 2 % leurs collègues hommes. Il y a eu une évolution en dents de scie chez les femmes pendant toute la période. À la fin des cinq ans en 2017-2018, le pourcentage de promotrices accompagnées par le FEQ est de 44 % soit un écart de 5% de moins que celles accompagnées par MESLSJ (Langevin et al., 2022).

La recension des écrits nous a permis de voir qu'il existe des données statistiques intéressantes qui donnent une bonne idée de la proportion des hommes et des femmes promoteurs de projets accompagnés par le FEQ et MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean. Une comparaison sur une période de cinq ans pour MicroEntreprendre et pour le FEQ permet de constater que l'écart se rétrécit et que le pourcentage de femmes et d'hommes accompagnés par les deux organisations de crédit communautaires est assez différent. Mais le problème est que même si les demandes de financement chez les femmes sont de plus en plus nombreuses, force est de constater que l'origine des modes de financement n'est pas

toujours spécifiée. La proportion des promotrices de projets augmente et dépasse même quelques fois celles des promoteurs. Rappelons que le crédit communautaire est destiné à des personnes vulnérables économiquement qui n'ont pas accès au crédit traditionnel. Alors, comment le crédit communautaire participe-t-il à l'inclusion sociale et financière des femmes entrepreneures ? Ces dernières sont des entrepreneures soutenues et accompagnées par les deux OBNL qui ont pour mission de favoriser le développement social, le développement économique et communautaire et le développement local tel que mentionné un peu plus haut, sans passer sous silence leur situation de vulnérabilité financière. Est-ce là une difficulté qui entrave l'accès au financement pour les femmes entrepreneures ou parviennent-elles à bénéficier de l'accompagnement technique et financier dont elles ont besoin pour leur microentreprise ?

La pertinence de cette étude repose donc sur ce lien entre la féminisation de la pauvreté, l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire comme solution à la pauvreté, et pour le développement de l'empowerment et des capabilités des femmes entrepreneures. Les données statistiques montrent un intérêt de plus en plus marqué des femmes entrepreneures pour le crédit communautaire. En nous basant sur ces données quantitatives, nous avons réalisé une recherche qualitative qui a permis de comprendre comment le crédit communautaire constitue un levier pour le développement de l'entrepreneuriat féminin et comment il participe au développement des capabilités et à l'empowerment des femmes au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

Pour ce faire, nous avons établi des questions et des objectifs de recherche.

1.5 Questions et objectifs de recherche

Au Québec, le crédit communautaire, avec son caractère spécifique, mais tout de même basé sur le modèle du microcrédit, promeut l'entrepreneuriat, et dans le cadre de cette étude sur l'entrepreneuriat féminin. Alors les questions et les objectifs de la recherche sont orientés vers ce lien entre le crédit communautaire, l'insertion professionnelle, la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie et le développement des capabilités des femmes entrepreneures.

1.5.1 Les questions de recherche

Cette recherche s'intéresse aux entrepreneures qui ont bénéficié du crédit communautaire et dont les activités génèrent des retombées dans leur localité. Nous prendrons aussi en compte les nombreux défis de la situation socio-économique des femmes dans la société québécoise et particulièrement au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la région de la Capitale-Nationale.

Il s'agit une recherche de type qualitatif ayant pour objectif de comprendre les ressorts de la création d'entreprises mises sur pied par des femmes et financées par des structures de crédit communautaire. Pour y parvenir, nous allons essayer de répondre à la question principale suivante : Comment le crédit communautaire peut-il être considéré comme un outil contribuant à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie, et au développement de l'empowerment et des

capabilités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale?

La question principale sera subdivisée en quatre sous-questions :

1. Comment le crédit communautaire participe-t-il à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin et comment cette émergence se produit ?

Cette question va permettre de déterminer les facteurs associés au crédit communautaire qui permettent l'émergence de l'entrepreneuriat féminin.

2. Comment le crédit communautaire permet-il de lutter contre la pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie des femmes entrepreneures ?

Cette question aura pour but de déterminer la vulnérabilité économique des promotrices et les retombées du crédit communautaire sur leurs conditions de vie et leur qualité de vie.

3. Comment le crédit communautaire et l'entrepreneuriat féminin permettent-ils de développer l'empowerment et les capabilités des femmes ?

Cette question va permettre de comprendre comment se déploient l'empowerment et les capabilités des femmes entrepreneures grâce au crédit communautaire.

4. Quelles sont les conditions de la création des microentreprises mises en œuvre par des femmes ayant eu recours au crédit communautaire du MESLSJ et du FEQ ?

Avec cette question, nous voulons savoir quels sont les facteurs qui sous-tendent la création, le démarrage et la consolidation des microentreprises féminines soutenues et consolidées par le crédit communautaire.

Ces questions de recherche sont associées à des objectifs détaillés dans la section suivante.

1.5.2 Les objectifs de recherche

L'objectif général de cette recherche doctorale est de décrire et d'expliquer l'émergence, le fonctionnement et l'apport du crédit communautaire dans la création des microentreprises mises en place par des femmes afin de lutter contre la pauvreté et de développer l'empowerment et les capabilités des femmes entrepreneures.

Cet objectif général est subdivisé en quatre objectifs spécifiques :

1) Décrire l'apport du microcrédit entrepreneurial dans le fonctionnement des microentreprises démarrées par des femmes.
2) Montrer le rôle du crédit communautaire dans l'amélioration des conditions de vie des participantes.
3) Faire ressortir les apports et la contribution du crédit communautaire comme outil de développement de l'empowerment et des capabilités des femmes entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale.
4) Examiner les répercussions de l'entrepreneuriat féminin et du crédit communautaire dans le développement local et le développement territorial.

Les questions et objectifs de la recherche ont pour finalité de mieux comprendre le processus et les facteurs de création de microentreprises par des femmes et les répercussions de l'émergence de ces entreprises sur leurs conditions de vie, sur le développement de leurs capabilités et sur la dynamique de développement local et territorial au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

CHAPITRE 2
PRÉSENTATION DES TERRITOIRES À L'ÉTUDE ET DES ORGANISMES DE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Les deux organismes étudiés sont MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec. Les territoires[1] où se trouvent ces organismes sont le Saguenay–Lac-Saint-Jean qui couvre une superficie de 95 761 km^2 et la Capitale-Nationale qui totalise 18 643 km^2 en terre ferme.

2.1 Présentation du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale

Ces deux territoires à l'étude sont deux régions parmi les 17 qui composent la province de Québec.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est composé de cinq municipalités régionales de comté (MRC) : le Domaine-du-Roy, Maria-Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay et Le Fjord-du-Saguenay. Il regroupe 60 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés.

La Capitale-Nationale est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) : Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf. Il regroupe 69 municipalités, communautés autochtones et territoires non organisés.

Le choix des deux organisations permet aussi de faire une comparaison entre le milieu urbain représenté par la Capitale-Nationale et le milieu rural représenté par le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le milieu urbain est un espace géographique où la qualification urbaine renvoie à la notion de ville. La ville, ce lieu de maximisation des interactions sociales, est caractérisé

[1] On retrouve en annexe les cartes des territoires

par la proximité des bâtiments, des équipements et des infrastructures. La taille de la population d'une ville n'est pas fixe, mais varie de 200 à 50 000 habitants selon le type de pays. Le milieu urbain est caractérisé par une forte densité de la population et par diverses activités économiques et administratives (Simard, 2012). Au Canada, une région urbaine est définie comme une région ayant une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants avec une densité de 400 habitants ou plus au kilomètre carré. La région rurale, en revanche, correspond à un espace ayant une population dispersée, une faible densité et la présence de vaste étendues de forêts (Statistique Canada, 2016).

Dans les lignes suivantes, nous allons présenter des indicateurs des deux territoires à l'étude et des données des organismes de crédit communautaires.

2.2 Tableau comparatif des données et indicateurs des deux territoires

Nous présentons un tableau avec des indicateurs afin d'avoir un aperçu sur la situation démographique et socio-économique de chaque territoire comparé à l'ensemble du Québec.

Les données présentées dans le tableau 5 montrent que la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2021 est sensiblement la même qu'en 2016, mais avec une légère variation de -0,3 % passant ainsi de 276 000 à 275 000 habitants. Son bilan démographique demeure toutefois légèrement favorable en regard du déclin de la fin des années 1990 et du début des années 2000 (André, 2017).

2.2.1 Tableau comparatif des indicateurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale

TABLEAU 5: Principaux indicateurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale en 2021

Indicateurs	Genre	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Ensemble du Québec
Année		**2021**	**2021**	**2021**
Démographie	–	275 552	757 950	8 501 833
Structure par sexe	Hommes	138 290	372 760	4 201 960
	Femmes	137 260	385 190	4 299 870
Âge moyen	–	45,2	43,7	42,8
Revenu moyen après impôt des familles (2020)	Hommes	39 080 $	39 400 $	39 400 $
	Femmes	32 360 $	36 640 $	36 640 $
Taux d'emploi	Hommes	58,9 %	63,7 %	62,3 %
	Femmes	52,8 %	56,9 %	56,3 %
Population active	Hommes	71 795	207 990	2 302 595
	Femmes	62 655	194 015	2 132 870
Nombre de personnes en emploi	Hommes	67 215	194 175	2 126 350
	Femmes	59 305	180 690	1 974 095
Taux d'activité	Hommes	62,9 %	68,2 %	67,4 %
	Femmes	55,8 %	61,6 %	60,9 %
Taux de chômage	Hommes	6,4 %	6,6 %	7,7 %
	Femmes	5,3 %	6,9 %	7,4 %
Travailleur.es autonomes	Hommes	9,9 %	11,5 %	14,1 %
	Femmes	8,3 %	8,3 %	9,7 %
PIB région 2020	---	11 787 M$	41 252 M$	
Taux de diplomation études collégiales ou équivalents	Hommes	16,6 %	17,9 %	16.9 %
	Femmes	20,7 %	21,4 %	20,9 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	Hommes	12,8 %	25,4 %	26,0 %
	Femmes	16,7 %	28,2 %	33,0 %

Source : Statistique Canada : recensement 2021, Coup d'œil sur la Capitale-Nationale, édition 2022 (quebec.ca) et Coup d'œil sur le Saguenay–Lac-Saint-Jean, édition 2022 (quebec.ca), Institut de la statistique du Québec.

À l'inverse, la Capitale-Nationale a vu son poids démographique augmenter au cours des dernières années avec une croissance de 3,8 % passant ainsi de 730 000 habitants en 2016 à 758 000 en 2023, selon Statistique Canada (2021). Les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais dans la Capitale-Nationale c'est l'inverse, car les femmes sont plus nombreuses et représentent près de 51 % de la population. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. On trouve ainsi moins de femmes que d'hommes entre 0 et 54 ans et plus de femmes que d'hommes dans les 55 ans et plus au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale en 2021. La situation est similaire à celle du Québec, où les femmes âgées de plus de 55 ans sont plus nombreuses que les hommes dans la même tranche d'âge (André, 2017; Charbonneau, 2017; Statistique Canada, 2021). L'âge moyen au Saguenay–Lac-Saint-Jean est de 45,2 ans, soit 1,5 an de plus que celui de la Capitale-Nationale et de presque 2,5 ans de plus que dans l'ensemble du Québec (Statistique Canada, 2021).

En 2021, la population active est moins nombreuse chez les femmes que chez les hommes et ce, dans les deux régions. Si au Saguenay–Lac-Saint-Jean l'écart entre les deux groupes est de plus de 10 000 personnes en défaveur des femmes, dans la Capitale-Nationale, il est de presque 14 000, soit un écart de 2 % toujours en défaveur des femmes. Le nombre de personnes en emploi suit la même tendance dans les deux régions, car les femmes sont moins nombreuses que les hommes avec sensiblement les mêmes écarts entre les deux groupes. Chez les travailleur.es autonomes, les femmes représentent 8,3 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale, les hommes étant plus nombreux de 1,6 % et 3,2 % respectivement dans les deux régions pour cette catégorie. Ces données sont plus

basses que dans l'ensemble du Québec où les femmes représentent 9,7 % et les hommes 14,1 % (Statistique Canada, 2021). Quant aux taux d'emploi et d'activité, ils sont aussi moins élevés chez les femmes dans les deux régions. Dans la première catégorie, il y a 6,1 % plus d'hommes en emploi au Saguenay–Lac-Saint-Jean et 6,8 % dans la Capitale-Nationale. Dans la deuxième catégorie, c'est-à-dire le taux d'activité, les hommes dépassent les femmes respectivement dans les deux territoires de 7,1 % et de 6,6 %. Par contre, le taux de chômage chez les femmes dépasse de 0,3 % celui des hommes dans la Capitale-Nationale; au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce taux est de 5,3 % chez les femmes et de 6,4 % chez les hommes. Le revenu moyen après impôt des familles suit la tendance avec des revenus moins élevés chez les femmes de 3 000 $ au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de 6 000 $ dans la Capitale-Nationale (Statistique Canada, 2021).

Le produit intérieur brut (PIB) du Saguenay–Lac-Saint-Jean était évalué à 11,69 G $ en 2018. Il s'agit d'une part de 2,8 % dans l'économie de l'ensemble du Québec (351,1 G $), ce qui plaçait la région au 10^{e} rang en matière d'importance économique juste derrière l'Estrie (3,2 %). Le PIB de la Capitale-Nationale se chiffrait à 39,82 G $ en 2018, soit une part de 9,8 % de l'économie du Québec (351,1 G $). La région administrative se situe donc au troisième rang derrière Montréal (35 %) et la Montérégie (15 %) (Cirano Québec, 2018, Bernier, 2017a, 2017 b). Ces deux régions ont gardé leur position dans le classement des régions administratives par rapport à l'ensemble du Québec, même si leur PIB a augmenté en 2020 pour passer à 41,252 G $ pour la Capitale-Nationale et 11,787 G $ pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce qui représente respectivement une part de près de 10 % et de 3 % du PIB de l'ensemble du Québec lequel s'élève à 481,670 G$ en 2020 (Institut de la statistique du Québec, 2022).

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Les étudiants des établissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec. En 2015, parmi les 29 732 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec ayant fait leurs études secondaires au Québec, 2 772 proviennent de la région de la Capitale-Nationale, soit 1 675 femmes et 1 097 hommes. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a enregistré à la même période 751 femmes et 440 hommes diplômés au baccalauréat. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en 2018, ces taux sont respectivement de 25,1 % pour les femmes et 20,3 % pour les hommes. Dans la Capitale-Nationale, le taux est de 23,1 % pour les femmes et 22 % pour les hommes. Il est à souligner que le phénomène est observé pour tous les types de formation, que ce soit dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou dans l'ensemble du réseau collégial québécois (Brehain et Gagnon, 2017; Brehain et Gagnon, 2017). En 2018, le taux de diplomation universitaire est de 22 % pour les femmes et de 13,2 % pour les hommes au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de 42,6 % chez les femmes et de 32,4 % chez les hommes dans la Capitale-Nationale (Provençal, 2017a, 2017b; Secrétariat à la condition féminine, 2019a, 2019b). En 2021, il y a eu environ 4 % de femmes de plus que d'hommes qui ont obtenu le diplôme collégial aussi bien au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans la Capitale-Nationale. Au niveau du baccalauréat, ou des niveaux supérieurs (maîtrise et doctorat), on dénombre plus de femmes que d'hommes avec un surplus de 3,9 % de diplômées au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de 2,8 % dans la Capitale-Nationale (Statistique Canada, 2021).

En somme, les indicateurs du tableau font ressortir des spécificités entre les femmes et les hommes. Pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, même s'il y a moins de 0,5 % de femmes que d'hommes, le taux d'activité est de plus de 7 % en faveur des hommes, mais le taux de

chômage chez les femmes est de 1,1 % plus bas que celui des hommes. Quant au taux d'emploi, il est inférieur de moins de 6,1 % chez les femmes. Pour les études, les femmes sont plus enclines à obtenir des diplômes que les hommes; au niveau collégial, le taux de diplomation étant de 4 % de plus pour les femmes, et le diplôme universitaire est aussi en faveur des femmes qui dépassent de près de 3 % celui les hommes. Dans la Capitale-Nationale, la tendance est la même avec des différences plus marquées pour certains indicateurs sauf pour la population où il y a tout près de 12 000 femmes de plus que les hommes. En ce qui concerne les taux d'emploi et taux d'activité, les femmes sont moins nombreuses avec respectivement des différences d'un peu plus de 6 %. Par contre, on observe pratiquement le même taux de chômage au moment où le revenu moyen est plus faible chez les femmes. Le nombre de personnes en emploi est de 13 500 de moins chez les femmes que chez les hommes. Pour les études, les femmes sont en tête de peloton aux niveaux collégial et universitaire avec respectivement des taux de diplomation de 3,5 % et 2,8 % de plus que chez les hommes au moment où ces différences en faveur des femmes sont de 4 % pour les deux niveaux au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans les deux régions, il y a moins de travailleuses autonomes que de travailleurs autonomes avec une différence de -1,1 % au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de -3,2 % dans la Capitale-Nationale.

Nous avons concentré nos données dans deux régions administratives du Québec, soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale. La troisième colonne du tableau concerne l'ensemble du Québec qui a une population estimée en 2021 à 8 501 833 dont 4 299 870 de femmes et 4 201 960 d'hommes, soit près de 0,5 % en faveur des femmes. Toujours en 2021, l'âge moyen dans l'ensemble du Québec est plus bas qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean et que dans la Capitale-Nationale. Le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de diplomation collégial se trouvent entre ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ceux de

la Capitale-Nationale, et ceci respectivement chez les femmes et chez les hommes. Par contre, le taux de diplomation au niveau universitaire chez les femmes dépasse de 4 % celui des hommes, et est également supérieur à ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. On retrouve la même situation pour le taux de chômage; il est plus élevé dans la province avec 7, 4 % chez les femmes et 7,7 % chez les hommes, comparativement à ceux observés dans les deux régions administratives. En ce qui concerne le travail autonome, le Québec enregistre un taux plus élevé chez les femmes, comparativement à ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Le revenu moyen des familles après impôt au Québec est sensiblement le même dans les deux régions aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Ces taux restent tout de même inégaux entre les deux genres.

Les deux territoires, bien que semblables à certains égards, présentent des données différentes notamment en ce qui concerne la taille et les caractéristiques de la population. La proportion des femmes sur le marché du travail, les revenus médians et le nombre de travailleurs de 15 à 64 ans sont supérieurs dans la Capitale-Nationale comparativement au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Nous allons maintenant présenter les données des deux organismes de crédit communautaire

2.3 Le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale

Dans les communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale, l'État, les chambres de commerce et les organismes de développement local sont des acteurs qui participent au développement local et au développement économique et communautaire.

Dans ce cas-ci, les organismes de crédit communautaire appuient des porteuses de projets viables et donc rentables économiquement.

2.3.1 Tableau comparatif des données et indicateurs de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Fonds d'emprunt Québec

Dans les cas de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et du Fonds d'emprunt Québec, les projets soutenus sont ceux qui répondent à des critères en lien avec le microcrédit, dont la solidarité et le bien-être social.

Plus bas, nous présentons un tableau qui compile des données afin d'avoir un meilleur aperçu de l'accompagnement et des retombées en milieu rural avec MESLSJ et en milieu urbain avec le FEQ entre 2013 et 2018. Ces cinq ans constituent la période qui offre des données complètes, que nous avons pu recueillir pour les deux organismes dans la recension d'écrits.

Ainsi de 2013 à 2018, le FEQ a favorisé la création et le maintien de 392 entreprises qui ont généré 684 emplois. Durant la même période, le FEQ a accordé 140 prêts (pour une moyenne annuelle de 28 prêts) avec une enveloppe de 1 905 161 $ qui a permis de générer 10 952 385 $ dans l'économie locale, soit un effet de levier de 575 % (les promoteurs ont investi 5,75 fois le montant initialement reçu) (Langevin et al., 2022, p. 41). Dans le cadre de l'amélioration et de la diversification de ses services, le FEQ dispose, depuis 2018, d'un lieu offrant des espaces de travail partagés et des occasions de codéveloppement dans la région de la Capitale-Nationale pour les travailleurs autonomes, les entrepreneurs déterminés et les investisseurs socialement responsables. De plus, le FEQ, en partenariat avec d'autres organismes membres comme Evol (Femmessor) et Entreprendre Ici, a mis en place le Fonds

femmes entrepreneures pour la réussite entrepreneuriale des femmes (Fonds d'emprunt Québec, 2023).

Durant la même période, le FEQ a aussi accompagné davantage d'entreprises dans les services (61 %) et dans le commerce de détail (12 %). De même, pour les formes juridiques, les entreprises individuelles représentent 48 %, suivies par des entreprises en incorporation avec 29 %. Les 1 851 personnes accompagnées, de 2013 à 2018, étaient en majorité des personnes seules (35 %), des couples avec enfants (33 %) et des personnes en couple sans enfant (17 %). La majeure partie de promoteurs (43 %) étaient âgés de 36 à 49 ans, suivis par les 26-35 ans (32 %). 42 % des usagers du FEQ détenaient le niveau universitaire et 21 % le niveau collégial. Au total, 38 % touchaient des revenus de 40 001 $ et plus, et 19 % des revenus se situant entre 10 001 $ et 20 000 $. Ceux qui gagnaient moins de 10 000 $ représentaient 12 % des usagers du FEQ. Aussi près de la moitié des promoteurs étaient en consolidation (22 %) et en démarrage (19 %). Seulement 4 % d'entre eux étaient en prédémarrage. Le FEQ, de 2013 à 2018, a fait plus de 34 996 heures d'accompagnement de proximité, de formation et de suivi auprès des promoteurs (Langevin et al., 2022).

De son côté, de 2013 à 2018, le MESLSJ a créé et maintenu 83 entreprises offrant ainsi le double en emplois. Le montant des prêts s'élevait à 237 939 $ pour 59 demandes provoquant ainsi un effet de levier de plus de 1 400 %. Durant ces cinq ans, le nombre d'heures en accompagnement, en suivi et en formation est estimé à 15 712 heures, et plus de 870 personnes en ont profité, dont la majorité était composée par des personnes en couple avec des enfants (36 %), suivis par des personnes seules (32 %) et des personnes en couple sans enfant (19 %). Ces personnes étaient âgées de 26 à 49 ans. 38 % d'entre elles gagnaient entre 10 000 et 20 000 $, 32 % moins de 10 000 $, et seulement 4 % touchaient plus de

40 000 $. Le secteur des services représentait 52 % des entreprises créées et le commerce de détail 22 %.

TABLEAU 6: Présentation des données de MESLSJ et du FEQ, de 2013 à 2018

Variables	MESLSJ	FEQ
Nombre d'entreprises créées et maintenues	83	392
Nombre d'emplois créés et maintenus	168	684,5
Nombre de prêts	59	140
Montant des prêts	237 939 $	1 905 161 $
Part dans l'économie locale	3 595 655 $	10 952 385 $
% effet de levier	1 411 %	475 %
Secteur d'activité : Service	52 %	61 %
Secteur d'activité : commerce de détail	22 %	12 %
Statut juridique : Entreprise en nom collectif	4 %	2 %
Statut juridique : Entreprise individuelle	55 %	48 %
Statut juridique : Incorporation	36 %	29 %
Nombre de personnes accompagnées	876	1851
Statut familial : Personne seule	32 %	35 %
Statut : En couple avec des enfants	38 %	33 %
Statut : En couple sans enfant	19 %	17 %
Tranche d'âge 26-35 ans	44 %	32 %
Tranche d'âge 36-49 ans	31 %	43 %
Niveau d'étude : collégial	29 %	21 %
Niveau d'étude : universitaire	35 %	42 %
Phase : prédémarrage	26 %	4 %
Phase : démarrage	38 %	19 %
Phase : consolidation	25 %	22 %
Revenu : 10 000 $	32 %	12 %
Revenu : 10 001–20 000 $	38 %	19 %
Revenu : 40 001 $ et plus	4 %	38 %
Nombre d'heures en accompagnement, suivi et formation	15 712,5 h	34 996,5 h

Source : Langevin et al., (2022).

Ce tableau comparatif montre aussi que le FEQ a créé beaucoup plus d'entreprises, d'emplois et a aussi accompagné plus de personnes durant ces cinq années que MESLSJ. Le nombre et le montant des prêts sont aussi supérieurs dans la région de la Capitale-Nationale. Par contre, les retombées de ces prêts sont tout près de trois fois plus importantes dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean avec un effet de levier de 1 411%

L'écart des revenus est considérable entre les deux territoires; les promoteurs accompagnés par le FEQ sont presque 10 fois plus nombreux que ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean à toucher annuellement 40 001 $ et plus. Plus du tiers des usagers du MESLSJ gagnent entre 10 001 $ et 20 000 $ annuellement; 32 % ont moins de 10 000 $, soit 3 fois plus nombreux que les usagers du FEQ. Au total, les deux organismes ont offert, entre 2013 et 2018, plus de 50 700 heures en accompagnement, en suivi en et en formation, et ont accordé un montant de 2 143 100 $ en prêts, ce qui a engendré un effet de levier de plus de 1 880 %.

Le crédit communautaire est destiné à des personnes ou des groupes de personnes vulnérables financièrement et ne pouvant pas bénéficier de prêts auprès des banques traditionnelles qui doutent de la capacité de remboursement des entrepreneurs. D'où la création de fonds locaux communautaires pour répondre aux besoins des PME et des TPE, dont certaines sont des entreprises d'économie sociale (Comeau et al., 2001; Langevin et al., 2022; Tremblay et Fontan, 1994). Au Québec, le microcrédit entrepreneurial est offert à des investisseurs et à des entrepreneurs ayant peu ou pas de financement conventionnel pour la réalisation de leur projet d'entreprise. Ces prêts sont des montants inférieurs à 20 000 $ prélevés d'un fonds de capitalisation qui regroupe toutes les sources de capitaux sous forme de prêts et de dons provenant, entre autres, du secteur privé, des communautés locales et régionales, des partenaires, des institutions financières, des fonds d'investissement, et des

membres (Réseau québécois du crédit communautaire, 2006). Cette capitalisation issue de la communauté et pour la communauté garantit le succès et la pérennité des organismes qui accompagnent les promoteurs d'entreprises. Plusieurs possibilités existent, notamment le nanoprêt, limité de 2 000 $, et qui est octroyé par certains organismes pour répondre à des besoins ponctuels. Il y a ensuite le prêt-pont qui sert à maintenir un flux de trésorerie dans le cas de l'attente d'un autre financement ou pour donner suite à un déficit de liquidité temporaire. Et enfin, il y a le microcrédit qui est un soutien au démarrage ou pour le développement de l'entreprise (Langevin et al., 2022; Tremblay et al., 2017).

Rappelons que le réseau MicroEntreprendre regroupe 20 organismes de crédit communautaire, répartis dans 17 régions administratives, qui offrent de l'accompagnement et du microcrédit entrepreneurial (MicroEntreprendre, 2023). Dans cette recherche, nous allons étudier particulièrement deux organismes : MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec.

Nous allons maintenant voir comment le microcrédit entrepreneurial fonctionne au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale.

2.3.2 MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec

Dans les lignes suivantes, nous allons présenter les deux organismes de crédit communautaires à savoir MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESLSJ) et le Fonds d'emprunt Québec (FEQ)

Devenu MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESLSJ), le Fonds d'entraide communautaire (FEC) et les Cercles d'emprunt communautaire (CEC) du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été créés en 1996 et sont situés dans l'arrondissement de Chicoutimi, mais ils étendent leurs services sur tout le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. MESLSJ valorise

les indicateurs de « rentabilité sociale », stimule et développe une culture entrepreneuriale à caractère communautaire et solidaire (Langevin et al., 2022; Tremblay et al., 2017).

MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean est une organisation qui regroupe plusieurs acteurs. Il y a entre autres :

- Le personnel de l'organisme et les conseillers en crédit communautaire qui sont recrutés selon la disponibilité des projets, des budgets et des subventions reçues.
- Les partenaires. Étant membre du Réseau MicroEntreprendre, MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean travaille en étroite collaboration avec les autres organismes membres du réseau, mais aussi avec les organismes et les coopératives du milieu ainsi qu'avec le Carrefour jeunesse emploi. L'organisme collabore aussi avec différents ministères et d'autres agences de l'État comme le ministère des Finances et de l'Économie et aussi avec certaines caisses populaires et des organismes de soutien au développement local comme la chambre de commerce, la SADC (Société d'aide au développement des collectivités) et Promotion Saguenay, etc.
- Les usagers et les usagères sont des personnes qui sont touchées par une vulnérabilité économique et sociale et qui généralement ne peuvent pas accéder aux services financiers traditionnels. Pour pouvoir profiter des prêts, ces personnes doivent être âgées d'au moins 18 ans et être résidents permanents ou citoyens canadiens. Des usagers ayant un profil entrepreneurial référé par des organismes partenaires, des chômeurs et autres personnes marginalisées ou vivant dans une situation de précarité financière peuvent aussi profiter des offres de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (Réseau québécois du crédit communautaire, 2006; Tremblay et al., 2017).

MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif qui travaille sous la supervision d'un conseil d'administration. Il a comme objectif de lutter contre la pauvreté afin de promouvoir le développement économique, social et communautaire au sein du Saguenay–Lac-Saint-Jean. La culture entrepreneuriale pour la promotion de l'emploi dans un cadre de solidarité communautaire est une des valeurs de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour cela, l'organisation facilite l'accès au crédit à ses clients cibles cités un peu plus haut. Elle offre aussi la possibilité de démarrer, de consolider ou d'agrandir une entreprise par l'inclusion et l'accompagnement de la clientèle (MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean, 2023).

MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean poursuit les mêmes objectifs et missions de départ en prenant en compte « les nouveaux enjeux et défis concernant les approches d'intervention économique, sociale, communautaire et de lutte à la pauvreté au Saguenay–Lac-Saint-Jean » (Corporation de développement communautaire du Roc, s. d.). La culture entrepreneuriale pour la promotion de l'emploi dans un cadre de solidarité communautaire est une des visions de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESLSJ). Pour cela, elle facilite l'accès au crédit à ses clientes cibles. Les interventions de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean ont permis, de 2013 à 2018, de créer et de maintenir plus de 80 entreprises locales, générant et sauvegardant ainsi 168 emplois. En moyenne, 175 personnes par année durant cette période ont bénéficié de plusieurs milliers d'heures d'accompagnement. Les prêts octroyés étaient estimés à plus de 230 000 $. Selon MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (2023), tout ceci a permis de réaliser un important effet de levier dans le secteur entrepreneurial au niveau local grâce à une « pédagogie d'être avec et pour les personnes en mettant l'accent sur le développement et la pérennité de l'entreprise accompagnée » (Fonds d'entraide communautaire, 2018; Langevin

et al., 2022; Tremblay et al., 2017). Durant ces cinq ans d'exercice, MESLSJ a accompagné plusieurs promoteurs dans différents secteurs d'activité notamment dans les services (52 %) et le commerce de détail (22 %). De 2013 à 2018, MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean a permis la création de 53 entreprises, et le maintien en activité de 30 entreprises. Le soutien à ces promoteurs a contribué à la création et au maintien de 168 emplois.

En ce qui a trait au statut juridique de ces entreprises, la majorité d'entre elles sont des entreprises individuelles immatriculées (55 %) ou incorporées (36 %). Toujours entre 2013 et 2018, parmi les 876 personnes qui ont bénéficié des services de MESLSJ, 38 % étaient des couples avec enfants, 32 % des personnes seules et 19 % des couples sans enfant. Les tranches d'âge moyen des 26-35 ans (44 %) et des 36-49 ans (31 %) sont en majorité chez les promoteurs. Et dans l'ensemble, les promotrices ont en majorité un niveau d'études collégiales (29 %) ou universitaires (35 %) et sont généralement en démarrage (38 %), en prédémarrage (26 %) ou en consolidation (25 %). Au total, 38 % des usagères avaient des revenus se situant entre 10 001 $ et 20 000 $ et 32 % touchaient moins de 10 000 $ et seulement 4 % atteignaient des revenus de 40 001 $ et plus annuellement. MESLSJ, en matière d'accompagnement, de suivi et de formation, a accordé plus 15 712 heures aux promoteurs de 2013 à 2018 (Langevin et al., 2022).

Après la présentation des données de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean qui intervient dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous allons maintenant examiner les données issues du Fonds d'emprunt Québec qui couvre le territoire de la Capitale-Nationale.

Le Fonds d'emprunt Québec (FEQ) est aussi membre du réseau MicroEntreprendre et intervient dans la région de la Capitale-Nationale. Le FEQ est un organisme à but non lucratif, une entreprise d'économie sociale et une organisation autonome qui travaille avec des partenaires dont la mission est le développement socio-économique des personnes porteuses

de projets et qui n'ont pas accès aux services des institutions financières traditionnelles (Fonds d'emprunt Québec, s. d.). En plus du microcrédit entrepreneurial et de l'accompagnement, le FEQ offre aussi des formations à des entrepreneurs. Entre autres objectifs, le FEQ :

- contribue au financement de projets socio-économiques viables en offrant une assistance technique aux promoteurs de ces projets;
- contribue également au développement durable des communautés vulnérables financièrement notamment dans les quartiers centraux de Québec;
- met en place un fonds d'emprunt accessible aux populations démunies qui veulent réaliser leur projet d'entreprise (Fonds d'emprunt Québec, 2015, 2018, s. d.; Langevin et al., 2008).

> Le FEQ privilégie dans sa démarche l'authenticité basée sur la confiance et le respect mutuel, l'ouverture par l'acceptation de la différence, la rigueur à toutes les étapes des différentes démarches, la solidarité surtout envers les entrepreneurs exclus pour une société plus équitable et l'engagement pour la réussite de leur mission. (Fonds d'emprunt Québec, 2023)

Créé en 1997, le FEQ est devenu en 2014 l'organisme coordonnateur du Soutien au travail autonome (STA) dans la ville de Québec. Cet outil mis en place par Services Québec vise à « fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles, afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail, en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleur autonome » (Fonds d'emprunt Québec, 2015, p. 9).

Le Fonds d'emprunt Québec et MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean procèdent en allouant du crédit communautaire, du soutien technique et un accompagnement

aux usagers et aux usagères. Les montants, les conditions, les indicateurs sur les entreprises et les emplois créés et maintenus sont clairement répertoriés.

Après avoir présenté les organismes de crédit communautaire et leurs territoires d'intervention, nous allons aborder dans le prochain chapitre le cadre théorique et conceptuel.

CHAPITRE 3
CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Le cadre théorique constitue la base théorique sur laquelle cette recherche est construite. Dans cette partie, nous allons présenter les théories du développement local et l'approche genre et développement. Nous aborderons ainsi les paradigmes du développement et l'intégration du genre dans ces paradigmes. Nous terminerons par l'approche genre et développement et l'entrepreneuriat féminin au Québec.

3.1 Théories du développement : aspects économiques du développement

Le concept de développement est polysémique. Trop souvent lié à l'économie, le développement a pris par la suite une place importante dans le domaine des sciences sociales notamment en sociologie, en géographie, entre autres. Ainsi de nombreux auteurs (Legouté, 2001; Rist, 1996; Tremblay, 1999) ont élaboré des théories autour du développement et selon plusieurs échelles spatiales. Ainsi, du développement régional au développement territorial en passant par le développement local, des paradigmes ont émergé au fil des ans situant par la même occasion le développement comme un processus à plusieurs dimensions. Pour l'étude du crédit communautaire comme outil d'émergence de l'entrepreneuriat féminin, nous avons utilisé les théories du développement lié au territoire ainsi que l'approche genre et développement.

3.2 Approches territoriales du développement

Il s'agit de parler d'abord dans cette section des approches territoriales du développement, à savoir le développement local, le développement économique et communautaire et le développement territorial.

3.2.1 Le développement local

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, la notion de développement local est de plus en plus intégrée dans la structuration des politiques, des institutions et des industries en raison de son caractère pluridimensionnel et interactionnel combinant la spatialité, l'économie, le social, le culturel et la politique (Dubresson et Fauré, 2005; Simard et al., 2006).

D'après Fontan et Lévesque (1992), en Europe le concept de développement local est utilisé pour désigner un changement social caractérisé par la montée du partenariat, l'émergence de nouveaux acteurs, entrepreneurs et autres nouveaux intervenants, l'introduction des critères sociaux et culturels aux côtés de l'économie, et la recherche de solutions innovantes. L'idée renvoie à la décentralisation des décisions et à la déconcentration des institutions. D'après cette définition, et selon Koop et al. (2010), le développement endogène et le développement local sont presque similaires.

Selon Klein (2008), le local devient ainsi la scène privilégiée du développement où les nouveaux acteurs apportent des innovations. Le développement local découlant du post-fordisme associe le social et l'économie, car l'évolution n'est plus linéaire et la satisfaction des besoins fondamentaux à court

terme devient le principal enjeu (Klein, 2008). Les nouveaux acteurs du développement local, appelés aussi « tiers secteur », sont la société civile, les institutions locales, les organisations de bienfaisance et les groupes communautaires. Leur vision repose sur la solidarité communautaire, l'identité territoriale, le sentiment d'appartenance et la participation aux décisions les concernant (Klein, 2008; Vachon, 2011). Les collectivités locales utilisent ainsi le territoire comme une plateforme sur laquelle elles apportent des innovations sociales dans le but de changer le cycle de la fragilisation impulsé par la globalisation (Klein, 2008). Et donc Klein définit le développement local comme :

> une réaction sociale face à la crise. Il se présente comme le début d'un processus cyclique qui instaure une dynamique de développement basée sur l'initiative locale et la mobilisation d'actifs endogènes et exogènes. Le développement local ne peut [ainsi] se limiter à l'endogène et que sa mise en marche requiert la combinaison des ressources locales et extérieures (ce qui comprend bien sûr les ressources de l'État), endogènes et exogènes. (Klein, 2008, p. 324)

Selon Vachon (2011), comme tout type de développement, le développement local est aussi un processus global qui nécessite des micro-initiatives et des personnes motivées et formées. Ainsi pour atteindre les objectifs du développement local qui se canalisent sur l'amélioration du cadre de vie, du milieu de vie et du niveau de vie, il faut « réintroduire l'humain dans la logique du développement » (Vachon, 2011, p. 334). Prévost (2001) abonde dans le même sens et soutient que le développement local ne peut se faire qu'avec le dynamisme des hommes et des femmes d'une communauté prêts à faire accroître leur patrimoine collectif ou leur capital socio-économique avec les ressources dont ils disposent. Il ajoute que chaque communauté a son propre rythme et son propre mode de fonctionnement même si le

développement local répond à des stratégies de concertation et de création d'entreprises (Prévost, 2001).

Le développement local a émergé notamment parce que la théorie de la dynamique descendante qui faisait de la région la seule échelle de régulation étatique a montré ses limites. Un changement de perspective s'est alors avéré comme une nécessité et la dynamique descendante a vu le jour. Le local est devenu ainsi le cadre dans lequel la société civile met en œuvre des projets de développement économique dans une perspective communautaire (Simard et al., 2006).

3.2.2 Le développement économique communautaire

Le développement économique communautaire (DEC), composé des deux sous-types de développement cités ci-dessus, est un sous-ensemble du développement local et comporte une approche territoriale du développement. Selon Shragge (1997), cité par D'Amours (2006), le développement économique communautaire suit deux tendances. La première, dite libérale, donne la priorité aux entreprises et la deuxième, dite progressiste, s'intéresse à l'autonomie et au bien-être des communautés. Le développement économique communautaire est ainsi défini comme étant « une stratégie pour aider les communautés à lutter contre la pauvreté et l'inégalité » (D'Amours, 2006, p. 50). Selon Fontan et Lévesque (1992), le développement économique communautaire est une approche de revitalisation économique et sociale qui regroupe quatre caractéristiques (cité dans D'Amours [2006]), soit la dimension économique, la dimension locale, la dimension communautaire et la dimension sociale et politique. Le développement économique communautaire, en tant que branche du développement local, vise la valorisation des

sociétés humaines qui n'est plus basée sur un enjeu marchand, mais qui prend en compte toutes les ressources et les communautés. Cette approche du développement passe par les actions des initiatives des personnes engagées, dont les répercussions ont des effets bénéfiques pour toute la communauté. Le DEC est ainsi axé sur l'économie sociale et solidaire qui a pour objectif de contrer les effets négatifs de l'exclusion sociale et financière qui est un facteur de blocage pour les individus qui veulent contribuer à la vie économique, sociale, politique et culturelle de leur communauté (Poulin, 2005).

Le développement économique communautaire (DEC) s'inscrit dans le développement local de nature communautaire ou progressiste qui regroupe les initiatives ancrées dans l'économie sociale. Les dimensions économique et sociale caractérisent le développement économique et communautaire. Selon Watchel et Chabassol (1986) et Conn (1986), le développement économique communautaire s'articule autour d'un groupe ou d'une catégorie sociale qui s'organisent ou innovent. C'est le cas d'un groupe de jeunes ou de femmes généralement exclus de l'économie formelle qui forment une communauté hétérogène dans un territoire donné pour contrer cette exclusion socio-économique (Noiseux, 2012). Le crédit communautaire s'inscrit ainsi dans le DEC parce que dans les localités où les organismes de crédit communautaire exercent leurs activités, différents acteurs socio-économiques interagissent pour accompagner la communauté. Ces OBNL cherchent ainsi des partenaires économiques, sociaux et locaux pour constituer leur capital de prêts afin de répondre aux besoins des communautés locales. Les femmes bénéficient, entre autres, de ces organismes mis en place par la communauté pour soutenir la population

locale qui dispose de revenus précaires (Chantier de l'économie sociale et Cercles d'emprunt de Montréal, 1996).

Le DEC prend donc place dans un territoire où les populations partagent certaines valeurs. C'est un processus dans lequel la communauté attire du capital, améliore son cadre de vie, augmente les possibilités d'emploi en créant des emplois pour les résidants et encourage les entrepreneurs et décideurs à offrir des services et à rendre accessibles des services de base dédiés à la communauté (Noiseux, 2012). L'action en développement économique et communautaire découle ainsi du constat selon lequel les gouvernements et les acteurs du secteur privé ne doivent pas être les seuls à lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale. Il faut aussi un processus de prise en charge par le milieu dans toutes ses composantes et avec toutes ses composantes pour un développement économique au bénéfice de la population locale (Neamtan, 2019).

Selon Tremblay (2009), le développement économique communautaire est une solution de rechange à l'économie de marché traditionnelle et aussi une stratégie pour contrer les effets de la dévitalisation dans plusieurs territoires, dont celui du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec (Tremblay, 2009). Le développement économique communautaire est basé sur des initiatives locales de développement. En effet, le lieu d'intervention est un territoire où une communauté se préoccupe d'un développement par le bas axé sur les objectifs et capacités de la collectivité locale. Ces objectifs, poursuivis simultanément, sont de nature sociale et économique et s'inscrivent dans une approche globale. La communauté planifie et réalise un plan d'action en déléguant des responsabilités et en privilégiant l'entraide et l'autonomie.

Dans cette perspective, les formes économiques parallèles et non traditionnelles comme les entreprises communautaires, l'économie sociale, les organismes sans but lucratif, les coopératives et l'autogestion sont fortement encouragées. Ces organisations se veulent créatives, innovantes et responsables auprès des communautés qui ont des projets en fonction de leur capacité et de leurs besoins à court, moyen ou long terme comme la mise en place des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE) par des femmes. Dans tout cela, le local reste le nœud central avec ses ressources et ses institutions (Moulaert et Nussbaumer, 2008; Tremblay et al., 2009).

Selon l'approche du développement économique communautaire, le développement économique suppose que l'économie de marché doit combiner la création de richesses, la valorisation et le renforcement des relations sociales. Par conséquent, la croissance économique n'est plus le principal objectif du développement et doit, dorénavant, utiliser les différents types de capitaux (écologique, social, humain, économique privé) pour participer au bien-être des personnes et des groupes communautaires (Moulaert et Nussbaumer, 2008). Le DEC, basé sur une dynamique territoriale, prend en compte les différentes formes de créativité humaine et la satisfaction des besoins sociaux par la solidarité et la réciprocité. Le développement communautaire accorde donc de l'importance auux besoins des groupes humains, selon leurs territoires, les dimensions sociales et historiques parce que la communauté elle-même est considérée comme le levier par lequel le développement doit s'amorcer (Moulaert et Nussbaumer, 2008). Le DEC regroupe ainsi des initiatives à la fois dotées d'une finalité sociale et économique,

mises de l'avant par des acteurs appartenant à un milieu rural ou à un quartier urbain victime des aléas de l'économie tels que la dévitalisation. Selon Bédard (2011, p. 3) qui cite Dugas (1991) :

> [l]a dévitalisation peut être définie comme un processus qui entraîne une diminution progressive et quelquefois rapide de l'activité socio-économique d'une entité spatiale donnée et dont les effets se font sentir au niveau de la démographie, de l'occupation du sol, de l'habitat, de l'infrastructure des services, de la qualité de vie et des perspectives d'avenir. (Dugas, 1991, p. 3)

Au Québec, en 2023, l'Institut de la statistique du Québec a recensé plus de 230 municipalités dévitalisées situées principalement sur la Côte-Nord, en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, etc. (Institut de la statistique du Québec, 2023a). La dévitalisation est souvent d'ordre socio-économique affaiblissant par la même occasion la dynamique sociale, communautaire, économique, commerciale et institutionnelle. Une des solutions pour parer à ces problèmes, selon Tremblay (2013), est la revitalisation intégrée, c'est-à-dire que ce sont les collectivités qui doivent identifier les problèmes afin d'y apporter des solutions par la mise en place d'initiatives et d'activités de lutte contre la pauvreté. Le DEC est donc une approche multidimensionnelle, car la dimension sociale rattachée au concept de développement local permet de faire le lien avec les initiatives communautaires visant l'amélioration de la qualité de vie d'une population appartenant à un territoire donné et auquel elle s'identifie (Joyal, 2012; Tremblay et al., 2017).

Les approches théoriques que nous venons de présenter sont utiles dans cette recherche pour plusieurs raisons. Sur le plan de l'analyse socio-économique, les manquements de l'État et du marché ont laissé un vide fragilisant certaines

populations. Parmi ces personnes vulnérables, il y a les femmes en raison de plusieurs caractéristiques que nous avons mentionnées précédemment. En ce sens, l'entrepreneuriat financé par le crédit communautaire constitue une solution de rechange pour l'autonomisation et le bien-être des femmes. De plus, l'approche genre et développement est importante dans ce contexte de changement de paradigme axé sur la domination patriarcale. Dans ce contexte socio-économique, le développement local et l'approche du développement économique communautaire (D'Amours, 2006) sont apparus à la suite de la prise de conscience des limites de l'économie de marché par le développement des territoires, notamment des territoires régionaux. Le chômage et la situation précaire de certains travailleurs ont remis en cause l'efficacité des politiques étatiques sur le développement local et régional. Le local est apparu comme le lieu de prédilection des acteurs locaux, de la société civile, du secteur public et du secteur privé. Les communautés se sont organisées pour participer aux décisions les concernant. Elles ont mis en oeuvre des initiatives comme la création d'entreprises afin de lutter contre la marginalisation et revitaliser des secteurs socio-économiques et culturels (Comeau et al., 2001; Favreau, 2017; Klein et Champagne, 2011; Lebossé, 1998; Tremblay et al., 2017).

Le développement économique communautaire, en tant que branche du développement local, vise ainsi la valorisation des communautés et des rapports sociaux qui ne sont plus basés uniquement sur un enjeu marchand, mais qui prennent en compte tous les types de ressources et capitaux ainsi que les relations sociales (D'Amours, 2006, Moulaert, F. et Nussbamer, J., 2008).

3.2.3 Le développement territorial

À la suite du développement régional et du développement local, le développement territorial est apparu comme une nouvelle manière de présenter le développement des territoires pour le rendre plus viable. La valorisation des ressources et l'implication des acteurs concernés ont permis de rendre les territoires plus compétitifs et plus attractifs afin de répondre aux inégalités spatiales de développement (Galochet, 2013). Jean (2008) ajoute que le développement territorial est avant tout un changement de paradigme dans la mesure où le concept puise ses racines dans le développement régional et local pour ensuite donner une grande importance au territoire en tant que construit social et réalité biophysique tangible. Au Québec, le développement territorial est un courant de recherche et un foisonnement d'initiatives qui permettent aux chercheurs de se pencher sur les questions économiques, culturelles, politiques, biophysiques et sociales des territoires (Jean, 2008).

Pour Torre (2015), le développement territorial relève d'une dynamique multisectorielle qui appelle la participation des acteurs productifs et de la société civile vivant sur le même territoire. Torre (2015) affirme que le territoire est plus qu'un espace géographique en raison de son caractère plurisémantique qui combine l'espace, les composants biophysiques, la réalité institutionnelle et le construit social. Il regroupe des populations qui se reconnaissent dans des projets communs qui ne sont pas obligatoirement liés à l'industrialisation. Mais ces projets font appel à l'inventivité des populations locales qui par leur dynamique et leur force de mobilisation participent à la vitalité des territoires. Le développement territorial a

ainsi pour finalité l'amélioration du bien-être et la richesse des populations par une mutation des mentalités, un changement des structures économiques et sociales et la mise en place de nouveaux projets (Lafontaine, 2004). Le développement territorial est donc une continuité du développement local qui prend en compte l'innovation et la technologie dans les systèmes de production (Lafontaine, 2004; Torre, 2015).

L'approche territoriale du développement a permis de montrer une facette différente de celles de l'économie et de la croissance liées à l'accumulation. Dorénavant, ce concept est accompagné d'épithètes faisant référence à l'espace et aux communautés y vivant. L'innovation, la valorisation des ressources et l'implication volontaire des acteurs permettent aux territoires d'être plus compétitifs et plus viables pour faire face aux nouveaux enjeux mondiaux.

Avant d'expliquer comment s'inscrit l'approche genre et développement dans ces paradigmes cités plus haut, nous allons d'abord parler de l'origine du concept de genre.

3.3 Approche genre et développement

Dans cette section, nous parlerons d'abord de l'origine du concept de genre, pour ensuite voir comment celui-ci est imbriqué dans le processus de développement. Enfin, nous aborderons l'évolution de l'approche genre et développement.

3.3.1 Origine du concept de genre

Selon Verschuur (2009), le mot genre est apparu dans les sciences sociales vers les années 1960, mais c'est véritablement en 1980 qu'il a été introduit dans le répertoire du développement. L'objectif était de « rééquilibrer les relations » entre

hommes et femmes en faisant du concept de genre plus qu'un outil descriptif mais un outil analytique, et en l'associant à des prescriptions normatives et non plus seulement comme un outil de revendication des droits (Bisilliat, 2000; Labrecque, 2019; Levy et Martinez, 2019; Verschuur, 2009). Cependant, des mésententes autour du mot genre dans le développement en font un concept polysémique même s'il est mis en avant dans les agendas, programmes, institutions, recherches, etc. Ce concept est utilisé pour (re)donner une visibilité aux femmes (et aux jeunes filles) afin de recentrer les démarches et initiatives vers les femmes dans les pays du Nord et ceux du Sud. L'utilisation du terme genre est relativement récente, puisqu'il a été utilisé pour la première fois en 1972 par Ann Oakley dans son ouvrage *Gender and Society*[2], cité par Pinar (2015) et Flavigny (2012). Le genre constitue ainsi un des fondamentaux de la réflexion féministe et se situe donc dans le contexte de revendication d'une égalité homme femme (Bisilliat et Verschuur, 2000; Tornhill, 2019; Verschuur, 2009; Hofmann et Marius-Gnanou, 2002). C'est un concept dynamique qui renvoie non pas à deux catégories sexuelles, mais à deux catégories sociales dans le but de remettre en question l'immuabilité des rôles sociaux et d'envisager la fin de la subordination universelle des femmes, mais aussi l'inégalité entre deux catégories sociales liées à la religion ou à l'ethnie (Bisilliat, 2000; Levy et Martinez, 2019). Pour cela, deux autres notions sont de plus en plus utilisées et même adoptées par les organismes internationaux. Il s'agit de la notion d'*empowerment* pour l'accès au pouvoir et l'autonomisation des femmes, et de la notion de *mainstreaming* pour introduire le principe d'égalité de genre comme une

[2] Les mots en italiques sont repris tels quels.

dimension transversale dans l'élaboration des politiques et des processus liés au développement (Bisilliat, 2000; Labrecque, 2019; Hofmann et Marius-Gnanou, 2002; Verschuur, 2015).

Hofmann et Marius-Gnanou (2002, p. 2) rappellent que pendant longtemps, le sens commun du mot genre en français désignait simplement le masculin et le féminin et faisait aussi référence à d'autres termes comme les « rapports sociaux de sexe » ou le « sexe social » (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002; Löwy et Rouch, 2003; Zaher, 2001). Selon Löwy et Rouch (2003), la dissociation entre sexe et genre s'est faite en trois grandes étapes :

- 1940 à 1960 marque la période de la dissociation graduelle entre des structures anatomiques, des fonctions physiologiques, l'identité sexuée, le désir sexuel et le rôle social. Cette dissociation remet en cause les liens entre les représentations savantes des corps sexués et les modèles culturels de la « féminité » et de la « masculinité » sans oublier la réflexion sur la domination masculine qui organise la société.
- 1960-1970 marque la naissance de la définition scientifique du genre comme une « identité profonde » de l'individu, plus du fait de son sexe masculin ou féminin. Cette période est alimentée par les discussions des différents spécialistes sur le corps humain, sur la différence des sexes et sur la distinction entre sexe et genre.
- À partir des années 1970, on assiste à l'émergence du concept féministe de genre comme relation de domination qui a ouvert la voie à de multiples élaborations théoriques dont certaines sont d'inspiration marxiste et d'autres

> sont liées à des réflexions sur la sexualité ou sur le genre en tant que performance. Dans les années 1980 apparaît la jonction entre les recherches sur le genre et les études sociales et culturelles. Par ailleurs, les recherches d'inspiration féministe mettent en évidence les modifications des rôles et des identités masculines et féminines dans des périodes, des cultures et des lieux différents (Löwy et Rouch, 2003).

Nous allons maintenant voir comment le genre s'est imbriqué dans le développement au cours des dernières années.

3.3.2 Approche genre dans les paradigmes du développement

Il y a quelques années, Lafontaine (1995) s'est intéressée à deux secteurs d'études, à savoir celui sur le féminisme et celui sur le développement. En effet, la question des femmes a investi plusieurs champs de recherche en sciences sociales et humaines, mais l'introduction des femmes en tant qu'objet de recherche dans le développement est plutôt récente. C'est véritablement en 1975, lors de la première conférence onusienne sur les femmes, que de nombreuses conventions en faveur des femmes ont été signées pour la prise en compte de la dimension du genre dans les actions de développement (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002; Lafontaine, 1995).

Verschuur (2015) a proposé une périodisation dans l'élaboration de la pensée sur le genre dans la problématique du développement. En premier lieu, elle parle des travaux qui ont permis de (re)connaître le travail invisible des femmes qui a été accentué par la dévalorisation du travail des femmes liée à la division sexuelle du travail. D'ailleurs, cette division sexuelle du travail, qui est un concept analytique et un outil descriptif, permet de mieux comprendre les inégalités entre homme et

femme dans le développement. L'invisibilité sociale et économique des femmes, leur confinement à la sphère domestique, la sous-utilisation de la main-d'œuvre féminine, et les nombreux travaux des économistes et sociologues féministes sur la dévalorisation du travail domestique gratuit réalisé par les femmes sont considérés comme pouvant être des aspects importants pour le développement du capitalisme (Verschuur, 2015). Le deuxième élément consiste à analyser les rapports sociaux de sexe, de race et de classe, dans le contexte de la mondialisation du capitalisme néolibéral, selon la nouvelle division internationale du travail sur l'intégration des femmes dans les industries manufacturières délocalisées, la féminisation du prolétariat, la place croissante des femmes dans l'économie informelle dans les villes et la féminisation des migrations (Verschuur, 2015). Et enfin, la dernière phase consiste à reconnaître les identités et la lutte pour les droits, aux niveaux domestique, local ou global, dans un contexte de mondialisation marqué par des réflexions sur l'imbrication des rapports de race, de caste, de classe et de genre (Verschuur, 2015).

Au Québec et dans d'autres pays, les recherches sur le développement ont toujours été menées principalement par des hommes qui ne prenaient pas vraiment en considération le rôle des femmes dans le développement, et encore moins la redistribution des retombées de leurs efforts de développement régional ou international (Lafontaine, 1995). Il en découle ainsi une dénonciation du problème d'exclusion, d'inégalité, de marginalisation et d'oppression des femmes par le féminisme contemporain. Par la suite, les questions du genre et de l'identité des femmes en tant qu'êtres humains capables d'agir sur le monde gagnent du terrain, notamment dans le cadre des relations de production et des activités de travail et avec

l'apport de la théorie des besoins essentiels. Les besoins essentiels regroupent les besoins pratiques qui touchent à la survie des personnes (nourriture, éducation, logement et santé) et les besoins stratégiques, c'est-à-dire la transformation des législations concernant les femmes en matière d'héritages et d'accès aux postes de décision (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002). C'est ainsi qu'au milieu des années 1980, des organismes comme l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont mis en place des plans d'action afin d'incorporer des mesures pour l'intégration des femmes à des programmes et des activités. L'idée selon laquelle les femmes avaient leur place dans l'histoire du processus de mondialisation du capitalisme, aussi appelé « développement » depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, est donc progressivement devenue incontournable (Lafontaine, 1995; Verschuur, 2015). L'objectif est de fournir une aide technique spécialisée afin de permettre aux femmes de contribuer à un nouveau modèle de développement qui va générer un « meilleur développement » plus responsable, car enraciné dans le vécu local et communautaire où naissent de multiples problèmes de la vie sociale (Lafontaine, 1995, p. 46). Les objectifs féministes de ce développement avaient pour but la lutte :

- contre les inégalités dont les femmes sont victimes;
- pour la redistribution équitable des richesses collective et privée;
- pour mettre fin aux injustices et agressions contre les femmes, pour le respect de leurs droits comme personne, comme groupe social et comme collectivité;

- pour l'intégration des femmes sur le marché du travail, de l'emploi et des échanges;
- pour un contrôle et une régulation étatique du respect des lois par le pouvoir central;
- pour le maintien d'organisations spécifiques aux femmes au nom de la différence d'identité et du pluralisme;
- pour la transformation et la disparition des rapports sociaux hiérarchisés de sexe;
- pour l'intégration à la société des hommes en prenant appui sur la citoyenneté des femmes pour la changer de l'intérieur (Lafontaine, 1995).

Selon Verschuur (2015),

> [l]e concept de genre est redevable des théories et mouvements féministes, qui ont contesté les ordres idéologiques, politiques, économiques, environnementaux et sociaux sur lesquels s'est appuyé le développement. Il est un outil d'analyse qui permet de comprendre la construction sociale et culturelle des différences entre les hommes et les femmes, d'analyser la persistance des rapports inégaux entre les hommes et les femmes. (Verschuur, 2015, p. 44)

De ce point de vue, le féminisme n'est pas seulement lié aux théories du développement, mais il s'agit d'un mouvement social inscrit dans une société concrète minée par de multiples problèmes. Selon certaines chercheures, le statut d'acteurs et d'actrices, les rapports sociaux de sexe ou de genre, la capacité individuelle et sociale des acteurs et actrices doivent être traités et clarifiés dans un contexte d'un autre développement. D'ailleurs, selon le collectif *Vers un développement rose* (Anadon et al., 1990), les premières recherches sur les femmes et le développement sont apparues dans le cadre du développement international

(Hofmann et Marius-Gnanou, 2002; Lafontaine, 1995). Dans cette même perspective, au Québec, les études sur le développement régional et les études féministes ont débouché dans certaines universités sur des tentatives d'élaboration de points de vue féministes sur le développement (Lafontaine, 1995). Comme le soulignent Hofmann et Marius-Gnanou (2002), la prise en compte et l'intégration du concept de genre dans des programmes et projets de développement ne peuvent se faire sans une réelle participation active des femmes et ce, dès la phase préparatoire.

Dans l'approche genre et développement, il s'agit d'étudier les pratiques des femmes dans leurs rapports aux territoires dans lesquels elles se déploient afin de revoir les indicateurs socio-économiques asexués. Au-delà d'introduire une perspective féministe dans le champ des études sur le développement, il s'agit de façonner le champ de préoccupations, de besoins et d'enjeux pour les femmes (Lafontaine, 1995).

Nous allons maintenant examiner l'évolution de l'approche genre et développement.

3.3.3 Évolution de l'approche genre et développement

Dans les recherches sur la question femme et développement, le concept de développement revêt une dimension socio-économique et culturelle qui va au-delà de la définition sur la croissance utilisée depuis longtemps par les gouvernements, les agences internationales et les économistes. Il en est de même pour le concept de genre qui n'occupe plus la place que lui ont assignée les spécialistes du développement. La recherche féministe sur le développement a démontré que les rapports sociaux de sexe ont une place importante dans le développement socio-

économique (Bisilliat et Verschuur, 2000; Levy et Martinez, 2019; Sarr, 1998). L'échec des politiques de croissance économiques des années 1970 a fait apparaître un nouveau discours axé sur le développement socio-économique. Les stratégies d'intégration des femmes au développement voient le jour dans un contexte politique et économique global (Levy et Martinez, 2019). L'approche genre et développement revendique un autre modèle de société plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique afin de changer les approches précédentes basées sur la subordination au patriarcat. Ainsi différentes approches et politiques sont mises en place pour que les femmes et les hommes deviennent des partenaires égaux dans le développement. Il s'agit, entre autres, de l'approche bien-être, de l'approche égalité, de l'approche antipauvreté, de l'approche efficacité, de l'approche accès au pouvoir (Bisilliat, 2000; Dagenais et Piché, 2000), et de l'autonomie. La notion d'autonomie pour les femmes fait référence à son pouvoir de contrôle sur sa propre vie et son droit de faire des choix allant dans le sens d'un changement social (Pronk, 2000).

Pour mieux comprendre l'approche genre et développement, il nous apparaît important de revenir sur l'évolution de cette perspective qui s'est faite en plusieurs étapes. La pensée féministe telle qu'élaborée par plusieurs chercheures dont Degrave, Piché, Rai, cités dans Beaulieu et Rousseau (2011, p. 6), entre autres, a tourné autour de l'amélioration des conditions de vie des femmes. Dans les années 1960-1970, l'approche intégration des femmes au développement (IFD ou Women in development [WID en anglais]) fait son apparition avec la publication de *Women's Role in Economic Development* (le rôle des femmes dans le développement économique) d'Ester Boserup. L'IFD tire son origine du féminisme libéral qui remet

en question le rôle traditionnel assigné aux femmes dans les sociétés précoloniales et même postcoloniales. L'abolition du patriarcat et des systèmes d'oppression ainsi que la revendication pour plus de droits marquent cette approche de l'IFD qui prône une meilleure intégration des femmes dans le système économique moderne (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002). Mais le processus de modernisation et de restructuration de l'économie de marché a renforcé la position de vulnérabilité des femmes, car les postes les mieux payés sont attribués aux hommes sans pour autant que cela ait toujours un impact positif sur la vie familiale (Overholt et al., 2000). Et pourtant, des recherches ont montré que dans certains pays un tiers des foyers du monde sont gérés par des femmes, alors que la division sexuée du travail et les ressources mal réparties sont en faveur des hommes surtout dans les pays en voie de développement. Tout portait à croire que les hommes et les femmes allaient profiter de la même manière du développement économique puisqu'ils devaient tous faire face à des problèmes de pauvreté similaires, mais ce ne fut pas le cas (Agence canadienne de développement international, 1984; Beaulieu et Rousseau, 2011; Nichols Marcucci, 1992; Overholt et al., 2000). La question de l'émancipation des femmes connaît une autre tournure dans les pays du Sud au moment où la modernisation de l'agriculture et l'industrialisation gagnent du terrain. La perception de la théorie de Boserup est proche de la théorie de la modernisation telle qu'élaborée par Rostow où les objectifs du développement visent la croissance économique. La critique de cette théorie dénonce l'absence et la marginalisation des femmes dans l'industrie dans un contexte de développement (Degrave, 2011; Thibault et Geadah, 2004). De plus, cette approche ne permettait pas de voir de progrès significatif du

statut de la femme en raison des relations de pouvoir restées inéquitables entre les hommes et les femmes. L'autre critique est que l'IFD, initiative des É.-U., ne prenait pas en compte de façon transversale les besoins et les intérêts réels des femmes des pays du Sud dans les politiques et les programmes, car ces dernières étaient marginalisées et confinées en tant que groupe cible de la périphérie. En fait, il existait des unités IFD, c'est-à-dire quelques « projets femmes », séparées et isolées au sein des agences de développement et des États (Comité québécois femmes et développement, 2008). Selon Beaulieu et Rousseau (2011), cette critique à l'endroit de cette approche libérale est le fait qu'elle ne permet pas non seulement d'analyser les rapports sociaux de sexe et leur transformation, mais aussi qu'elle véhicule des présupposés ethnocentriques et hétéronormatifs issus des représentations occidentales dominantes sur les femmes en laissant de côté celles des femmes du Sud (Beaulieu et Rousseau, 2011).

À la suite de l'IFD, l'approche femme et développement (FED) ou Women and development (WAD en anglais) est apparue presque au même moment, promue aussi par des intellectuels et praticiennes du développement. Au vu des résultats de l'IFD, grâce à l'emploi salarié dans les processus d'industrialisation, il n'en demeure pas moins que la situation des femmes reste précaire. Ce sont de jeunes travailleuses temporaires instrumentalisées qui subissent encore des rapports de genres inégaux; elles occupent les emplois flexibles et mal payés (Bisilliat et Verschuur, 2000; Degrave, 2011). Selon Lourdes Beneria, citée par Degrave (2011, p. 67), « l'ère post-Boserup » ouvre une autre réflexion sur la question des femmes. Ainsi les marxistes et les néo-classiques s'accordent sur le fait que le salariat permet une certaine

émancipation. Leur critique est plus en lien avec les stratégies d'intervention qui sont exportées et appliquées dans les pays du Sud, sans que la participation des femmes au processus de développement soit mise de l'avant. L'industrialisation a aussi provoqué des effets contrastés sur ces dernières, car certaines sont chassées de leurs activités traditionnelles alors que d'autres deviennent de petites productrices à domicile ou de simples sous-traitantes (Degrave, 2011; Nichols Marcucci, 1992).

À partir des années 1980, les manquements notés dans les précédentes approches ont précipité l'apparition de l'approche genre et développement (GED ou Gender and development [GAD en anglais]). Les mouvements féministes s'affirment au Nord et au Sud et les femmes réclament plus d'équité et d'égalité. À cet égard, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée par plusieurs pays fut signée en 1981 (Thibault et Geadah, 2004). Les réflexions autour de la suppression de la subordination des femmes et leur intégration dans la modernisation sont portées par des chercheures marxistes et féministes. Ces dernières collaborent avec des mouvements de femmes des pays du Sud, dont le collectif Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) (Beaulieu et Rousseau, 2011; Calvès, 2014). Ces actrices ont soutenu que l'égalité pour les femmes est possible si et seulement si la problématique est étudiée de façon holistique qui combine l'articulation entre la famille et les activités sociales, économiques et politiques. Cela suppose la prise en compte de tous les aspects de la vie des femmes, la compréhension des fondements des inégalités de genre et les raisons qui font que les femmes ont systématiquement joué les seconds rôles (Beaulieu et Rousseau, 2011; Degrave, 2011; Kaiser, 2015; Nichols Marcucci, 1992;

Thibault et Geadah, 2004). L'approche genre et développement amène une rupture en accordant plus d'importance au rapport de pouvoir entre homme et femme dans les structures de production. Les besoins de la femme ne sont plus théorisés en fonction de ceux de la famille, mais sont incorporés dans le problème de la redistribution des ressources. Dans les pays du Sud, le courant GED incite à la participation au projet développement par l'empowerment des femmes. Si l'IFD (WID) a permis à des femmes de se faire entendre au niveau international, le GED privilégie le savoir-faire des organisations et permet aux femmes du Sud de faire valoir leur voix. C'est donc une approche par le bas, car les femmes sont elles-mêmes auteures dans la définition de leurs problèmes traités de façon plus globale, plus critique et plus radicale (Beaulieu et Rousseau, 2011; Bisilliat, 2000; Degrave, 2011). Cependant la principale difficulté de cette approche est la traduction du mot genre et son institutionnalisation sur le plan organisationnel. Nous verrons dans le cadre conceptuel comment le genre, concept sociologique, s'applique différemment aux politiques publiques, aux programmes et aux projets (Comité québécois femmes et développement, 2008).

Les approches FED et GED étant très liées, leurs différences résident dans plusieurs facteurs comme la prise en compte du rôle et de la reproduction sociale des femmes comme le montre le schéma suivant.

La figure 1 revient sur le contexte qui est à l'origine des approches FED et GED, sur le centre d'attention, le problème de départ, l'objectif, la solution et la stratégie pour chaque approche (Association Adéquations, 2009) comme pensée féministe du développement. La femme était au centre de l'attention dans l'approche

femme et développement (FED) alors que dans l'approche genre et développement (GED), c'est la relation entre les femmes et les hommes. Dans ces approches, l'objectif est une meilleure intégration des femmes dans le processus de développement et un développement équitable avec des femmes et des hommes comme décideurs.

FIGURE 1. Facteurs et éléments de comparaison entre FED et GED

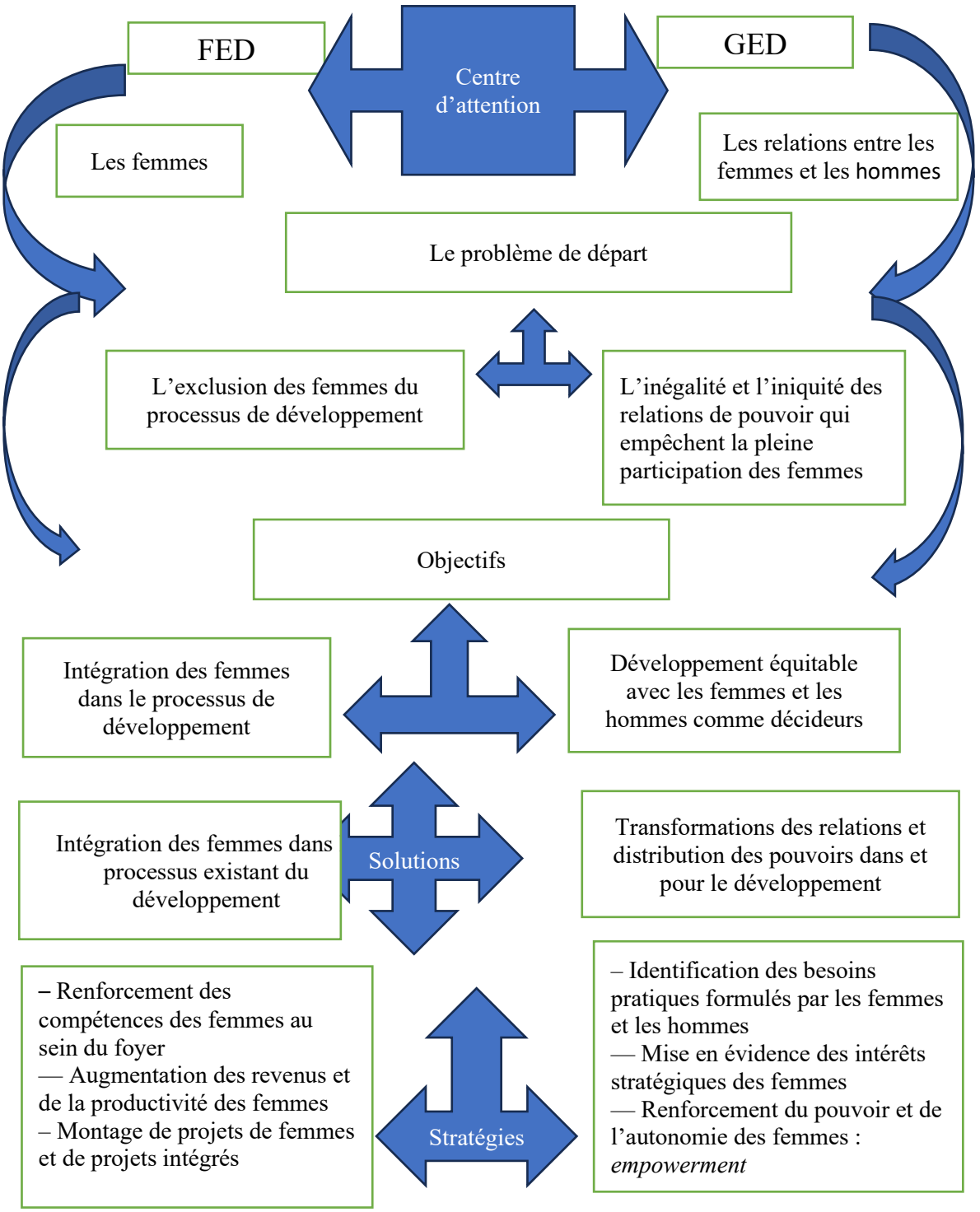

Source : Fatou Marone Diouf (2023) inspiré de l'extrait de la Fiche 2 : De l'approche « femmes dans le développement » à « genre et développement » — Site de l'association Adéquations (adequations.org, 2009).

Il y a aussi l'approche Women, Environment and Development (WED), traduite en français par femmes, environnement et développement, qui est aussi une pensée féministe du développement. Elle émerge dans les années 1990 avec l'intégration des questions environnementales et la remise en cause de la perception de la croissance économique comme finalité du développement. L'approche WED tire son origine de la crise pétrolière et de ses conséquences économiques, notamment la sécheresse dans les pays du Sahel, et les catastrophes écologiques reliées au développement dominant (Chatterton et al., 2013). Les femmes n'étant plus seulement des bénéficiaires, mais des actrices de développement dans l'approche GED, ont droit à un développement égalitaire par une redistribution équitable des terres et des ressources naturelles. Leur rapport avec l'environnement conserve une certaine proportionnalité, car elles intègrent les préoccupations écologiques dans leurs causes féministes (Degrave, 2005, 2011). En effet, l'approche WED fait partie des Objectifs de développement durable. Cependant, un rapport d'avancement publié en 2017, *L'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi, d'entrepreneuriat* et *dans la vie publique,* a fait ressortir les limites de l'approche WED.

> Sur les 231 indicateurs uniques des ODD, 20 seulement donnent une dimension sexospécifique aux facteurs environnementaux — et le manque considérable de données sur l'articulation entre égalité femmes-hommes et environnement malgré de nombreuses initiatives internationales et nationales allant même au-delà du cadre des ODD. Une collecte plus systématique de données sur les impacts et initiatives environnementaux différenciés selon le sexe apparaît comme une priorité. (OECD iLibrary, 2021)

Le tableau 7 résume les différentes approches concernant les femmes et le développement.

TABLEAU 7. Approche de la pensée féministe sur le développement

Approches	Année[3]	Courant	Postulat	Critique
Intégration des femmes au développement (IFD)	**1973**	Féministe libérale et théorie de la modernisation.	• Promouvoir l'accès des femmes à différents domaines de travail. • Changements juridiques et administratifs pour une meilleure intégration des femmes dans le système économique selon Dagenais et Piché (1994*),* cités par Thibault et Geadah (2004, p.18). • Égalité pour vaincre la discrimination envers les femmes. • Accès aux nouvelles technologies et à l'éducation. • Pleine participation sociale des femmes	• Produit des Nations Unies, de l'Agence canadienne de développement international et de l'Agence étatsunienne, United States Agency for International Development. • Alors que les réalités urbaines et rurales sont différentes, de même que celles des pays du Sud et du Nord.
Femme et développement (FED)	**Les années 1970**	Féministe marxiste et théorie de la dépendance.	• Faire comprendre que les femmes ont toujours fait partie des processus de développement. • FED met l'accent sur la relation entre les femmes et les processus de développement et non pas seulement sur les stratégies de leur intégration au développement. • Ce sont les inégalités entre les classes et les structures internationales qui sont responsables de la subordination des femmes.	• FED met l'accent sur la production aux dépens des aspects reproductifs du travail et de la vie des femmes. • Elle se concentre sur le développement d'activités génératrices de revenus pour une grande présence dans le pouvoir économique.

[3] Les dates de début sont approximatives et se chevauchent.

Approches	Année[4]	Courant	• Postulat	• Critique
Genre et développement (GED)	**Fin des années 1980**	Féministe socialiste et approche holistique.	• GED se combine au concept de développement durable et équitable et prône un partenariat égal entre les femmes et les hommes dans la définition et l'orientation de leur avenir collectif. • Il doit permettre aux programmes et projets de développement de répondre aux besoins pratiques des femmes et à leurs intérêts stratégiques aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud.	• Les flous et difficultés de traduction des concepts anglais *gender* et *empowerment* en français.
Women, Environment and Development (WED)	**1990**	Féministe environnementaliste et approche écologique.	• Femme environnement et développement : intégration des questions environnementales dans les processus de développement et partage équitable des terres et des ressources naturelles.	• Intégré dans les objectifs de développement durable (ODD) avec peu d'indicateurs ou de facteurs environnement aux selon une dimension sexospécifique . • Manque considérable de données sur les impacts et initiatives environnement aux selon le genre.

Source : Extrait de Thibault et Geadah (2004, p. 14-21). Résumé | Égalité femmes-hommes et environnement : Accumuler des connaissances et des politiques pour atteindre les ODD | OECD iLibrary. (oecd-ilibrary.org, 2021).

[4] Les dates de début sont approximatives et se chevauchent.

Les approches IFD, FED, GED et WED se chevauchent dans le temps et se complètent en matière de postulat. Leurs objectifs sont nombreux et variés, mais les chercheures qui les ont élaborés veulent que les femmes aient la même importance que les hommes dans les différentes sphères de la vie. Contrairement aux stéréotypes, les femmes jouent un rôle important aussi bien dans les sphères sociales, de la culture que de l'économie. En effet, dans l'approche genre et développement, les femmes sont des actrices sociales et que leurs apports spécifiques dans les tâches domestiques et parentales doivent aussi être reconnus comme création de richesse sociale globale (Lafontaine, 1995). La perspective genre et développement propose ainsi de prendre en considération le travail formel et informel des femmes dans le développement. Ce faisant, ce courant participe à la redéfinition même du développement (Tremblay, 2004). D'ailleurs, Moser, cité par Hofmann et Marius-Gnanou (2002), est largement revenu sur ce qu'il appelle le triple rôle des femmes. Il souligne à cet effet que les femmes assument l'essentiel des activités faiblement reconnues socialement, car elles sont peu ou pas du tout rémunérées. Elles sont aussi responsables de la reproduction sociale et de la production de biens et de services à l'échelle collective à petite échelle ou pour de faibles revenus. Et enfin, elles assument les activités communautaires de base liées à leur rôle stratégique dans la gestion de la vie quotidienne. Ces rôles, considérés comme une contribution des femmes à la vie sociale, mais aussi comme un frein à leur liberté et à leur indépendance, ont favorisé une prise de conscience de la notion de genre et de son intégration dans les processus de planification des projets de développement (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002).

Pour leur pleine participation au développement, les femmes doivent donc avoir accès à toutes les ressources au même titre que les hommes. Dans les années 1990, et avec l'élaboration des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au début du XXI^{e} siècle, la question du genre connaît du succès dans le contexte d'une évolution du discours des institutions internationales. Prévost (2011) analyse ce succès sous plusieurs angles en affirmant que :

> [l]e succès de l'approche du développement par le genre s'est traduit par celui de l'empowerment féminin, devenue en quelques années un concept incontournable que l'on retrouve décliné dans des registres extrêmement divers. De l'accès à la propriété foncière à la participation politique en passant par l'engagement au sein de la collectivité et l'expansion du microcrédit, la préservation de l'environnement et l'amélioration des services publics, l'empowerment est un élément charnière autour duquel s'articule une approche multidimensionnelle de la pauvreté et du développement durable. L'idée que le développement et la réduction de la pauvreté passeraient par un pouvoir accru des femmes fait nécessairement écho à des préoccupations économiques et sociales. » (Prévost, 2011, p. 29-61)

En plus des différentes approches que nous venons de citer dans le cadre de la pensée féministe du développement, il y a le *local feminism* dans les pays du Sud. Dans cette approche, il s'agit de « recueillir la théorie des mouvements des femmes à partir de leurs pratiques concrètes et de la diversité de leurs discours afin de repenser le développement de l'intérieur » (Degrave, 2011, p. 75). En Inde, le *local feminism* s'est construit à travers des initiatives comme la transformation d'association de tendance socialiste en syndicat de femmes issu des milieux urbains très pauvres ou encore comme le mouvement des femmes des classes moyennes contre la corruption. La spécificité de ce féminisme est sa structuration sur des bases et des organisations locales pour trouver des solutions aux problèmes que les Indiennes rencontraient quotidiennement (Degrave, 2011). L'enjeu du *local*

feminism est le caractère ancré du local qui est un lieu d'expression et de réalisation de projets par des actrices et ce, de façon collective (Degrave, 2011; Semblat, 2013).

Les approches axées vers le « bien-être des femmes » et celles sur « femmes dans le développement » et « genre et développement » ou « genre et empowerment » ou même le féminisme placent les femmes au cœur des processus de développement comme actrices à part entière et non pas comme subalternes. La croissance notée dans le microcrédit entrepreneurial et l'entrepreneuriat féminin montrent un changement dans les rôles sociaux. Si à une période donnée, la majorité des femmes étaient uniquement affectées aux tâches ménagères et à la gestion de la maison, des études récentes montrent que ces mêmes femmes participent aussi bien à leur bien-être qu'à celui de leurs communautés (Levy et Martinez, 2019; Melucci, 1983; Tozzi, 1982; Verschuur, 2009).

L'importance de la théorie genre et développement pour l'objet de cette étude réside dans le rôle de la femme dans les secteurs socio-économiques non pas en tant qu'objet, mais en tant que sujet. L'approche genre et développement revient sur les processus d'inclusion et de lutte contre la dépendance des femmes. Dans cette recherche, nous cherchons à décrire et comprendre les potentialités des femmes à travers l'entrepreneuriat soutenu par le crédit communautaire. Ces femmes aspirent à améliorer leurs conditions de vie. Certaines de leurs actions, comme la mise en place de microentreprises, nécessitent une collaboration avec d'autres acteurs (Dali, 2014; Tremblay et al., 2017).

3.3.4 Genre et développement et entrepreneuriat féminin au Canada

Selon l'approche genre et développement, la division du travail entre les hommes et les femmes doit permettre de donner plus de pouvoir aux femmes et de promouvoir l'égalité entre les genres au moyen de plusieurs stratégies. Cela peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de la position sociale des femmes (Thibault et Geadah, 2004) grâce à l'autonomie et à l'empowerment des femmes.

Selon Bouzekraoui et Ferhane (s. d.) et le Secrétariat à la condition féminine (2022), l'engagement des femmes dans l'entrepreneuriat est un élément essentiel à la croissance de leur pays et donc à leur développement économique, car les femmes entrepreneures constituent une force économique essentielle; elles sont capables de générer à la fois un chiffre d'affaires élevé et des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres (Bouzekraoui et Ferhane, s. d.; Secrétariat à la condition féminine, 2022).

Ce cadre théorique permet de sortir du contexte du développement comme assujettissement de l'économie et le replacer dans les actions menées par les communautés et pour les communautés au sein des territoires locaux. En d'autres termes, cette recherche cherche à saisir les dimensions sociale, culturelle et économique qui sont interreliées dans la notion du développement propulsé depuis le bas. L'émergence des approches territoriales du développement a fait naître une autre vision du développement où hommes et femmes, acteurs socio-économiques, se prennent en main. Afin de reconnaître et de valoriser l'apport des femmes, la notion de genre a été introduite dans les paradigmes du développement. Dorénavant, dans les programmes, politiques et autres actions en faveur des populations,

l'implication des femmes devient une réalité autant dans la conception que dans la pratique. Mais il faut reconnaître que la pensée féministe du développement rencontre encore des embûches qui freinent son expansion sur les plans macro et mésosocial.

Pour faire suite au cadre théorique, nous allons maintenant aborder le cadre conceptuel pour mieux comprendre et mieux saisir les concepts clés de la thèse.

3.4 Le cadre conceptuel

Le cadre conceptuel, outil d'analyse, regroupe les concepts qui permettent une compréhension afin de relier l'objet de la recherche à la théorie. Pour rappel, dans le cadre méthodologique, nous avons utilisé une démarche itérative et le cadre conceptuel a été enrichi par les données du terrain. Il s'agit des concepts de genre, d'autonomisation, d'empowerment et de capacités ou de capabilités.

Ces concepts sont en lien avec le canevas d'entrevue sur l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire et le développement des capabilités des entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. Ces concepts découlent du cadre théorique allant du développement territorial d'une part, et de l'approche genre et développement d'autre part, sans pour autant qu'il y ait rupture entre les principales théories de la recherche. Nous avons élaboré ce cadre d'analyse pour tenter de répondre à la proposition de recherche avec ces concepts qui s'articulent autour de la question centrale et qui font le pont entre le cadre théorique et les informations recueillies auprès d'entrepreneures dans les deux territoires à l'étude.

3.4.1 Genre, autonomisation et empowerment

Il s'agit ici de définir les principaux concepts afin de mieux saisir leur importance dans le cadre de la recherche.

3.4.1.1 Genre : définition et institutionnalisation du concept

Le concept de genre n'a pas une définition unique et il s'agit d'une notion dynamique. Afin de mieux connaître sa portée, nous allons d'abord le définir par rapport au terme sexe et ensuite examiner comment il s'est institutionnalisé dans la société.

Selon Saintôt (2019), la notion de genre a connu, depuis sa première utilisation en 1955, des transformations et des utilisations variées et parfois controversées. C'est véritablement en 1970 que le genre est devenu un concept sociologique et politique qui permet de décrire les inégalités de rôles sociaux et de rapport de pouvoir. Il devint par la suite un concept régulateur des politiques quand le « genre » fut employé au niveau international à la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin, en 1995. L'objectif était de soutenir des programmes d'action visant à combattre les discriminations envers les femmes et de promouvoir une égalité économique et politique entre les hommes et les femmes (Saintôt, 2019).

Par conséquent, le concept de genre renvoie aux rôles, aux comportements, aux expressions et aux identités. Le genre de la personne est son identité personnelle et sociale en tant qu'homme, femme, fille, garçon, personne non binaire et personnes de divers sexes. Le genre est ainsi différent du sexe. Décrit en termes binaires « femme » ou « homme », le sexe est lié principalement à des caractéristiques

physiques et physiologiques et renvoie à un ensemble d'attributs biologiques retrouvés chez les humains et les animaux même s'il existe des variations de certains de ces attributs biologiques (Institut de recherche en santé du Canada; Saintôt, 2019). De la même manière, le concept de genre est également différent de celui de l'orientation sexuelle, un terme générique qui englobe l'identité sexuelle, l'attirance sexuelle et le comportement sexuel d'une personne. Par conséquent, le genre d'une personne peut différer de son sexe à la naissance dans certaines cultures et régions et certains pays. Le genre peut changer au fil du temps : il est en constante évolution puisqu'il est fortement influencé par les transformations sociales (Statistique Canada, 2021).

Le genre fait référence aux rapports sociaux et désigne de façon concrète l'analyse des statuts, des rôles sociaux et des relations entre les hommes et les femmes. L'analyse ou la perspective de genre appliquée aux politiques publiques vise à promouvoir l'égalité des femmes et des hommes. Elle remet en cause les processus de hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe et des discriminations qui en découlent, et elle prend en compte les différences socialement construites comme décrites dans la citation suivante.

> En tant que **concept**, l'approche de genre analyse les rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes basés sur l'assignation des rôles socialement construits en fonction du sexe. En tant **qu'objectif**, l'approche de genre promeut l'égalité des droits, ainsi qu'un partage équitable des ressources et responsabilités entre les femmes et les hommes. En tant que **méthodologie**, l'approche de genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle est transversale et aborde tous les champs du développement. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives (Yveline, 2020).

Le genre est aussi un outil d'analyse et de transformation pour le changement social. L'institutionnalisation du concept vise à faire avancer les droits des femmes diffusant une analyse de genre et en favorisant des recherches sensibles au genre et des perspectives d'égalité entre les sexes dans l'ensemble des politiques, projets et institutions. Cette démarche d'intégration transversale du genre doit, d'une part, être une approche de l'égalité intégrée à tous les niveaux dans les politiques, programmes, projets et activités des États, des agences de développement, des organisations non gouvernementales et des organisations de coopération internationale et d'autre part, favoriser des activités spécifiques pour renforcer le pouvoir des femmes (empowerment) (Comité québécois femmes et développement, 2008; Hofmann et Marius-Gnanou, 2002).La figure 2 résume cette double institutionnalisation du genre

FIGURE 2. Stratégie d'institutionnalisation du genre, inspiré de Moser (2005)

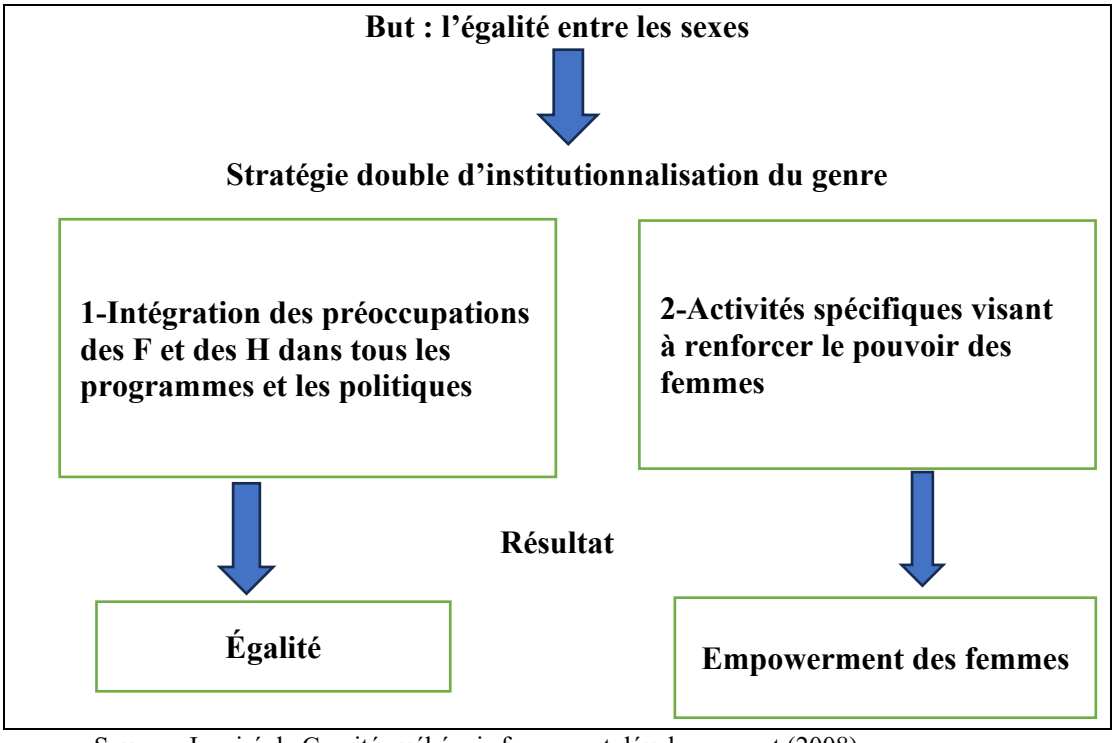

Source : Inspiré de Comité québécois femmes et développement (2008).

Selon Moser et Moser (2005), cités par le Comité québécois femmes et développement (2008), une analyse de 14 politiques d'égalité entre les sexes, réalisée auprès d'agences internationales de développement, présente, pour la majorité, une stratégie double combinant à la fois l'intégration des préoccupations d'égalité entre les femmes et les hommes de façon transversale et des actions spécifiques visant l'égalité entre les sexes et le renforcement du pouvoir des femmes aussi appelé empowerment des femmes (Comité québécois femmes et développement, 2008).

Cependant, il est important de souligner les obstacles liés à l'intégration du concept de genre dans les programmes ou projets de développement. Des contraintes temporelles et financières entravent l'implication active et réelle des femmes à toutes les phases d'un projet et dans chaque instance. Les résistances de certaines personnes constituent aussi des limites pour les formations en genre et risquent de remettre en question la manière d'interagir avec les personnes de l'autre sexe, ceci non seulement pour des hommes de sociétés traditionnelles, mais aussi pour certaines femmes déstabilisées par la perte des repères habituels. Il est aussi important d'avoir assez d'experts afin de permettre un suivi des formations ponctuelles et une capitalisation des expériences concernant la prise en compte du genre dans les interventions de développement (Hofmann et Marius-Gnanou, 2002).

Dans cette étude, l'importance du concept de genre est son évolution dans le processus de développement et la prise en compte des limites des diverses approches selon les différentes pensées féministes. En effet, le genre est à la fois un concept sociologique qui analyse les rapports sociaux inégalitaires entre les hommes et les

femmes, un objet politique de mise en œuvre des droits de la personne et un outil concret pour une meilleure efficacité des organisations et de leurs actions (Association Adéquations, 2009), à l'instar de celles des organismes de crédit communautaire envers les femmes entrepreneures. Dans cette recherche, le genre et plus largement le concept genre et développement permet d'analyser les propos des femmes en tant qu'actrices à part entière recueillis lors des interviews, de produire des connaissances sur leurs situations socio-économiques avant et après la création de microentreprises, d'analyser de décrire et d'expliquer l'efficacité du microcrédit entrepreneurial dans la lutte contre la pauvreté pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Nous allons voir en quoi consiste l'empowerment et son importance dans cette recherche. Mais nous allons d'abord parler de l'autonomisation.

3.4.1.2 Autonomisation : contexte, cadre législatif et objectifs

Selon Durkheim (1963), cité dans Ramos (2011), l'autonomie résulte « de la capacité que lui donne sa raison de pouvoir vivre et agir par soi. Le propre de l'être humain est en effet de pouvoir se décider par lui-même à partir de représentations et de normes émanant de sa réflexion critique, qu'il est apte à traduire en stratégies et en actes » (Ramos, 2011, p. 2).

L'autonomisation est définie comme étant un processus de changement par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel et acquiert la possibilité de faire des choix qui leur ont été refusés (Maury, 2011; Moghadam et Senftova, 2005).

La notion d'autonomisation est une notion transversale construite à partir du concept autonomie qui tire son étymologie de *autos* qui fait référence à la capacité à se déterminer par soi-même et *nomos,* c'est-à-dire en conformité avec sa propre loi. L'autonomie est alors généralement présentée comme une tentative de se servir de ses propres capacités pour agir, sans être guidé par un autre. Elle se construit dans les interactions avec l'extérieur et un retour sur soi dans un mouvement d'autoorganisation qui montre l'imbrication de l'individuel et du social et qui favorise l'appropriation de savoirs et la construction de son identité (Macaire, 2022; Maury, 2011). Comme processus l'autonomisation est souvent confondue avec l'empowerment, mais ce dernier est un concept économique qui met l'accent sur l'idée de pouvoir (Bacqué et Biewener, 2013; Maury, 2011). D'ailleurs, Bacqué et Biewener (2013) estiment que même si certains utilisent le terme autonomisation en français pour traduire empowerment, force est de constater que le pouvoir d'action est absent du processus d'autonomisation.

Partant des inégalités de genre et de la notion de *développement à visage humain* qui met l'accent sur l'égalité homme femme, l'autonomisation est un processus complexe d'accession des femmes à une pleine participation à la vie civile, politique, sociale et économique, et à l'exercice des droits correspondants (Lafontaine, 1995; Moghadam et Senftova, 2005). De plus, pour Moghadam et Senftova (2005), l'autonomisation passe par des réformes juridiques et un changement politique sur l'initiative des pouvoirs publics ou du fait de la pression sociale pour l'accession des femmes à une pleine participation à la vie civile, politique, sociale et économique, et à l'exercice des droits correspondants.

Dans beaucoup de stratégies mises en place par des pays, des institutions ou des organismes, l'autonomisation des femmes est liée à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles (Programme des Nations Unies pour le développement, 2023).

3.4.1.3 Autonomisation économique des femmes

L'autonomisation économique des femmes est un concept large qui englobe des droits, des réalisations et des devoirs. Définie comme la capacité des femmes à gérer des ressources suffisantes de manière durable pour leur autonomie, leur épanouissement et pour le bien-être de leur famille et de leur communauté, l'autonomisation économique comporte de nombreux facteurs pour le renforcement de leur pouvoir économique (Comité québécois femmes et développement, s. d.).

L'autonomisation économique des femmes est un moyen de promouvoir l'égalité homme femme afin que les femmes puissent avoir la capacité de prendre des décisions concernant les bénéfices qui résultent de leurs activités économiques. Ceci dans le but évident de leur permettre d'avoir un accès équitable aux ressources et aux opportunités économiques et d'exercer un contrôle équitable sur celles-ci (Comité québécois femmes et développement, s. d.). En effet, l'autonomisation économique des femmes permet un renforcement de leur pouvoir économique, une consolidation de leur confiance et de leur estime de soi, et une contribution à la croissance économique de leur collectivité et de leur pays. Déjà, les femmes apportent une contribution à l'économie en tant que travailleuses salariées ou autonomes dans les entreprises et les exploitations agricoles. Il a été aussi démontré leur rôle incontournable au sein de leur famille même si cela est considéré comme

un travail non rémunéré, mais qui gruge le temps qui aurait pu leur permettre d'exploiter de nouvelles perspectives économiques (Comité québécois femmes et développement, s. d.). De ce fait, la non-reconnaissance du travail invisible des femmes, le travail non rémunéré ou sous-rémunéré, serait un des obstacles systémiques majeurs à l'autonomisation économique des femmes (Secrétariat à la condition féminine, 2022). Pour faire face à ces inégalités, des programmes pour accompagner les femmes doivent répondre à leurs besoins et à leurs intérêts en leur permettant de profiter des opportunités économiques, des services de base en éducation, santé, etc., et aussi d'occuper des emplois décents. Leur statut social doit être amélioré et leurs droits mieux respectés afin qu'elles deviennent autonomes et reconnues comme actrices de développement qui contribuent et influencent les processus de changement qui les concernent ainsi que ceux de leur famille et de leur communauté (Comité québécois femme et développement, s. d.) grâce à leur pouvoir d'agir ou leur empowerment.

3.4.1.4 Genèse et définition du concept d'empowerment

Le terme empowerment est utilisé dans les milieux de la recherche et de l'intervention anglophone et il est traduit par l'expression « renforcer ou acquérir du pouvoir d'agir ». L'empowerment est un processus de développement qui illustre la revendication d'un changement social et la prise de pouvoir par l'autodétermination des groupes sociaux dominés (Filippi, 2013). Comme le souligne Filippi, la notion d'empowerment « d'abord portée par les mouvements sociaux a progressivement inspiré un modèle d'action publique instituant l'action communautaire locale en outil privilégié de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que dans les années 60, apparaissent,

à titre expérimental, les *Community Development Corporations* (CDC) » (Filippi, 2013, p. 195).

Ainsi en 1970, on retrouve le concept dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes, le développement international ou le développement communautaire. Il est présent dès 1980 dans le discours féministe, puis dans l'agenda international en matière de genre et de développement et dans les discours politiques soutenant la lutte contre la pauvreté (Calvès, 2009; Filippi, 2013). D'ailleurs, Bacqué et Biewener (2013) sont revenues sur la trajectoire chronologique de la notion d'empowerment. Toujours en 1970, le mouvement des femmes battues aux États-Unis a utilisé ce terme pour décrire le processus d'acquisition d'une « conscience sociale » appelée aussi « conscience critique » qui leur permettait d'acquérir des capacités d'action personnelle et collective et de s'inscrire dans une perspective de changement social grâce au développement de leur propre pouvoir. Ensuite, dans les années 1980, le terme empowerment est employé par des professionnels et des universitaires en travail social, en psychologie communautaire ou en développement international pour caractériser de nouvelles approches dans leurs champs respectifs visant à rompre avec des démarches d'intervention paternalistes, hiérarchiques et inégalitaires. Durant la période 1990, la notion d'empowerment est intégrée dans le vocabulaire international de l'expertise et des politiques publiques, et est utilisée dans les grandes institutions internationales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU) et par des bailleurs de fonds comme la Banque mondiale dans un contexte dominé par des idées néolibérales. Ainsi au cours du XXI^{e} siècle, on assiste à

l'affaiblissement de sa portée radicale du fait de la crise économique et financière et des limites de ce modèle néolibéral promu par les grandes institutions multilatérales. Par la suite, la poussée des mouvements de femmes, les questions de genre intégrées dans les politiques internationales et les recherches sur l'apport des femmes en tant qu'actrices de développement contribuent à repenser les nouveaux modèles de développement occasionnés par un mouvement large qui (re)donne du succès à la notion d'empowerment (Bacqué et Biewener, 2013)

Selon plusieurs auteurs, la notion d'empowerment a ainsi connu son apogée avec les féministes des pays du Sud, notamment avec un réseau de chercheures, de militantes et de responsables politiques féministes regroupé dans *Development Alternatives with Women for a New Era* (DAWN) (Bacqué et Biewener, 2013; Calvès, 2014; Verschuur, 2003). Pour les féministes du regroupement DAWN,

> [l]e renforcement du pouvoir des femmes ne passe pas uniquement par l'autonomie économique et la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes — ceux qui touchent à la survie —, mais bien par une transformation radicale des structures économiques, politiques, légales, culturelles et sociales qui perpétuent la domination selon le sexe, mais aussi l'origine ethnique, la classe ou l'âge. Au-delà des changements en faveur des femmes initiés "par le haut", les partisanes de l'approche *empowerment* prônent des actions communautaires "bottom-up" et voient les organisations féminines de base comme les "catalyseurs des visions et des perspectives des femmes" et le fer de lance des transformations structurelles nécessaires. (Calvès, 2014, p. 308-309)

La notion d'empowerment, associée à la réflexion sur le genre et le développement, est une approche qui varie selon les organisations qui l'ont mise en œuvre, selon le contexte politique, selon le moment historique et selon le groupe avec lequel elle a été mise en œuvre. Par conséquent, l'imprécision et la polysémie du concept, la richesse et la diversité des expériences de base en

matière d'empowerment ont permis au concept d'être intégré dans différents cadres d'analyse, soit avec un sens transformateur, soit sous une forme instrumentalisée sans pour autant lui faire perdre son intérêt et son objectif général (Verschuur, 2003). L'empowerment est abordé dans le sens de la recherche d'une modification des relations inégales de pouvoir dans des rapports entre des relations inégales de genre et de développement inégal. Il est défini comme un processus de développement des capacités de négociation, sur les plans domestique et collectif, pour aboutir à un partage plus équitable et à un exercice différent du pouvoir entre homme et femme aux niveaux familial, local, global ou national (Calvès, 2014; Verschuur, 2003).

Afin de mieux rassembler la multitude d'écrits, d'interprétations et d'expériences sur la pratique d'empowerment, Bacqué et Biewener (2013) ont dégagé trois idéaux types sans pour autant en faire des modèles uniques et sans controverse. Le premier modèle dit radical provient des théories de transformation sociale et de la branche la plus radicale du mouvement féministe et d'une partie des mouvements communautaires. Dans cette perspective, les enjeux d'empowerment sont la reconnaissance des groupes dans le changement social, la fin de la stigmatisation, l'autodétermination, la redistribution des ressources, les droits politiques, la conscientisation de la justice et le pouvoir d'action.

Il y a ensuite le modèle libéral qualifié quelquefois de social-libéral du fait que c'est un modèle qui prend en compte les conditions socio-économiques et politiques de l'exercice du pouvoir, par exemple, la critique féministe qui défend l'intégration des femmes dans le marché du travail en tant qu'apport au développement économique, mais sans pour autant interroger les structures des inégalités sociales.

Dans cette approche, les notions d'égalité, d'opportunité, de lutte contre la pauvreté, de bonne gouvernance, d'autonomisation et de capacité de choix prennent place à côté de l'empowerment.

Il y a enfin le modèle néolibéral où il ne s'agit pas de faire disparaître l'État, mais au contraire de le mettre au service du marché et le gérer selon les valeurs entrepreneuriales. L'objectif est de mobiliser l'empowerment dans une logique de gestion de la pauvreté et des inégalités afin que l'individu puisse exercer ses capacités individuelles, prendre des décisions « rationnelles » et trouver sa place dans un contexte d'économie de marché dans lequel il est « entrepreneur de sa propre vie ». Dans cet idéal type, même si la notion de choix paraît évidente, la question de l'émancipation et de la justice sociale n'est pas posée clairement, ni la remise en cause des inégalités sociales (Bacqué et Biewener, 2013, p.15-16).

Comme mentionné précédemment, l'empowerment a des définitions contrastées. Par exemple, selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'empowerment des femmes est une question essentielle pour le développement durable. D'ailleurs, sa définition teintée d'instrumentalisation (Calvès, 2014; Verschuur, 2003) ne prête pas à confusion : « investir dans les capacités des femmes et leur donner du pouvoir *(empower)* pour exercer leurs choix n'est pas seulement valable en soi, c'est aussi la manière la plus sûre de contribuer au développement général » (Verschuur, 2003, p. 7). D'un autre côté, la Direction pour le développement et la coopération (DDC) suisse du Département fédéral des affaires étrangères est d'avis que le renforcement du pouvoir doive intervenir dans les multiples aspects du quotidien sur les plans économique, technique, culturel,

social ou politique afin que des personnes défavorisées disposent de meilleures possibilités d'agir sur leurs conditions de vie au moyen de conseils, de formations appropriées et d'appuis à la mise en place de structures communautaires (Verschuur, 2003). D'autres programmes, comme ceux des défenseurs des forces du marché et de la démocratie libérale et ceux du microcrédit, entrevoient l'empowerment comme un processus plus individuel que collectif qui est centré sur l'entrepreneuriat et la prise en charge individuelle (*self-reliance*), plutôt que comme un processus de coopération pour remettre en question les relations de pouvoir (Verschuur, 2003). Le concept d'empowerment permet ici de montrer la prise de possession de pouvoir des femmes entrepreneures soutenues par le crédit communautaire, par elles-mêmes et par l'utilisation de ce pouvoir dans la mise en place et la gestion de leur microentreprise.

Prenant appui sur des recherches qui ont démontré que les dimensions individuelles et collectives ne peuvent être totalement dissociées, Oxaal (1997), cité dans Verschuur (2003), définit l'empowerment comme un processus de prise de conscience individuelle et collective des femmes et de la manière dont les relations de pouvoir agissent dans leur vie. De ce fait, elles prennent confiance en elles-mêmes et acquièrent la force de remettre en question les inégalités de genre. Verschuur (2003) fait cependant une distinction entre « donner du pouvoir » et donner les moyens pour revendiquer une autre distribution du pouvoir, dans la mesure où l'accent sur l'une ou l'autre approche est rattaché aux orientations de développement et d'amélioration des conditions de vie. Cette perspective va dans le même sens que celle élaborée par Young (1993), car elle soutient que l'empowerment implique

une modification radicale des processus et des structures qui perpétuent la position subordonnée des femmes dans leur ensemble et à plusieurs niveaux. Autrement dit, l'empowerment se définit à la fois comme un pouvoir créateur qui rend apte à accomplir des choses (*power to*), un pouvoir collectif et politique mobilisé notamment au sein des organisations de base (*power with*) et un pouvoir intérieur (*power from within*) qui renvoie à la confiance en soi, à la capacité de se défaire des effets de l'oppression intériorisée (Bacqué et Biewener, 2013; Calvès, 2014; Verschuur, 2003).

L'empowerment correspond aussi à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale. Le terme empowerment décrit donc un processus vers l'égalité entre les hommes et les femmes comme prescrit par l'institutionnalisation du genre et dans la lutte contre la pauvreté (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a) à l'aide d'initiatives locales et communautaires. Ce concept fait ainsi référence à la nature des structures décisionnelles dans des contextes particuliers à l'instar de cette recherche où les réponses aux questions suivantes seront pertinentes : qui prend les décisions ? Par quels processus sont-elles prises ? Comment ce processus est-il pris en charge : par qui et pour qui ? (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003a).

3.4.1.5 De l'autonomisation à l'empowerment

Le concept est polysémique selon l'angle d'approche et comme le mentionnent Fougeyrollas-Schwebel et al. (2017), l'empowerment fait référence au pouvoir d'agir (Maury et Hedjerassi, 2020). Un petit arrêt sur le concept de pouvoir permet de comprendre l'aspect pluridimensionnel de celui-ci. Ces dimensions se retrouvent dans le concept d'empowerment, à savoir que les personnes et les collectivités

autonomes et libres pensent et donnent du sens à leurs expériences en acquérant une capacité d'user de la plénitude de leurs droits, en s'affranchissant d'une dépendance à l'ordre social, moral ou intellectuel et en se libérant d'un état de sujétion (Maury et Hedjerassi, 2020). Lukes (1974), cité dans Bacqué et Biewener (2013), a amené la réflexion un peu plus loin sur la relation entre le pouvoir et le savoir et pose par la même occasion le débat sur l'empowerment fondé sur la valorisation et le développement des compétences et des capacités d'agir (*agencies*) des individus et des groupes (Bacqué et Biewener, 2013).

Par ailleurs, Maury et Hedjerassi (2020) considèrent l'empowerment comme la version réorganisée de l'autonomisation qui a perdu ses références initiales et son aspect radical depuis son intégration dans les politiques et programmes publics. La capacité individuelle des acteurs a graduellement remplacé l'action collective et l'individu est invité et soutenu à développer son propre potentiel de créativité et de productivité, à être toujours plus autonome et performant. L'affranchissement ou l'affirmation de soi, l'idée de capacitation, conduit à une vision normative des transformations à l'œuvre, ou à une forme d'instrumentalisation, faisant reposer sur l'individu la responsabilité de son émancipation, mais aussi de son échec (Maury et Hedjerassi, 2020). Plus qu'un processus de conscientisation, l'empowerment est aussi utilisé comme une méthode et un outil d'analyse des pratiques sociales selon plusieurs échelles (individuelle, méso et macrosociale) (Fougeyrollas-Schwebel et al., 2017). L'empowerment, devenu synonyme de capacité, de réalisation et de statut, est ainsi passé de l'empowerment libérateur à l'empowerment libéral, car orienté vers la maximisation de l'intérêt individuel. Souvent, ces définitions mettent davantage

de l'avant les indicateurs d'autonomie comme l'accès aux ressources, aux services et à l'emploi des femmes que sur la mobilisation politique et la participation (Calvès, 2009).

Le glissement de l'empowerment comme stratégie opposée au développement *top down* comme moyen d'augmenter l'efficacité et la productivité a mis en évidence des lacunes dénoncées par certains chercheurs. En effet, le rapport de 2000-2001 de la Banque mondiale (2001, p. 46) stipule clairement que l'objectif de l'empowerment est « de renforcer les actifs des pauvres pour qu'ils puissent devenir des acteurs efficaces sur le marché ». Calvès (2009) conclut, en citant Wong (2003) et Mohan et Stokke (2000), que l'empowerment s'intéresse plus à la contribution des pauvres au développement qu'à la contribution du développement au pouvoir des pauvres. Cette ambiguïté, selon Fougeyrollas-Schwebel et al. (2017), vient du fait que l'empowerment est détourné de sa visée d'émancipation collective pour penser à l'autonomie, à la liberté individuelle, et à son apport dans le développement.

Dans la prochaine section, nous allons aborder l'approche par les capabilités.

3.5 Approche par les capabilités

Dans cette section, nous allons faire référence à la théorie des « capabilités » d'Amartya Sen. Cet économiste et philosophe est reconnu pour ses écrits sur les inégalités et ses théories philosophiques de la justice. En effet, selon Sen, les individus doivent prendre en compte ce qu'ils possèdent notamment leur capacité, leur liberté et leurs biens pour choisir leur propre mode de vie (Monnet, 2007). Les capabilités, aussi appelées les libertés réelles, doivent permettre aux acteurs de

choisir le mode de vie favorisant leur épanouissement. Sen invite à faire attention aux capacités réelles qui dépendent des caractéristiques physiques, mentales et environnementales dans lesquelles l'individu baigne. À la place de capacités, Sen met en avant le concept de capabilité en précisant que cette approche permet de ne pas juger un individu sur son niveau de revenu, de ressources ou de fortune. L'approche par les capacités juge l'avantage d'un individu sur sa capabilité de faire des choses qu'il peut valoriser (Doucet, 2020; Martuccelli, 2010).

Pour mieux comprendre l'approche de Sen sur les capabilités (*capability approach)* dans une perspective d'analyse des inégalités et de principe de justice (Julhe, 2016), revoyons le sens des concepts en anglais qu'il utilise, traduits et expliqués au fil du temps. Parmi les concepts clés, il y a entre autres :

L'*Agency* qui fait référence au pouvoir d'agir – le pouvoir d'agir, rappelons-le, est lié à l'empowerment – dans la mesure où les individus, selon Sen, ne sont pas seulement des porteurs passifs de désirs et encore moins des idiots rationnels. Ils sont acteurs de leurs décisions, ils portent attention aux événements sociaux qui surviennent dans leur environnement, ils définissent des lignes d'action, ils font attention aux réactions des autres et ils se fixent des buts et objectifs ayant de la valeur pour eux (Ballet et Mahieu, 2009; Julhe, 2016).

Le fonctionnement *(functioning*) est selon Sen (1993, p.31), cité par Julhe (2016), « tout ce qu'il est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'être et d'agir des individus ». Les fonctionnements sont des potentialités susceptibles d'être concrétisées et matérialisées par des choix et des actions qui peuvent mener à des réalisations ou des accomplissements *(achievements).* Cependant, tous les

fonctionnements ne sont pas toujours accessibles et peuvent nécessiter des ressources *(commodities)* ou des dotations *(endowments)* pour devenir des actes (*doing*) ou des états (*being*) porteurs de sens pour les individus (Julhe, 2016; Monnet, 2007; Robeyns, 2007).

Les capabilités ou les capacités sont traduites le plus souvent par *capabilities* de l'anglais, et elles sont dérivées de différentes combinaisons possibles des processus par lesquels l'individu choisit un mode de vie exprimant ainsi sa liberté (Monnet, 2007; Robeyns, 2007).

Le droit à faire quelque chose *(entitlements)* pose les jalons de l'approche par les capabilités. Les essais sur les droits d'accès de Sen ont comme base la pauvreté et la famine. Selon Sen, si les droits d'accès à un panier de biens revêtent une importance substantielle, son rôle particulier vient du fait de son impact sur les capabilités (Debucquois, 2012).

En mettant en exergue ces concepts dans son approche, Sen remet en cause les indicateurs traditionnels du développement tels que la croissance et l'industrialisation. Sa perception du développement passe par les libertés substantielles ou réelles (capabilités), c'est-à-dire les possibilités qu'un individu possède pour choisir la vie qu'il veut mener pour son bien-être (Ballet et Mahieu, 2009; Monnet, 2007; Vialan, 2012). Pour Sen, ces libertés substantielles, dites aussi positives, sont à la fois une fin et un moyen de développement. Il est d'ailleurs l'un des créateurs de l'indice de développement humain (IDH) qui, au-delà de la croissance économique, prend en compte l'éducation, l'espérance de vie et le revenu dans la mesure du développement (Projet Bases, s. d.) afin de mieux mesurer l'impact

de la pauvreté sur les possibilités réelles des individus par rapport à leurs besoins (se nourrir, se vêtir, se soigner, se loger, s'éduquer, exercer un métier pour une indépendance économique) (Chung, 2013).

Dans un de ses livres, Sen, cité dans Doucet (2020), explique l'approche des capabilités.

> En effet, l'approche par les capabilités juge l'avantage d'un individu non sur "son niveau de revenu, de fortune ou de ressources", mais sur "sa capabilité de faire les choses qu'il a des raisons de valoriser". Ainsi, la personne qui a "moins de possibilités réelles de réaliser ce à quoi elle a des raisons d'attribuer de la valeur" a moins de capabilités. "L'attention se concentre sur la liberté qu'elle a vraiment de faire ceci ou d'être cela". (Doucet, 2020, p. 96)

Le concept de capabilités relève ainsi des libertés réelles et il émerge à partir des inégalités de genre et de justice pour un changement social. Ce changement social promulgué par des femmes du Sud a trouvé un écho dans les pays développés sous la forme d'une pensée féministe et de politiques d'institutionnalisation du genre pour une meilleure prise en charge des besoins et apports non financiers des femmes.

Dans cette recherche, les femmes dont il s'agit sont des entrepreneures soutenues par le crédit communautaire. Il est donc important de voir comment leur pouvoir d'agir et leurs capabilités leur permettent d'être et d'agir pour atteindre leurs objectifs.

Si Sen a mis l'accent sur les capabilités de façon générale, une autre chercheure est allée plus loin pour spécifier l'aspect humain des capabilités comme en témoigne les lignes suivantes.

3.5.1 De capabilités à capabilités humaines : évolution de l'approche

À la suite des travaux de Sen, d'autres chercheurs se sont aussi penchés sur l'approche des capabilités. Parmi eux, il y a Martha Nussbaum qui s'intéresse aux potentialités ou aux capacités potentielles des individus, ce qui concorde avec les objectifs de cette thèse.

Pour Nussbaum, l'approche par les capabilités est considérée comme une contre-théorie de la richesse comme mesure de la qualité de vie. Elle doit permettre d'affirmer ce qu'une personne est en mesure de faire et d'être (Bret, 2012) dans un contexte social et économique donné. En d'autres termes, Nussbaum, cité dans Vialan (2012), soutient qu'« il ne s'agit pas simplement des capacités dont une personne est dotée, mais des libertés ou des possibilités créées par une combinaison de capacités personnelles et d'un environnement politique, social et économique » (Vialan, 2012, p. 3). De plus, Nussbaum fait référence aux capabilités internes différentes des capabilités combinées. D'une part, les capabilités internes sont les caractéristiques d'une personne en lien avec sa personnalité et ses capacités motrices, perceptives ou intellectuelles, qu'il ne faut pas confondre avec les caractères innés de la personne. D'autre part, les capabilités combinées sont les capacités internes auxquelles s'ajoutent les conditions socio-économiques et politiques dont le fonctionnement ne peut être choisi, car venant des politiques publiques (Bret, 2012; Vialan, 2012).

La chercheure est d'avis qu'un fonctionnement véritablement humain devient possible dans le respect et la dignité à soi et envers les autres pour que la vie soit une

fin et non un moyen de satisfaire l'intérêt d'autrui et ce, de façon éthique et politique (Bert, 2010). Ce fonctionnement véritablement humain dans cette étude est rattaché à l'intégration du genre dans les paradigmes de développement qui fait dorénavant intervenir l'aspect social, culturel et environnemental au même titre que l'aspect économique qui a toujours prévalu dans le développement comme processus de croissance économique.

Toujours dans cette partie sur les capabilités, nous allons aborder les pouvoirs des femmes dans la section suivante.

3.5.2 Pouvoirs socio-économiques des femmes

L'accès à l'égalité est aussi un enjeu dans les pays développés comme le Canada. Au Québec, des programmes et politiques d'accès à l'égalité sont vus comme un levier pour renforcer la représentation des femmes et des minorités dans les différents secteurs d'emploi et accroître leur pouvoir et leur apport socio-économique (Secrétariat à la condition féminine, 2022). Plusieurs études ont démontré qu'il y a moins de femmes sur le marché de l'emploi, qu'elles occupent des emplois précaires et qu'elles touchent un salaire plus bas que les hommes à compétences égales (Organisation de coopération et de développement économique, 2014; Nappi, 2017; ONU Femmes, s. d.; Robeyns, 2007; Secrétariat à la condition féminine, 2022). Nappi (2017) soutient que pour renverser la tendance, il faut une autonomisation des femmes afin que leur contribution au développement soit plus soutenue. Elle prétend que :

> [l]es familles, les communautés et les États ne peuvent atteindre des niveaux optimaux de bien-être social, économique et physique lorsque la moitié de la population est exclue ou font (sic) l'objet de discriminations.

> Les droits de la femme sont inextricablement liés à toutes les questions relatives aux droits de l'homme et à toutes les formes d'inégalité qui entravent le développement durable et qui, en fin de compte, affectent tous les individus. (Nappi, 2017)

Ce concept de pouvoir, important dans cette recherche et indissociable de l'empowerment, est promu par les femmes entrepreneures qui ont un pouvoir décisionnel sur la gestion de l'entreprise, la conciliation travail-famille et sur le choix des horaires et du type de travail pour leur bien-être. Ce bien-être a une importance centrale au-delà de la croissance ou des variables économiques. Il est mis en lumière par les capabilités, pour reprendre Sen, car l'autonomie des femmes révèle ce qu'elles sont et ce qu'elles peuvent faire pour elles et pour leur communauté dans un contexte lié au marché et au non-marché (Robeyns, 2007). Dans le dernier chapitre de la thèse, nous allons analyser les formes de pouvoir des femmes entrepreneures et de quelle façon se présentent ces répercussions sur la gestion de leur microentreprise. Mais avant, nous allons parler de la liberté et du bien-être dans l'approche des capabilités.

3.5.3 La liberté et le bien-être dans l'approche des capabilités

La liberté, selon la pensée de Sen, est la pierre angulaire des capabilités dans la mesure où la capabilité est la capacité à exercer un libre choix. Sen a poussé sa réflexion sur la liberté et a établi qu'il faut faire la distinction entre les libertés négatives et celles positives ou réelles (Ballet et Mahieu, 2009; Julhe, 2016). Largement reprise par Berlin (1969), la différence entre les deux réside dans le fait que la liberté positive découle du désir d'un individu d'être son propre maître, c'est-à-dire ce que la personne est libre de faire, alors que la liberté négative est celle sous

contrainte qui retrace l'espace au sein duquel on peut agir sans contrainte venant d'autrui ou des institutions (Debucquois, 2012; Dubois et Mahieu, 2009).

La liberté positive représente donc ce qu'une personne peut accomplir indépendamment des contraintes imposées par les autres, et celle qui intéresse Sen inclut les droits et la capacité à les convertir en ressources réelles (Ballet et Mahieu, 2009; Dubois et Mahieu, 2009). Le fondement de la capabilité de Sen repose sur la liberté effective, comme moyen et comme finalité de développement, à mettre en œuvre un mode de fonctionnement libre. Il s'agit, pour Sen, d'un processus de la liberté qui combine la liberté de choix et l'autonomie dans l'exercice du choix (Dubois et Mahieu, 2009).

Construite autour de la pauvreté dans la société indienne, la capabilité de Sen est aussi une mesure complémentaire du niveau de vie par rapport au revenu monétaire et donne des estimations de la pauvreté. En introduisant le concept d'*agency* ou pouvoir d'agir, Sen complète le schéma de son approche par les capabilités qui accroît les dimensions de la liberté (Ballet et Mahieu, 2009). Ce concept permet aussi de faire la distinction entre la réalisation du bien-être (*well-being achievement*) et la réalisation de la capacité d'action (*agency achievement*) (Debucquois, 2012).

Par les capabilités, Sen vise à mettre en commun les dimensions subjective et objective du bien-être afin de prendre en compte de façon concrète les inégalités, la pauvreté et ses ravages (Debucquois, 2012). Les capabilités et les capacités de choix (liberté) servent de base à des formes d'accomplissement, à la réalisation de plans de vie différents et au bonheur subjectif. L'approche du bien-être et de la qualité de vie

par les capabilités passe par une situation et un état convoquant ainsi la notion de fonctionnement (*functioning*), c'est-à-dire de performance et d'aptitude des individus. Par exemple, le fait d'« être nourri correctement », le fait d'« être heureux » (ou d'« éprouver du plaisir »), le fait de « survivre », mais aussi le fait d'être capable de se nourrir ou de se laver sans aide, de marcher seul, de mener une conversation avec d'autres personnes expriment la satisfaction d'un besoin, certains listés dans les capabilités humaines de Nussbaum. Le bien-être, bien que fondamentalement lié aux besoins premiers, est fondé sur la capacité de réaliser des fonctionnements pertinents ou ayant une valeur en tant que telle (Lafaye, 2005).

Selon Lafaye (2005) , les dimensions suivantes permettent de préciser et de donner du sens à la notion de bien-être comme décrit dans la citation suivante.

> La liberté positive, la liberté interne (c'est-à-dire la capacité de faire ce que l'on peut le mieux de soi, la capacité d'exercer sa raison et sa volonté, le plein exercice de sa raison et d'autres facultés de l'individu), la liberté externe (c'est-à-dire les opportunités ou les chances), la liberté de choix (comprise, en particulier, comme la non-restriction des options), l'autonomie, la capacité de développer des plans et des intentions, de mettre en œuvre et de mener une action, la capacité de faire telle ou telle chose, etc. permettant de mesurer la qualité de vie. (Lafaye, 2005, p. 6)

L'approche par les capabilités permet de donner un contenu aux notions de bien-être et de liberté qui ont été mentionnées plusieurs fois par les entrepreneures de l'étude, car elle les autorise selon une conception alternative fondée sur la capacité de réaliser des fonctionnements essentiels à la vie humaine (Lafaye, 2005). Ces deux concepts sont pris en compte dans la théorie genre et développement et permettent de répondre aux questions sur la perception de la liberté et du bien-être, et de quelle manière cela se manifeste chez les entrepreneures.

Après avoir présenté la problématique de la recherche, les territoires et les organismes de crédit communautaire de l'étude et le cadre théorique et conceptuel, nous allons maintenant présenter la méthodologie de recherche qui sera suivie par la présentation et l'analyse des données recueillies dans cette recherche auprès des femmes entrepreneures et des conseillers en crédit communautaire.

CHAPITRE 4
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La méthodologie de recherche permet de présenter les stratégies d'enquête qui ont concouru à l'atteinte des objectifs de cette recherche. La recherche s'inscrit dans une approche qualitative où l'objet de l'étude est construit en lien avec la réalité que la chercheure veut étudier. Un processus itératif entre les différentes étapes, allant de la problématique à l'analyse des résultats, a impliqué des aller-retour entre les différentes phases de la recherche pour répondre à la question principale suivante : Comment le crédit communautaire peut-il être considéré comme un outil contribuant à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie, et au développement de l'empowerment et des capabilités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale?

Dans les prochaines lignes, nous allons décrire la méthodologie de recherche et les différentes étapes qui la composent, lesquelles nous ont permis de répondre à cette question de recherche. Nous allons d'abord commencer par l'approche épistémologique.

4.1 Approches méthodologique et épistémologique

La recherche sociale s'intéresse à l'étude de l'humain dans son environnement en interaction avec les autres humains et avec son milieu. Le social est donc un objet complexe et un concept polysémique qui découle des relations entre les êtres humains (Gaudet et Robert, 2018). Cependant, cette complexité n'empêche pas les chercheurs en sciences sociales de produire des connaissances qui aident à mieux comprendre le monde selon un savoir localisé non universel, mais situé et contextualisé dans le temps. Cela veut dire que

dans la production de connaissances, selon Gaudet et Robert (2018, p. 3), « des réalités sociales sont façonnées par le fait même de les nommer, de les décrire et de les interpréter » dans le temps et dans l'espace. Rappelons-nous que nous nous intéressons aux femmes entrepreneures de la Capitale-Nationale et du Saguenay–Lac-Saint-Jean soutenues par le crédit communautaire. Nous avons choisi l'approche qualitative qui consiste à utiliser des données collectées à l'aide d'outils comme les entrevues, les groupes de discussion, l'observation, etc. pour étudier un fait social. De ce fait, les résultats de cette recherche ne peuvent pas prétendre expliquer des phénomènes empiriques universels, mais ils vont mener à une meilleure compréhension à la suite d'une exploration, d'une explication et d'une interprétation d'un contexte social avec sa validité interne et ses limites externes. Il s'agit de proposer une interprétation de ce phénomène social selon un processus itératif en constante interaction entre l'empirie et les théories (Gaudet et Robert, 2018; Laperrière, 1997; Miles et Huberman, 2003).

Nous menons donc une recherche inductive qui permet de comprendre la réalité sociale en allant du particulier vers le général à partir de plusieurs constats empiriques (Caron, 2017). Gaudet et Robert (2018) abondent dans le même sens et soutiennent que le raisonnement inductif

> signifie observer et décrire des tendances et tenter d'établir des interprétations qui pourraient s'appliquer à des cas semblables. L'objectif est de comprendre et d'interpréter pour ensuite expliquer une réalité localisée, ce qui veut dire que l'interprétation produira un sens et permettra de mieux comprendre des situations, des processus ou des discours semblables. (Gaudet et Robert, 2018, p. 10)

La problématique, la formulation de la question et des objectifs de la recherche ont orienté notre démarche méthodologique en recherche qualitative. Cela comprend la

construction du problème de recherche, les outils et les analyses connexes qui sont utilisés pour appréhender l'objet de recherche (Gaudet et Robert, 2018).

La recherche qualitative comporte plusieurs aspects, dont deux types d'ontologies et les épistémologies qui vont de pair avec celles-ci. Gaudet et Robert (2018) définissent l'ontologie comme une discussion ou une réflexion sur la nature de l'état d'être ou sur les sortes d'objets qui ont une existence, et l'épistémologie comme l'étude de la nature et des fondements du savoir, ses limites et sa validité. L'épistémologie est une discipline qui prend la connaissance comme objet d'étude. L'orientation épistémologique de notre recherche est le constructivisme car cette perspective sied davantage à notre démarche méthodologique d'apprentie chercheure. Dans le constructivisme, la réalité ou une partie de la réalité est construite à partir des perceptions qu'ont les acteurs sociaux (Avenier, 2011; Gaudet et Robert, 2018). Selon Mucchielli (2005), les méthodes qualitatives ont une place importante dans les recherches constructivistes en raison de l'implication du chercheur qui devient une partie prenante dans la technique de collecte de données tel que l'interview ou l'observation :

> Le chercheur est actif intellectuellement dans le maniement des instruments de recueil qu'il utilise. Ces instruments le mettent en contact direct avec l'objet d'étude qu'il construit par touches successives. Par ailleurs, il doit sans arrêt réfléchir et intervenir pour orienter sa quête en fonction des résultats progressifs de ses analyses. Cette activité intellectuelle est d'autant plus nécessaire que ces techniques qualitatives de recueil des données ne comportent souvent aucune "grille" et autres catégorisations a priori permettant de guider automatiquement la recherche. (Mucchielli, 2005, p. 23).

Ainsi, nous avons compris à travers les réponses des répondantes comment le microcrédit entrepreneurial participe à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin et comment les femmes entrepreneures développent des capabilités (capacités ou libertés réelles) au profit de leur microentreprise. Il s'agit aussi d'examiner les retombées du crédit communautaire et

des microentreprises sur le développement local et le développement territorial. Pour ce faire, nous avons réalisé des entrevues qualitatives avec des informatrices et des conseillers en crédit communautaire selon la méthode d'échantillonnage dite boule de neige (Pires, 1997), qui est une stratégie de recherche en chaîne qui s'appuie sur les recommandations des sujets de départ pour trouver d'autres participantes à la recherche.

Le tableau 8 récapitule la méthodologie de recherche que nous venons de décrire.

TABLEAU 8. Le positionnement de la recherche

Courant	Constructiviste
Méthodologie	**Qualitative**
Raisonnement logique	**Inductif**
Stratégie de recherche — Entrevues qualitatives	**Méthode d'échantillonnage dite boule de neige ou en cascade (Pires, 1997)**

Source : Fatou Marone Diouf (2023)

Cette méthodologie de la recherche suit une logique dont les différentes étapes sont détaillées l'une après l'autre dans ce chapitre. Nous décrirons d'abord la recension des écrits.

4.2 La recension des écrits

Les méthodes de recherche couvrent une multitude de techniques de collecte et d'analyse de données (Aubin-Auger et al., s. d.; Kohn et Christiaens, 2014). Parmi elles, il y a la recension des écrits ou la recherche documentaire. Dans la phase exploratoire, nous avons procédé à la cueillette des données secondaires. Nous avons ainsi épluché des documents officiels, des écrits scientifiques, des rapports annuels, des statistiques régionales et locales, des publications d'organismes communautaires, etc. Nous avons aussi consulté des pages et des sites Internet.

En effet, la recension des écrits est une démarche qui consiste à faire l'inventaire des articles et des autres publications qui ont paru sur un domaine de recherche. Dans notre cas, l'objectif était de collecter et de découvrir ce qui a été écrit dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin soutenu par le crédit communautaire. Ceci nous a permis de déterminer en partie le degré d'avancement des travaux de recherche sur le sujet, d'identifier des définitions et concepts pertinents pour cette étude et enfin de prendre connaissance des difficultés et limites dans ce domaine d'étude (Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 2011; Tétreault, 2014).

Nous avons recensé des publications et rapports annuels d'organismes de crédit communautaire et du Réseau québécois des organismes de crédit communautaire, qui est devenu le réseau MicroEntreprendre (MicroEntreprendre, 2023). Parallèlement, nous avons consulté plusieurs ouvrages sur la situation de l'entrepreneuriat au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Tremblay et al. (2017), Richer et St-Cyr (2007) et Carrier et al. (2006), entre autres, nous ont permis de faire un état des lieux de la situation de l'entrepreneuriat féminin au Québec depuis un peu plus de 25 ans.

De plus, nous avons fait la recension des écrits des dernières publications en lien avec la thématique de recherche. Pour élargir nos horizons, nous nous sommes abonnée à des infolettres et à des pages sur les réseaux sociaux (Facebook en particulier, et Twitter) afin d'avoir le maximum de nouvelles sur le crédit communautaire, sur l'entrepreneuriat féminin au Québec, sur la microfinance, etc. (Dussuc et Geindre, 2012). Ainsi nous avons consulté plusieurs sources sur Internet en lien avec la situation de l'entrepreneuriat surtout dans les deux territoires de l'étude.

Ces démarches nous ont permis de comprendre le fonctionnement des organismes de crédit communautaire dans ces deux régions du Québec et la nature des entreprises mises en place par des femmes et soutenues par le crédit communautaire.

4.3 Critères de sélection des organismes de crédit communautaire

Nous avons contacté MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Fonds d'emprunt Québec (FEQ) et des femmes entrepreneures afin de comprendre comment le microcrédit entrepreneurial peut favoriser la mise en place des entreprises de femmes et quelles peuvent être les retombées sur le développement des communautés. Nous avons donc choisi d'explorer la situation des entreprises créées par des femmes et soutenues par les organismes de crédit communautaire en milieu urbain et en milieu rural. L'objectif était de comparer les données entre le milieu urbain et le milieu rural afin d'avoir, d'une part, un aperçu sur le fonctionnement et les services des organismes de crédit communautaire selon leur milieu d'intervention et, d'autre part, d'examiner les conditions de création de microentreprises par des femmes et leurs retombées dans deux territoires différents. Les deux organismes ont accepté de fournir de la documentation supplémentaire notamment des documents et rapports qui n'étaient pas encore publiés sur leurs sites Internet et sur leurs pages Facebook et de nous référer à des entrepreneures pour les besoins des entrevues qualitatives. Les critères de sélection seront décrits après avoir exposé en détail la stratégie de recherche qualitative.

4.4 La stratégie de recherche qualitative et l'approche constructiviste

La recension des écrits sur la thématique générale de l'entrepreneuriat féminin et du crédit communautaire et celle sur la méthodologie de la recherche qualitative ont orienté la

stratégie de recherche. Ceci a permis de dégager une question générale, des questions spécifiques, des objectifs et une méthodologie pour bien mener cette étude.

La démarche est inductive dans la mesure où il s'agit de partir de la réalité sociale et de faire une analyse de divers mécanismes sous-jacents de cette réalité sociale aux échelles mésosociale et microsociale. Il s'agit d'explorer et de décrire un phénomène réel, à savoir l'entrepreneuriat féminin financé grâce au crédit communautaire, sans hypothèse forte de départ ni présupposé sur les résultats d'enquête (Alami et al., 2013). Cette démarche inductive s'inscrit dans d'une perspective sociologique de construction de connaissances. Certains auteurs vont plutôt parler d'abduction qui se définit comme « *un Processus consistant à imaginer un problème et ses réponses possibles. Inférence vers la meilleure explication. Se distingue du processus d'« induction » et d'« hypothético-déduction* (Gaudet et Robert, 2018, p. 257). Alors que l'induction selon Gaudet et Robert se définit comme une « *Démarche de recherche axée sur la production d'une théorie ou d'une interprétation d'un phénomène sur la base d'une analyse empirique; démarche procédant du concret vers l'abstrait. Se distingue de l'« hypothético-déduction » et de l'« abduction* ». (Gaudet et Robert, 2018, p. 260). L'approche abductive est utilisée dans plusieurs domaines telle que la science de la gestion ou les relations industrielles selon Hallée et Garneau (2019).

L'objectif de cette recherche est de comprendre l'apport du crédit communautaire dans le développement de l'entrepreneuriat féminin, dans le développement de l'empowerment et des capabilités des femmes entrepreneures, et dans l'amélioration des conditions de vie à partir d'une étude sur le terrain. Au-delà de la dimension descriptive, nous avons procédé à une comparaison des données recueillies des deux cas à l'étude pour mieux comprendre ce phénomène. Ici, l'approche de la méthode de Miles et Huberman sera mise à contribution. Telle qu'elle a été décrite par Laperrière (1997, p. 328-329), cette approche est marquée par

une perspective épistémologique qui met en contribution à la fois l'objectivité du monde social et le rôle central du positionnement des acteurs sociaux. Cette méthode, de l'induction à la vérification, combine des données qualitatives et quantitatives comme c'est le cas dans cette recherche. Les données quantitatives sont des données secondaires et elles ont servi à caractériser les territoires où sont implantés les organismes de crédit communautaire étudiés. Nous avons couvert deux terrains et les instruments de recherche ont inclus des listes de codes et des matrices qui ont été soumises à des vérifications continues. (Laperrière, 1997; Miles et Huberman, 2003; Mukamurera et al., 2006). Ainsi pour récolter les données, nous avons élaboré des critères de sélection des participantes tout en nous assurant d'avoir assez de répondantes pour atteindre une certaine saturation des données.

4.5 Critères de sélection des participantes de la recherche

Pour sélectionner les participantes soutenues par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale, nous avons eu recours à la technique de l'échantillonnage par boule de neige comme mentionné précédemment. Selon Pirès (1997, p. 19), l'échantillonnage « renvoie à l'idée du choix ou de la sélection d'une partie de l'ensemble ». La notion d'échantillon permet, à partir d'une petite quantité de quelque chose, d'éclairer certains aspects généraux d'un problème. Il soutient ainsi que

> [l]e but de l'échantillon (au sens large) est alors d'appuyer une connaissance ou un questionnement qui dépasse les limites des unités, voire de l'univers de travail, servant à le produire. À proprement parler, ce n'est pas parce qu'on doit sélectionner qu'on échantillonne; inversement, ce n'est pas non plus parce qu'on traite un ensemble complet local qu'on ne fait pas d'échantillonnage; c'est plutôt parce qu'on parle plus qu'on transforme de toute façon en échantillon ce sur quoi on s'appuie pour en parler. (Pirès, 1997, p. 19)

Le recrutement des entrepreneures pour les entrevues qualitatives s'est fait en partenariat avec les organisations de crédit communautaire. Nous les avions préalablement contactées pour leur expliquer l'objet de l'étude, la problématique et les objectifs de cette recherche. Nous avons aussi élaboré des critères en lien avec les objectifs de la recherche pour assurer la cohérence de cette étude.

Au total, nous avons réalisé 20 entrevues, soit 10 au Saguenay–Lac-Saint-Jean et 10 dans la Capitale-Nationale. L'échantillon est composé de 18 femmes référées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et par le Fonds d'emprunt Québec et de deux conseillers en crédit communautaire (un représentant pour chaque organisation). Dans la Capitale-Nationale, la plupart des personnes interviewées résidaient dans la ville de Québec, contrairement au Saguenay–Lac-Saint-Jean où elles étaient dispersées un peu partout sur le territoire. Ces femmes entrepreneures gèrent une microentreprise démarrée ou consolidée grâce au crédit communautaire. Nous avons utilisé la stratégie boule de neige, car les entrepreneures référées ayant accepté de participer à l'entrevue ont décidé de parler de la recherche à leurs collègues ou amies entrepreneures. Selon Wilhelm (2014), l'échantillonnage dit boule de neige développé par Leo A. Goodman (Goodman, 1961, cité dans Wilhelm [2014]) est une méthode non probabiliste qui propose d'échantillonner une population au sein de la population cible. La méthode boule de neige a permis d'augmenter la taille de notre échantillon à 20 entrepreneures, car les deux tiers des participantes ont été recommandées par d'autres propriétaires de microentreprises.

Les informatrices étaient des entrepreneures en prédémarrage, en démarrage ou en consolidation. Nous avons donc ciblé des entrepreneures « naissantes » (jusqu'à 3 mois de salaires versés), de nouvelles entrepreneures (entre 4 et 41 mois de salaires versés) et des entrepreneures établies (42 mois et plus de salaires versés) (St-Jean et Duhamel, 2018, p. 30).

L'échantillon était diversifié de la façon suivante : chaque catégorie avait au moins une femme monoparentale, une femme célibataire et une femme mariée sans ou avec de jeunes enfants. Nous voulions aussi, à partir des données recueillies, faire ressortir les principaux enjeux suivant la situation matrimoniale des femmes entrepreneures ayant accédé au crédit communautaire.

Nous avons ainsi élaboré un canevas[5] pour l'entrevue avec les femmes entrepreneures et un autre canevas[6] destiné aux deux conseillers en microcrédit œuvrant dans les organismes de crédit communautaire situés dans la Capitale-Nationale et au Saguenay–Lac-Saint-Jean soit le Fonds d'emprunt Québec et MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'objectif des entrevues avec les conseillers en crédit communautaire était de mieux connaître leur rôle, mais aussi de voir comment ils interagissent avec les usagères dans le cadre de l'accompagnement et des suivis en lien avec le crédit communautaire octroyé aux entrepreneures, ainsi que d'examiner leurs perceptions des retombées des entreprises sur le développement local. Tous les participants ont reçu et signé le formulaire de consentement et de confidentialité afin de respecter cette exigence dans le cadre d'une recherche incluant des êtres humains.

Enfin, nous nous sommes intéressée aux microentreprises des femmes ayant entre un et cinq employés en explorant les dimensions suivantes : le parcours scolaire; les différents types d'emploi occupés; les motifs qui les ont poussées à l'entrepreneuriat (la naissance du projet, les motivations et les besoins des entrepreneures); l'accessibilité à l'entrepreneuriat; le type d'entrepreneuriat; la durée de vie de la microentreprise; la qualité et la durée de l'accompagnement et de l'aide; le montant du financement; les difficultés et obstacles

[5] Annexe 2. Canevas d'entrevue pour les femmes entrepreneures.
[6] Annexe 3. Canevas d'entrevue pour les conseillers en crédit communautaire.

rencontrés; les répercussions sociales et économiques du microcrédit au niveau local et sur la qualité de vie des entrepreneures et de la communauté; les projets à moyen ou long terme; les choix du projet; l'apport du crédit communautaire; les retombées sociales et économiques; le lien avec la communauté; le développement de leurs capabilités; etc. Ces différentes dimensions ont été abordées durant les entrevues qualitatives avec les femmes entrepreneures et les conseillers en crédit communautaire.

4.6 L'entrevue qualitative

Comme mentionné précédemment, nous avons privilégié l'entrevue qualitative comme méthode de collecte de données pour mieux comprendre les enjeux liés à l'objet de la recherche. Nous avons fait des entrevues qualitatives auprès des entrepreneures référées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et par le Fonds d'emprunt Québec, puis celles référées par les premières participantes. L'entrevue en recherche qualitative combine trois types d'arguments, selon Poupart (1997). Il s'agit de l'argument épistémologique qui aide à explorer la perspective des acteurs sociaux pour mieux appréhender et comprendre les conduites sociales. L'autre argument, de type éthique et politique, permet de comprendre et de connaître les dilemmes et enjeux que vivent les acteurs sociaux. Le dernier concerne l'argument méthodologique, où l'entretien qualitatif est un outil d'information qui permet d'éclairer des réalités sociales basées sur l'expérience des acteurs (Poupart, 1997) qui sont ici des femmes entrepreneures ayant eu recours à un organisme de crédit communautaire. L'entrevue qualitative est une méthode de collecte d'informations où l'interaction entre un intervieweur et un interviewé permet de mieux connaître un phénomène. L'entrevue qualitative, dans la méthodologie basée sur des règles prédéfinies, vise à produire du matériau destiné à une analyse pour l'interprétation des résultats (Albarello, 2007; Baribeau et Royer,

2012). Il s'agit dans ce cas précis d'entrevues semi-dirigées avec un guide d'entretien comportant un certain nombre de thèmes et de sous-questions tournant autour de la thématique générale de la recherche, soit l'entrepreneuriat féminin et le crédit communautaire.

4.7 Le traitement et l'analyse des données

Après avoir recueilli le maximum d'informations, il a fallu faire la transcription intégrale des comptes rendus des entrevues. Ce processus a abouti à une constitution de données empiriques qui, traitées et analysées, nous ont permis de répondre aux objectifs de la recherche (Deslauriers, 1991). En recherche qualitative, le chercheur doit constituer les faits sociaux en les classant avant de les analyser. Il doit ainsi transcrire et coder les informations enregistrées, écrites ou même mémorisées lors de la collecte sur le terrain.

La codification dans la recherche qualitative est un travail simultané de création, d'interprétation et d'induction qui permet de découper et d'attribuer des codes aux informations obtenues (Deslauriers, 1991). « Un code est un symbole appliqué à un groupe de mots permettant d'identifier, de rassembler et de classer les différentes informations obtenues par entrevue, observation ou tout autre moyen » (Deslauriers, 1991, p. 70). Les entrevues ont été ainsi transcrites intégralement. Ensuite, elles ont été traitées dans un logiciel de traitement qualitatif (Nvivo) qui a permis une codification thématique des données.

L'analyse de contenus a permis alors de faire une lecture des données récoltées en fonction des objectifs de la recherche. Elle permet aussi de décrire et d'interpréter les différents contenus de communication, de faire une analyse thématique, de lire un corpus et de reproduire intégralement du contenu par thème. Elle repose aussi sur le principe de l'inférence, c'est-à-dire qu'elle permet de déduire de manière logique des connaissances à

partir du discours de l'informateur (Albarello, 2007; Deslauriers, 1991; Krief et Zardet, 2013). Ces différentes techniques ont été utiles pour collecter, traiter et analyser les informations qui ont été recueillies sur les deux terrains à l'étude. Nous avons par la suite utilisé le logiciel d'analyse de données qualitatives Nvivo. Ce logiciel permet de gérer et de mettre en forme les données qualitatives. Il facilite le codage et permet de construire un dictionnaire de thèmes à partir des fonctions nœuds dans la terminologie du logiciel qui sont des codes. Nous avons pu effectuer des recherches afin d'affiner notre analyse et de regrouper nos données. Ces dernières, après la segmentation, au moyen de leur catégorisation, sont reconstruites avec pour objectif de leur donner du sens (Krief et Zardet, 2013).

Comme les participantes provenaient de deux terrains différents, nous avons privilégié l'analyse intrasite pour faire ressortir les caractéristiques et particularités de chaque terrain à l'étude. Nous avons réalisé aussi une comparaison intersite, ce qui nous a permis de comparer les données entre les deux organismes et territoires à l'étude. Le but n'étant pas seulement de décrire la situation du crédit communautaire pour l'entrepreneuriat féminin et le développement des capabilités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale, mais aussi de décrire et de dégager les similitudes et les différences entre les deux terrains.

Les entrevues sur le terrain et le processus de collecte de données ont été teintés de quelques écueils qui constituent les limites de la recherche.

4.8 Les limites de la recherche

Comme dans toutes les études, il existe des limites méthodologiques qui méritent d'être évoquées pour comprendre le contexte dans lequel la recherche a été réalisée. Dans ce cas, en tant que chercheure, nous avons eu à faire face à plusieurs dilemmes.

Tout d'abord, nous avions prévu de faire la collecte de données en présentiel de janvier à juin 2020, une fois la demande de certification éthique[7] complétée, mais la collecte de données a pris plus de temps que prévu. La pandémie de COVID-19 a fait en sorte qu'en lieu et place des entrevues en présentiel nous avons dû les réaliser en mode virtuel. La première conséquence est que nous avons été dans l'impossibilité de réaliser les interviews avec les usagères dans leur lieu de travail. De plus, les entrepreneures, prises au dépourvu par le contexte de pandémie, ont remis à plusieurs reprises nos rencontres. Affectées par le stress causé par la présence de la COVID-19, elles n'avaient tout simplement pas le cœur à participer à des entrevues au moment où elles ne savaient pas quels seraient les impacts de cette situation sur leur entreprise à court, moyen et long terme. Puis des problèmes de connexion n'ont pas manqué de compliquer nos rencontres; soit le réseau n'était pas assez bon pour nous permettre de nous entendre, soit des participantes n'étaient pas habituées à utiliser la plateforme Zoom pour se connecter.

Par ailleurs, du côté des organismes de crédit communautaire, il y a eu des changements organisationnels, administratifs et un roulement du personnel allongeant par la même occasion la période des entrevues avec les informatrices.

Nous aurions voulu faire plus d'entrevues (entre 20 et 30), mais la réalité du terrain nous l'a empêché. Nous avons dû nous contenter de 20 entrevues (10 dans chaque région) avec l'aide des conseillers en crédit communautaire qui ont diffusé l'annonce pour le recrutement des participantes. Certaines informatrices avaient limité le temps de l'entrevue à 45 minutes au lieu d'une heure pour aborder en profondeur toutes les thématiques. Ainsi, quelques informatrices n'ont pas eu le temps de répondre en profondeur à certaines questions,

[7] Annexe 4. Approbation éthique.

notamment sur le développement local. Nos tentatives de relance des entrevues et nos propositions de continuer plus tard les entrevues sont restées vaines. Malgré cela, nous avons recueilli suffisamment de données pour effectuer cette recherche.

4.9 Pertinence sociale et scientifique

La pertinence sociale et scientifique de cette recherche est liée aux retombées de cette étude sur les plans social, scientifique et théorique. Sur le plan social, cette étude est d'actualité à l'heure où l'on encourage les initiatives locales pour le développement des territoires. Dans un contexte de mondialisation où les ressources sont inégalement réparties, où la pauvreté n'est plus l'apanage des pays en voie de développement, la transformation du marché, le développement de micro-initiatives et de stratégies pour améliorer les conditions de vie émergent un peu partout.

Le microcrédit a prouvé son efficacité en tant que levier de développement économique et communautaire au Bangladesh, où il a vu le jour, et dans d'autres pays du Sud. Au Québec et plus particulièrement dans la Capitale-Nationale et au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le crédit communautaire (ou le microcrédit de type québécois) a fait son chemin si on se fie aux résultats générés ces dernières années (Langevin et al., 2022; Tremblay et al., 2022). Cependant, l'apport du crédit communautaire dans l'entrepreneuriat féminin apparaît peu documenté au Québec.

Depuis le début de cette recherche, nous avons remarqué que les résultats des études sur l'entrepreneuriat féminin qui concerne le Québec sont souvent comparés avec le reste du Canada et parfois avec les économies comparables. De plus, il y a plus d'études en anglais qu'en français sur l'entrepreneuriat féminin et le microcrédit. Notre recherche a inclus les retombées économiques, environnementales, culturelles, sociales et communautaires pour

mieux faire ressortir le rôle social de l'entrepreneuriat féminin dans les deux régions du Québec. Cette recherche présente des résultats sur le plan territorial qui vont s'ajouter aux données déjà existantes sur l'entrepreneuriat féminin au Québec. Des études similaires pourraient se faire dans d'autres localités du Québec. Cela permettrait d'avoir une vue d'ensemble de cette problématique et de voir aussi la situation spécifique des microentrepreneures soutenues par les organismes de crédit communautaire dans chaque région québécoise. Il ne s'agit pas tant de faire une comparaison de la situation entrepreneuriale entre les hommes et les femmes au Québec, mais plutôt de montrer les expériences, les choix, les valeurs et les cheminements de femmes entrepreneures qui dirigent leur microentreprise, en partie ou intégralement, grâce au crédit communautaire.

Enfin, cette recherche a permis d'examiner l'efficacité du crédit communautaire pour l'émergence de l'entrepreneuriat féminin et comme outil pour améliorer les conditions de vie des femmes. La recherche a permis également de mieux saisir le rôle du crédit communautaire comme levier pour le développement des microentreprises dans les territoires où se trouvent des organismes de crédit communautaire. Du point de vue de l'avancement des connaissances, cette étude a permis de mieux saisir comment les approches théoriques et conceptuelles de l'approche genre et développement, du développement économique communautaire, du développement local, du développement territorial et du développement des capabilités et de l'empowerment permettent de mieux comprendre l'autonomisation des femmes entrepreneures et la place de l'entrepreneuriat féminin dans le processus de développement des territoires et ainsi de percevoir comment le crédit communautaire peut être un instrument s'inscrivant dans ces théories. Cette recherche a aussi permis de recueillir des données qualitatives sur la situation entrepreneuriale au Québec de façon générale, et sur

l'entrepreneuriat féminin financé par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale de façon spécifique.

Nous allons maintenant aborder le dernier point de ce chapitre qui concerne les aspects éthiques de la recherche.

4.10 Les aspects éthiques de la recherche

La recherche incluant des êtres humains est régie par l'énoncé de politique des trois conseils de la recherche scientifique au Canada : *Éthique de la recherche avec des êtres humains* pour assurer le respect de l'éthique et de la confidentialité des participantes. Aussi nous avons fait une demande d'approbation éthique auprès du Comité éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a été approuvée en décembre 2020.

Les guides d'entrevue destinées aux femmes entrepreneures et aux conseillers en crédit communautaire et le certificat d'approbation éthique sont présentés en annexes.

Dans les deux prochains chapitres, nous allons exposer les données recueillies auprès des conseillers en crédit communautaire et des femmes entrepreneures.

CHAPITRE 5
PRÉSENTATION DES DONNÉES RECUEILLIES AUPRÈS DES CONSEILLERS EN CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Ce chapitre présente les résultats des entrevues réalisées avec les conseillers en crédit communautaire. Nous allons décrire les thèmes traités lors des entrevues effectuées. Les entrevues ont été codées par thème et les extraits d'entrevue proviennent des entrevues transcrites avec les conseillers en crédit communautaire du Fonds d'emprunt Québec (ETC1) et de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (ETC2).

Nous allons ainsi présenter dans ce chapitre les perceptions des conseillers à propos des services offerts par les deux organismes de crédit communautaire (à savoir l'accompagnement de proximité sur les plans collectif et individuel et le prêt d'honneur), du cheminement des femmes entrepreneures et des répercussions du microcrédit au niveau local.

5.1 Accompagnement et aide des organismes de crédit communautaire

Comme déjà mentionné, les deux organismes de crédit communautaire (OCC) offrent deux types d'accompagnement qui peuvent être combinés ou non selon les besoins des usagères[8]. Il s'agit de l'accompagnement collectif et de l'accompagnement individuel. Ces deux types d'accompagnement sont incorporés dans le grand ensemble de l'accompagnement de proximité. De ce fait, ces organismes ont une démarche spécifique, adaptable selon l'avancement des projets qui leur sont soumis. Ils offrent plusieurs services en lien avec l'accompagnement au prédémarrage, au démarrage et durant la consolidation des microentreprises. Qu'ils soient techniques ou financiers, ces services font l'objet d'un suivi

[8] Ces services sont aussi offerts aux usagers de genre masculin.

afin de bonifier l'aide aux usagères. Les détails de cet accompagnement sont abordés dans les prochaines lignes.

5.1.2 Accompagnement collectif

Chaque OCC a son programme pour accompagner les entrepreneurs. Dès les premiers contacts, les conseillers en crédit communautaire évaluent les besoins des usagers et usagères afin d'établir un programme qui sied au projet entrepreneurial. L'accompagnement collectif est offert sous forme de rencontres en groupe, de cours d'apprentissage, de séances d'information ou de formation où sont conviées les usagères qui en sont à peu près au même stade dans leur projet entrepreneurial. L'objectif est d'avoir des cohortes informées sur les principes entrepreneuriaux afin de planifier adéquatement leur projet ou de bien gérer leur entreprise. Il peut s'agir d'une offre de formation ou encore d'un coup de main pour la rédaction d'un plan d'affaires. Selon les conseillers en crédit communautaire, cet accompagnement est nécessaire, car cela permet de créer un lien entre les organismes et les usagères et entre les usagères elles-mêmes qui se sentent mieux outillées. Un des conseillers en crédit communautaire spécifie que l'accompagnement collectif et l'accompagnement individuel peuvent aller de pair et que plusieurs objectifs sont visés dans ce jumelage notamment l'inclusion.

> *Les gens qui sont accompagnés chez nous, ils gagnent en confiance. Ils se sentent plus outillés, ils se sentent soutenus par notre accompagnement, que ce soit juste par le soutien technique autant que par le financement.* (ETC2)

> *[…] On mixte vraiment les deux et le fait d'avoir des cours en classe permet aussi aux entrepreneur.es d'échanger des idées et de briser l'isolement parce que […] l'une des difficultés en tout cas des travailleurs autonomes c'est l'isolement; donc le fait d'être dans un milieu de groupe permet de briser cet isolement-là. Donc on offre vraiment les deux.* (ETC1)

5.1.3 L'accompagnement individuel

L'accompagnement individuel répond aux mêmes objectifs que l'accompagnement collectif, mais est plus spécifique, car il met l'accent sur la promotrice sur le plan personnel. Ce type d'accompagnement est offert par les conseillers en crédit communautaire sous forme individuelle quand l'entrepreneure est déjà bien avancée dans son projet et il se prolonge après le prêt.

> *Nous avons aussi un accompagnement individuel qui s'adresse aux personnes qui sont un petit peu plus avancées, qui sont un peu plus débrouillardes et qui n'ont pas besoin nécessairement d'aller en atelier, mais qui sont déjà avancées dans leur plan d'affaires. Leur idée est faite, mais y ont besoin soit d'améliorer leur plan d'affaires, mais aussi d'aller chercher du financement. Ces gens, c'est que du financement qu'ils ont besoin pour le démarrage de leurs entreprises donc en ce moment-là on va préférer l'accompagnement individuel.* (ETC2)

> *Au fil des ans, on a rajouté d'autres services comme le service d'accompagnement au prédémarrage, c'est-à-dire aider les entrepreneurs à rédiger leurs plans d'affaires pour leur permettre d'avoir accès plus facilement à du financement et d'articuler leur idée d'affaires. Alors, ce service d'accompagnement s'étale sur deux ans après le démarrage du programme. Pendant 12 semaines, les entrepreneurs ont des cours de formation.* (ETC1)

L'essentiel des services tel que l'accompagnement et le suivi en lien avec les besoins des usagers et des usagères sont offerts par les conseillers en crédit communautaire.

5.2 Profils et rôles des conseillers en crédit communautaire

Les conseillers en crédit communautaire interviewés ont des profils différents par leurs études et expériences, mais jouent le même rôle au sein de leur OCC respectif. Un des conseillers rencontrés a fait des études en sciences sociales. Ses expériences qui tournent autour du mentorat et du coaching l'ont amené à intégrer le milieu communautaire, pour finalement aboutir dans l'organisme pour lequel il travaille. L'autre a obtenu une maîtrise

puis a œuvré pendant plusieurs années au sein d'organismes internationaux et dans des organismes locaux.

Ces conseillers sont présents pendant tout le parcours des entrepreneures pour aider, orienter, conseiller, accompagner et suivre celles qui se présentent dans les organismes et qui espèrent obtenir les services mentionnés. Ils s'adaptent selon les besoins des entrepreneurs et en fonction des politiques de leurs organisations. Ils sont les premiers interlocuteurs des femmes entrepreneures dès qu'elles arrivent dans un organisme de crédit communautaire. Ils sont présents et disponibles. De plus, ils se préoccupent de l'évolution des entreprises et ne ménagent pas les efforts pour faire le suivi, si nécessaire, même sur le terrain. Ils sont aussi à l'écoute des entrepreneures qu'ils accompagnent comme le confirme cet extrait.

> *Nous notre rôle c'est vraiment d'accompagner les personnes dans leur projet d'affaires dans tous les stades de développement d'entreprises. Que ce soit de l'idéation donc on parle du point 1, là, qui est l'origine puis tout au long du parcours, là, on l'aide à donner corps à son projet à faire que ce soit par des ateliers pratiques. […] L'accompagnement s'échelonne quand même sur un certain moment et puis jusqu'à tant que la personne soit prête à aller en financement et à démarrer son entreprise.* (ETC1)

Les conseillers en crédit communautaire sont certes les premiers interlocuteurs des usagères des organismes de crédit communautaire, mais ils travaillent aussi avec le reste du personnel des OCC. Ils collaborent aussi avec des experts et d'autres personnes-ressources afin de mieux outiller les entrepreneures. Ils occupent un rôle important dans le système et assument des tâches allant de l'accompagnement au financement.

5.3 Le microcrédit et le prêt d'honneur : conditions d'octroi

Le prêt d'honneur ou le microcrédit est le financement offert par les OCC. Après avoir mené à bien certaines démarches obligatoires, ce prêt est accordé sur la base de la confiance, des engagements des entrepreneures et de la viabilité du projet entrepreneurial.

Un conseiller en crédit communautaire souligne le lien entre la confiance, la fiabilité et le prêt d'honneur qui est accordé aux entrepreneures. En effet, le prêt d'honneur ou le microcrédit permet aux promotrices de démarrer ou de consolider leur entreprise.

> *On a besoin d'établir un lien de confiance avec l'entrepreneur parce qu'on veut savoir s'il sera en mesure de rembourser et si on peut lui faire confiance : c'est pour ça qu'on appelle ça prêt d'honneur. Ça, c'est pour les gens qui sont porteurs d'affaires. ...]. Et puis aussi la fiabilité; si le promoteur a tendance à oublier ses rencontres, il faut lui rappeler régulièrement. […] Si l'entrepreneur est assidu, y accepte les idées il doit le faire parce que nous à titre de conseillers on dit pas quoi faire, mais on l'oriente, on l'accompagne.* (ETC2)

Ce prêt d'honneur est accordé par les organismes de crédit communautaire qui ont mis en place des critères d'éligibilité avec des conditions de financement et de remboursement entre l'organisme et les entrepreneures. Il constitue un apport dans le processus de démarrage ou de consolidation, dans la vie des entrepreneures et dans la communauté.

Pour être éligible à recevoir un prêt, il faut, selon les conseillers en crédit communautaire :

- avoir une petite entreprise ou être travailleuse ou travailleur autonome;
- démontrer des valeurs de partage, de solidarité et d'entraide;
- ne pas pouvoir accéder au financement traditionnel de banques;
- avoir un plan d'affaires solide et viable;
- accepter l'accompagnement et l'encadrement de l'OCC.

Le taux d'intérêt est de 3 % à MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean où les entrepreneurs peuvent bénéficier d'un montant maximum de 10 000 $ remboursable dans un délai de 3 ans. Au Fonds d'emprunt Québec, les taux d'intérêt varient de 5,45 % à 9,45 % avec un prêt pouvant aller jusqu'à un montant de 20 000 $ remboursable dans un délai de 5 ans. Le prêt d'honneur est accordé aux entrepreneures une fois que le projet est présenté aux conseillers en crédit communautaire. Ceux-ci accompagnent les promotrices dans leurs demandes aux comités des prêts qui formulent des recommandations aux conseils d'administration des OCC qui statuent sur l'octroi ou le refus du prêt d'honneur.

Les conseillers en crédit communautaire ont mentionné qu'il est possible de faire plusieurs demandes de prêt. Cependant, les prêts et les intérêts doivent d'abord être remboursés et les usagères doivent continuer à répondre aux exigences de l'organisme. Ils précisent aussi que tous les secteurs d'activité, à l'exception de ceux en lien avec la politique, la religion ou le sexe, peuvent être financés afin de faciliter l'accès à l'entrepreneuriat pour les femmes.

5.3.1 L'accessibilité à l'entrepreneuriat pour les femmes

Les organismes de crédit communautaire soutiennent l'entrepreneuriat pour les femmes en mettant à la disposition de la communauté un fonds sous forme de microcrédit spécifiquement pour les femmes. Par conséquent, une des répercussions du microcrédit est de leur rendre l'entrepreneuriat plus accessible. Dans les faits, certaines femmes qui doutaient de leur projet entrepreneurial sont aujourd'hui surprises de se voir appelées « entrepreneure » comme l'explique ce conseiller en crédit communautaire.

> *Le titre d'entrepreneures des fois c'est comme heu… "hein moi suis entrepreneure ? Je ne me suis jamais considérée comme ça." Mais oui vous êtes entrepreneure, vous avez un projet.* (ETC2)

En effet, quel que soit le type de projet et les conditions socio-économiques et culturelles de la promotrice, le microcrédit a permis le démarrage de plusieurs projets qui paraissaient irréalistes et de soutenir d'autres projets qui se trouvaient en situation de déclin. L'extrait ci-après témoigne de cette réalité.

> *L'idée c'était de rendre accessible cette possibilité-là aux gens qui avaient soit [dans] une situation de précarité chronique, d'exclusion sociale, mais aussi qui n'avaient pas accès au crédit conventionnel si, par exemple, ils allaient dans les banques ou autres sources de financement traditionnel.* (ETC2)

L'accompagnement collectif ou de proximité et le microcrédit sont les spécificités des OCC. Mais en plus, ils offrent d'autres services dédiés aux usagères.

5.4 Autres services des organismes de crédit communautaire

Dans cette section, nous allons parler des formations, des plans d'affaires et des suivis qui font partie de l'accompagnement.

5.4.1 Les services offerts par les organismes de crédit communautaire

En plus d'offrir des prêts, les organismes de crédit communautaire adoptent une démarche d'accompagnement selon les dossiers de demande de microcrédit. Les conseillers en crédit communautaire soutiennent qu'on ne peut généraliser l'étude des dossiers des entrepreneures et que chaque cas est unique. Selon le stade de leur projet entrepreneurial et de leurs objectifs, des formules, allant de la formation sur le cours en entrepreneuriat jusqu'au financement en passant par les plans d'affaires et le marketing, leur sont proposés. D'ailleurs, les conseillers en crédit communautaire des deux organismes décrivent ci-dessus le processus, même si la durée de la formation n'est pas la même pour tout le monde.

En temps normal dans ce qu'on appelle le prédémarrage il y a la formation. Vous allez avoir 12 semaines durant lesquelles vous rédigez votre plan d'affaires. Alors pendant ces 12 semaines-là, vous avez 2 jours de cours par semaine en classe donc avec tous les entrepreneurs. (ETC1)

Dans le fond l'idée, c'est qu'au bout de ces huit ateliers-là, huit séances d'une demi-journée par semaine, et puis au bout du compte l'idée est qu'ils puissent rédiger leur plan d'affaires. Et qu'on va travailler ensemble. (ETC2)

Dans ce processus, les formations, les plans d'affaires et le suivi sont obligatoires pour celles qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat.

5.4.2 Les plans d'affaires et le suivi

Le plan d'affaires est l'un des éléments essentiels dans la demande de financement auprès des OCC. Une conseillère en crédit communautaire souligne son importance.

*Alors nous, en lien notamment avec nos valeurs d'engagement et de solidarité, nos critères de financement sont vraiment basés sur la qualité du plan d'affaires […], sur la rentabilité possible du projet, sur l'impact du projet dans la communauté […]. On a des secteurs d'activité dans lesquels on va y aller, mais on va vraiment miser sur le plan d'affaires. Notre objectif, c'est vraiment d'aider les gens à s'autonomiser. Donc s'il y a des gens qui arrivent avec un plan d'affaires incomplet on va les référer d'abord au prédémarrage. (*ETC1)

D'ailleurs pour mieux orienter les entrepreneures, il existe des canevas pour rédiger un bon plan d'affaires afin de passer à d'autres étapes. Durant ce processus d'élaboration des plans d'affaires, les conseillers en crédit communautaire encadrent et guident les entrepreneures.

On travaille avec un canevas de plan d'affaires qu'on a chez nous avec des commentaires […]. Fait qu'il y a un petit encadré à côté qui explique c'est quoi qu'on veuille. Ça les aide à s'orienter […]. Entre les rencontres, le promoteur va continuer à travailler dans son plan d'affaires. Il peut nous l'envoyer, nous on regarde, on met des commentaires, après ça on part en rencontre […]. T'sais, c'est comme ça on va faire avancer le plan d'affaires, pis quand il va être complet on va l'accompagner pour le montage financier. (ETC2)

Le suivi permet aux entrepreneures de savoir où elles en sont dans leur projet et même dans la gestion de leur entreprise. Le suivi permet aussi d'établir une confiance réciproque entre les entrepreneures et les conseillers en crédit communautaire. Ce suivi peut être en présentiel, mais aussi en virtuel et il varie selon l'avancement du projet entrepreneurial. Il est assuré par les conseillers en crédit communautaire qui prennent connaissance des dossiers et qui instaurent un climat de confiance et d'assiduité entre les différents départements de leurs organisations et les entrepreneures.

> *On a bien suivi le ou la promotrice pendant la démarche et tout, donc là, la confiance est bien installée […]. Ça, c'est notre rôle aussi le suivi financier donc s'assurer que les paiements rentrent à chaque moment. On travaille de concert avec notre comptable.* (ETC2)

Les OCC ont une façon générale de procéder avec les nouveaux entrepreneurs qui viennent les voir et qui en sont au tout début de leur projet entrepreneurial. Il y a néanmoins des spécificités, selon l'état d'avancement des projets, quand il s'agit d'entrepreneurs dégourdis qui ont franchi quelques étapes dans le démarrage. La formation à travers le cours de lancement en entrepreneuriat, la rédaction ou la révision de plans d'affaires, le suivi pour le respect des normes et échéances sont souvent les aspects inconditionnels du crédit communautaire. La démarche des organismes de crédit communautaire inclut l'insertion en emploi ou la réorientation selon les profils et les objectifs des usagers et des usagères.

5.4.3 L'insertion en emploi ou la réorientation

Selon les conseillers en crédit communautaire, les personnes qui se présentent dans les OCC y viennent souvent pour une insertion en emploi ou une réorientation, car beaucoup ne veulent pas retourner sur le marché de l'emploi comme employés salariés.

> *Alors ce n'est pas toujours de l'insertion en emploi, c'est beaucoup de la réorientation. Les gens sortent rarement de l'université pour faire un prêt et*

> *commencer une carrière. On a surtout des gens qui ont de l'expérience et qui décident soit de valoriser leur expérience pour leur compte à travers l'entrepreneuriat ou de changer d'orientation. Majoritairement, ce sont ces deux cas de figure qu'on va rencontrer.* (ETC1)

Que ce soit l'insertion ou la réorientation, l'objectif est tout d'abord de favoriser l'épanouissement de l'entrepreneure. De ce fait, les conseillers en crédit communautaire, au-delà des avantages qu'offre le travail autonome, sensibilisent aussi sur les défis et difficultés de l'entrepreneuriat.

Un autre service affilié directement ou indirectement aux organismes de crédit communautaire est la mesure de soutien aux travailleurs et aux travailleuses autonomes.

5.4.4 La mesure de soutien aux travailleurs autonomes

La mesure de soutien aux travailleurs autonomes (STA) est une mesure du gouvernement provincial et elle est gérée par des organismes de soutien à l'employabilité afin d'aider des personnes à intégrer le marché du travail pour diminuer les disparités socio-économiques. La mesure STA est gérée par le Fonds d'emprunt Québec comme l'explique en détail ce conseiller.

> *On est gestionnaire d'un programme qu'on appelle le STA, qui est la mesure de soutien au travail autonome, qui est financé par le gouvernement provincial. La mesure STA a pour objectif d'aider des personnes qui ont de la difficulté à intégrer le marché du travail ou à se lancer en affaires. Alors dans le cadre de la formation, on rencontre des gens qui ont déjà été au chômage, qui ont eu de la difficulté à intégrer le marché du travail ou qui sont en réorientation […] il y a des gens qui sont dans une situation économique et sociale plus difficile que d'autres, mais ce n'est pas la majorité de la clientèle qu'on dessert […] il n'y a pas beaucoup de disparité.* (ETC2)

La mesure STA est donc un programme bien défini avec des démarches et obligations de résultat afin que les entrepreneurs puissent en bénéficier. Les candidats doivent passer par

deux phases de sélection avant d'être déclarés admissibles pour travailler sur leur projet à temps plein tout en recevant un soutien financier d'environ 500 $ par semaine.

> *Vous avez été au chômage les dernières années, vous avez de la difficulté pour vous insérer dans le marché du travail pour mille et une raisons, vous pourrez être admissible au STA. Alors il y a une évaluation qui est faite par Service Québec au niveau de l'admissibilité individuelle. Et ensuite, il y a une deuxième évaluation qui est faite au FEQ sur le projet que vous portez. Si tout ça est positif […], vous passez devant le comité de STA. …]. C'est très significatif dans la vie des gens de pouvoir travailler dans un projet qui vous anime, votre passion, et de recevoir 18 000 $ sur une année.* (ETC1)

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce n'est pas MESLSJ qui gère la mesure STA, mais leurs partenaires locaux. L'organisme de crédit communautaire fait du référencement auprès de ces autres organismes comme le mentionne un conseiller.

> *Dans le fond, nous les partenaires**,** c'est beaucoup plus au niveau du référencement […] pour faire connaître notre ressource aux entrepreneurs de tout niveau de tous les milieux. Donc, par exemple, Promotion Saguenay, des organismes comme ça, les MRC, les CLD, les anciens CLD à l'époque, ben on travaille en étroite collaboration avec eux parce que […] c'est eux qui sont responsables de la mesure de soutien des travailleurs autonomes STA.* (ETC2)

Selon les données présentées, il ressort de cela que les différences fondamentales entre les deux organismes de crédit communautaire résident dans les montants octroyés qui sont moins élevés au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il y a aussi le fait que la mesure STA est administrée directement par le Fonds d'emprunt Québec dans la Capitale-Nationale, ce qui n'est pas le cas au Saguenay–Lac-Saint-Jean où c'est un partenaire de l'organisme qui s'en occupe. Cela crée une certaine discontinuité pour les entrepreneures qui doivent interagir avec deux structures, à la fois complémentaires et différentes. En effet, le FEQ est administrateur de cette mesure tandis que MESLSJ réfère les demandes auprès d'un partenaire local responsable de la mesure STA. Avec la mesure STA, les organismes de crédit communautaire ou leurs partenaires appuient les travailleurs autonomes dans la consolidation de leurs activités entrepreneuriales en maintenant une certaine autonomie financière.

La mesure STA vient renforcer le soutien à l'entrepreneuriat, car c'est un financement qui facilite le démarrage des entreprises pour certaines personnes éligibles. De cette manière, elles peuvent se concentrer entièrement sur leur projet entrepreneurial tout en recevant un soutien financier.

Les organismes de crédit communautaire facilitent ainsi l'accès à l'entrepreneuriat en offrant des formations, en accordant des prêts et en assurant le suivi pour permettre aux usagères de bien gérer leur microentreprise.

5.5 Répercussions des services des organismes de crédit communautaire sur l'empowerment et le développement des capabilités des entrepreneures

Les conseillers en crédit communautaire ont expliqué qu'il n'y a pas d'analyse différenciée selon le genre dans la politique de leur organisme de crédit communautaire respectif. Cependant, dans l'accompagnement de proximité, il y a des mesures qui sont prises au bénéfice des usagères pour faciliter leur accès à l'entrepreneuriat.

> *Nous on va miser sur le potentiel humain de la personne et puis comment elle va améliorer ses conditions de vie […]. Pour moi ça amène une diversité, une plus grande diversité dans l'écosystème. Ça permet l'accessibilité à l'entrepreneuriat pour les femmes. De plus en plus, les femmes, si elles veulent le faire aussi, nous on leur donne la chance de le faire.* (ETC2)

De plus, comme mentionné précédemment, des fonds sont mis à la disposition des femmes entrepreneures pour le démarrage ou la consolidation de leur microentreprise. Statistiquement, elles sont presque aussi nombreuses que leurs homologues hommes surtout dans la prise de décision, comme en témoignent ces extraits.

> *On a un fond pour les femmes. Nous sommes un p'tit peu en approche ciblée pour ces gens-là. De cette façon-là, on a créé ce fonds-là, qui à chaque fois qu'une personne, une femme vient nous voir, pis qu'on lui donne un prêt, ben c'est sur ce fonds-là qu'on va lui prêter.* (ETC2)

> *[…] on a à peu près 40 % du financement annuel qui va porter sur des entrepreneures, dont l'entreprise est majoritairement détenue par des femmes. Ceci pour dire, on a plusieurs entreprises où il [y] a quand même la présence féminine dans l'actionnariat, soit à 50-50 soit elles ne sont pas majoritaires, mais elles sont quand même présentes dans la prise de décision.* (ETC1)

Également, certaines entrepreneures, comme les étudiantes et les femmes monoparentales, ont besoin de plus d'encadrement en raison de leur vulnérabilité économique ou sociale. Le microcrédit entrepreneurial facilite la conciliation travail-famille. Ces quelques extraits témoignent de cette réalité.

> *On aussi beaucoup de femmes monoparentales, entre autres. On a eu des femmes monoparentales. Ça, c'est un profil qu'on recherche beaucoup parce que ça, c'est des gens, là, ils y ont des besoins particuliers; une famille à s'occuper avec des enfants, mais ils sont tout seuls. C'est dur pour elles d'avoir un travail à temps plein qui est de 8 à 5 parce qu'elles élèvent leurs enfants toutes seules. L'entrepreneuriat, ça peut être une alternative pour elles parce qu'elles peuvent avoir une plus grande flexibilité. Donc on peut leur permettre, elles, d'avoir accès à ces avantages-là : d'avoir des fonds, de vivre par elles-mêmes pis de gagner en indépendance aussi financière. Fait que ça c'est intéressant aussi à ces femmes-là qu'elles vivent de leur passion et de leurs activités en bout de ligne.* (ETC2)

> *Alors le crédit communautaire, ou le STA, va clairement permettre à ces gens-là de se créer un emploi ou de vivre de leur travail. Je pense que si ce n'était pas le crédit communautaire au démarrage, beaucoup n'allaient pas avoir ce réflexe d'aller chercher du financement.* (ETC1)

Selon les capabilités que présentent les usagères, les conseillers en crédit communautaire ajustent leurs services pour répondre à leurs attentes comme l'explique ce conseiller en crédit communautaire

> *Des fois, y en a qui sont mêmes pas capable d'utiliser un ordinateur, pour qui l'informatique c'est un autre inconnu. Donc ça peut arriver, là. Même des gens qui ont des problèmes de littérature fonctionnelle, donc qui écrivent au son dès fois ça l'arrive. C'est dur des fois d'accompagner ces gens-là, mais ça arrive souvent aussi. Je vous dirai que comme il y a autant qui viennent de loin, j'ai eu aussi des entrepreneurs hyper débrouillards, très très efficaces et puis, eux*

autres, ils ont besoin de beaucoup moins de soutien technique, beaucoup moins de coaching. (ETC2)

La rigueur dans le travail et la planification dans l'apprentissage renforcent les capabilités des usagères pour leur permettre de faire face aux défis liés à l'autoemploi et de lutter contre l'isolement.

La rigueur aussi on la transmet à nos clients parce que lorsque les prêts sont décaissés, par exemple, au niveau du microcrédit, il y a une reddition de comptes qui est faite aux trois mois ou aux six mois donc on a des outils qu'on partage avec les clients… suite à ces redditions des comptes, l'analyste évalue les formulaires qui sont remplis par les clients. Et en ce moment-là, on peut tirer la sonnette d'alarme sur certains éléments, les travailler ensemble ou les référer à l'ensemble des spécialistes qu'il y a autour de nous afin d'aider l'entreprise à éviter certains écueils qui pourraient amener à sa fermeture. (ETC1)

Enfin, la véritable assise qui relie les organismes de crédit communautaire et les entrepreneures repose sur le lien de confiance. Cette relation mutuelle particulière entre ces partenaires favorise une entente qui permet de réagir efficacement en cas de problème.

On rencontre les clients à plusieurs reprises et ça, c'est pour vraiment créer un lien particulier. La confiance est essentielle parce qu'on est beaucoup sur la relation un à un avec [le] client et c'est un peu grâce à ça qu'on va avoir un meilleur niveau de reddition des comptes, c'est grâce à ça que quand un client va avoir un problème il va penser à nous, à communiquer avec nous. On essaie vraiment de briser cette glace conseiller-entrepreneur pour qu'ils nous voient comme des partenaires dans leurs entreprises. (ETC1)

Dans ce processus d'accompagnement, les entrepreneures développent de la confiance, non seulement envers les organismes de crédit communautaire, mais aussi envers elles-mêmes grâce notamment aux nouvelles capacités qu'elles ont acquises au cours de l'accompagnement de proximité.

Y a des gens qui partent de loin, soit qui y ont lâché l'école, qui ont une limitation ou qui y ont juste pas confiance en elles, ben on vise à leur donner de la confiance qu'elles peuvent améliorer leur condition. (ETC2)

Les gens qui sont accompagnés chez nous ils gagnent en confiance. Ils se sentent plus outillés, ils se sentent soutenus par notre accompagnement que ce soit juste

par le soutien technique autant que par le financement. Souvent, ils ont dit : « ben si ça n'était pas le microcrédit je n'aurais jamais pu réaliser mon projet ». (ETC2)

Par l'entremise de leurs services, les organismes de crédit communautaire offrent bien plus que du microcrédit. En effet, l'accompagnement technique et financier est élaboré de telle sorte que les usagères soient assez formées et outillées avant d'utiliser le microcrédit entrepreneurial. En effet, la mise en place et la gestion d'une entreprise financée par le crédit communautaire passent par l'expertise des organismes de crédit communautaire, l'implication de leurs partenaires et l'engagement de l'entrepreneure.

Dans la prochaine section, nous allons exposer l'apport et les répercussions des organismes de crédit communautaire dans la dynamique et le développement local.

5.6 Répercussions du crédit communautaire sur la dynamique communautaire et sur le développement local

Le local est au cœur des actions des organismes de crédit communautaire qui ont pour mission de soutenir les entreprises dans les localités dans lesquelles ils sont implantés afin de contribuer aux potentialités sociales, communautaires et économiques du territoire. Grâce aux suivis et à l'accompagnement, ces organismes offrent de la sécurité et apportent de la notoriété aux microentreprises.

Les gens viennent au fonds d'emprunt parce qu'il y a ce sentiment de sécurité-là qui existe grâce à la formation. Oui, on aide vraiment les gens à se créer un emploi. Il y a l'aide à les maintenir au-delà de cinq ans et à créer de nouveaux emplois pour permettre cette personne à embaucher. (ETC1)

Les conseillers en crédit communautaire estiment que les organismes de crédit communautaire mobilisent des fonds pour financer les entrepreneures afin de créer un effet

de levier qui engendre des retombées sur les territoires et l'économie locale. Dans les extraits suivants, ces conseillers expliquent le processus.

> *Nous, dans notre mission, c'est clair, c'est contribuer au potentiel économique régional en créant de la microentreprise. Ça passe par l'achat local. On tient beaucoup à cœur l'achat local. Et puis l'écoresponsabilité aussi, on a de plus en plus d'entreprises à connotation de développement durable et écoresponsable donc il y a une grande sensibilité à ça aussi. Donc je pense que ces femmes-là, avec leurs idées, elles amènent des innovations, elles amènent des modèles d'affaires qui n'auraient peut-être pas existé autrement.* (ETC2)

> *Quand on regarde l'effet levier, donc l'argent que les gens viennent recevoir au FEQ qui leur permet de lever d'autres fonds, parce que quand tu as du financement, ben c'est plus facile d'obtenir du financement ailleurs. Donc ça permet à des entrepreneurs de changer radicalement de vie.* (ETC1)

De plus, dans leurs missions, les OCC luttent contre la pauvreté et participent au développement socio-économique des milieux.

> *Nous, en tant qu'interlocuteurs aussi, en tant qu'acteurs dans le milieu communautaire, dans la lutte contre la pauvreté, on utilise l'entrepreneuriat comme un petit levier social. Ben nous, c'est important qu'on soit lié à ce milieu-là. Ensuite, on est tenu de participer à d'autres événements […] là que nos partenaires tiennent comme des colloques, des journées d'information ou quoi que ça et tout ce qui est pertinent dans le milieu socio-économique ou partenarial […] On est interdépendant, on est en symbiose avec le milieu communautaire, avec nos partenaires.* (ETC2)

> *On est pleinement engagé dans notre communauté, on est pleinement engagé au développement économique et social de nos communautés, particulièrement dans les quartiers centraux de Québec. Donc pour résumer, c'est authenticité, ouverture, rigueur, solidarité et engagement.* (ETC1)

Cet engagement dans le milieu communautaire passe par la création et le maintien de microentreprises dynamiques dont les retombées peuvent se faire sentir au niveau local, comme l'expliquent les deux conseillers.

> *Notre rentabilité sociale, c'est justement la lutte contre la pauvreté. C'est comment qu'on peut donner cette occasion-là à ces gens-là de partir en affaires qui autrement auraient pu ne pas le faire. C'est de permettre à diversifier l'économie de la région.* (ETC2)

> *On peut évaluer un peu… pour voir comment les choses se passent pour le client. […] Donc les gens qui empruntent au microcrédit remboursent et quand les gens remboursent cela veut dire que les choses se passent relativement bien.* (ETC1)

D'ailleurs, certaines microentreprises maintenues grâce au microcrédit entrepreneurial continuent de créer de l'emploi au niveau local, et elles sont devenues des entreprises qui font la fierté des organismes de crédit communautaire, mais aussi du milieu dans lequel elles sont implantées.

> *On a des entreprises qu'on a soutenues il y a plus d'une vingtaine d'années qui sont là… On a quand même des entreprises de renom qu'on a aidées à voir naître et qu'on a aidées à grandir et qui sont encore là et qui emploient des personnes.* (ETC1)

> *C'est des histoires à succès qu'on a ici. […] ça va super bien […]. Donc ça, c'est des histoires à succès à qui on donne à des gens qui sont en recherche de financement. D'ailleurs ces trois projets sont ceux des femmes.* (ETC2)

> *Si on regarde les entreprises qu'on a […], il y a des emplois qui sont créés. […] Nous sommes dans l'un des quartiers les moins huppés de Québec. C'est un choix qu'on a fait d'être présent là, d'être ancré dans ce secteur-là pour justement être accessible à ces populations-là. Et donc le microcrédit crée des emplois.* (ETC1)

En résumé, nous pouvons dire que les organismes de crédit communautaire offrent un soutien technique et financier et des services d'appui et de conseil à leurs usagers et à leurs usagères. Les conseillers en crédit communautaire, bien que conscients de l'ampleur de la tâche, offrent plusieurs possibilités de participer à la viabilité et à la rentabilité des microentreprises. Enfin, les répercussions des organismes de crédit communautaire dans la lutte à la pauvreté et sur la dynamique socio-économique locale sont clairement apparues par les propos des conseillers en crédit communautaire interviewés.

Dans ce chapitre, nous avons présenté les données collectées auprès des conseillers en crédit communautaire. Dans le chapitre suivant, nous allons exposer les données recueillies auprès des femmes entrepreneures.

CHAPITRE 6
LE PROFIL DES FEMMES ENTREPRENEURES, LEUR PARCOURS ET LEUR POINT DE VUE SUR LE CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Ce chapitre présente les résultats des entrevues réalisées avec les femmes entrepreneures[9]. Nous allons examiner le profil et le parcours des entrepreneures dans la première partie du chapitre et ensuite exposer leurs perceptions sur les services des organismes de crédit communautaire.

6.1 Le profil et le parcours des femmes entrepreneures

Il s'agit du profil personnel, des qualités entrepreneuriales et des parcours scolaire et professionnel des entrepreneures. Nous allons aborder en premier lieu l'évolution de l'entrepreneuriat féminin.

6.1.1 Évolution de l'entrepreneuriat féminin

Au sujet de l'augmentation ou de la diminution du nombre d'entrepreneures femmes, dans les régions, les participantes sont d'avis que l'entrepreneuriat féminin est bien présent sur leur territoire. Cependant, les avis divergent sur son évolution. Pour certaines, il est difficile de parler d'évolution puisqu'elles n'ont pas d'élément de comparaison même si elles reconnaissent la forte présence des femmes dans le milieu de l'entrepreneuriat.

> *Je n'ai pas tant de point de repère parce que, par exemple, je ne sais pas trop à quoi le comparer en ce moment, mais t'sais je connais beaucoup d'entrepreneures féminines, beaucoup. Fait que, à ma connaissance, les femmes ont quand même une belle place. Est-ce qu'ils sont autant présents que les hommes* [signes d'hésitation *?] Je ne penserais pas encore, mais tu sais je pense qu'on en a quand même pas mal.* (ETQ7)

[9] Pour éviter la redondance, nous présentons les résultats selon les thèmes traités et non par organisme ou par territoire. Les entrevues des entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont identifiées par l'abréviation ETS et celles de la Capitale-Nationale par ETQ.

Pour d'autres, la présence de plus en plus grande d'entreprises féminines démontre une belle évolution de l'entrepreneuriat, même si elles appellent à un changement de mentalité pour faire avancer cette croissance.

> *Je pense que les femmes qui créent des entreprises, il y a en [a] de plus en plus qui [font] des choses vraiment trippantes, y en a de plus en plus, des femmes qui prennent leur place, c'est vraiment inspirant. Y en a beaucoup, mais je pense qu'il y a beaucoup à changer dans les mentalités pour être traitées d'égales à égales.* (ETS6)

Mais la majorité des femmes entrepreneures rencontrées sont d'avis que l'évolution de l'entrepreneuriat féminin n'est plus à discuter. En tant qu'entrepreneures, elles sont entourées par leurs pairs. L'autre aspect, c'est l'engouement des femmes pour se lancer dans l'entrepreneuriat, comme le souligne cette femme entrepreneure qui a eu à suivre plusieurs formations. La croissance de l'entrepreneuriat féminin est déterminée par l'engagement des femmes qui prennent de plus en plus de responsabilités et de risques.

> *J'ai eu à faire plusieurs formations et à assister à plusieurs rencontres. Je vois des femmes qui se disent entrepreneures, moi je dis que l'entrepreneuriat féminin est en train de s'agrandir. À chaque fois, je rencontre des gens, des dames qui se disent entrepreneures, qui viennent de démarrer. Donc c'est un signe qui montre que les femmes se sont embarquées dans ce bateau-là d'entrepreneuriat.* (ETQ5)

> *C'est magnifique de voir de plus en plus de femmes qui prennent le risque parce que la gestion de l'incertitude est plus du côté masculin. Et puis on voit des femmes de tête qui sont des fois à la direction des grandes entreprises.* (ETQ1)

L'une d'entre elles est d'ailleurs convaincue que cette détermination va permettre un renversement de la tendance et que l'entrepreneuriat féminin va prendre le dessus.

> *Il y a en une c'était un genre de restaurant nouveau genre, là, avec une boucherie, là, je n'ai pas trop compris. Pis une photographe. C'étaient beaucoup de filles qui étaient là. Fait que je pense que oui. Je pense qu'on va finir par prendre le dessus.* (ETS2)

En cela, les participantes estiment qu'elles ont de « beaux modèles de femmes d'affaires » comme en témoigne l'une d'entre elles qui soutient que les exemples de réussite

leur permettent d'avoir plus de confiance en elles et de se dire qu'il est possible d'obtenir de beaux résultats dans l'entrepreneuriat féminin.

Même si les avis sur l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale diffèrent d'une répondante à l'autre, les femmes interviewées remarquent qu'il y a plus de femmes entrepreneures dans leur entourage et lors de rencontres ou de formations visant l'entrepreneuriat féminin. Pour certaines, il est difficile de savoir si le nombre a augmenté ou pas parce qu'elles n'étaient pas dans ce milieu auparavant. Pour d'autres, il n'y a aucun doute sur cette progression, car la présence des femmes dans le milieu entrepreneurial est de plus en plus grande et observable. De plus, il existe des modèles de réussite pour encourager celles qui hésitent encore à démarrer un projet entrepreneurial. Comme nous le verrons dans la section suivante, celles qui ont démarré leur entreprise ont des profils et des parcours scolaires différents.

6.1.2 Le profil des femmes entrepreneures et leur parcours entrepreneurial

Les participantes sont des Québécoises de souche et des femmes immigrées âgées de 25 ans à plus de 50 ans. Les profils des femmes entrepreneures sont tout aussi variés au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans la Capitale-Nationale, mais la plupart des entrepreneures se retrouvent soit à Chicoutimi soit dans la ville de Québec. Sur les 18 entrepreneures, il y a 2 femmes immigrantes et 16 Québécoises, dont 2 femmes autochtones. Ces entrepreneures se sont lancées dans l'entrepreneuriat parce qu'elles étaient convaincues de leurs potentialités entrepreneuriales. Certaines sont originaires des régions à l'étude, et peu d'entre elles ont quitté leur région d'origine pour avoir un nouveau départ dans une autre. Leurs entreprises sont établies un peu partout dans la Capitale-Nationale et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans cette section, nous présenterons d'abord les qualités entrepreneuriales, puis les parcours scolaires, les parcours en emploi et les différents types d'emplois exercés par celles-ci avant qu'elles décident de se consacrer définitivement ou partiellement au projet entrepreneurial.

6.1.2.1 Qualités entrepreneuriales

La question des qualités entrepreneuriales a suscité plusieurs réactions chez les participantes. Pour certaines, ces qualités sont innées et pour d'autres elles se sont développées quand elles ont commencé leur projet entrepreneurial. Ainsi, la majorité des femmes entrepreneures participantes ont énuméré plusieurs qualités entrepreneuriales qui leur ont permis de se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat ou de se perfectionner en tant qu'entrepreneures. Si ces qualités entrepreneuriales ne suffisent pas pour réussir un projet, mais elles sont quand même déterminantes et peuvent faire toute la différence. Parmi ces qualités entrepreneuriales, elles ont mentionné la capacité d'adaptation, l'intelligence émotionnelle, la confiance et le degré de tolérance.

Les citations suivantes présentent quelques qualités entrepreneuriales de certaines participantes.

> *Je suis quelqu'une qui est bonne à me mettre dans différents contextes, m'ajuster rapidement, pis et savoir bien répondre à ces contextes-là. Je suis quelqu'un qui apprend rapidement. Je suis quelqu'un qui a une certaine intelligence émotionnelle. Je suis quelqu'un qui a quand même une bonne intelligence logico-mathématique. Je suis comme quelqu'un qui a plusieurs différents talents donc j'ai comme l'impression que c'est cette diversité-là qui fait en sorte que je peux répondre aux besoins de mon entreprise et je pourrai éventuellement me spécialiser et plus focaliser sur notre compagnie.* (ETS4)

> *J'ai une forte tolérance à l'incertitude, tolérance aux risques. Donc la confiance que je porte en moi et à mes capacités de traverser chacun des obstacles, chacun des défis, quel qu'il soit, c'est toujours ce qui m'a décoché, ce qui m'a conduite dans ma vie d'entrepreneure.* (ETQ1)

Une autre entrepreneure soutient qu'en plus de ses qualités entrepreneuriales, ses différentes expériences ont facilité le démarrage de son entreprise. Elle se considère comme une bonne planificatrice et une bonne gestionnaire. Les expériences dans ses précédents emplois ont contribué à renforcer ses acquis comme le montre l'extrait suivant.

> *J'ai toujours été très très organisée. Je suis très rigoureuse. Je suis constante et persévérante. J'ai toujours une facilité à planifier, je le sais. Par la planification, on peut vraiment accomplir beaucoup de choses. J'ai fait beaucoup de gestion dans mes précédents emplois. Je suis naturellement attirée par la gestion donc ça, je pense que ça m'aide. Une de mes grandes forces aussi c'est le service à la clientèle. Donc nécessairement quand on est en affaires, un jour ou l'autre on doit faire nécessairement du service à la clientèle.* (ETS6)

Cependant, ce n'est pas le cas pour toutes les participantes à l'étude. L'une d'entre elles était persuadée qu'avoir des qualités entrepreneuriales était synonyme de succès et de réussite. Mais après avoir commencé son projet, elle s'est rendu compte qu'elle avait des lacunes en organisation et en leadership.

D'autres femmes entrepreneures portent une appréciation nuancée d'elles-mêmes. Elles doutent de leurs qualités entrepreneuriales et font face à des défis personnels qu'elles essaient de relever au quotidien comme la gestion, un domaine qu'elles trouvent difficile. L'extrait ci-dessous témoigne de cette réalité.

> *Est-ce que j'avais toutes les compétences nécessaires pour être entrepreneure ? Je pense que oui j'ai les compétences de base pour être entrepreneure. Après ça, là, en ce moment, tu vois, j'ai des employés pis les compétences de gestionnaire et de leader ça c'est une autre chose, par exemple. Ça, c'est plus difficile, ça, ce n'est pas inné chez moi.* (ETQ7)

Ces extraits d'entrevues montrent une diversité relative des profils des femmes entrepreneures interviewées. Les qualités entrepreneuriales sont diverses et nombreuses. Des répondantes en sont conscientes et confient posséder quelques-unes de ces qualités de façon innée ou acquises par l'expérience. Cela leur a permis de faire face à des défis que nous

verrons ultérieurement. Certaines ont eu recours à des formations sur le leadership ou la gestion puisque, selon elles, ce sont des outils indispensables pour devenir une entrepreneure efficace.

6.1.3 Parcours scolaire et différentes expériences de travail

Dans cette section, nous allons exposer le parcours scolaire, le parcours entrepreneurial ainsi que les emplois occupés par les entrepreneures.

6.1.3.1 Parcours scolaire

Toutes les entrepreneures accompagnées par les organismes de crédit communautaire à l'étude ont une scolarité de niveau secondaire ou d'enseignement supérieur, ou ont suivi des formations professionnelles. Plus de la majorité ont poursuivi des études universitaires; quelques-unes ont obtenu un baccalauréat, d'autres ont obtenu une maîtrise et une a terminé son doctorat. Certaines femmes entrepreneures ont obtenu un diplôme d'études collégiales et certaines d'entre elles ont cessé leurs études après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Parmi toutes ces entrepreneures, il n'y a pas eu vraiment de retour aux études, mais certaines ont suivi quelques cours dans des domaines spécifiques afin d'avoir un diplôme ou d'acquérir plus de connaissances en lien avec leurs projets entrepreneuriaux. Les études ont été poursuivies dans plusieurs domaines comme l'art, la philosophie, la gestion, la cuisine; certaines formations sont liées directement au projet entrepreneurial et d'autres non. Mais, dans tous les cas, le cheminement scolaire n'est pas linéaire comme en témoignent les extraits suivants.

> *Je suis allée à l'école avec des expériences un peu bizarroïdes en philosophie, en cinéma puis en art visuel. J'ai travaillé dans beaucoup de milieux différents*

principalement dans le commerce de détail, en restauration puis en photos, des trucs comme ça. (ETS4)

Après le secondaire, je suis allée au cégep […]. Ensuite après mon DEC, je suis allée faire un bac à l'Université Laval. …]. Alors après avoir fait mon baccalauréat, j'avais pleine de connaissances, mais j'avais pas de métier précis donc je suis allée faire un[e] AEC en gestion d'événement et de congrès. (ETQ6)

Pour certaines, le parcours scolaire et les expériences de travail ont permis de se lancer dans l'entrepreneuriat dans le même domaine. C'est le cas pour ces deux femmes entrepreneures qui expliquent leur cheminement dans les lignes suivantes.

J'ai fait un bac en gestion de tourisme et de l'hôtellerie […] et puis en fait, ce qui m'a donné le goût de lancer mon entreprise est que moi j'ai quand même voyagé beaucoup. J'ai travaillé dans les stations de ski […]. Et puis, j'ai toujours eu comme habitude de voyage […] puis je suis revenue vraiment m'installer au Québec en 2012. (ETS6)

J'ai fait une formation en cuisine, un DEP en cuisine. […] j'ai travaillé dans les usines […] j'ai travaillé au gouvernement […]. Après ça je me suis dit que depuis longtemps j'avais en tête d'ouvrir mon affaire. J'ai toujours cuisiné chez moi, je me suis dit bon je vais partir en affaires. Après 12 [ans] de service dans les entreprises, j'ai décidé d'ouvrir mon entreprise à moi. (ETQ3)

Les répondantes ont occupé des emplois durant leur parcours scolaire dans le domaine de la restauration ou de l'épicerie, et dans des événements culturels ou touristiques. Certaines, par ces expériences, ont pu trouver un emploi à temps plein avant de se lancer dans l'entrepreneuriat, et d'autres ont bâti leur projet entrepreneurial qu'elles ont par la suite réalisé après plusieurs autres démarches. Tout comme le parcours scolaire, le parcours en emploi des répondantes est aussi varié.

6.1.3.2 Parcours en emploi et types d'emplois occupés

Après la fin de leurs études, les répondantes ont su intégrer le marché du travail sans grande difficulté. La quasi-totalité n'a pas mentionné être au chômage avant le premier

emploi. Elles ont travaillé dans la coiffure, la santé, la restauration, la comptabilité, le tourisme et la gestion. La liste n'est pas exhaustive. Ci-dessous, quelques exemples d'emplois occupés par les répondantes.

> *J'ai fait des études en relations industrielles à l'université […] puis une année de droit. Puis après ça, je suis partie travailler pour le gouvernement du Canada. Et après ça, j'ai jugé que j'ai assez donné pour la cause […] fait que j'ai travaillé dans toutes sortes de boulots aléatoires […]. Et voilà, c'est arrivé le temps où je devais créer mon entreprise.* (ETQ4)

> *J'ai travaillé dans des startups, j'ai fait de l'enseignement aussi. Fait que ça fait vraiment juste deux ans que je suis sur le marché du travail à temps plein.* (ETQ7)

En revanche, il y a eu pour certaines d'entre elles de multiples changements en emploi en raison de différentes difficultés telles que l'insécurité financière, la charge de travail et des problèmes d'intégration et de santé, pour n'en citer que quelques-unes. Les extraits d'entrevues suivants témoignent de cette réalité.

> *J'ai trouvé un poste dans une entreprise de services, je n'avais pas connu ça encore heu…* (rires). *Ça était la pire affaire de ma vie.* (Rires) *Quelle horreur […]. J'ai eu beaucoup ça à ramasser ce qui rend un système mal entretenu, mal monté, fait que je suis une fille d'amélioration. …]. J'ai déjà eu du travail pis quand je n'en avais pas c'était par choix. Je ne voulais pas retourner travailler pour un employeur. J'ai eu tellement de déception sur le marché du travail, moi là, fait que ça fait pas, là.* (ETS3)

> *Ben le salaire, là, le fait d'être saisonnier, c'était pas sécurisant. C'est une source de stress. J'étais bien avec ça, mais ça reste une source de stress. De trouver un emploi après l'autre. Après ça, il y avait aussi dans le milieu communautaire, c'est comme si t'as pas d'expérience pantoute t'arrives à fonctionner pis à travailler, si t'es vraiment fonctionnelle tu cherches un poste de gestionnaire.* (ETS7)

Ces quelques extraits d'entrevues montrent la diversité des parcours scolaires, des parcours en emploi et des différentes expériences de travail aussi bien au Saguenay–Lac-

Saint-Jean que dans la Capitale-Nationale. Si certaines femmes entrepreneures ont décidé de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale en quittant un emploi dans lequel elles ne se sentaient pas à l'aise, d'autres se sont basées sur leurs expériences de travail afin de commencer un projet entrepreneurial en lien avec leurs études. Mais dans tous les cas, les projets ont été mûrement réfléchis et ils n'ont pas été envisagés dans des moments de détresse, de perte d'emploi subite ou de chômage à long terme. Les promotrices ont développé leur microentreprise dans des secteurs dans lesquels elles se sentaient à l'aise, que ce soit dans la santé et le bien-être, la restauration, le commerce de détail, le coaching, la production et la transformation de produits alimentaires, entre autres.

Nous allons maintenant examiner le parcours entrepreneurial des participantes.

6.1.4 Parcours entrepreneurial : trajectoires, défis, difficultés et facteurs favorables

Le parcours entrepreneurial est la trajectoire que les femmes entrepreneures ont prise depuis la réflexion jusqu'à la mise en place du projet entrepreneurial. Dans les interviews, elles ont mentionné les motifs qui les ont conduites à se lancer dans l'entrepreneuriat et ont formulé ce que l'entrepreneuriat représente pour elles. Les défis, la charge mentale, les difficultés qu'elles ont rencontrées, ont aussi été abordés ainsi que les facteurs favorables qui les motivent.

6.1.4.1 Motivations pour devenir entrepreneures

Certaines répondantes avaient toujours eu en tête de devenir entrepreneures, mais elles retardaient la décision de se lancer en affaires pour plusieurs raisons. Certaines ont cheminé seules et d'autres ont eu des partenaires d'affaires. Ces quelques extraits montrent des exemples de parcours entrepreneurial.

Moi j'ai toujours eu la fibre entrepreneure en moi. Mais quand j'en ai parlé avec mon amie elle a dit […] « Hé pourquoi on s'inscrirait pas au cours de lancement en entreprise ? Pis on pourrait se starter quelque chose comme produits de fifille t'sais ». On est comme go, on essaie. (ETS2)

J'avais déjà l'idée, je disais qu'à ma retraite j'allais avoir une ferme d'insectes. Mais je pensais que la population n'était pas tout à fait là. J'ai fait un revirement, je suis allée étudier les soins de santé puis j'ai été infirmière pendant quelques années. Ensuite, j'ai décidé justement de mener mon rêve entrepreneurial un peu plus loin. Présentement, nous sommes deux à travailler. (ETQ2)

Cette participante de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a mis à profit ses connaissances assimilées, ses expériences et ses compétences pour démarrer un projet entrepreneurial avec l'aide de sa sœur.

J'ai fait un bac en gestion de tourisme et de l'hôtellerie […] et puis en fait, ce qui m'a donné le goût de partir mon entreprise est que moi j'ai quand même voyagé beaucoup […]. Ma sœur était déjà dans la région ici, fait que, elle étudiait en plein air et qu'on se parlait qu'on avait envie peut-être de partir quelque chose ensemble, puis nos domaines étaient vraiment complémentaires, on a décidé de starter en entreprise. (ETS6)

Pour d'autres femmes entrepreneures, le projet entrepreneurial est motivé par des circonstances personnelles ou professionnelles. Devenir entrepreneures n'était pas envisageable depuis toujours, mais ces promotrices ont eu l'idée de se réorienter dans des secteurs de leurs choix afin de répondre à des besoins. Voici quelques exemples de motifs de deux participantes du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Moi je suis comptable de formation avec le titre professionnel de CMA que j'ai laissé tomber quand j'ai décidé en 2010 que je ne retournerais pas sur le marché du travail, que j'allais démarrer cette entreprise-là. Pour nous, c'était d'abord et avant tout un projet de retraite. On allait faire ça quand on aurait fini d'être une machine du travail. (ETS3)

C'est dans un retour aux études, j'ai vu le manque que les étudiants internationaux avaient à acheter leurs livres à plein prix, puis les jeter à la fin. Puis je me suis dit qu'il faut quelqu'un qui soit entre les deux qui puisse transférer les livres aux prochains et c'est comme ça, tout doucement, que le projet est né. (ETS8)

Les motivations sont nombreuses et variées. Certaines entrepreneures en combinent plusieurs, mais d'autres ont pour objectif d'être en mesure de gérer leur emploi du temps. Les motivations tournent autour de la flexibilité des horaires qu'offre le travail autonome. L'encadré suivant revient sur les motivations ou les raisons qui expliquent leurs choix d'être travailleuses autonomes. Les motivations qui revenaient le plus souvent sont le fait d'être son propre patron, d'avoir des horaires flexibles et de développer sa créativité grâce à l'entrepreneuriat.

Les motivations des participantes

- Combler des besoins selon les anciennes expériences professionnelles.
- Avoir un horaire flexible.
- Avoir la liberté de mouvement.
- Être son propre patron.
- Désir de changement.
- Sortir de l'épuisement professionnel.
- Ménager sa santé.
- Ne pas avoir de contrainte du retour aux études à temps plein dû à la reconnaissance des expériences en dehors du Canada.
- Combler un besoin.
- Mieux gérer le congé maternité.
- Besoin de concevoir (créativité).
- Réaliser un rêve.
- Vivre de son art.
- Continuer un projet entrepreneurial entamé à l'extérieur du Canada.
- Sauver de la faillite une entreprise locale.
- Répondre à un besoin familial avec un enfant malade.
- Développer sa fibre entrepreneuriale (créativité).
- Développer sa créativité artisanale.
- Avoir un travail moins énergivore.
- Avoir du temps pour soi et pour sa famille.
- Fonder une entreprise familiale.
- Avoir un travail plus sécurisant qu'un emploi saisonnier.
- Autonomie dans les horaires.

Source : Fatou Marone Diouf (2025).

Quel que soit le moment où les motivations sont apparues, les promotrices ont démarré leur entreprise seules, avec des amis ou en famille afin de réorienter leurs carrières. La plupart ont voulu combler un besoin selon leurs expériences. Elles ont par la suite entrepris des démarches pour mettre en place leur microentreprise. La section suivante revient en détail sur le démarrage des projets entrepreneuriaux.

6.1.4.2 Démarrage des projets entrepreneuriaux

Pour certaines promotrices, le cheminement du démarrage des projets a été parsemé d'embûches, alors que d'autres ont eu moins de problèmes à les mettre en route. Certaines entrepreneures ont pu compter sur la présence et l'aide d'un membre de la famille afin d'avoir du soutien au démarrage. C'est le cas de ces entrepreneures qui expliquent comment elles ont pu travailler au début avec un proche.

> *J'ai dit, moi là, c'est terminé, je retourne pas sur le marché du travail. Mes compétences je vais les prendre pour nous autres. Je vais démarrer cette petite entreprise-là pis je vais la démarrer à petit volume pis quand tu vas prendre ta retraite ça va bien aller. ...]. Il est revenu ici et a décidé d'embarquer avec moi dans le projet parce que moi j'avais pris un petit permis de vente au détail uniquement, fait qu'on a décidé d'aller chercher notre permis de vente en gros. […]. Fait que, en fait nous, ici, on a trouvé ce local en novembre 2015. On a déniché ce local.* (ETS3)

> *Moi et mon cofondateur, on a travaillé ensemble. Lui il a fait beaucoup de recherche […]. Ensuite, il s'est posé des questions, lui il avait une entreprise avant […] et on pourrait se lancer pour avoir un grand impact. […] Donc c'est venu vraiment d'une recherche […] qui a abouti finalement. La possibilité de démarrage s'est faite […] grâce à un programme entrepreneurial. Nos bureaux ont pu ouvrir grâce à un programme entrepreneurial […] dans le sens où on a soumissionné dans un programme, on a été accepté dans ce programme.* (ETS4)

Une autre entrepreneure raconte comment elle a combiné les études avec le démarrage de l'entreprise. Cela n'a pas été sans difficulté comme elle l'indique dans cet extrait d'entrevue.

> *Le rythme n'est pas très facile parce qu'en même temps on démarre l'entreprise et on essaie d'agrandir l'entreprise. Moi j'ai gardé un pied avec l'école. L'aspect négatif que je peux mettre en place aujourd'hui, par rapport au démarrage de mon entreprise, c'est qu'il y a des imprévus […] C'était comme une période de vache maigre. […] Après le démarrage, moi, j'ai eu à faire la publicité.* (ETQ5)

Comme nous le constatons, le démarrage des projets entrepreneuriaux s'est fait en plusieurs étapes. Certaines participantes confient avoir continué à travailler comme employées salariées ou comme étudiantes au moment de l'idéation du projet jusqu'au démarrage. En effet, démarrer une microentreprise nécessite beaucoup d'investissement en temps et parfois en argent. Même si l'idée était là, elles ont dû faire les choses en ordre. D'abord, elles ont dû comprendre ce que signifie concrètement devenir entrepreneure, et ce que cela implique sur les plans administratif, financier et technique. La recherche d'informations concernant le type d'entreprise a été primordiale, car il est généralement choisi selon les objectifs et les missions des microentreprises mises en place par ces femmes.

6.1.5 Types d'entreprises et formes juridiques

Les répondantes évoluaient dans plusieurs secteurs et poursuivaient des objectifs différents. Les missions étaient variées. Les formes juridiques des entreprises ont été choisies selon la taille, le type de partenariat ou simplement suivant une orientation du conseiller en crédit communautaire.

Dans le secteur agroalimentaire, on retrouve la restauration, la transformation de produits alimentaires, la brasserie, la vente de produits alimentaires et la vente de bois importé. Le secteur de la santé et du bien-être englobe, quant à lui, la massothérapie, le coaching, le soin aux aînés, la transformation et la vente de produits

cosmétiques. On note aussi la gestion financière et le secteur des technologies. Dans le tourisme, il y a l'hébergement et enfin, dans le secteur des services il y a la librairie et l'aide à l'immigration.

Les missions variaient d'une entreprise à l'autre. Certaines femmes entrepreneures avaient comme mission d'offrir des services pour la santé et le mieux-être de leur communauté, et d'autres de transformer et de vendre des produits écologiques et locaux. Certaines répondantes vendaient des repas faits maison en usant de créativité et de diversité, et d'autres avaient comme mission de faire découvrir à la population de nouveaux produits inusités. Voici comment ces missions sont décrites par les femmes entrepreneures interviewées.

> *Les missions, c'est d'abord, en premier lieu, d'offrir de la nourriture à ceux qui veulent manger quelque chose de différent de ce qu'ils mangent à la maison, d'offrir de la nourriture à ceux qui n'ont pas le temps de cuisiner et de faire aussi l'épicerie parce que quelqu'un vient et qui n'a pas d'ingrédients. Et là, on a tout : des variétés de viande, des variétés de poisson, des produits qui viennent de l'Amérique latine, de l'Afrique, même du Québec aussi. J'ai des produits qui viennent d'ici.* (ETQ3)

> *Ma mission en fait, moi, c'est d'offrir aux femmes ambitieuses les outils, les stratégies qu'elles peuvent intégrer dans leur quotidien pour mieux s'organiser, mieux se prioriser et mieux se réaliser. Donc ça, c'est la vraie mission, mais si je veux la vulgariser, moi mon but c'est d'aider des femmes qui ont la tête pleine de projets et qui ont un horaire bien chargé de trouver du temps pour ce qui compte vraiment. Donc, moi mon entreprise en vrai, je me spécialise vraiment [dans] la gestion de temps, productivité, planification et équilibre de vie. Je vise principalement les femmes qui sont entre 25 et 44 ans. Des fois je touche des hommes.* (ETQ6)

On distingue plusieurs formes juridiques à savoir la société incorporée, la société par actions, la société en nom collectif et l'entreprise immatriculée (travailleur autonome) (Tremblay, et al., 2017). Ces formes juridiques ont été choisies par les femmes entrepreneures selon les expériences du passé, selon les objectifs de leur

entreprise ou sur les conseils de proches ou de conseillers en crédit communautaire. Certaines n'envisageaient pas de changer leur choix et d'autres attendent de voir comment leur microentreprise allait évoluer avant de choisir une autre forme juridique.

Les étapes franchies et celles à venir dans le cadre de la mise en place, du démarrage et de la consolidation des microentreprises impliquent des défis en permanence. C'est le contenu de la prochaine section.

6.1.6 Défis des microentreprises des femmes

Les femmes entrepreneures qui ont participé à cette étude ont indiqué les défis auxquels elles ont eu à faire face. Le premier défi mentionné est le tâtonnement au prédémarrage par manque de formation et d'information sur le milieu entrepreneurial. Il y a aussi les défis liés à la communication et au marketing.

> *Le fait de ne pas connaître l'environnement entrepreneurial, de ne pas savoir où taper, ce n'est pas si évident que ça. C'est tout un parcours et lorsqu'on cherche une information, on a besoin de support. On peut aussi perdre du temps beaucoup. ...]. Ça demande beaucoup de travail personnel et de pouvoir prendre des décisions soi-même et de savoir ce qu'on veut.* (ETQ9)

> *Les défis de la communication d'aller rejoindre les amateurs, rejoindre ton client idéal, ton futur client satisfait. Donc, relever les défis de la popularité pour se faire connaître parce qu'il ne suffit pas d'avoir une bonne offre encore faut-il que les gens qui en ont besoin soient au courant que ça existe. Et le plus grand défi, c'est le défi marketing, donc se promouvoir, faire adhérer les gens pour qu'ils s'engagent à ton message, qu'ils s'engagent envers eux, qu'ils soient prêts à investir. Donc les différentes étapes que les clients doivent franchir avant d'être prêts à acheter sont des défis en soi.* (ETQ1)

Les défis financiers ont été aussi mentionnés et constituent pour l'ensemble des participantes le plus gros enjeu et celui qui occasionne des retards dans le processus

entrepreneurial. La recherche de financement s'est avérée difficile pour deux types de raisons, à savoir le manque de confiance des structures financières envers les femmes, et la gestion déficiente des fonds par manque de compétence en gestion ou de planification.

> *Notre réel problème n'était pas le personnel, mais c'est plus au niveau financier. Ça, ça nous a fait traîner beaucoup. Ce qu'on devait faire en six mois, huit mois, on l'a fait en deux, trois ans parce que tout simplement on est allés chercher nous-mêmes du financement, mais aussi d'aller travailler pour venir mettre dans l'entreprise pour payer les frais fixes, pour payer tout ce qu'on avait à faire.* (ETQ9)

> *[…] J'avais vraiment de la difficulté à estimer ce serait quoi le fonds de roulement nécessaire, t'sais. Pis il y a aussi des dépassements de coûts pis vraiment, naïvement, j'ai pris dans le fonds de roulement pour pallier ces dépassements de coûts, là.* (ETS7)

Un autre défi souligné par les femmes entrepreneures en milieu rural au Saguenay–Lac-Saint-Jean est l'éloignement et la non-disponibilité des produits de base sur place pour leur entreprise.

> *Au quotidien, le fait d'être éloigné, ça fait des difficultés, parce qu'on est trop petit pour toute se faire livrer le matériel qu'on a besoin. Quand il vient à manquer de lait quand tu fais du latté, il faut que tu ailles en chercher à […] En fait ça ajoute à la gestion quotidienne.* (ETS6)

Les autres défis cités sont liés à la COVID-19 qui a occasionné un manque de liquidité, un manque de personnel, une pénurie de produits, sans oublier les mesures sanitaires exigées par les autorités (pendant la pandémie), ce qui augmentait les dépenses et la charge de travail. Il y a enfin les défis liés à la cohérence entre les valeurs humaines et le domaine de l'entrepreneuriat, et ceux en lien avec la croissance et la pérennité de l'entreprise.

De plus, les participantes sont souvent revenues sur la charge mentale qui, selon elles, dépasse les autres défis en raison de sa spécificité liée au fait qu'elles sont des femmes.

6.1.7 La charge mentale : un défi supplémentaire

La charge mentale constitue l'essentiel du travail parental. Elle est définie comme étant la coexistence chez une personne de deux univers contraignants, c'est-à-dire professionnel et familial. La permanence, afin de pourvoir aux exigences de l'une et de l'autre de ces deux sphères imbriquées, peut finir par constituer une charge psychiquement douloureuse qui peut entraîner une fragmentation et un éparpillement de l'attention, et ultimement conduire à un épuisement général (Martínez et al., 2010; Verjus et Vogel, 2009). Par conséquent, entre la maternité, la gestion de la famille et la conciliation travail-famille, les participantes à cette étude affirment être désavantagées par rapport à leurs homologues masculins. Même si ces derniers apportent parfois leur contribution, le poids sur les épaules des femmes entrepreneures est lourd à porter, surtout si elles ont des enfants. Elles doivent aussi faire face à plusieurs problèmes de gestion familiale comme le manque de place dans les garderies, les enfants malades, les rencontres avec les enseignants, et bien d'autres situations en lien avec ce type de gestion domestique. Ceci occasionne un conflit dans les priorités et une réorganisation dans les horaires de travail. Ces quelques extraits témoignent de la situation.

Je te dirais que les obstacles c'est la maternité. (ETQ7)

En tant que femme on en prend plus au niveau du dos par la famille nécessairement, pis que ça soit volontaire ou pas. J'ai l'impression que ça nous nuit au niveau de nos disponibilités pour travailler parce qu'un homme y aura pas de misère à faire 40-45 heures par semaine pour travailler sur sa business pis la faire croître. Si c'est la femme, si elle a des enfants à s'occuper, même si son chum, son mari est là, nécessairement elle va avoir moins de temps. Elle va être plus épuisée parce que peut-être qu'elle va travailler le matin avant que les enfants ne se réveillent, le soir après qu'ils soient couchés. (ETQ7)

Ça devient des fois un petit peu conflictuel dans mes heures… on a ben beau dire que les priorités rentrent pas en conflit, là, des fois c'est quelque chose. Donc j'ai le choix de passer du temps de qualité avec mes enfants, de cuisiner, de jouer ou de faire croître mon entreprise, mais des fois ça devient qu'il manque d'heures dans une même journée. (ETQ1)

Pour certaines femmes entrepreneures ayant de jeunes enfants, le fait de prendre soin d'eux gruge sur leur temps de travail. À l'opposé, consacrer trop de temps au travail empêche de profiter des enfants et de passer des moments de qualité avec eux. Et enfin, le manque de soutien complique aussi le parcours entrepreneurial de certaines femmes surtout si le conjoint ne s'implique pas assez dans la gestion de la maison.

Moi mon associée, elle a vraiment une famille plus jeune, fait que les nombres d'heures qu'elle peut travailler sont plus restreints. Elle arrive un peu plus tard et doit partir un peu plus tôt. Je pense que ça doit être mis en valeur en certains endroits que la femme souvent a deux jobs en temps plein. […] Il faut qu'elle se soucie de qu'est-ce qu'elle va manger pour souper des enfants, l'école appelle, les devoirs, etc. T'sais, je dis pas que son mari fait rien, là, mais souvent encore en 2021, là, la femme, c'est elle qui gère la famille; c'est une entreprise à temps plein, là. (ETQ2)

L'homme, même s'il donne un coup de main à la maison […] c'est pas lui qui [est] nécessairement responsable de la boîte à lunch, du souper et de l'épicerie et du ménage, ainsi de suite. Heureusement, alléluia, moi j'ai un conjoint qui fait quand même l'entretien de la maison et qui est très impliqué avec les enfants. Mais je vois bien qu'avec les femmes que j'accompagne, c'est pas toujours le cas. (ETQ1)

Le problème de la charge mentale est revenu à plusieurs reprises dans les discours des répondantes. Pour elles, c'est un facteur de blocage qui ne leur permet pas de montrer leur pleine capacité. Elles essaient tant bien que mal de supporter cette charge tout en étant disponibles pour leur microentreprise. L'avantage d'être entrepreneures et travailleuses autonomes leur permet toutefois de mieux composer avec cette charge liée à leur statut de femmes, dont certaines avec de jeunes enfants. La flexibilité des horaires est un des facteurs favorables dans la conciliation travail-famille.

6.1.8 Facteurs favorables

Les facteurs favorables à l'entrepreneuriat énumérés par les femmes sont les suivants : les expériences antérieures, l'accompagnement des organismes de crédit communautaire, l'accès à des cours en lancement d'entreprise et les compétences personnelles. Tous ces facteurs ont facilité le parcours de plusieurs femmes entrepreneures comme en témoignent les extraits d'entrevues suivants.

> *Est-ce que j'avais toutes les compétences nécessaires pour être entrepreneure? Je pense que oui, j'ai les compétences de base pour être entrepreneure.* (ETQ7)

L'accompagnement des organismes de crédit communautaire semble aussi avoir été un facteur favorable à leur accomplissement comme entrepreneures.

> *J'ai choisi MicroEntreprendre, de par leur valeur humaine, de proximité envers l'entrepreneur, qui prennent soin de nous en premier avant l'entreprise.* (ETS8)

> *Pour un démarrage, ça, c'est quelque chose d'important d'avoir des personnes à qui on peut poser des questions et puis qui peuvent nous conseiller, nous diriger. C'est quelque chose qui a une grande valeur. C'est important.* (ETQ9)

Pour certaines participantes, la formation leur a permis aussi de s'autodiscipliner pour peaufiner leurs compétences professionnelles. La détermination des femmes entrepreneures est aussi un atout qui a permis de surmonter les obstacles et les défis. Dans leur parcours entrepreneurial, elles ont persévéré et se sont battues pour que le projet aboutisse même si cela a été parfois parsemé d'embûches.

> *Même si j'étais capable d'écrire un plan d'affaires, je n'avais pas la discipline de le faire. […] je me suis inscrite à un cours et j'ai dit que ça, ça va m'obliger à suivre une démarche structurée pour partir de zéro pis d'écrire un plan d'affaires […] avec tout ce qu'il faut dedans.* (ETS3)

Pour certaines, le fait de devenir entrepreneures a été facilité par leurs connaissances du milieu entrepreneurial au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. En effet, les répondantes se sont intéressées au sujet, ont eu le temps de se documenter et ont mis leurs atouts de l'avant en choisissant ce qui leur plaisait le plus pour en faire une entreprise. Avec les réseaux sociaux, la plupart des informations étaient accessibles et elles pouvaient aussi les consulter en tout temps : elles devaient seulement posséder une connexion Internet et un téléphone intelligent ou un ordinateur.

Il n'en demeure pas moins que la majorité des femmes ont utilisé tous leurs atouts personnels et professionnels dans le processus menant à l'entrepreneuriat.

6.1.9 Avantages d'être entrepreneures

Lorsqu'elles sont interrogées sur ce que cela représente de devenir entrepreneures, les participantes ont répondu que c'est un accomplissement, qu'elles se sont lancées dans l'inconnu, qu'elles ont plus de liberté et qu'elles jouissent d'une meilleure qualité de vie. La majorité des participantes avouent qu'elles ne savaient pas trop à quoi s'attendre quand elles ont décidé de se lancer dans l'entrepreneuriat, mais elles étaient certaines qu'elles ne voulaient plus retourner à leurs anciens emplois.

> *C'est vraiment d'avoir un gros gros défi à relever de se lancer dans l'inconnu et de voir quand même que ça fonctionne, en plus qu'on est dans un secteur très différent, là.* (ETQ2)

C'est cette liberté qui a poussé ces entrepreneures à quitter leur emploi afin d'avoir plus de flexibilité pour s'occuper de leurs enfants et mieux gérer leur famille. La conciliation travail-famille en est facilitée et cela représente un avantage, selon les participantes à l'étude.

D'autres avantages d'être entrepreneures ont été nommés par les répondantes. Notons, entre autres, l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie, la possibilité de vivre sa passion en gérant ses propres affaires, et de n'avoir de compte à rendre à personne d'autre qu'à soi-même.

> *Moi, ma qualité de vie elle est passée de ça à ça, là* (geste de hauteur de la main)*. Elle s'est vraiment améliorée. Et je vous dirais que je travaille un horaire assez standard, là, sauf que je m'offre la flexibilité. Donc ça, j'apprécie beaucoup ça. Côté vie de famille, c'est sûr que ça je suis beaucoup plus présente à la maison que je l'étais avant, là, en plus je travaille de la maison.* (ETQ6)

> *Je pense que je suis TDAH […] je pense que c'est vraiment la chose qui me permet de me réaliser pleinement parce que je m'ennuierais vraiment*

> *beaucoup dans des places avec des trucs répétitifs, plus standards. S'il m'arrive de quoi, là, je m'en va et pis c'est pas grave, là. Peut-être que je vais perdre des ventes, mais il y a pas un boss qui va me chicaner et qui va me mettre dehors et qui va me mettre la pression. C'est sûr que ce côté-là, c'est numéro un.* (ETS1)

En résumé, le parcours entrepreneurial des répondantes s'est avéré différent d'une femme à l'autre. Certaines se sont découvert des qualités qu'elles ne savaient pas détenir. La résilience devant les nombreux défis comme la conciliation travail-famille, la recherche de financement et autres enjeux ont été porteurs de résultats. Les participantes ont pris le temps de s'informer et d'avoir un aperçu de ce que cela impliquait d'être entrepreneures. Les avantages liés au travail autonome ont été mis de l'avant et elles se sont lancées dans l'aventure entrepreneuriale qui leur offrait la chance de travailler pour leur propre profit avec passion.

Cette partie sur le profil des entrepreneures a permis de brosser un portrait des participantes à l'étude et de leur parcours entrepreneurial. Les motivations, les défis et les avantages de ce parcours ont aussi été présentés.

6.3 La perception des femmes entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire

Les femmes entrepreneures relatent avoir connu le Fonds d'emprunt Québec (FEQ) ou MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean (MESLSJ) par l'intermédiaire de connaissances ou d'amis qui y travaillent ou qui ont bénéficié d'un service de leur part. Certaines ont été référées par Emploi Québec, d'autres ont effectué des recherches sur Internet. Il y en a aussi qui ont découvert ces organismes lors leur formation en lancement d'entreprise dans des écoles de formation pour adultes. Ces organismes de crédit communautaire orientent les usagères et les

usagers, leur offrent de l'accompagnement, des formations et des prêts d'honneur. Les organismes de crédit communautaire promeuvent ainsi l'entrepreneuriat par l'octroi de microcrédit. Afin de pouvoir bénéficier de cette aide et de l'accompagnement, les entrepreneures doivent répondre à certains critères. Il s'agit aussi d'examiner quelle est la perception des répondantes sur le fonctionnement, la démarche et les services de ces organismes.

6.3.1 Organismes de crédit communautaire : acteurs de développement et de valorisation de l'entrepreneuriat féminin

Pour ces entrepreneures, les organismes de crédit communautaire proposent des outils indispensables pour le développement et la valorisation de l'entrepreneuriat.

D'ailleurs, certaines entrepreneures satisfaites des services reçus n'hésitent pas à référer les organismes de crédit communautaire qui les ont aidées dans leur parcours entrepreneurial. Elles soutiennent que peu importe le niveau d'avancement dans le projet entrepreneurial, elles ont obtenu un accompagnement qui a répondu à leurs besoins. Les répondantes ont suivi ainsi plusieurs étapes en accord avec la démarche des organismes de crédit communautaire.

> *Je suis vraiment satisfaite […] on travaillait sur le marketing, sur la vision de l'entreprise et tout.* (ETQ6)

> *On avait déjà un plan d'affaires, on savait déjà comment utiliser l'argent. Le programme MicroEntreprendre j'ai l'impression qu'il est censé plus te tenir la main dans ce processus-là. […] Donc là, ça était vraiment rapide de notre côté. …]. Pis à partir de là, ils voyaient qu'on a comme quelque chose de solide qui était prêt. Donc c'est à partir de là qu'on a pu avancer les démarches pour le microcrédit. Mais habituellement c'est ça, il y a plus d'accompagnement.* (ETS4).

Les OCC offrent plus que du crédit communautaire. En effet, les répondantes, en majorité, s'estiment chanceuses d'être tombées sur ce type d'organisation qui accompagne les entrepreneurs et les aspirants à l'entrepreneuriat. Elles apprécient les valeurs de solidarité, de partage et de bien-être qu'affichent les OCC et qui rejoignent en partie celles de leur microentreprise. La tâche ne paraît pas aussi simple, car travailler avec les OCC requiert de l'organisation, de l'assiduité et de la confiance mutuelle afin que les conseillers en crédit communautaire puissent vérifier que les différentes étapes sont franchies successivement pour la réussite du projet entrepreneurial. Dans tous les cas, la collaboration entre les OCC et les entrepreneurs commence donc dès les premiers contacts.

6.3.2 Accompagnement des organismes de crédit communautaire : la perception des femmes

Les organismes de crédit communautaires, que ce soit le FEQ ou le MESLSJ, sont très bien perçus par la quasi-totalité des femmes entrepreneures de l'étude. Ces dernières ont énuméré plusieurs raisons qui les ont convaincues de les contacter. Il y a des femmes entrepreneures qui ont été séduites par les valeurs des OCC, valeurs qu'elles-mêmes défendent et intègrent au sein de leur microentreprise. D'autres répondantes ont mentionné la polyvalence et la crédibilité des OCC qu'elles recherchaient pour bénéficier d'un service professionnel les aidant à se faire reconnaître dans le milieu entrepreneurial.

> *J'ai connu MicroEntreprendre qui a des valeurs qui ressemblent aux miennes. Donc, j'ai choisi MicroEntreprendre, de par leurs valeurs humaines, de proximité envers l'entrepreneur, qui prend soin de nous en premier avant l'entreprise.* (ETS8)

> *On voulait avoir aussi un beau parcours qui ferait comme on ne serait pas n'importe qui. On allait avoir du contenu et on allait savoir ce qu'on faisait. Fait que c'est important d'aller s'outiller dans une place qui serait assez professionnelle pour cela, t'sais.* (ETS2)

La plupart des entrepreneures qui ont bénéficié de l'accompagnement des OCC se sont déclarées satisfaites en raison de l'aspect à la fois théorique et pratique de l'accompagnement. Ceci leur a permis de mieux comprendre certains enjeux entrepreneuriaux.

> *C'étaient les planifications financières que MicroEntreprendre m'a aidé à monter. Puis, avec ça, on est allé au crédit. J'ai obtenu mon crédit, puis j'ai eu un an et demi d'accompagnement, deux ans d'accompagnement pour tous les soutiens possibles, toutes les parties; autant que pour la définition des objectifs, que pour le courant, l'opérationnel, les problèmes qui arrivaient. Ils étaient là pour m'accompagner.* (ETS8)

Certaines entrepreneures ont aussi bénéficié d'un accompagnement qui allait au-delà des cours pour la rédaction d'un plan d'affaires. Les rencontres avec des experts et d'autres personnes-ressources dans le cadre de l'entrepreneuriat ont contribué à la mise en place ou au développement de leur entreprise.

> *Moi j'ai eu un accompagnement […]. Ça était vraiment très très bénéfique […]. Je pensais qu'on allait apprendre à faire juste des plans d'affaires, mais on a eu des rencontres avec des avocats, avec Revenu Québec, en tout cas on a appris plein de choses.* (ETQ6)

> *On n'est pas tout à fait en prédémarrage, on est démarré, ça ne fait pas un an qu'on est opérationnel. Fait que ça nous a permis de rencontrer un comptable, un webmaster; c'est toutes des gens qui ont à apporter à une entreprise toute petite comme la mienne.* (ETQ8)

Cependant, pour d'autres entrepreneures, l'accompagnement reçu laissait à désirer, surtout pour celles qui connaissaient le cheminement entrepreneurial et qui avaient effectué des recherches avant d'aller vers les organismes de crédit communautaire. L'autre problématique soulevée en lien avec l'accompagnement est

le roulement des employés qui conduisait à une relative inefficacité et produisait un effet déstabilisateur dans le processus.

> *Moi je pense que cela a été semi-utile, mais c'est peut-être juste comme par rapport où nous on était rendu versus la conseillère qui commençait genre.* (ETS7)

> *On n'a pas tant eu d'accompagnement parce qu'il y a eu trop de roulement sur le poste où on avait un agent.* (ETS2)

Nous allons maintenant décrire l'accompagnement de proximité qui permet un suivi personnalisé.

6.3.2.1 L'accompagnement de proximité

Ce type d'accompagnement concerne tous les entrepreneurs qui demandent du microcrédit et, rappelons-le, il englobe à la fois l'accompagnement collectif et individuel. Il se prolonge dans le temps (généralement jusqu'au remboursement du prêt) et s'effectue selon les besoins des entrepreneures. L'accompagnement de proximité est à la base du crédit communautaire (Tremblay et al., 2017) et est apprécié par les répondantes. En effet, les entrepreneures ont mentionné l'importance de l'accompagnement de proximité. Les qualificatifs pour décrire ce type d'accompagnement sont nombreux. Pour les entrepreneures, c'est motivant et sécurisant d'avoir, dans ce genre de projet, une personne présente et disponible pour vous orienter chaque fois que le besoin se fait sentir. Les extraits suivants témoignent de cette réalité.

> *Quand on fait quelque chose et puis il y a quelqu'un qui est là qui vous soutient, ça fait du bien, ça motive, comparer, par exemple, à quelqu'un qui te donne son argent et puis après bon on t'oublie, là tu peux ne pas bien utiliser cet argent-là. […] c'est motivant de savoir qu'il y a quelqu'un à côté pour que ton affaire prospère.* (ETQ3)

> *L'accompagnement de proximité ça donne une sécurité, de pouvoir avoir des gens d'expérience qui nous confirment, qui nous orientent.* (ETS8)

En effet, certaines entrepreneures ont obtenu un accompagnement technique et financier pendant 48 mois en recevant le salaire minimum afin de se concentrer à temps plein sur leurs projets entrepreneuriaux. Elles ont ainsi obtenu une aide et un accompagnement de proximité. Cet accompagnement se fait en deux phases et commence par la participation à la formation en lancement d'entreprise qui dure trois mois. Ensuite, avec le soutien de l'organisme de crédit communautaire et en partenariat avec des personnes-ressources, les participantes sont invitées à rédiger un plan d'affaires et à peaufiner le projet entrepreneurial avant de les présenter devant un comité. Enfin, on arrive à la concrétisation du projet en procédant à des démarches administratives supplémentaires et au démarrage de l'entreprise sous la supervision ponctuelle d'un conseiller de l'organisme de crédit communautaire.

Les entrepreneures interviewées estiment que cet accompagnement les met en confiance, car elles peuvent en profiter pour poser des questions et recevoir des réponses pertinentes, circonstanciées et bénéfiques pour leur entreprise. Cet accompagnement leur permet aussi de se rapprocher des conseillers en crédit communautaire envers qui la confiance est réciproque.

Les autres services offerts sont les formations, l'aide à l'insertion en emploi ou la réorientation, le réseautage, la mesure de soutien aux travailleurs autonomes et le prêt d'honneur qui font tous partie de la panoplie de services offerts par les OCC.

6.3.2.2 Les formations, les plans d'affaires et les suivis

Il existe plusieurs types de formations, dont le cours en lancement d'entreprise sanctionné à certains endroits par une attestation d'études collégiales (AEC). Ces formations ont pour objectif d'initier les futures entrepreneures aux rouages de l'entrepreneuriat par des rencontres et des ateliers.

> *Il y a une formation qui est terminée par un diplôme, un[e] AEC en démarrage d'entreprise; donc il y avait un certain nombre d'heures à respecter, des présences obligatoires, des exercices à faire et tout.* (ETQ9)

> *Il y avait des ateliers pour les plans d'affaires, il fallait être là. Trois heures, deux fois ou une fois par semaine, je crois.* (ETS8)

Pour certaines entrepreneures, il n'y a pas eu de formation officielle, mais des rencontres dont la finalité était de parfaire leur projet afin d'avoir du financement. Mais l'objectif de la formation était le même pour toutes les usagères : permettre aux entrepreneures de franchir une étape dans leur parcours entrepreneurial et poursuivre leurs démarches pour l'implantation de leur entreprise. Ces extraits ci-dessous témoignent de cette réalité.

> *En réalité, pourquoi je n'ai pas regretté d'être avec le FEQ, c'est plus l'aspect formatif que j'ai apprécié parce que plusieurs mois après je devais rendre compte et à chaque fois qu'il m'interpellait par rapport au compte à rendre ça me poussait à relever les défis. Donc cet aspect de formation, là moi, je l'ai beaucoup apprécié en dehors même de l'argent.* (ETQ5)

Les formations représentent la partie théorique du processus de lancement d'entreprises. Les entrepreneures sont outillées avec différents exemples et scénarios qu'elles doivent adapter à leurs projets. Par la suite, la partie pratique commence avec l'élaboration des plans d'affaires qui sont des exercices pratiques sur la faisabilité

des projets d'entreprises présentés sous forme de gabarit.

Les entrepreneures interviewées confient aussi avoir élaboré un plan d'affaires pour répondre aux exigences des conditions de financement des organismes de crédit communautaire même si cela ne semblait pas être pertinent pour certaines.

> *Disons que le prêt, ça venait avec le suivi du plan d'affaires, mais ça nous a sûrement aidés quelque part là. Ça nous a permis d'expliquer un peu ce qu'on fait, mais j'ai plus l'impression que je justifiais, je répétais vraiment ce qu'on faisait plus qu'on a un réel coup de main, genre.* (ETS7)

Outre le plan d'affaires, le suivi est également omniprésent dans toutes les étapes et même lorsque les microentreprises ont démarré leurs activités.

> *Alors clairement oui, ça prend un suivi, ça prend la confiance.* (ETQ4)

> *Au début c'étaient des rencontres mensuelles. Pis tout va bien, là, et on se rencontre moins souvent. Ce sont juste des suivis par courriel mensuel avec les livrables […] qui sont d'envoyer mes états financiers pis un résumé de mes objectifs à chaque fois.* (ETQ7)

Les formations, les plans d'affaires et les suivis se font par étape ou simultanément. Tout dépend de l'engagement des entrepreneures dans leurs démarches entrepreneuriales.

6.3.2.3 L'insertion en emploi ou la réorientation

Les participantes interviewées étaient pratiquement toutes dans le volet réorientation parce que la plupart d'entre elles ont quitté un emploi pour se consacrer à l'entrepreneuriat et vivre de leur passion. Elles ont mentionné que leur réinsertion dans le milieu de l'emploi a été facilitée par le prêt accordé par les organismes de

crédit communautaire. Cela leur a permis de démarrer ou de consolider leur entreprise et de vivre avec les retombées engendrées.

> *Je pense que l'argent aide à avoir plus d'argent. Donc oui dans un sens ça peut faciliter l'accès en emploi, mais encore ça dépend de comment la personne va utiliser l'argent.* (ETS4)

6.3.2.4 Le réseautage

Selon plusieurs entrepreneures, le réseautage offert par les organismes de crédit communautaire n'était pas une activité obligatoire, mais se déroulait dans plusieurs contextes. Pour certaines, c'était pendant la formation en lancement d'entreprise, et pour d'autres c'était pendant des rencontres organisées pour le réseautage. Le jumelage et le bénévolat étaient aussi possibles entre les participantes. Ces entrepreneures expliquent en quoi consistent le réseautage et la plus-value substantielle qui en découle au bénéfice de leur entreprise et de leur vie personnelle. Elles soutiennent que c'est l'une des plus belles découvertes dans les OCC, que cela leur a permis de mieux s'intégrer dans leur communauté et de développer des liens et du partenariat. Les extraits suivants sont des exemples de témoignages.

> *Il y a eu comme trois, quatre rencontres avec d'autres filles qui avaient reçu du financement pour parler de ce projet-là. Pis là, j'ai connu du monde vraiment intéressant. Pis il y a eu des soirées de réseautage […] c'était des partenaires financiers du projet comme des bureaux comptables et d'autres entreprises plus lucratives et qui étaient là plus en speed dating, là… […] le réseautage en entrepreneuriat féminin c'est vraiment pertinent.* (ETS7)

> *J'ai pu voir tous les bienfaits […] quand je suis allée vers le fonds d'emprunt je ne le faisais pas pour le réseau de contacts ou du réseautage, mais avec le recul c'est un des grands bienfaits que je retire, c'est ça. […] il y avait beaucoup de réseautage qui était fait avec eux. C'est une belle surprise parce que j'ai rencontré beaucoup de personnes qui me ressemblaient avec qui je peux continuer à échanger.* (ETQ6)

Le réseautage comme moyen d'inclusion a renforcé le lien entre plusieurs entrepreneures, surtout au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il ne s'agit plus juste de se rencontrer et d'échanger des idées, mais de se ravitailler chez les unes et les autres.

> *Il y a un aspect de réseautage pis d'inclusion dans ma communauté. Je me sens comme un producteur, un transformateur de la région parce que je fais partie du milieu agroalimentaire. […] C'est tous des gens que je connais parce que je commande chez eux […]. Partout où je me promène […] je rencontre des gens que je connais, pis je les connais à travers ces projets-là.* (ETS1)

Une entrepreneure a mentionné qu'en plus du prêt obtenu de l'OCC, elle a eu accès à beaucoup de réseautage et à un suivi même après le remboursement du prêt. Cette participante a aussi souligné l'importance de l'intérêt que les OCC portent aux projets des promoteurs et promotrices.

> *Il y avait beaucoup de réseautage qui était fait avec eux, ce n'était pas simplement un prêt de 35 000 $, puis on se revoit plus, le chèque est signé. Il y avait un suivi qui était fait, il y avait vraiment une volonté des gens qui étaient là de s'intéresser à ce qu'on faisait pour vrai.* (ETS6)

Le réseautage peut émaner aussi bien d'une initiative des organismes de crédit communautaire que des entrepreneures elles-mêmes. Ainsi, le réseautage peut être orchestré de façon formelle et bien précise lors des rencontres organisées, ou se développer de façon informelle quand plusieurs entrepreneures se retrouvent dans un même lieu ou à un même événement.

6.4 Les conseillers en crédit communautaire : des incontournables

Les conseillers en crédit communautaire sont certes les premiers interlocuteurs des usagères des organismes de crédit communautaire, mais celles-ci travaillent aussi avec les autres membres du personnel des OCC. Ils collaborent aussi

avec des experts et d'autres personnes-ressources afin de mieux outiller les entrepreneures. Ils jouent un rôle important dans l'organisation.

> *Moi je suis tombée sur une conseillère […] qui m'a accompagnée et qui m'accompagne aujourd'hui. Elle m'aide vraiment à pousser mon entreprise plus loin par son expérience et par ses connaissances.* (ETQ6)

> *Quand j'ai une question, n'importe quoi, je lui écris et on se contacte par téléphone on finit par parler de qu'est-ce que j'ai besoin.* (ETQ2)

> *Il y a […] un autre […] qui m'a orientée un peu sur comment je devais gérer cet argent-là. Je lui posais toutes les questions. …]. Et puis quelque temps après qu'ils m'ont remis l'argent ils sont passés pour voir ce que j'avais fait avec ça. Mon conseiller il me disait que "n'attends pas que tout se gâte pour me tenir informé. Si tu vois que tu as besoin appelle-moi".* (ETQ3)

Les conseillers en crédit communautaire adaptent leur accompagnement en fonction des besoins des usagères. Ces dernières doivent franchir certaines étapes avant de passer à une autre. D'ailleurs, l'accès au microcrédit est conditionnel au respect des différentes phases mises en place par les organismes de crédit communautaire.

6.5 Le microcrédit ou le prêt d'honneur : le processus d'attribution

Le microcrédit ou le prêt d'honneur est le financement accordé par les OCC à des usagères ayant un projet jugé viable. Ce prêt d'honneur est accordé à la suite d'un processus de sélection. Si certaines entrepreneures disent ne pas avoir présenté de garantie pour en bénéficier, d'autres soulignent le contraire.

> *Pour le premier prêt d'honneur, c'était intense, là. On était avec le comité qui décide si oui ou non on donne et les gens étaient là à poser des questions. On avait bien monté nos dossiers pis ça, on avait bien travaillé, fait que c'était facile. L'autre prêt s'est fait one to one […]. Ça était très profitable d'avoir l'appui* […]. (ETS3)

Ce prêt d'honneur est aussi un signe de confiance et une motivation qui encourage à aller de l'avant. Il constitue un appui concret comme en témoigne l'extrait suivant.

> *Le prêt d'honneur, la confiance, ça valorise la personne. C'est vrai qu'ils font une enquête de crédit […] c'est motivant parce que c'est comme s'ils ne t'abandonnent pas avec l'argent qu'ils t'ont donné; non, ils t'aident à grandir.* (ETQ3)

Le prêt d'honneur est accordé aux entrepreneures une fois que le projet est présenté aux conseillers en crédit communautaire et aux comités des prêts qui formulent des recommandations au conseil d'administration qui statue sur l'octroi ou le refus du prêt d'honneur.

Une fois accordé, le microcrédit est utilisé de différentes façons. Il génère aussi des retombées qui sont décrites plus loin dans le texte.

6.5.1 Utilisations et répercussions du microcrédit

Les entrepreneures interviewées ont reçu des montants en fonction de leurs projets et de leurs besoins. Certaines ont utilisé leur prêt au démarrage et d'autres ont renforcé leur microentreprise déjà fonctionnelle avec le microcrédit. Elles ont pu acheter du matériel de production, des accessoires ou de la nourriture. Certaines entrepreneures ont fait du marketing ou versé des salaires pendant les périodes les plus difficiles afin d'augmenter leur visibilité et maintenir les activités entrepreneuriales. Pour plusieurs d'entre elles, le prêt leur a même permis de combler plusieurs besoins liés au marketing et à la gestion quotidienne de l'entreprise comme en témoignent les extraits suivants.

> *Le montant c'était 10 000 $ […] c'est ce que j'ai vraiment demandé comme fonds de roulement. Fait que ça me permet d'absorber les périodes qui sont plus creuses parce que certains clients ne paient pas à temps. […] ça me permet d'absorber mes dépenses quand j'ai des fluctuations dans mes flux de trésorerie.* (ETQ7)

Certaines entrepreneures ont reçu leur prêt en deux tranches.

> *Le premier 5 000 $ a servi vraiment, je pense, à payer toute notre documentation promotionnelle. Pis l'autre, c'était vraiment pour le site web. Fait que les deux, c'était plus orienté vers le marketing. Ça coûte cher le marketing.* (ETS5)

> *On a eu 10 000 $. Comme ils ont décaissé à l'avance, on a utilisé ça pour un petit projet qui était en amont c'est le site web. […] Et l'autre 5 000 $ a permis de payer des stocks.* (ETS1)

Le microcrédit a aussi permis aux entrepreneures de continuer leur projet au niveau local. Certaines soutiennent avoir réussi grâce au prêt accordé. D'ailleurs, elles commencent à récolter les fruits de leur labeur et ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du microcrédit comme en témoigne l'extrait suivant.

> *C'est un effet de levier c'est sûr, c'est comme ça dans les deux cas que j'ai utilisé ces deux prêts-là. Un effet de levier avec d'autres financements soit avec Développement économique Canada ou la SADC. Ça vient vraiment faire comme un effet [de] levier, là.* (ETS3)

Le microcrédit comme appui financier permet de soutenir financièrement les entrepreneures sans garantie ou sans économies personnelles pour démarrer et combler les besoins de la microentreprise.

6.5.2 Répercussions du microcrédit sur la qualité de vie des entrepreneures

À la question portant sur les répercussions du microcrédit ou du prêt d'honneur sur les conditions matérielles et sur leur qualité de vie, les entrepreneures ont, pour la majorité, soutenu qu'elles parvenaient à vivre convenablement sans plus. Certaines estiment que leur entreprise est encore en phase de démarrage, et donc qu'il

n'y a pas encore de retour sur l'investissement. Ci-dessous quelques exemples d'extraits d'entrevue à ce sujet.

> *C'est sûr, durant les premières années on ne s'est pas tant payé de salaire donc je dirais que j'ai eu accès à du salaire à travers différents programmes. Je dirais que c'est des petits montants.* (ETS4)

> *Pour l'instant, ce n'est pas sécurisant parce que… ben la bonne nouvelle est que nous n'avons pas de dette. On vit de nos ventes, ça va, sauf […] que le local n'est pas tout à fait terminé. […] Là ben, on va pouvoir se concentrer seulement à la production, à la vente, là ça va être agréable; ce sera un beau moment. C'est juste que pendant les deux derniers mois on n'a pas vendu beaucoup parce qu'on a produit et construit en même temps.* (ETQ8)

Il y a aussi quelques entrepreneures pour qui le microcrédit et l'entrepreneuriat représentent un salut, car elles disent avoir grandement amélioré leur qualité de vie. Ci-dessous quelques extraits témoignent de cette réalité.

> *Pour moi c'est beaucoup mieux, ça m'a beaucoup facilité la vie […]. Si je n'étais pas travailleuse autonome peut-être que je serais encore en arrêt de travail présentement parce que là j'ai réussi à fonctionner, puis ça ça était très salvateur pour moi. Ça m'a permis aussi de garder mon estime de moi et de me rassurer sur mes capacités professionnelles, alors que là je commençais vraiment à être découragée pour agir parce que j'accumulais les échecs […], les emplois […] et ça devenait frustrant.* (ETQ4)

> *C'est sûr qu'il y a l'épanouissement qui parle. Il y a quelque chose de très énergisant de faire quelque chose qui est challengeant à la fois, qui répond à certaines missions de vie qui va avoir l'impact dans la société. …]. C'est stimulant. Ça demande du développement de soi […]. Mais c'est sûr qu'au niveau personnel c'est aussi la notion de stress nanana… veut, veut pas, c'est nécessaire d'avoir une bonne gestion émotionnelle, une gestion de stress dans un contexte entrepreneurial.* (ETS4)

Dans tous les cas, même si des entrepreneures estiment ne pas avoir encore atteint les conditions de vie espérées, elles ne regrettent pas le fait d'être devenues des entrepreneures soutenues par le crédit communautaire. Pour elles, il est difficile

de comparer leur qualité de vie avant et après l'entrepreneuriat, car le lancement en entreprise leur a permis de travailler et de réaliser un rêve. Il apparaît alors que ce n'est pas l'intérêt pécuniaire qui motive le plus les entrepreneures interviewées, même si cela demeure important, mais plutôt la concrétisation d'une passion qui leur permet d'avoir leur entreprise, de gérer leur temps comme bon leur semble et de s'épanouir dans leur travail.

Lors des interviews, les répondantes ont aussi livré leurs perceptions sur les similitudes et les différences entre les banques et les organismes de crédit communautaire.

6.6 Organismes de crédit communautaire : différences et similitudes

Certaines des entrepreneures interviewées, en plus du microcrédit obtenu des OCC, ont voulu renforcer leur fonds de commerce et sont allées vers les institutions de financement traditionnel comme les banques afin d'obtenir un prêt. D'autres entrepreneures y sont allées au début de leurs démarches entrepreneuriales et ont réussi à faire des montages financiers. Ainsi, les entrepreneures interviewées confient que leurs expériences dans ces institutions financières sont différentes de celles vécues dans les OCC. Même s'il y avait quelques similitudes, les différences dans le fonctionnement étaient plus nombreuses.

La première différence mentionnée par les répondantes est l'aspect humain et la considération des OCC envers les personnes et non pas seulement à l'égard des profits que peuvent engendrer leur entreprise.

> *Je préfère les personnes physiques à la banque. Je me dis que s'ils font ça avec moi ils le font avec tous ceux qu'ils financent et qu'ils soutiennent*

parce que de leur côté ce n'est pas juste du financement, mais aussi du soutien et donc c'est très important. (ETQ3)

Certaines entrepreneures ont choisi l'alternative des OCC en raison de leur service d'accompagnement. D'autres ne pouvaient envisager l'option des banques, car leur historique de crédit n'était pas assez solide pour bénéficier des offres des institutions de financement traditionnel.

Je pense que le fait que MicroEntreprendre soit plus alternatif, ça a permis un projet plus alternatif, plus jeune puisse voir le jour. Donc c'est surtout ça. (ETS1)

Nous c'est sûr que, puisqu'on n'avait pas tant d'historique de compagnies, c'est plus difficile à avoir accès à du crédit. Il faut se bâtir comme notre propre crédit d'entreprise au-delà des crédits des actionnaires. Donc c'est plus ça qui nous a donné un peu envie de participer à MicroEntreprendre. T'sais moi, je dirais le manque de financement traditionnel qui porte à aller vers des programmes de microcrédit. (ETS4)

D'autres entrepreneures qui ont dû faire face à des difficultés dans la recherche de financement, surtout auprès des banques traditionnelles et autres institutions financières dans leur région respective, ont pu accéder à l'entrepreneuriat grâce au microcrédit. Les organismes de crédit communautaire permettent ainsi à des personnes de différents profils d'accéder à l'entrepreneuriat comme le souligne cette répondante.

J'ai été aux études pendant longtemps hein, fait que des chèques de paie, j'en n'ai pas beaucoup. Quand une banque regarde mon dossier, là, je suis une grande red fly, un drapeau rouge, je suis un gros problème ambulant t'sais, parce que j'ai eu une bourse pendant les études […] Pis là quand j'arrive pour faire des prêts pour ma business, les banques, j'ai un dossier long à fournir, des preuves de ci, des preuves de ça, ça finit plus. […] alors là tu arrives au fonds d'emprunt les gens ben croient en toi. Pis quand tu passes devant eux, ils ne donnent pas mal plus de crédit à la personne que t'es [qu']à tes états financiers. (ETQ7)

Si la majorité des entrepreneures de l'étude ont apprécié l'accompagnement des OCC, certaines d'entre elles trouvent que le processus pour obtenir du crédit communautaire est long et parfois redondant. Ces entrepreneures soutiennent que dans les banques c'est plus pragmatique et moins compliqué par rapport à certaines situations. Elles jugent leur expérience plus satisfaisante au niveau des banques que dans les OCC où la lenteur administrative est monnaie courante.

> *Ç'a été plus long d'avoir les sous, mais c'est sûr que dans l'urgence, la caisse est plus pratique, mais après si on n'est pas dans l'urgence, MicroEntreprendre est vraiment plus intéressant.* (ETS6)

> *Quand j'ai appelé à la banque, je leur ai parlé, ça a duré quelques minutes, puis ils ont fait une évaluation de mon dossier, eux ils sont allés chercher ce qu'ils avaient besoin. Ils me sont revenus avec une réponse puis c'est ça, ça y est, c'était terminé. […] Microcrédit était 10 fois plus compliqué que pour obtenir le même crédit à la banque aux conditions comparables.* (ETQ4)

Pour une répondante, les organismes de crédit communautaire et les banques sont similaires dans l'octroi de prêts aux entrepreneurs. Elle soutient que certaines banques ont adopté un projet qui consiste à accompagner les entrepreneurs qui présentent des projets rentables économiquement. Cependant, si la banque se base uniquement sur la rentabilité financière du projet pour accorder le financement, l'organisme de crédit communautaire soutient le projet selon sa viabilité économique certes, mais aussi sur sa dimension sociale en assurant le suivi et l'accompagnement.

Les remarques de quelques répondantes sur leur expérience avec les OCC montrent qu'il y a des manquements et des limites qui méritent d'être soulevés.

6.7 Les limites des organismes de crédit communautaire

Concernant l'accompagnement et l'aide offerts par les OCC, les répondantes ont apprécié de façon générale ces services, comme cela a été mentionné dans plusieurs extraits. Cependant, elles n'ont pas manqué d'insister sur les limites des OCC. Il s'agit, entre autres, des taux d'intérêt que certaines entrepreneures jugent élevés et qui pourraient, selon elles, être un blocage dans l'acceptation du microcrédit. Elles mentionnent aussi un déficit dans l'accompagnement des nouvelles entrepreneures, d'un suivi interrompu dû à la rotation de personnel et d'un manque de stabilité des conseillers en crédit communautaire. Les extraits ci-dessous reviennent en détail sur ces manquements.

> *Quand je me rappelle que je dois payer cette dette-là avec un certain pourcentage d'intérêt, je me demande est-ce que ça aide réellement l'entrepreneur à bien décoller parce que ça aurait pu être plus bénéfique si le taux d'intérêt était, par exemple, très bas. Ça encouragerait les gens à vouloir prendre plus d'argent et de faire autre chose, à s'ouvrir même dans d'autres ramifications.* (ETQ5)

> *Des ateliers sur la confiance en soi, conciliation travail-famille, des ateliers psychologiques sur l'estime parce que ça en prend beaucoup quand même comme entrepreneure. Moi […] j'ai échoué deux fois. …]. Faire venir des entrepreneures féminines qui nous donnent des trucs. Mettons, je pense juste à moi, j'ai aucune idée si ça peut être pertinent pour d'autres, mais j'aurais aimé avoir ça du mentorat de quelqu'une qui est vraiment dans le milieu peut-être.* (ETS9)

Certaines entrepreneures se sont même retrouvées sans interlocuteur avec qui échanger pour le suivi de leur dossier. C'est le cas de cette répondante.

> *Avec […], il fallait comme lui donner la comptabilité de l'entreprise à chaque trois mois. Pis je pense que je l'ai envoyée une fois et après ça elle travaillait plus là. Fait que c'est […] qui l'a remplacée, mais […] ne nous l'a jamais demandé parce qu'on était dans le jus pis là […] est partie pis on n'a personne. Là je suis comme je ne sais pas.* (ETS2)

Certaines proposent même des solutions pour parer aux manquements dans l'accompagnement. Pour elles, une équipe serait plus apte à mieux aider qu'un conseiller, qui plus est s'occupe à lui seul de plusieurs promoteurs et promotrices.

> *C'est une espèce d'équipe qui aurait plus aidé versus une personne. Dans notre cas, ça l'aurait fait une différence parce que peut-être que la personne qui était nouvelle elle aurait été mieux outillée d'être avec une autre personne.* (ETS7)

La dernière section de ce chapitre concerne les répercussions du crédit communautaire sur l'économie locale et le développement local.

6.8. Les répercussions du microcrédit sur la communauté et sur le développement local

Le microcrédit est décrit par certaines entrepreneures comme un effet de levier qui permet à la communauté entrepreneuriale d'avoir un socle sur lequel reposent les microentreprises. Ces dernières vivent et se développent en raison de l'intérêt que les populations leur portent. Il s'agit dans cette partie de discuter des thématiques sur l'accessibilité à l'entrepreneuriat, les répercussions des microentreprises dans la dynamique de l'économie locale et régionale et sur le développement local.

6.8.1 Microcrédit et accessibilité de l'entrepreneuriat féminin

Les répondantes ont décrit de façon très positive le rôle du microcrédit dans le développement de l'entrepreneuriat devenu plus accessible pour les femmes pour qui la recherche de financement était un obstacle bien réel de la démarche entrepreneuriale. D'ailleurs, pour certaines, la découverte du microcrédit a renforcé leur confiance, car elles se sont senties épaulées dans la gestion de ce prêt qui permet

d'aller au-delà des difficultés liées au financement des microentreprises fondées par des femmes, comme en témoigne cette entrepreneure.

> *Si tu veux avoir une belle business qui a le plus de chance de succès pour toi, t'as besoin d'argent. Les femmes en général sont dans une situation financière plus précaire, donc se font probablement refuser des prêts dans des banques, donc possiblement les crédits communautaires sont probablement plus probables de créer une business.* (ETQ7)

La précarité financière, et par extension la féminisation de la pauvreté, est une réalité que vivent certaines entrepreneures parce que sans le microcrédit, leur projet ne pourrait pas démarrer. Certaines d'entre elles ont essuyé un refus de prêt de la part des banques et d'autres n'avaient pas assez de fonds personnels ou d'économies pour démarrer une microentreprise. D'ailleurs les femmes interviewées confirment avoir été encouragées par la disponibilité du microcrédit. Elles se sont donc retrouvées dans l'obligation d'opter pour le financement des organismes de crédit communautaire afin de mettre en place une entreprise fonctionnelle.

Le crédit communautaire a donc permis aux répondantes une plus grande accessibilité à l'entrepreneuriat par le financement disponible dans ces organismes. Nous allons maintenant passer aux répercussions sur la dynamique locale et communautaire.

6.8.2 Répercussions du microcrédit sur la dynamique économique et communautaire, selon les entrepreneures

Les microentreprises soutenues par le microcrédit sont de plus en plus nombreuses dans la Capitale-Nationale et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est le constat fait par les entrepreneures interviewées. Si certaines se fient à un simple constat, d'autres utilisent des éléments de comparaison comme le nombre

d'entrepreneures dans leur entourage proche ou le nombre de microentreprises dans un secteur au fil des années. Même si toutes ne sont pas membres d'un réseau formel, les informatrices ont mentionné que le fait d'être dans l'entrepreneuriat les a rapprochées des autres entrepreneures. Que ce soit dans la Capitale-Nationale et plus encore au Saguenay–Lac-Saint-Jean, elles se soutiennent, s'entraident et privilégient les produits locaux disponibles. Selon elles, ces microentreprises qui naissent ou se développent, en partie ou intégralement grâce au microcrédit, permettent de redynamiser les quartiers, villages ou villes, de créer des emplois, de lutter contre le chômage et de générer des retombées financières pour les localités dans lesquelles elles sont implantées.

L'autre effet positif apporté par les microentreprises dans le domaine de la restauration et des épiceries dites multiculturelles est la culture culinaire par la vente de produits tropicaux et de plats du pays d'origine. Ces épiceries exotiques sont gérées par des immigrantes dans la Capitale-Nationale et dans les milieux locaux. Ces microentreprises représentent des espaces pour des retrouvailles et des moments de souvenir surtout pour les communautés immigrantes qui éprouvent la nostalgie des saveurs et de l'ambiance laissées derrière elles.

Pour ces entrepreneures, il est important que les petites initiatives soient soutenues, et c'est ce que font les organismes de crédit communautaire. Les microentreprises sont aussi indispensables, car elles favorisent la proximité et privilégient la qualité. Le microcrédit les aide à fonctionner et produit un effet de retour permettant l'extension du réseau entrepreneurial là où les besoins se font

sentir. Ces quelques extraits reviennent sur les répercussions du microcrédit sur la dynamique entrepreneuriale, économique et communautaire au niveau local.

> *Présentement là, j'ai beaucoup beaucoup de contacts qui ont des entreprises comme ça autour de moi. Ces petites entreprises-là sont assez originales, y ont pu transformer leurs aliments et se débrouiller pour vendre et réussir […]. Je trouve que le microprêt est salutaire dans la situation qu'on vit parce qu'il y a plusieurs entreprises qui sont locales, qui demandent juste à éclore. Ben on en voit plein, nous autres, et puis ça fonctionne, là. Les gens se tournent vers les microentreprises parce qu'on est fatigué de voir l'étiquette […] là, la formule y a pas d'originalité là-[de]dans. Tandis que ce qui est fait chez nous, là, c'est fait par du monde de chez nous et c'est ça qui est le fun.* (ETQ8)

> *Ça crée quand même quatre ou cinq emplois. Après ça, là, je n'ai pas les chiffres, mais on investit pas moins de 6 000 $ par année directement […]. Ben mettons, là, on a au moins 12 000 $ par année qu'on met juste dans les ingrédients locaux. Il y a d'autres affaires qu'on achète […] ça contribue quand même à l'agriculture. On a fait des partenariats aussi avec d'autres maraîchers, on a fait une bonne collaboration où on met en valeur des personnes locales. Pis on a fait de la belle publicité croisée dans le temps des lancements de panier bio. Fait que, on a parlé d'eux autres pis ils ont parlé de nous aussi. Fait que, c'est un genre de partenariat qu'on fait et je pense que ça a un bon impact.* (ETS7)

La prolifération des microentreprises locales soutenue par le microcrédit a aussi permis de renforcer les liens sociaux non seulement entre entrepreneures, mais aussi entre les entrepreneures et la communauté locale. Les répercussions sociales sont considérables, selon certaines participantes. Certaines partagent gratuitement le reste de leur production invendue. D'autres font du compostage ou du fumier qu'elles distribuent à la communauté pour reverdir les jardins publics. En effet, elles soutiennent que par ces actions elles font connaître leur microentreprise en renforçant la dynamique communautaire. Cette ouverture leur offre en retour plus de clients à qui elles font découvrir leurs produits.

> *Nous on a un mandat beaucoup d'éducation des gens à l'environnemental. C'est vraiment d'essayer de faire comprendre aux*

gens que la consommation de protéines, des viandes, présentement la manière qu'on consomme c'est pas bon. On est de plus en plus sur la planète pis on fait un peu n'importe quoi. Fait que c'est le côté social, communautaire, c'est vraiment d'essayer de les éduquer, les gens; c'est de les monter sur un plus haut piédestal. Moi je m'implique auprès de l'association des producteurs […]. C'est pas tout à fait sur ma communauté, mais c'est sur la communauté des gens qui font la même chose que moi, j'essaie de les aider. Pis les femmes entre elles, c'est pas une belle complicité dans le milieu de travail […]. Mais en entrepreneuriat j'ai trouvé que c'était l'inverse. Les femmes entre elles, les femmes entrepreneures ont envie d'aider les autres femmes entrepreneures avec du mentorat. Avec l'entraide, on va se donner des outils. (ETQ2)

On s'entend toujours bien, nous autres, on fonctionne par amitié, échange, bonne collaboration. À quatre maisons, là-bas, il y a quelqu'une qui fait de la sérigraphie, elle va me faire des étiquettes, en échange je l'approvisionne en viande. On fait beaucoup de choses comme ça, là, beaucoup de troc, mais en même temps on est dans un air où on n'a pas le choix de passer par là parce que la vie coûte tellement cher ç'a pas de sens, là. Fait que, on s'organise comme ça, là autour, on s'envoie des clients. J'ai un spécialiste web. Ben je lui envoie des clients […]. J'ai un grand réseau autour de moi, là, de professionnels. Pour l'instant, là, je n'ai fait aucune publicité autre que sur Facebook pis mes produits se vendent tout seuls. Fait que tout ça, c'est de bouche à oreille autour de moi. (ETQ8)

Les répercussions des microentreprises soutenues par le microcrédit sont nombreuses et variées. Selon les entrepreneures, certaines de ces répercussions comme la collaboration, l'entraide, l'embauche d'employés pour la dynamique locale n'ont pas été planifiées. Ces impacts sur la communauté locale et sur la dynamique entrepreneuriale ont facilité leur intégration et leurs missions. D'ailleurs, beaucoup d'entre elles se sont engagées dans des causes communautaires locales comme la préservation de l'environnement ou encore le développement social. Pour cette entrepreneure, ces activités ont dépassé ses attentes dans ce domaine.

Je vois la croissance toutes les années. Pis, je vois que ça répond à un besoin environnemental, social, puis économique. […] des jeunes […] ont besoin de rencontrer des gens deux, trois fois par année, qui

deviennent leur pilier. (ETS8)

Il apparaît dans ces extraits d'entrevues que la mise en place de microentreprises fonctionnelles dans un milieu de vie participe à la redynamisation de certains secteurs socio-économiques et au développement local.

6.8.3 Répercussions du microcrédit sur le développement local

L'impact du microcrédit sur le développement local a été abordé lors des interviews avec quelques entrepreneures. Certaines ont tenu à souligner le fait que le microcrédit participe à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration du sort de certaines communautés au niveau local par la création d'emplois. Les extraits suivants témoignent de cette réalité.

> *Mon entreprise a un impact dans la qualité de vie autant sur les conditions de travail que l'énergie de ces femmes-là. Et d'autres microentreprises aussi viennent améliorer le sort de tellement gens localement. Donc oui, j'ai pleinement confiance que les microentreprises de proximité peuvent vraiment transformer la réalité ou l'existence des individus.* (ETQ1)

> *Quelqu'un qui te donne son argent que tu fasses commerce […] c'est pour que ta vie s'améliore […] Leur rôle est vraiment d'aider les gens à évoluer, à mettre en pratique leurs idées, leurs projets. Donc je pense que c'est très important pour la communauté; ça aide la communauté à sortir de la pauvreté.* (ETQ3)

Ces entrepreneures sont du même avis que leurs collègues. Cependant, elles souhaitent un renforcement et une plus grande visibilité afin que le microcrédit ait plus de répercussions positives au niveau local comme mentionné dans les extraits suivants.

> *Je demanderai même leur renforcement […] ce sont des organismes qui ont de l'intérêt au niveau de la société, qu'ils ont un rôle important dans la valorisation de ceux qui aspirent à l'entrepreneuriat […] Ça a un impact qu'ils devraient valoriser parce que ces microentreprises*

> *occupent une place importante dans le développement local; elles donnent le meilleur d'elles pour que l'entreprise aille de l'avant. Donc je ne pourrai pas me dire que cela n'a pas un impact sur la lutte contre la pauvreté parce que quand on arrive à mettre en place ses propres choses, quand on arrive à être son propre patron, moi je dis que c'est quelque chose de très important.* (ETQ5)

De plus, la création d'entreprises permet aussi de développer les régions, de lutter contre le déclin des entreprises et de participer à la revalorisation de certains milieux de vie grâce à la diversité et à l'innovation qu'offre l'entrepreneuriat.

> *Je pense qu'une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean gagne à avoir plein de microentreprises, c'est comme ça qu'on va se développer. Que chacun va créer un emploi à son image, plus on va en avoir, plus, on va travailler ensemble, plus on va créer de l'emploi finalement; puis je pense que c'est positif, et puis je pense que les femmes ont une place importante à jouer là-[de]dans… Je pense que tout le monde a un potentiel, une force et que d'aller sur le marché du travail c'est difficile pour certains, mais pour certains d'arriver à créer quelque chose, c'est super positif dans une communauté.* (ETS5)

De plus les microentreprises locales, financées grâce au microcrédit, apportent une certaine originalité et une inclusion que les grandes entreprises n'offrent pas toujours, selon ces deux entrepreneures.

> *Est-ce que eux ça les fait sortir de la pauvreté, je ne sais pas, pas nécessairement, mais c'est vrai que ça crée de la richesse qui peut avoir des impacts sur une collectivité. En région t'sais, il y a des fois de gros projets […], mais en réalité si on veut avoir du plaisir en région, il faut qu'il y ait plusieurs petites microentreprises. En plus… les jeunes ils créent des affaires qu'on n'aurait pas eu l'idée de les créer. Pis c'est vraiment cool, ça améliore la qualité de vie en région. Il n'y a tellement pas grand-chose qui se passe dans la région, fait qu'il faut absolument appuyer les gens à créer de nouvelles entreprises dynamiques, créatives. Mais pour qu'il y ait une entreprise, il faut qu'elle soit novatrice quand même. Les femmes font autrement, différemment, elles prennent leur place, fait qu'il faut leur donner encore plus de moyens pour qu'elles prennent leur place.* (ETS1)

Ces extraits d'entrevue permettent de constater l'apport innovant de l'entrepreneuriat féminin et c'est avec ces propos sur le développement local que se termine ce chapitre sur les perceptions des femmes entrepreneures.

Les données recueillies ont permis de dégager les caractéristiques et le profil des participantes. Par leurs discours, elles ont expliqué les motivations qui les ont amenées à devenir entrepreneures et travailleuses autonomes, ainsi que les défis et enjeux liés à l'entrepreneuriat féminin. Malgré les incertitudes, les freins et les autres difficultés, surtout au démarrage, les participantes n'ont aucunement regretté leur intégration entrepreneuriale.

En résumé, les organismes de crédit communautaire facilitent l'accès à l'entrepreneuriat en mettant à la disposition des personnes n'ayant pas accès au financement conventionnel du microcrédit et de l'accompagnement pour la création d'entreprises au niveau local. Les OCC soutiennent ainsi les microentreprises des femmes. Ces petites entreprises amènent des retombées au niveau local tout en répondant aux besoins sur leur territoire d'implantation. Ces organismes et les entrepreneures qu'ils financent sont de véritables acteurs de développement local. Leurs interventions s'effectuent dans plusieurs domaines comme décrits précédemment. Cependant, le travail des organismes de crédit communautaire laisse entrevoir des failles surtout dans l'accompagnement. La limite de crédit est aussi mentionnée par les entrepreneures qui souhaiteraient recevoir le montant demandé en une seule fois sans autres restrictions ou modalités. Cela contribue, selon elles, à un ralentissement des objectifs et donc à retarder la croissance de leur microentreprise.

Sur le plan des retombées sur la dynamique économique et le développement local, la création de microentreprises soutenue par le crédit communautaire au niveau local a permis aux entrepreneures de redynamiser certains milieux, de créer des emplois et de satisfaire des besoins présents dans les territoires.

Nous allons maintenant présenter le dernier chapitre, dans lequel nous ferons la synthèse et l'analyse du microcrédit pour l'émergence de l'entrepreneuriat féminin et de ses répercussions sur les conditions de vie des entrepreneures, l'empowerment des femmes ainsi que sur le développement local.

CHAPITRE 7
SYNTHÈSE ET ANALYSE DU MICROCRÉDIT ENTREPRENEURIAL DANS L'ÉMERGENCE DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ, POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPOWERMENT ET DES CAPABILITÉS DES ENTREPRENEURES

Les deux chapitres précédents ont permis de présenter les points de vue des conseillers en crédit communautaire et des entrepreneures concernant l'entrepreneuriat féminin financé par le crédit communautaire. Dans ce chapitre, nous allons replacer la narration dans le cadre théorique et conceptuel. Nous allons discuter des résultats de la recherche en lien avec l'analyse et les concepts utilisés dans le cadre conceptuel de cette étude. Par la suite, nous allons présenter l'analyse et la synthèse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire, du profil et du parcours des femmes entrepreneures et de leurs perceptions sur les services du Fonds d'emprunt Québec et de MicroEntrepredre Saguenay–Lac-Saint-Jean. En dernière partie du chapitre, nous allons tenter de répondre à la question principale et aux quatre sous-questions de la recherche.

7.1 Liens entre le crédit communautaire et les approches théoriques du développement

Les deux organismes avec qui nous avons travaillé font partie du Réseau MicroEntreprendre, lequel œuvre pour le développement économique et communautaire, qui est une sous-composante du développement local. Nous avons vu dans le chapitre sur le cadre théorique et conceptuel, que l'approche genre et développement a connu des évolutions, mais que les différentes composantes se chevauchaient et se complétaient tout comme les approches territoriales du développement. L'approche genre et développement prend en considération l'apport des femmes dans les différentes sphères du développement. Quant aux approches territoriales du développement, leur particularité vient de la rupture de la

conception de l'économie comme condition sine qua non du développement. En effet, le développement local et le développement territorial placent l'humain au cœur des rapports sociaux. Dans ces perspectives théoriques, les dimensions économique, sociale culturelle et environnementale doivent être considérées chacune à part entière et ne pas en privilégier une au détriment d'une autre. Autrement dit, en plus des indicateurs économiques, il faut tenir compte d'indicateurs comme l'éducation, la santé, les capacités des individus qui sont liées à la qualité de vie des communautés. De plus, l'approche genre et développement prend en considération les inégalités de genre afin d'inclure les femmes dans le développement au même titre que les autres acteurs de la scène sociale et économique à l'échelle locale. Tandis que l'approche du développement local met de l'avant les dimensions sociale et économique dans une dynamique de développement impulsée par la mobilisation d'acteurs endogènes et exogènes qui interagissent au niveau local (Klein, 2008).

Pour rappel, notre étude porte sur les femmes entrepreneures soutenues par le crédit communautaire. Selon les réponses des participantes et des conseillers en crédit communautaire, nous allons voir dans le tableau 9 les liens entre le crédit communautaire et l'approche genre et développement, le développement local et le développement territorial.

Le tableau 9 revient ainsi sur les liens entre le crédit communautaire, le genre et développement et les approches territoriales du développement présentés dans le cadre théorique. Les organismes de crédit communautaire ont intégré le concept de genre et développement qui est une approche qui prend en compte le rôle social et économique et les capacités des femmes. Elles bénéficient de fonds qui leur sont accordés pour financer leur projet entrepreneurial.

TABLEAU 9. Lien entre le crédit communautaire et les approches théoriques de développement

Crédit communautaire		
Type de développement	**Entrepreneures**	**Conseillers en crédit communautaire**
Genre et développement	• Pouvoir de décider de sa vie. • Développement de l'estime de soi et de la confiance en soi. • Capacité de diriger une microentreprise. • Accès au financement. • Équité dans l'accompagnement et dans l'offre de service des OCC. • Participation au développement économique et communautaire. • Implication et aide des partenaires hommes. • Conciliation travail-famille. • Actrices dans le choix de devenir travailleuses autonomes. • Pleine participation des femmes pour une amélioration de leurs conditions de vie. • Développement des capabilités. • Autonomisation et empowerment grâce à l'entrepreneuriat. • Lutte pour l'inclusion, l'intégration socio-économique, pour le développement du leadership féminin et pour l'empowerment.	• Offre de service avec les mêmes conditions pour les usagers et usagères. • Égalité dans le traitement des dossiers de demande de financement. • Les femmes entrepreneures sont des usagères à part entière. • Intégration des femmes au marché du travail autonome. • Inclusion et lutte contre la pauvreté chez les femmes. • Solidarité, équité et démocratie dans le fonctionnement des OCC. • Hommes et femmes participent au fonds de capitalisation des OCC. • Intégration des femmes dans le système socio-économique. • Usagers et usagères sont des partenaires égaux dans le développement local.
Développement local et Développement économique communautaire	• Initiative d'activités par l'entrepreneuriat. • Émergence d'entrepreneures comme actrices de développement. • Participation aux décisions les concernant. • Mise en place des services dédiés à la communauté.	• OCC : partenaires locaux pour un changement social. • Valeurs des OCC basées sur la solidarité communautaire, l'identité territoriale, le sentiment d'appartenance et la démocratie. • L'OCC favorise l'autonomie et le bien-être des usagères. • Inclusion socio-économique des femmes exclues par les banques

	• Intégration des femmes dans l'écosystème entrepreneurial et dans la dynamique du développement local.	• Capital de prêt grâce à la participation de partenaires économiques, sociaux et locaux. • La communauté prête à la communauté grâce aux principes de solidarité et de réciprocité. • Gestion et référence pour la mesure STA.
Développement territorial	• Usage du savoir-faire local. • Création d'emplois. • Créativité artisanale et inventivité des entrepreneures locales. • Amélioration de la qualité de vie et des conditions de vie. • Gestion de la liberté et du bien-être. • Microentreprises innovantes et production à petite échelle. • Prise de conscience des enjeux environnementaux et de consommation. • Création d'entreprises individuelles et collectives. • Microentreprises actives qui contribuent à la revitalisation des territoires surtout en milieu	• Création et maintien de microentreprises. • Redynamisation ou revitalisation des territoires locaux (surtout la périphérie). • Aide à l'insertion ou à la réorientation des populations marginales locales. • Développement de la culture entrepreneuriale. • OCC : facilitation d'accès aux ressources financières et techniques (microcrédit entrepreneurial, conseil, partenariat, réseautage, etc.). • Prise en compte et en charge des besoins sociaux, institutionnels, économiques des usagères. • Prise en compte de l'innovation dans les projets entrepreneuriaux. • Intégration des populations locales marginalisées et des immigrantes

Source : Fatou Marone Diouf (2025).

Les conseillers offrent un accompagnement et une orientation pour l'intégration des femmes comme entrepreneures et le plus souvent travailleuses autonomes.

L'objectif est de lutter contre la pauvreté et le chômage par l'entremise de l'entrepreneuriat féminin. Les conseillers en crédit communautaire ont aussi mentionné le fait que les fonds de capitalisation et les dons proviennent de la communauté; ce sont des partenaires dans le soutien aux OCC qui prônent la solidarité, l'inclusion et la démocratie

dans leur fonctionnement. Du côté des femmes entrepreneures, le concept de genre et développement est intégré dans leur choix de devenir entrepreneures alliant ainsi leur carrière professionnelle à leur passion. Pour certaines, les démarches entrepreneuriales et le soutien des OCC ou de leurs partenaires leur ont permis de renforcer leur confiance et leur estime de soi. Elles ont pu développer ou augmenter leur capacité et leur autonomie à gérer une microentreprise en plus de composer avec la charge mentale des femmes au travail. En choisissant de devenir entrepreneures, elles ont affirmé leur pouvoir d'agir et ont amélioré leur qualité de vie et celles de leurs familles même si l'amélioration des conditions matérielles a été plus modeste que ce qu'elles avaient anticipé.

En ce qui concerne les approches territoriales du développement, nous avons aussi présenté dans le chapitre trois leurs genèses. En effet, le développement local et le développement territorial ont en commun le principe selon lequel l'être humain est au centre des stratégies de développement et que l'économie et le social sont des indicateurs de développement au même niveau. Dans ce tableau, le crédit communautaire est la composante qui permet de faire ressortir les aspects économique, social et même environnemental dans les trois approches choisies. Par les services offerts, nous avons vu que le crédit communautaire participe au développement local, selon les conseillers en crédit communautaire, en nouant des partenariats avec des leaders communautaires pour la réduction des inégalités socio-économiques par le financement et l'accompagnement des entrepreneures. Ces dernières travaillent pour l'amélioration de leur qualité de vie et pour favoriser leur autonomie. De plus, elles privilégient les produits locaux et les ressources locales afin de répondre aux besoins de la communauté.

Au chapitre du développement local et de sa sous-composante, le développement économique communautaire, les organismes de crédit communautaire et leurs partenaires

économiques, sociaux et locaux impulsent un changement social par la création d'entreprises en favorisant la solidarité, la démocratie et le sentiment d'appartenance. Les entrepreneures, de leur côté, grâce aux OCC, ont trouvé un lieu dans lequel elles font naître leurs projets entrepreneuriaux. L'objectif est de renforcer leur autonomie, de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus, de développer leur empowerment par la création et la gestion d'une microentreprise. Le crédit communautaire est apparu comme un outil de choix pour les femmes puisqu'elles ont moins accès au crédit provenant des sources conventionnelles. Dans sa recherche sur l'impact du microfinancement dans le développement économique local, Marnissi (2001) a fait ressortir le lien entre la microfinance, l'entrepreneuriat et le développement local. Il soutient que l'intérêt a augmenté envers la microfinance en raison de son rôle dans la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés marginalisées. D'ailleurs les conseillers en crédit communautaire ont réitéré l'importance de la création des organismes de crédit communautaire qui sont des OSBL qui offrent du microcrédit entrepreneurial et dont la finalité est celle de l'émergence de l'entrepreneuriat. Le crédit communautaire a pour répercussion de renforcer et de restaurer le tissu économique local, en proposant des services directement ou indirectement liés à la situation des entrepreneures. Il permet aussi l'inclusion sociale et financière des femmes qui s'activent dans la société, comme en témoignent les types d'entreprises créées par les répondantes et les objectifs poursuivis à partir des services offerts à la population locale (Marnissi, 2001). Le soutien des OCC, notamment par la consolidation financière, aide aussi les microentreprises à surmonter les difficultés qui menacent leur pérennité. Le crédit communautaire permet aussi, par la créativité artisanale des entrepreneures participantes, de redynamiser certains métiers manuels qui risquent de disparaître sous l'influence de l'industrialisation et de la production de masse. Ces petites entreprises soutenues par le crédit

communautaire sont de véritables outils de développement local, selon Marnissi (2001). Ces entrepreneures sont soutenues en financement et en accompagnement, ce qui leur permet de développer leur microentreprise et de créer de l'emploi, de payer des impôts et de ne plus figurer sur la liste des personnes inactives ou sans emploi d'une région ou d'un territoire. Les conseillers en crédit communautaire ont aussi mentionné le financement des OCC. En effet, les acteurs de l'écosystème entrepreneurial du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale participent à la capitalisation de MESLSJ et du FEQ. En augmentant leurs interventions dans leur territoire respectif, les organismes de crédit communautaire sont devenus des acteurs confirmés du développement local et du développement économique et communautaire à travers le financement, les interventions et les initiatives entrepreneuriales. Ces organisations créent des microentreprises, développent l'employabilité et participent à l'insertion socioprofessionnelle dans une époque post-fordiste marqué par une fragmentation du marché du travail qui a vu naître le travail atypique et le travail autonome (Marnissi, 2001; Noiseux, 2012; Tremblay et al., 2022; Tremblay et al., 2017).

De même pour le développement territorial, les OCC permettent la création et le maintien de microentreprises locales et ils facilitent l'accès aux ressources techniques, matérielles et financières aux entrepreneures. Les microentreprises innovantes créent des emplois, dynamisent les régions, favorisent l'usage des savoirs locaux et des ressources de proximité, et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de vie des entrepreneures. Nous avons montré que le microcrédit entrepreneurial permet aussi de lutter contre la pauvreté et donc de réduire les inégalités socio-économiques au sein des territoires aux prises avec des enjeux démographiques, économiques ou socioculturels (Tremblay, 2021). Cela est apparu davantage en contexte rural où les entrepreneures sont revenues sur leurs efforts pour redynamiser leur secteur d'activité et donc leur territoire d'intervention.

Selon les conseillers en crédit communautaire, les OCC prônent une culture entrepreneuriale alternative par un financement accessible à toutes les couches de la population qui ont des microprojets entrepreneuriaux viables à soumettre. En ce sens, ces organismes s'inscrivent dans les objectifs du développement territorial qui propose un modèle de développement accessible aux territoires éprouvés par des disparités socio-économiques (Marwane, 2019). Le microcrédit entrepreneurial constitue une ressource financière pour la création d'activités génératrices de revenus (création de microentreprises locales), pour la valorisation des ressources locales (produits et savoir-faire locaux, innovations) et des occasions qu'offrent les territoires (espace, disponibilités de financement et d'accompagnement, organismes partenaires, politique de développement), pour le développement de services de proximité (boulangerie, coaching, produits de consommation locaux, commerces de proximité, etc.), et pour l'intégration des populations locales marginalisées et des immigrants (Bredelet et Ferguène, 2016; Marwane, 2019; Mvogo Balla, 2023).

Il faut noter que les trois approches que nous venons de présenter sont imbriquées aussi bien dans le temps que dans les finalités. De l'approche genre et développement au développement territorial en passant par le développement local, des ajustements ont dû être apportés afin de mieux prendre en considération les besoins socio-économiques des communautés et d'y répondre plus efficacement. Ces différents types de développement ont pour effet de pallier les échecs du développement mis en œuvre par l'État dans le cadre du fordisme et du post-fordisme (Tremblay, 1999). Dans ce contexte, les communautés se prennent en main passant ainsi du développement par le haut au développement par le bas où le microcrédit, appelé crédit communautaire au Québec, a joué un rôle dans l'accès au financement pour des personnes économiquement vulnérables comme les femmes entrepreneures.

Nous venons d'établir le lien entre le crédit communautaire, l'approche genre et développement et les approches territoriales du développement choisies pour cette étude. Nous allons maintenant analyser le rôle des OCC comme acteurs socio-économiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale en faisant le parallèle entre le récit des conseillers en crédit communautaire, les offres de service et la perception des entrepreneures interviewées.

7.2 Synthèse et analyse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire, du profil, des parcours et des motivations des entrepreneures et de la perception des entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire

Dans cette section, nous allons d'abord faire une synthèse et une analyse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire à partir des perceptions des femmes entrepreneures et des conseillers en crédit communautaire recueillies lors des entrevues. Ensuite, nous ferons de même concernant le profil, le parcours et les motivations des femmes entrepreneures. Nous terminerons avec la synthèse et l'analyse de la perception des entrepreneures sur le fonctionnement des OCC.

7.2.1 Synthèse et analyse du fonctionnement des organismes de crédit communautaire

Plus spécifiquement, nous analyserons d'abord le microcrédit comme moyen de financement des microentreprises. Ensuite, nous exposerons les répercussions du microcrédit entrepreneurial sur la qualité de vie des entrepreneures. Nous terminerons avec les répercussions des services offerts par les organismes de crédit communautaire au niveau local.

7.2.1.1 Le microcrédit : moyen de financement des microentreprises

Selon les conseillers en crédit communautaire, l'expression prêt d'honneur pour désigner le microcrédit offert par les OCC est assujettie à plusieurs critères, dont les conditions financières des femmes entrepreneures. Ces dernières ne doivent pas avoir accès au financement traditionnel des banques en raison de leur situation économique précaire. Le microcrédit entrepreneurial est ainsi un outil d'inclusion économique pour les personnes exclues du financement traditionnel des entreprises. Il est mis à profit pour des femmes qui veulent intégrer le marché de l'emploi par l'entrepreneuriat. La création d'entreprises est donc un moyen pour les répondantes d'atteindre l'autonomie financière.

Considéré comme une composante du financement alternatif et de l'économie solidaire au Québec, le microcrédit entrepreneurial (ou crédit communautaire) offert par les organismes de crédit communautaire est un outil qui complète les mécanismes et structures institutionnels d'intervention économique et sociale (Tremblay et al., 2017). Son apport contribue à l'évolution de l'entrepreneuriat féminin par la création et la consolidation de microentreprises mises en œuvre par des femmes.

Les montants des prêts peuvent être utilisés pour le démarrage ou le développement de la microentreprise sans exigence systématique de caution, garantie ou mise de fonds (MicroEntreprendre, s. d.). Rappelons que c'est le microcrédit qui a permis aux répondantes de créer ou de développer leur microentreprise au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. Ces microentreprises ont engendré des retombées rejaillissant sur les conditions de vie et sur la qualité de vie des entrepreneures.

7.2.1.2 Les répercussions des services des organismes de crédit communautaire au niveau local

Selon les propos tenus par les conseillers en crédit communautaire, les organismes du microcrédit s'adaptent aux réalités changeantes et aux besoins de leurs communautés locales (Fonds d'emprunt Québec, 2023) afin de soutenir ces projets entrepreneuriaux pour le bien de la communauté (Yasmine, 2022). Ils ont donc pour mandat de soutenir les entrepreneures dans les régions où ils sont établis. L'entrepreneuriat devient ainsi accessible et est un moteur économique qui permet de lutter contre la pauvreté et l'exclusion (Brière et Tremblay, 2017; Tremblay et al., 2017). En soutenant les travailleuses autonomes et propriétaires de microentreprises, le crédit communautaire contribue à la création d'emplois durables et au développement local.

Les organismes de crédit communautaire parviennent aussi à créer un effet de levier par l'octroi des financements et l'aide à la création d'entreprises et d'emplois. Avec le statut de travailleuse autonome, les entrepreneures soutenues par le crédit communautaire ne reçoivent pas des prestations d'assurance-emploi ou d'aide sociale. Cependant, en étant actives sur le marché de l'emploi, elles créent une dynamique économique locale.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale, les appuis financiers envers les organismes de crédit communautaire facilitent la création de nouvelles microentreprises et apportent un soutien précieux à d'autres projets qui sont en difficulté. MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et le Fonds d'emprunt Québec peuvent ainsi contribuer, par les fonds de capitalisation, à financer des promoteurs locaux.

En résumé, nous pouvons dire que les organismes de crédit communautaire offrent un soutien technique et financier et des services d'appui et de conseil à leurs usagères. Les

conseillers en crédit communautaire, bien que conscients de l'ampleur de la tâche, offrent plusieurs services afin de soutenir la viabilité et la rentabilité des microentreprises.

Nous allons maintenant analyser les profils, les parcours et les motivations des femmes entrepreneures soutenues par le FEQ et par MESLSJ.

7.2.2 Synthèse et analyse des profils, des parcours et des motivations des entrepreneures

Dans cette section, nous allons faire ressortir les caractéristiques des entrepreneures en tant que travailleuses autonomes du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Nous allons ainsi aborder les thématiques suivantes : l'évolution de l'entrepreneuriat, le parcours scolaire et entrepreneurial des femmes entrepreneures, le choix des statuts juridiques et des missions entrepreneuriales, les défis, les enjeux et les facteurs favorables en lien avec le démarrage, ainsi que la mise en place et la gestion des microentreprises par les femmes.

7.2.2.1Les femmes entrepreneures : des travailleuses autonomes

Les femmes entrepreneures travaillent pour leur propre compte et, selon Yssad et Ferrao (2019), elles font partie des travailleurs.ses autonomes. Les travailleurs.ses autonomes ne cessent d'augmenter au Canada passant ainsi de 1,2 million à 2,9 millions entre 1976 et 2018. Le pourcentage des travailleurs.ses autonomes au Canada était estimé à un peu plus de 15 % en 2018; au Québec, la proportion atteignait 13,3 % en 2018, soit près de 3 % d'augmentation en comparaison de 1976. Parmi les travailleurs.ses autonomes, on retrouve de plus en plus de femmes. En effet, Yssad et Ferrao (2019) soutiennent que la part des femmes sur le marché du travail autonome est en constante croissance passant ainsi de 26 % à 38 % pendant la même période (Yssad et Ferrao, 2019).

Grégoire (2018), qui a effectué une analyse à partir des notions de « travail autonome » et de « travail au projet », s'inspire de la définition du professionnel autonome d'Emmanuelle Reynaud (1997) pour expliquer en quoi consiste le travail autonome. Ainsi les professionnels ou travailleurs autonomes « [exercent] leur activité comme ils le souhaitent […] dans le respect de ce qu'ils estiment être de véritables normes de qualité et d'éthique ». Par ailleurs, leur particularité est qu'ils doivent trouver seuls les occasions de travail rémunéré, par la prospection de clients ou d'employeurs (Grégoire, 2018, p. 41).

Les participantes à cette recherche se retrouvent toutes dans cette situation. Par exemple, il y a des participantes qui sont dans l'offre de service en coaching ou en immigration. La conception du travail autonome de Grégoire (2018), au-delà des travailleurs fortement diplômés et autres experts comme certaines des répondantes, inclut aussi les personnes moins diplômées qui travaillent dans les métiers de l'artisanat, et celles qui exercent des activités matérielles comme la production de biens. En cela, l'auteur estime que l'autonomie n'est ni liée à un niveau de diplôme ni à un type d'activité. Elle désigne le fait de vivre de façon autonome de son savoir-faire. Les participantes de l'étude ne dérogent pas à cette règle. Elles estiment avoir de l'autonomie parce qu'elles sont leurs propres patronnes. Elles fixent leur horaire, leurs objectifs et n'ont de compte à rendre qu'à elles-mêmes. D'ailleurs, Grégoire (2018) soutient qu'une part grandissante des artisans provient de populations bien diplômées et de cadres en reconversion, entre autres. Ces derniers recherchent dans le travail manuel le retour à un mode de vie moins « effréné » et plus « authentique » (Grégoire, 2018, p. 41).

De plus, l'autonomie implique, selon Grégoire (2018), une prise de risque liée à une insuffisance de revenu pour vivre correctement. Par conséquent, conclut-elle, ce qui relie

tous ces travailleurs, qu'ils soient fortement diplômés ou non, c'est le besoin de bénéficier d'une protection de qualité en cas de difficulté à vivre de leur savoir-faire. L'auteure rappelle ainsi la position de Gazier (2008) et de Pereira (2010) pour qui ces considérations renvoient au concept de « sécurité » de la flexicurité ou encore la nécessaire sécurisation des parcours professionnels contre le risque de précarité qui accompagne la flexibilisation du travail (Grégoire, 2018). On assiste ainsi à une fragmentation du marché du travail qui regroupe en son cœur les salariés à temps plein avec des emplois sécuritaires et des revenus élevés. Il y a ensuite, autour de ce cœur du marché du travail, les autres employés avec des conditions moins avantageuses. Et enfin, à la périphérie, il y a ceux qui ont des emplois dits atypiques qui regroupent le travail à temps partiel, temporaire, par cumul, autonome et sous contrat d'insertion avec les programmes d'employabilité du gouvernement du Québec (Noiseux, 2012). Les répondantes de cette recherche se retrouvent dans cette dernière catégorie; elles sont des travailleuses autonomes, aussi appelées travailleuses indépendantes, car elles sont des propriétaires actives d'une entreprise et sont en marge du travail salarié (Noiseux, 2012).

Les organismes de crédit communautaire offrent un accompagnement technique et financier aux entrepreneures. Ces organismes de crédit communautaire reçoivent ainsi des personnes avec différents profils et qui sont animées par de fortes motivations pour devenir entrepreneurs ou pour renforcer leur projet.

7.2.2.2 Profils et motivations des entrepreneures

Certains auteurs ont procédé à une classification des motivations selon plusieurs critères et facteurs. On y recense, entre autres, l'indépendance, la liberté et le désir d'être son propre patron comme raisons principales pour lesquelles ils choisissaient le statut de

travailleurs autonomes. La nature de l'emploi est l'une des raisons principales pour opter pour le travail autonome. Aussi, selon tous les groupes d'âge, l'indépendance et la liberté sont essentielles, particulièrement pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Plus de femmes ont déclaré que l'équilibre travail-famille et un horaire souple étaient des raisons importantes motivant leur emploi autonome (Yssad et Ferrao, 2019).

Comme l'ont si bien mentionné Yssad et Ferrao (2019), certaines entrepreneures sont motivées par la flexibilité des horaires et l'indépendance qu'offre le travail autonome. En plus, être entrepreneures leur a permis de développer une activité entrepreneuriale qui favorise l'épanouissement professionnel et permet de vivre de son art. D'autres répondantes ont comme motivation de concevoir dans la créativité.

La nature de l'emploi devient ainsi une source de motivation qui guide le choix de certaines entrepreneures (Yssad et Ferrao, 2019). Ces dernières, des femmes actives, veulent répondre à un besoin relié à leurs expériences de travail et qu'elles espèrent combler dans la société entrepreneuriale (Boutillier, 2006). La dernière motivation, et non la moindre, est l'équilibre travail-famille. Yssad et Ferrao (2019) la placent en troisième position des motivations. Cependant, les entrepreneures rencontrées dans cette recherche la mettent en haut de la liste dans la mesure où elle a été mentionnée le plus souvent. En effet, la conciliation travail-famille a été nommée par toutes les répondantes dans la liste des motivations. Cependant, cela est assorti au fait d'être sa propre patronne afin d'éviter l'épuisement professionnel, de ménager sa santé et de trouver un équilibre entre les besoins familiaux et les exigences professionnelles.

Les résultats de cette recherche corroborent ceux de Yssad et Ferrao (2019) concernant les raisons ou avantages du travail autonome. Cela reflète vraisemblablement les responsabilités et les obligations des femmes entrepreneures liées aux soins des enfants généralement pris en charge par les femmes. Ces avantages leur permettent d'avoir une formule de travail souple qui laisse de la place à la gestion de la famille (Yssad et Ferrao, 2019).

7.2.2.3 Création et gestion d'une entreprise : enjeux et défis

Au cours des dernières années, plusieurs recherches (Badia et al., 2013; Yssad et Ferrao, 2019) se sont intéressées à l'entrepreneuriat féminin. Au-delà des motivations et de la conciliation travail-famille, ces recherches se sont aussi intéressées au mode de gestion, à la performance de l'entreprise, aux besoins de formation, à l'accès au financement et à la participation aux réseaux d'affaires. Ces recherches ont essentiellement porté sur des femmes ayant effectivement créé leur entreprise, et ont tenté de mettre en évidence les raisons pouvant expliquer les différences de réussite sur le plan entrepreneurial, selon le genre, et permettre de dégager des spécificités de l'entrepreneuriat féminin (Badia et al., 2013).

Ainsi il a été démontré que les pratiques entrepreneuriales des femmes couvrent des réalités diverses du fait de la variété des statuts, des tailles et des champs des entreprises qu'elles ont créées. Les résultats montrent des entrepreneures qui en sont à des étapes différentes de leur parcours de vie, tant en ce qui concerne leur carrière professionnelle que leur vie familiale et personnelle. Parmi ces parcours plus ou moins longs et chaque fois singuliers, quelques grandes tendances se dessinent, à la fois sur le plan des trajectoires professionnelles, des cheminements scolaires et des expériences personnelles ayant abouti à

la démarche de création d'entreprises pour certaines, puis de consolidation pour d'autres (Badia et al., 2013). Les facteurs favorables et les défis ne sont pas les mêmes, ou du moins n'ont pas la même intensité pour chaque entrepreneure.

Pour mieux saisir la portée ces facteurs, il est nécessaire de revenir sur les fondements ayant contribué au choix de devenir entrepreneures et les leviers sur lesquels reposent les projets entrepreneuriaux, au-delà des motivations citées plus haut. En effet, d'Andria et Gabarret (2016) ont dégagé trois figures ou idéaux types dans la recherche en entrepreneuriat féminin, à savoir :

- Les femmes qui entreprennent par nécessité. Il s'agit de celles qui se lancent dans l'entrepreneuriat pour des raisons économiques afin d'assurer leur subsistance ou pour pallier une situation de chômage, ou encore pour contourner des pratiques de discrimination ou de marginalisation. Ainsi elles sont contraintes de créer une entreprise en raison d'un manque d'emploi ou d'une insatisfaction liée au statut d'employées salariées qui les maintient dans une certaine précarité financière.
- Les femmes qui choisissent une carrière entrepreneuriale parfois comme un moyen de transition. Ces dernières choisissent l'entrepreneuriat après leur parcours scolaire ou en font une continuation dans leur carrière professionnelle. Le fait de créer des entreprises permet à ces femmes de saisir une occasion, de relever un défi, d'exprimer leur créativité et de rechercher leur indépendance et l'autonomie.
- Les femmes en recherche d'équilibre travail-famille et maternité, ou les « mampreneures ». Les mamans entrepreneures (ou mampreneures) se lancent dans la création de leur entreprise afin de concilier vie familiale et vie personnelle. Pour Cromie (1987), cité par d'Andria et Gabarret (2016), l'entrepreneuriat devient ainsi

> un moyen pour les femmes de répondre simultanément à leurs propres besoins de carrière et à ceux de leurs enfants. Elles perçoivent l'entrepreneuriat comme un outil pour ajuster leur carrière à leurs « devoirs » familiaux (d'Andria et Gabarret, 2016, p. 95-99).

Les répondantes de cette recherche se retrouvent principalement dans les deux derniers idéaux types et principalement dans le groupe des femmes qui choisissent une carrière entrepreneuriale dès le départ de leur carrière professionnelle ou comme moyen de transition. Dans l'étude menée au Canada par Hugues (2006), d'Andria et Gabarret (2016), plus de la moitié des femmes entrepreneures au Canada se classent dans cette catégorie. Ce type d'entrepreneuriat regroupe des femmes qui, de manière volontaire et sans contrainte, choisissent de créer et consolider leur entreprise. Des répondantes de cette recherche ont choisi comme carrière l'entrepreneuriat dès la sortie des études et d'autres ont continué leur carrière professionnelle en s'orientant vers l'entrepreneuriat et en utilisant leurs expériences antérieures (Badia et al., 2013; d'Andria et Gabarret, 2016). En effet, ces entrepreneures construisent leur parcours professionnel et « répondent aux transformations économiques et sociales du marché du travail en se construisant des carrières moins linéaires et plus discontinues que les hommes, voire "sinusoïdales" selon l'expression de Lebègue (2015, p. 98) » (d'Andria et Gabarret, 2016, p. 97).

Le deuxième idéal type, quasi indissociable du celui cité précédemment, regroupe les « mampreneures » qui sont plus dans la recherche d'équilibre entre travail-famille et maternité. Des répondantes, mamans de jeunes enfants avec différents profils matrimoniaux, ont mentionné dans leurs discours la nécessité de répartir leur temps entre leur travail, la famille ou la maternité. Ces mamans entrepreneures se sont lancées dans la création

d'entreprises afin de concilier leur vie de famille et leur vie professionnelle pour la satisfaction d'un accomplissement de soi (Badia et al., 2013; d'Andria et Gabarret, 2016). Selon des résultats de recherche, « la création d'entreprise permet plus de flexibilité en termes d'heures et de lieu de travail en concordance avec les besoins des enfants. C'est aussi ce que souligne Simonin (2006) qui stipule que les femmes choisissent une carrière entrepreneuriale en raison de l'autonomie et de la souplesse qu'elles y trouvent » (d'Andria et Gabarret, 2016, p. 98). Cependant, force est de reconnaître que certaines parmi ces « mampreneures » prennent parfois plus de temps pour la famille en raison du jeune âge des enfants, du nombre d'enfants responsables et de l'état de santé de ceux-ci, des éléments qui, pour elles, sont prioritaires. Dès lors, la vie familiale a un impact négatif sur l'avancement des mamans entrepreneures, entre autres défis.

D'ailleurs la prochaine section revient en détail sur les freins, mais aussi sur les facteurs favorables au démarrage et à la concrétisation d'un projet entrepreneurial porté par des femmes.

7.2.2.4 Facteurs favorables et freins à l'entrepreneuriat féminin

Même si l'entrepreneuriat féminin n'est pas une réalité homogène en raison de la diversité des paramètres que nous venons de décrire et de l'hétérogénéité des femmes entrepreneures quant à leurs profils sociaux et scolaires, une vue d'ensemble permet de catégoriser, pour cette recherche, les facteurs favorables et les freins à l'entrepreneuriat féminin.

Le démarrage, la consolidation ou la croissance d'une microentreprise dépend de plusieurs facteurs endogènes et exogènes, certains agissant comme des leviers et d'autres

comme des freins. À la lumière des interviews avec les femmes entrepreneures, il est ressorti des entretiens que plusieurs facteurs combinés peuvent influer sur la concrétisation du projet et que certains facteurs considérés comme des freins chez une partie des répondantes peuvent être des leviers pour d'autres.

Les formations et les parcours professionnels antérieurs peuvent servir de base solide pour celles qui choisissent de se maintenir dans cette lancée en créant leur entreprise. Il y a aussi parmi les facteurs favorables les qualités personnelles comme l'estime de soi, la confiance et les compétences qui constituent des avantages et qui font partie des conditions favorables pour la création d'une entreprise. L'accès au financement et aux moyens matériels permet d'aplanir des situations financières difficiles pour les femmes entrepreneures qui n'ont pas assez de fonds pour le démarrage, la consolidation ou même l'agrandissement de l'entreprise (Badia et al., 2013; d'Andria et Gabarret, 2016). L'environnement familial est tout aussi déterminant, car il peut constituer une source d'inspiration. Certaines mamans entrepreneures peuvent même bénéficier d'un coup de main de leurs enfants ou de leur conjoint durant des travaux de réfection, à la caisse, en remplacement d'employés absents ou simplement pour un soutien moral et affectif. Il y a aussi la nature et le contenu du projet lui-même. Des répondantes soulignent la nécessité de transposer leurs valeurs personnelles de solidarité, de partage, de respect de l'environnement dans leur façon de faire et dans la production de leurs produits.

En ce qui concerne les freins, les facteurs énumérés ci-dessous peuvent à l'inverse constituer des obstacles pour les entrepreneures. Nous avons décrit un peu plus haut comment la gestion de la famille et du travail peuvent entrer en conflit surtout quand la santé ou les besoins des enfants sont des charges mentales supplémentaires. Les autres éléments qui sont

ressortis des entrevues concernent le manque de soutien du conjoint, le manque d'estime et de confiance en soi, et le manque d'expérience dans le domaine entrepreneurial. D'ailleurs, certaines participantes interviewées lors des entrevues ont avoué avoir échoué dans leur projet parce qu'elles n'avaient pas les rudiments essentiels et les qualités entrepreneuriales pour réussir à monter et à gérer une entreprise. Il y a enfin une partie des répondantes qui ont souligné le syndrome de l'imposteur parce qu'elles doutaient d'elles-mêmes et ne pensaient pas réussir dans ce domaine jadis réservé aux hommes. Les débuts ont été difficiles et laborieux. Ce sentiment de peur était tellement présent que dans les demandes de financement elles n'osaient pas, par peur d'un refus, demander le montant exact qu'il leur fallait pour le démarrage de l'entreprise. Le syndrome de l'imposteur, aussi appelé le complexe de l'imposteur, est un sentiment d'incapacité par rapport aux défis liés au travail, à la vie personnelle et à la vie sociale (Boring, 2016). La personne atteinte de ce syndrome a des pensées dévalorisantes, elle a l'impression de ne pas être à la hauteur et elle a tendance à attribuer ses réussites à des causes externes (chance, hasard, coïncidence, relations…) et non à elle-même (Leibovitz, 2019).

Même si les individus sont dotés de capabilités, certains facteurs agissent comme des leviers et d'autres comme des obstacles au bien-être et à l'autonomisation dans la société. Il s'agit ici respectivement du mentorat et du complexe de l'imposteur. Certaines répondantes sont parvenues à se départir de ce sentiment et à se consacrer à l'entreprise grâce au soutien et à l'orientation des organismes de crédit communautaire.

En parlant des organismes de crédit communautaire, les répondantes ont souligné leur importance que ce soit :

- en idéation ou au prédémarrage en profitant des orientations, de l'accompagnement et des cours en démarrage d'entreprise;
- au démarrage avec un soutien technique grâce à l'expertise des conseillers en crédit communautaire et aux partenaires qui évoluent dans le milieu entrepreneurial et un soutien financier offert sous forme de microprêts et qui constituent un apport considérable, selon les entrepreneures. En effet, les difficultés liées au financement des microentreprises des femmes en raison de leur faible capacité financière et de leur manque de garantie rendent difficile la mise en place d'entreprises par les femmes. Les organismes de crédit communautaire, pour qui la réussite entrepreneuriale est un objectif primordial, misent plus sur le pouvoir et la détermination des femmes que sur la rentabilité financière des entreprises;
- la consolidation avec les entreprises en déclin ou qui ont besoin d'être agrandies. En cela, les organismes de crédit communautaire offrent aussi un soutien technique et financier afin d'appuyer l'entrepreneure dans cette phase délicate pour la croissance ou la pérennité de l'entreprise.

L'analyse du profil, des parcours et des motivations des femmes entrepreneures a permis de dégager des facteurs généraux liés à la gestion et au développement des microentreprises. Autant les profils, les parcours et les motivations sont divers et variés, autant les types d'entreprises sont nombreux. Mais généralement, les objectifs sont les mêmes chez toutes les répondantes. En cela, l'intervention et l'accompagnement des organismes de crédit communautaire sont considérables. L'analyse des données a donc permis d'expliquer les motivations des entrepreneures et leurs choix entourant leur vie professionnelle et personnelle. Pour certaines, comme les jeunes adultes, les mamans entrepreneures et les femmes en transition de carrière, l'entrepreneuriat leur a permis de se

découvrir des qualités qu'elles ignoraient. Si elles doutaient de leurs capacités au début de la démarche entrepreneuriale, la présence des OCC a permis de renforcer leur confiance. L'accompagnement technique et financier a permis aux répondantes de démarrer ou de consolider leur microentreprise. Les entrepreneures ont bénéficié de formations, de suivis et d'accompagnement adaptés à leurs besoins. Qu'elles soient en région rurale ou urbaine, ces dernières, grâce à leurs microentreprises fonctionnelles, créent de l'emploi et des retombées économiques et sociales, elles participent à la dynamique communautaire et elles renforcent le développement local des territoires à l'étude.

Comme mentionné, nous allons maintenant procéder à la synthèse et à l'analyse du point de vue des femmes entrepreneures sur le fonctionnement et les services des organismes de crédit communautaire.

7.2.3 Synthèse et analyse de la perception des entrepreneures sur le fonctionnement des organismes de crédit communautaire

Comme dans la section précédente, nous allons présenter une synthèse et une analyse de la perception des femmes entrepreneures ayant bénéficié des services des organismes de crédit communautaire. Nous examinerons par la suite les répercussions du microcrédit entrepreneurial sur la communauté et sur la dynamique de développement local.

7.2.3.1 Accompagnement, aide et orientations des organismes de crédit communautaire

Les organismes de crédit communautaire sont décrits par les entrepreneures comme indispensables dans la démarche entrepreneuriale et dans la pérennisation des microentreprises. Contrairement à certains organismes agissant comme des freins à l'entrepreneuriat féminin, comme l'ont décrit Badia et al. (2013) dans leurs recherches, ces

OCC en tant que structures locales d'aide à la création des entreprises sont des activateurs de l'entrepreneuriat, notamment en raison des services techniques et financiers offerts aux usagères.

Le dispositif d'aide à la création d'entreprises des OCC facilite l'enchaînement entre les interventions préliminaires, l'accompagnement et le suivi des usagères. Les OCC utilisent des procédés obligatoires selon la nature et l'état d'avancement des projets. Leurs avantages résident, entre autres, dans le fait qu'ils offrent plusieurs types de services comme les formations, les suivis, les réseautages ainsi que l'accompagnement collectif ou individuel au besoin pour mieux orienter et conseiller les usagères. En ce sens, il y a moins de risque de rupture ou de décrochage dans le parcours entrepreneurial, dans la mesure où des aller-retour entre plusieurs organismes et leurs partenaires peuvent être un motif de découragement durant les démarches visant la création d'une entreprise (Badia et al., 2013). En ce sens, les répondantes ont, de façon générale, une perception positive de l'accompagnement des OCC.

En effet, dans la présentation de données, les répondantes ont qualifié le crédit communautaire comme un outil à effet de levier. Le prêt d'honneur a facilité la création ou le maintien de leur microentreprise. Même si elles reconnaissent que les conditions matérielles de leur vie n'ont pas vraiment évolué de façon importante, elles estiment, pour l'essentiel, avoir une meilleure qualité de vie depuis qu'elles sont devenues entrepreneures.

7.2.3.2 Répercussions du microcrédit entrepreneurial sur les conditions de vie et sur la qualité de vie des entrepreneures

La concrétisation du projet d'entreprise est ainsi une réalité pour les participantes du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Cependant, pour la plupart, il n'y a pas encore de répercussions majeures sur les conditions matérielles même si la qualité de vie

s'est améliorée aux dires de certaines entrepreneures. L'aspect pécuniaire semble relégué au second plan, lorsque comparé à la satisfaction des répondantes par rapport à la réalité entrepreneuriale qu'elles vivent. En effet, elles sont maîtresses d'œuvre de la gestion de leurs propres affaires, elles travaillent pour elles-mêmes et font ce qui leur permet de s'épanouir dans le monde du travail autonome. Selon les répondantes, le fait de travailler pour son propre compte, seule ou en collaboration avec un membre de la famille (conjoint, frère, sœur, etc.), ou avec une connaissance (collègue, ami, etc.), est un motif d'amélioration de la qualité de vie. Ces résultats sont corroborés par d'autres recherches sur le crédit communautaire (Mvogo Balla, 2023; Tremblay et al., 2017). De plus, en tant que femmes, mères de famille, conjointes, le fait de pouvoir concilier la carrière professionnelle et les obligations féminines et familiales (travaux domestiques, maladies, menstrues, maternité, conditions physiques limitées, etc.) constitue un allégement de la charge mentale. Comme le dit Morin (2010), ces facteurs de changement représentent des ouvertures qui accentuent la liberté de choix et contribuent ainsi à transformer de façon positive la vie des individus, des entrepreneures dans ce cas-ci, et de la communauté (Morin, 2010).

Nous avons également noté des particularités qui concernent les conditions matérielles. La création de microentreprises n'a pas élevé le niveau de vie de plus de la moitié des répondantes. Cet aspect est bien accepté par les participantes qui soulignent que leur but premier et les motivations qui les ont conduites à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale sont la concrétisation d'un rêve, la liberté de gérer leur emploi du temps et le pouvoir de décider quoi faire de leur vie. Il ne s'agit pas de créer des entreprises lucratives à tout prix ou de s'enrichir coûte que coûte, mais bien plutôt de choisir une carrière professionnelle en lien avec leurs valeurs souvent axées vers les besoins de la communauté. Cet engagement dans l'entrepreneuriat a changé leur mode de vie. En lieu et place de la journée de travail classique

de 9 à 5, les participantes ne calculent pas toujours le nombre d'heures de travail par semaine, mais sont convaincues de dépasser largement les 40 heures effectuées généralement par les employés salariés. Ceci s'explique par l'ampleur de la tâche; en tant qu'entrepreneures, elles sont aussi gestionnaires, comptables, commerçantes, techniciennes de surface, planificatrice, confidentes, livreuses, gestionnaires de site Internet, etc. Selon le type d'entreprises, elles combinent une ou plusieurs de ces tâches.

L'accès au financement est apparu comme un frein dans l'entrepreneuriat. Malgré la viabilité économique des projets entrepreneuriaux, des femmes immigrantes, celles qui choisissent une carrière entrepreneuriale, de jeunes femmes, des mamans entrepreneures, porteuses de projets d'entreprise, qui ont peu ou pas d'historique de crédit, se heurtent au cadre restrictif du financement. Dans ces conditions, le crédit communautaire peut devenir un instrument important pour l'accessibilité à l'entrepreneuriat.

7.2.3.3 Répercussions du microcrédit entrepreneurial sur le plan communautaire et sur la dynamique locale

Les participantes soutiennent que sans le crédit communautaire, leur entreprise n'aurait sûrement pas vu le jour. La dynamique entrepreneuriale locale s'enrichit avec des microentreprises qui créent de l'emploi, paient des impôts et contribuent donc à la richesse de l'économie locale et par conséquent au développement local.

En effet, durant les entrevues, les répondantes ont relaté les différentes réalités entrepreneuriales, selon qu'elles résident en milieu rural ou en milieu urbain.

7.2.3.4 Les entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale : réalités en milieu urbain et en milieu rural

L'organisme de crédit communautaire joue aussi un rôle primordial dans le renforcement des liens en organisant des activités de réseautage auxquelles sont conviées les usagères. Ces liens sont souvent plus intenses au Saguenay–Lac-Saint-Jean, car il est ressorti lors des entrevues que les entrepreneures se connaissaient déjà, soit parce qu'elles sont voisines ou qu'elles ont des connaissances en commun. Par ailleurs, en ce qui concerne l'utilisation des produits locaux, les répondantes ont affirmé collaborer avec les producteurs locaux pour acheter leurs produits sur place et dans les environs, contribuant ainsi au développement économique et communautaire de la localité. Malgré ces avantages, ces entrepreneures établies en milieu rural doivent faire face à d'autres problèmes comme l'approvisionnement en produits et matériels requis pour leur entreprise. Elles doivent souvent composer avec des ruptures de stock qui les obligent à trouver des solutions de rechange ou tout simplement à faire des centaines de kilomètres pour acquérir les produits dont elles ont besoin dans les grandes villes. La pénurie de produits de base constitue un enjeu en milieu rural.

Dans la Capitale-Nationale, la grandeur du territoire, les aménagements routiers et immobiliers, la forte concentration démographique, l'éloignement de l'entreprise et la concurrence représentent des obstacles pour les entrepreneures et leurs microentreprises. Les avantages se retrouvent dans la disponibilité et l'accessibilité des produits, comme c'est souvent le cas dans les grands centres urbains. Par conséquent, les trois enjeux en milieu urbain sont le site de l'entreprise, la distance et la fidélisation de la clientèle qui bénéficie d'un choix plus vaste. D'ailleurs, conscientes de cela, d'autres entrepreneures qui sont dans

le coaching privilégient les plateformes en ligne et utilisent leur maison comme bureau afin de réduire les dépenses de l'entreprise.

Les femmes entrepreneures ont mentionné que les organismes de crédit communautaire accordent des prêts, offrent des conseils pour l'insertion en emploi ou la réorientation et rendent possible le réseautage à travers des programmes d'aide et d'accompagnement afin de permettre aux entrepreneures d'avoir accès à plusieurs ressources et de faire de meilleurs choix. La perception des répondantes varie selon les attentes, les besoins et l'avancement du projet entrepreneurial. Elles ont apprécié les services des OCC en comparaison de leurs expériences avec les banques, mais elles ont aussi évoqué leurs limites.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que l'analyse des données recueillies auprès des conseillers en crédit communautaire et auprès des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale a permis de relever des spécificités et enjeux entrepreneuriaux locaux selon le milieu d'intervention. Les entrepreneures soutenues par le Fonds d'emprunt Québec bénéficient de plus d'occasions en matière de structures comme l'espace de travail partagé installé dans les locaux du FEQ. La Capitale-Nationale est aussi mieux desservie en matière de transport et de matières premières. De plus, le FEQ est administrateur de la mesure de soutien aux travailleurs autonomes (STA). Les entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont en milieu rural et sont aux prises avec des situations plus désavantageuses en ce qui concerne l'approvisionnement et les coûts de transport. En revanche, les liens sociaux y sont plus étroits en raison de la proximité géographique des entreprises. De plus, MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et leurs partenaires locaux organisent des événements pour favoriser l'inclusion. À côté de ces

différences, la similitude entre les deux milieux, urbain et rural, et les deux organisations, réside dans le profil, les parcours et les motivations des femmes entrepreneures. En effet, ce qui ressort des entretiens et des analyses ce sont les conditions et la situation de vulnérabilité économique des femmes. Souvent, elles n'ont pas de garantie pour être admissibles à des prêts bancaires et n'ont pas non plus assez de fonds personnels pour autofinancer l'ouverture ou l'agrandissement d'une microentreprise. Par conséquent, elles partagent des craintes, des limites, et des obstacles en lien avec leurs activités ou leurs personnalités durant le processus entrepreneurial. Elles ont eu finalement accès à l'entrepreneuriat grâce au microcrédit entrepreneurial offert par les organismes de crédit communautaire et elles ont confirmé avoir bénéficié d'outils pertinents et d'un accompagnement soutenu pour le prédémarrage, le démarrage ou la consolidation de leur microentreprise. Par conséquent, les organismes de crédit communautaire et le microcrédit entrepreneurial se sont avérés être des leviers importants pour l'entrepreneuriat féminin.

7.2.3.5 Les organismes de crédit communautaire : des acteurs socio-économiques

Le crédit communautaire tire son origine du microcrédit qui est apparu dans le contexte de pauvreté des pays en voie de développement. Même si les deux ont des ressemblances à bien des égards, il demeure que le microcrédit de type québécois se caractérise par des spécificités propres à son milieu et à ses valeurs. En effet, les organismes de crédit communautaire sont les gestionnaires du microcrédit entrepreneurial destiné à la création de microentreprises pour des personnes vulnérables économiquement n'ayant pas de garanties pour accéder au financement des institutions financières traditionnelles et qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat. Les conseillers de crédit communautaire ont présenté leurs organismes comme étant une structure sociale avant d'être un organisme de financement. En

effet, les OCC offrent le financement en dernier lieu. Ils s'assurent des conditions socio-économiques des usagères, de la viabilité des projets entrepreneuriaux, des capabilités et du degré de confiance des promotrices avant d'accorder un microprêt. Les OCC proposent une démarche progressive afin de respecter leurs valeurs et d'atteindre leurs objectifs socio-économiques, à savoir le recrutement des personnes exclues par les institutions financières traditionnelles.

Le point commun entre ces entrepreneures est l'insuffisance de garantie pour se tourner vers les institutions financières, car celles-ci les considèrent comme des personnes économiquement vulnérables. Elles sont aussi à la recherche d'une approche humaine, ce qu'elles sont sûres d'obtenir auprès de conseillers en crédit communautaire accessibles et compréhensifs. Ainsi, les OCC sont des alliés précieux pour la concrétisation des projets de ces entrepreneures. Les conseillers en crédit communautaire soulignent qu'il n'y a pas de distinction ni de favoritisme envers les usagers et les usagères. Mais ils mentionnent avoir des fonds spéciaux pour les femmes, même si les organismes de crédit communautaire ne font pas encore une analyse différenciée selon le genre. Les OCC prennent tout de même en considération les besoins spécifiques des femmes dans l'accompagnement technique et financier. Par ailleurs, ces organismes de crédit communautaire ont une composante locale et offrent des réponses aux besoins des milieux dans lesquels ils sont implantés. De leur côté, les femmes entrepreneures soutenues par le crédit communautaire croient en leurs potentialités et agissent comme des actrices de développement et non comme des sujets d'intervention. Elles essaient de prendre leur destin en main en exploitant leurs capacités et elles posent des jalons qui permettent d'améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de vie grâce à l'entrepreneuriat. Chacune d'elles reçoit les services dont elle a besoin pour démarrer, faire croître ou consolider ses projets.

Par leur mission, leurs valeurs et leurs visions, les conseillers soutiennent que les OCC sont des structures d'inclusion sociale et financière et des outils de développement économique et communautaire tel que nous l'avons aussi démontré dans le tableau 9. La recension des écrits et les réponses des personnes interviewées ont permis de saisir l'importance de l'effet de levier et des prêts d'honneur qui ouvrent la porte à d'autres sources de financement et aident à la croissance des microentreprises.

En tant qu'acteurs socio-économiques, les OCC font face à des défis relatés d'une part par les bénéficiaires et d'autre part, par les conseillers. Il en ressort un manque de visibilité du travail des OCC. Leur rôle semble peu connu des populations. Rares sont les participantes qui connaissaient le FEQ avant leurs démarches entrepreneuriales. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, par contre, toutes les participantes connaissaient l'existence de l'organisme dans la mesure où le milieu d'intervention n'est pas aussi vaste que celui de la Capitale-Nationale. En outre, plusieurs des entrepreneures se fréquentaient déjà avant leur engagement avec l'organisme de crédit communautaire. L'autre problématique que partagent les deux OCC est la rotation du personnel qui ralentit leur fonctionnement interne.

Somme toute, l'appréciation générale des OCC reste très satisfaisante aux yeux des participantes. Elles recommandent les OCC et encouragent les personnes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat à les contacter. L'approche humaine qui prédomine au sein des OCC a été unanimement reconnue par toutes les participantes.

Cette partie résume les conditions de création des microentreprises soutenues par les organismes de crédit communautaire. Nous allons maintenant évaluer les retombées du crédit communautaire sur le financement des entreprises.

7.2.3.6 Microcrédit entrepreneurial et entrepreneuriat féminin

Dans le premier chapitre, nous avons soulevé la question de la féminisation de la pauvreté et du rôle de la microfinance dans la lutte contre la pauvreté à travers des services comme le microcrédit. Nous avons vu que le microcrédit est offert dans des pays en voie de développement à des personnes qui sont exclues du système bancaire en raison de leur vulnérabilité économique.

Au Québec, le crédit communautaire est aussi offert aux entrepreneures qui ne présentent pas de garantie suffisante pour pouvoir accéder aux services des institutions financières.

7.2.3.7 Le microcrédit entrepreneurial : un levier socio-économique et un important apport pour les microentreprises des femmes

Les répondantes ont souligné les difficultés liées à leur projet entrepreneurial. La plus grosse problématique est celle liée au financement traditionnel. Le manque d'accès au financement des institutions traditionnelles et les montants de prêts insuffisants sont parmi les problèmes les plus importants. Par conséquent, le microcrédit entrepreneurial est le socle sur lequel les entreprises ont été créées et consolidées. Pour les entrepreneures de l'étude, le microcrédit entrepreneurial est une organisation dans laquelle on retrouve plusieurs services qui leur sont dédiés. En sus du prêt, il y a l'accompagnement, le suivi et l'initiation en gestion qui prend la forme d'un cours en lancement d'entreprise. L'accompagnement est en amont et en aval du projet entrepreneurial. Selon leur niveau de connaissance des procédures et des démarches administratives, de même que des étapes de la création d'une microentreprise, les répondantes ont obtenu des informations et elles ont effectué des apprentissages pour assurer le bon fonctionnement du projet. Ces processus indissociables du microcrédit entrepreneurial

entraînent les répondantes dans une relation de prêteur-emprunteur dans laquelle les bénéficiaires tissent des liens sociaux avec d'autres entrepreneures, avec les conseillers en crédit communautaire, et avec les partenaires socio-économiques des organismes de crédit communautaire. Comme son nom l'indique, le microcrédit entrepreneurial permet de constituer un fonds dédié aux femmes entrepreneures. L'utilité des prêts a été démontrée par les participantes durant les entretiens. Les données recueillies montrent aussi combien cet apport économique est indispensable pour ces entrepreneures. Le microcrédit permet de faire fonctionner une entreprise qui à son tour génère des retombées financières pour les entrepreneures et pour le milieu local.

L'importance du prêt d'honneur est ressortie puisqu'il est basé sur la confiance, quelles que soient les conditions socioculturelles et économiques de l'usagère. L'autre aspect qui fait du microcrédit entrepreneurial un levier socio-économique important réside dans les valeurs des organismes de crédit communautaire qui prônent l'inclusion sociale et financière et « qui favorise[nt] la mise en action de personnes en difficultés et exclues des services financiers et bancaires traditionnels afin qu'elles prennent leur place dans la société » (Réseau MicroEntreprendre, 2018).

L'accompagnement est aussi un facteur qui s'est révélé déterminant pour les femmes entrepreneures. En effet, le crédit communautaire répond à des besoins de financement dans les communautés locales comme ceux des femmes entrepreneures. De ce fait, il constitue un apport inestimable pour les microentreprises. Par ailleurs, le crédit communautaire[10] mise sur la viabilité économique et sociale des microentreprises et non pas uniquement sur leur rentabilité financière. De ce fait, leurs orientations sont axées sur les capacités et les besoins

[10] Rappelons que le crédit communautaire ne vise pas spécifiquement l'entrepreneuriat féminin, mais tout simplement l'entrepreneuriat pour toutes les personnes exclues par les sources de financement traditionnelles.

des entrepreneures pour réussir leur projet. L'accompagnement de proximité prend notamment en considération les besoins spécifiques de l'entrepreneuriat féminin. En outre, l'évolution de l'entrepreneuriat féminin au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale est apparue comme une réalité en progression. Malgré les propos nuancés des répondantes sur le sujet, elles ont quand même remarqué être de plus en plus entourées de femmes entrepreneures. Ces données qualitatives convergent avec les données statistiques sur l'entrepreneuriat féminin dans les deux régions à l'étude puisqu'il y a effectivement plus de femmes qui empruntent la voie entrepreneuriale. L'entrepreneuriat est devenu plus accessible surtout pour celles qui faisaient face à des problèmes de financement auprès des institutions financières traditionnelles comme les banques ou les caisses populaires.

Dans la prochaine section, nous allons examiner le développement des capabilités des femmes entrepreneures soutenues par le crédit communautaire.

7.2.3.8 Crédit communautaire et développement des capabilités de femmes entrepreneures

Les répondantes ont soulevé le fait qu'elles avaient opté pour l'entrepreneuriat après avoir mûrement réfléchi à ce choix. Plusieurs répondantes ont estimé avoir des qualités entrepreneuriales et des capacités leur permettant de réussir leurs projets. Elles se considèrent ainsi comme les instigatrices de leurs décisions et de leurs choix de mode de vie. Elles utilisent ainsi leur pouvoir d'agir pour se fixer des buts et objectifs ayant de la valeur pour elles.

Selon l'approche des capabilités de Sen, présentée dans le chapitre théorique de la thèse, les principaux concepts de cette approche se retrouvent dans le choix, la mise en place, la gestion et la consolidation des microentreprises soutenues par le crédit communautaire. En

effet, les capabilités des entrepreneures se mesurent dans leur liberté réelle à choisir leur mode de vie personnel et leur carrière professionnelle. L'entrepreneuriat n'est pas une contrainte pour elles parce que certaines l'ont planifié alors qu'elles étaient encore aux études et d'autres ont déserté le travail salarié pour lancer leur propre affaire et être leur propre patronne. On en retrouve aussi quelques-unes qui combinaient un poste de salariée avec le statut de travailleuse autonome. Elles ont ainsi exploité leurs potentialités afin de diligenter et de réaliser leur projet entrepreneurial. Cependant, l'apport du crédit communautaire est considérable et constitue des ressources techniques et financières qui renforcent le pouvoir d'agir des entrepreneures. Leur entreprise leur a ainsi permis d'améliorer grandement leur qualité de vie, mais modestement leurs conditions matérielles. Dans ce contexte, la liberté de créer une microentreprise en tant qu'actrice de développement se veut une réalité. Le crédit communautaire contribue à cette liberté substantielle des entrepreneures, en agissant sur les déterminants de la vulnérabilité économique des femmes. Il agit aussi sur le développement des capabilités, à savoir la dignité, le respect de soi, la participation et la reconnaissance à la vie sociale et économique des répondantes (Morin, 2010).

Nous allons maintenant exposer plus en détail les rôles et répercussions des capabilités des femmes sur leur microentreprise.

7.2.3.9 Rôles et répercussions des capabilités des femmes sur la gestion des microentreprises en milieu urbain et en milieu rural

À partir du cadre théorique et conceptuel, et selon les données recueillies et présentées dans les chapitres 5 et 6, nous avons vu que les femmes entrepreneures doivent combiner des capacités personnelles à des capacités externes, lesquelles se mettent en œuvre dans un

environnement politique, social et économique qui peut différer selon le milieu d'intervention.

Parmi ces capacités externes, la Capitale-Nationale regroupe des industries qui favorisent le développement économique, car les fournisseurs de biens et de services et les clients travaillent dans le même secteur. Dans ces conditions, les microentreprises peuvent en tirer profit en raison d'une structure industrielle de proximité liant les industries et les entreprises les unes aux autres (Lorek, 2015). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les entrepreneures soutenues par MESLSJ sont aussi orientées vers des partenaires locaux d'accompagnement et ils ont développé des liens étroits entre eux (SADC, Promotion Saguenay, MRC, CLD). En choisissant des partenaires proches comme fournisseurs, les liens de solidarité, d'échange et d'entraide entre les gens du milieu se sont renforcés.

À ces capabilités externes s'ajoutent les capacités internes qui correspondent aux caractéristiques d'une personne; en l'occurrence, d'une entrepreneure dans ce cas précis. Les répondantes sont des travailleuses autonomes. Certaines étaient des novices dans l'entrepreneuriat et d'autres oeuvraient dans le domaine depuis plusieurs années. Le cumul de l'expérience durant les parcours entrepreneuriaux et les qualités entrepreneuriales sont des atouts mis à profit pour la microentreprise. Comme le lancement en entreprise représente un saut dans l'inconnu, il devient essentiel de combiner les capabilités internes et externes des entrepreneures pour concrétiser un projet qui donne un sens à leur vie dans la dignité et dans l'éthique. La combinaison de ces facteurs les a amenées à exploiter leurs sens, leur imagination et leur raison, et à entreprendre les démarches nécessaires auprès des organismes de crédit communautaire pour la réussite du projet entrepreneurial. Enfin, l'environnement écologique, politique et économique leur a donné l'option de choisir les valeurs et les objectifs, de même que le statut juridique de l'entreprise. Dans ce processus, les qualités

entrepreneuriales, l'estime et la confiance réciproque entre les conseillers en crédit communautaire et les entrepreneures ont rendu optimales les capabilités des ces dernières. Par conséquent, le développement des capabilités devient important dans la gestion d'une entreprise. Les répercussions peuvent être positives si les libertés réelles sont agencées avec les potentialités offertes par le milieu.

En plus des capabilités, deux concepts ont été mis en exergue du fait de leur importance dans cette recherche. Il s'agit de l'autonomisation et de l'empowerment soulignés par des entrepreneures au moment des interviews.

7.2.3.10 Autonomisation ou empowerment des entrepreneures : quels apprentissages?

La motivation entrepreneuriale des répondantes n'était pas liée seulement à la rémunération ou au chômage; elle a été déclenchée par la présence d'une occasion d'affaires et le désir d'indépendance. Cette approche « pull » est donc différente de l'approche « push » qui correspond au concept d'entrepreneuriat par nécessité (Gabarret et Vedel, 2015). Les données collectées sur les profils personnels des entrepreneures ont montré que le projet entrepreneurial a commencé après mûre réflexion. Certaines ont même orienté leurs études et leur parcours professionnel vers cet objectif. D'autres ont réorienté leur carrière professionnelle vers l'entrepreneuriat féminin pour effectuer une transition de carrière, pour réaliser un rêve ou pour mieux concilier la famille et le travail. Concernant cet aspect, les « mampreneures » sont les plus enclines à chercher un équilibre entre les occupations professionnelles et les engagements familiaux. De ce fait, leur motivation est une impulsion qui vise la satisfaction d'un besoin et l'atteinte d'objectifs fixés à l'avance sur la conciliation travail-famille.

Les entrepreneures à l'étude ont saisi l'occasion de transformer leurs idées en affaires. Elles ont été accompagnées dans ce processus par les organismes de crédit communautaire. Elles ont priorisé leur savoir-faire, leur créativité artisanale, leurs expériences et leur désir d'autonomie. Cette dimension socio-économique de la culture entrepreneuriale met de l'avant la réalisation personnelle, l'indépendance et l'autonomie des participantes. Ceci étant, la création d'entreprises est le plus souvent déclenchée par des situations négatives (comme la guerre, le chômage, l'insatisfaction, la pauvreté et l'exclusion salariale) que par des situations positives (Gabarret et Vedel, 2015). Le cas des répondantes n'est pas une exception dans la mesure où leur désir entrepreneurial vient pour la plupart d'une insatisfaction comme travailleuse salariée. Les horaires, les salaires, les charges de travail, le manque de flexibilité et d'occasion de carrière, tous des facteurs accentuant la vulnérabilité économique et professionnelle, ont été souvent soulevés lors des entrevues pour justifier le choix de devenir travailleuse autonome. En développant ainsi leur potentialité, ces entrepreneures en recherche d'une meilleure qualité de vie ont mis à profit leur autonomie. Ce concept largement défini au chapitre 3 montre à quel point l'intégration du genre dans le développement aide à mieux comprendre comment le développement peut être impulsé par les femmes, et dans ce cas-ci par les entrepreneures qui se sont prises en main pour leur bien-être et pour celui de la communauté.

Par ailleurs, elles ont parlé de leur empowerment pour faire allusion à leur autonomisation. Rappelons que le concept d'autonomisation est traduit en anglais par empowerment. Cette traduction littéraire ne permet pas de faire ressortir la notion du pouvoir d'agir qui est primordiale dans les conditions socio-économiques des entrepreneures et celles des territoires. L'empowerment dont il s'agit dans cette recherche combine plusieurs perspectives allant de la conscientisation aux capabilités en passant par une perspective

féministe du développement, une perspective axée sur l'environnement et une responsabilisation telle qu'elle a été documentée par les féministes du DAWN et par Freire (1974), cités dans Parazelli et Bourbonnais (2017), Calvès (2014), Damant et al. (2001), Ninacs (1995) Le Bossé (2012), Sen (2000), Bonvin (2005) et Hache (2007). Nous avons mentionné que les entrepreneures ont pris la décision de démarrer un projet entrepreneurial sans pression ni contrainte majeure. Elles ont donc utilisé leur pouvoir de décision pour faire un choix porté sur l'entrepreneuriat. Elles ont été accompagnées dans ce processus par des organismes de crédit communautaire qui les ont aidées à renforcer leur pouvoir d'agir par un accompagnement de proximité, un suivi en amont et en aval et en leur accordant un microcrédit entrepreneurial pour augmenter leur efficacité et leur productivité contrairement à la situation beaucoup de femmes entrepreneures dans les pays en développement. Le crédit communautaire offre des activités de réseautage pour briser l'isolement et crée des conditions favorables à un processus d'empowerment en aidant les femmes entrepreneures à prendre conscience de leurs droits, à améliorer leurs conditions de vie et leur statut social. Au final, l'empowerment est synonyme de capacité de réalisation et de pouvoir d'agir chez les participantes.

Nous allons terminer ce chapitre avec la dernière section sur le crédit communautaire et la dynamique locale. Il s'agit de voir les retombées des microentreprises des femmes au niveau local.

7.2.3.11 Les retombées sociales, économiques, environnementales et culturelles des microentreprises des entrepreneures soutenues par le crédit communautaire au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les entrepreneures ont développé des relations sociales en raison de leur proximité géographique (voisinage, réseautage, événements périodiques,

etc.). Dans la Capitale-Nationale, même si cette proximité entre collègues entrepreneures n'est pas ressortie autant dans les entrevues, des liens avec des fournisseurs locaux et des voisins proches se maintiennent. Les microentreprises renforcent le dynamisme des différents milieux, car ce sont des services de proximité qui apportent de l'innovation et qui affermissent les liens sociaux notamment pour les communautés immigrantes (épiceries ethniques, transmission culturelle).

Les retombées sont aussi d'ordre social et environnemental comme en témoignent les services en lien avec la santé et le bien-être et avec les produits respectueux de l'environnement.

Les microentreprises participent à la vitalité des régions où elles sont implantées en apportant une contribution aux économies locales et en densifiant le tissu social des collectivités. Les entrepreneures, en plus de créer des emplois, offrent des produits exclusifs, des services et des expériences personnalisés qui amènent un sentiment d'appartenance à leur communauté. En mettant leurs ressources et leur expertise au service de la collectivité, ces entrepreneures répondent à divers besoins, elles favorisent le bien-être de leurs concitoyens, et elles contribuent à la valorisation des organisations caritatives en donnant des biens, des services ou du temps à des causes sociocommunautaires. De cette façon, elles renforcent leur apport au développement territorial. Les microentreprises sont apparues comme des modèles de créativité et d'innovation qui contribuent à la prospérité actuelle de certains territoires du Québec, car elles participent à l'accroissement de la richesse collective et au développement durable des communautés.

7.3 Retour sur la question de recherche principale et les objectifs de la recherche

Au terme de cette recherche, nous pouvons répondre à la question de recherche principale qui, rappelons-le, est la suivante : Comment le crédit communautaire peut-il être considéré comme un outil contribuant à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, à la lutte contre la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie, et au développement de l'empowerment et des capabilités des femmes entrepreneures au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale?

Mais avant, rappelons les quatre sous-questions de recherche qui sont :

1. Comment le crédit communautaire participe-t-il à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin?
2. Comment le crédit communautaire permet-il de lutter contre la pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie des femmes entrepreneures?
3. Comment le crédit communautaire et l'entrepreneuriat féminin permettent-ils de développer l'empowerment et les capabilités des femmes?
4. Quelles sont les conditions de la création des microentreprises mises en œuvre par des femmes ayant eu recours au crédit communautaire du MESLSJ et du FEQ ?

En lien avec le cadre théorique et pour répondre à la première sous-question, le microcrédit entrepreneurial favorise l'émergence de l'entrepreneuriat féminin en permettant aux entrepreneures d'avoir les moyens et les ressources nécessaires pour la réalisation d'un projet entrepreneurial. Le microcrédit entrepreneurial participe aussi au développement du potentiel entrepreneurial des femmes en tant qu'actrices du développement économique et

social. Il leur permet aussi de prendre leur place dans la société et de bonifier leur qualité de vie par l'entrepreneuriat.

La deuxième question concernait le crédit communautaire comme moyen de lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie des femmes entrepreneures. Dans les deux régions étudiées dans cette thèse, le crédit communautaire a permis de lutter contre la vulnérabilité économique des femmes entrepreneures et d'améliorer leur qualité de vie, tant au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans la Capitale-Nationale. Le crédit communautaire constitue ainsi un levier sur lequel les femmes entrepreneures peuvent s'appuyer pour accéder au crédit provenant des sources de financement traditionnel qui leur est souvent refusé en raison de leur garantie financière insuffisante. Par conséquent, le crédit communautaire sert à créer des activités génératrices de revenus et à lutter contre la pauvreté. Cependant, le crédit communautaire et l'entrepreneuriat n'ont pas permis d'améliorer les conditions matérielles des répondantes de façon importante. Toutefois, celles-ci ont semblé accorder une moindre importance à l'enrichissement économique par l'entrepreneuriat. Cette conclusion corrobore d'autres études effectuées sur le crédit communautaire au Québec (Tremblay, 2017, Mvogo Balla, 2023).

Concernant la troisième sous-question qui portait sur le développement des capabilités et l'empowerment des entrepreneures, nous avons pu constater deux éléments dans les données recueillies. Tout d'abord, le travail de soutien des femmes par les organismes de crédit communautaire dans leur parcours entrepreneurial leur a permis de développer et de mettre en valeur leurs capabilités personnelles. Puis il leur a permis d'exercer leur pouvoir d'agir et leur autonomisation par la mise en œuvre de leur projet d'entreprise.

La quatrième sous-question de recherche qui portait sur les conditions de création des microentreprises a servi à exposer plusieurs de ces conditions favorables, notamment

l'accompagnement de proximité pour les femmes entrepreneures, l'octroi de ressources financières pour le démarrage ou la consolidation des projets d'entreprise, les activités de réseautage des entrepreneures, ainsi que les autres ressources offertes en matière de formations, d'outils techniques, de programmes de soutien et autres. En fait, le processus mis en œuvre par les organismes de crédit communautaire permet aux femmes entrepreneures de s'insérer dans l'écosystème entrepreneurial de leur territoire et d'être accompagnées et outillées dans ce parcours. Ces organismes, dont le fonctionnement repose sur l'accompagnement, et le suivi technique et financier, mettent en place le processus de création des entreprises en lien avec les objectifs des entrepreneures. Les microentreprises des femmes à l'étude ont été en partie ou entièrement soutenues par les organismes et les conseillers en crédit communautaire afin de permettre leur viabilité économique.

Au final et à la suite des réponses aux quatre sous-questions, il ressort de cette recherche que le microcrédit entrepreneurial facilite l'entrepreneuriat féminin pour les femmes économiquement vulnérables. Ces dernières concrétisent le rêve de créer une microentreprise; en développant et en renforçant leur empowerment et leurs capabilités, elles s'assurent d'améliorer leur qualité de vie. Autant les microentreprises leur apportent un bien-être personnel, autant les territoires et les collectivités bénéficient des retombées économiques, sociales et culturelles de ces entreprises et ce, tant au Saguenay–Lac-Saint-Jean que dans la Capitale-Nationale. Ces deux terrains présentent peu de différences en ce qui concerne les types d'entreprises créées et le fonctionnement des organismes de crédit communautaire. En fait, ce qui ressort c'est la similitude dans les conditions des femmes liée à l'approche genre et développement. Les entrepreneures vivent la même réalité de genre, quel que soit le territoire. Elles sont dotées de capabilités qu'elles ont mises à profit pour

démarrer, consolider et gérer une entreprise. Mais elles ont un rattrapage à faire pour améliorer leurs conditions de vie matérielles afin de vivre convenablement de leur entreprise.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette recherche était de décrire et d'expliquer l'apport du microcrédit entrepreneurial dans l'émergence de l'entrepreneuriat féminin, dans le développement de l'empowerment et des capabilités des femmes, dans la lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vie des femmes entrepreneures du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Capitale-Nationale. Après avoir fait un état des lieux de la situation des femmes et du microcrédit entrepreneurial, nous avons examiné l'entrepreneuriat féminin au Québec et spécifiquement les entrepreneures qui ont bénéficié du crédit communautaire et qui sont accompagnées par MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean et par le Fonds d'emprunt Québec. En effet, l'entrepreneuriat féminin existe depuis longtemps, mais les études sur ce phénomène sont récentes. Toutefois, plusieurs thématiques entourant la problématique de l'entrepreneuriat féminin ont été abordées par des chercheurs qui ont permis de faire ressortir les principaux objectifs de ces initiatives. En effet, la question des femmes comme actrices du développement, dans la lutte contre l'exclusion, la marginalisation et la dépendance, a permis de voir les potentialités des femmes entrepreneures qui participent au développement économique et social de leur localité. En nous intéressant aux femmes entrepreneures qui ont bénéficié du crédit communautaire, nous avons vu comment elles participent au développement local et territorial de leur territoire grâce à leur microentreprise.

Pour parvenir à ces résultats, nous avons fait une recherche qualitative. Il s'agit d'une étude exploratoire sur deux terrains soit le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Capitale-Nationale. Nous avons réalisé des entrevues avec 18 entrepreneures et 2 conseillers en crédit communautaire en plus de la recension des écrits pour atteindre les objectifs de la recherche. Nous avons aussi élaboré un cadre théorique et conceptuel pour mieux cerner le sujet. Dans

l'approche du développement territorial, l'espace et la valorisation du savoir-faire et des produits territoriaux rapprochent les communautés de leur milieu pour en tirer le meilleur. La deuxième partie concerne l'approche genre et le développement qui (re)place les femmes et leurs actions dans les programmes, les politiques et les initiatives de petite et de grande envergure. L'approche genre et développement a été élaborée dans le temps et dans l'espace en lien avec la féminisation de la pauvreté qui prenait des proportions inquiétantes du fait de la non-prise en compte de l'apport social et économique des femmes et de leur exclusion dans les instances, et dans les stratégies d'amélioration des conditions et du cadre de vie. Des recherches ont montré l'importance de la place et du rôle des femmes dans la société sur les plans communautaire, économique, social et local. Dorénavant, ce sont des actrices de développement à part entière qui apportent leur pierre à l'édifice d'un monde meilleur, plus équitable et plus inclusif. La perspective genre et développement est une approche de la pensée féministe sur le développement, dont les objectifs tournent autour de la lutte contre la dépendance des femmes par la réduction des inégalités, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et pour la reconnaissance de la contribution économique et sociale des femmes. Le cadre théorique a permis de dégager des concepts clés sur lesquels les résultats de la recherche ont été établis.

La présentation et l'analyse des données ont permis de dégager quatre principaux aspects : le profil et les motivations des entrepreneures; la typologie et les retombées des microentreprises; le fonctionnement et les services des organismes de crédit communautaire; la perception des entrepreneures sur ces services. Ensuite, la discussion a fait ressortir des éléments de réponses aux questions spécifiques. Tout comme le microcrédit dans les pays du Sud, le crédit communautaire participe aussi à l'émergence de l'entrepreneuriat féminin par la facilitation à l'accès au financement pour la création d'activités génératrices de revenus.

Le crédit communautaire renforce aussi l'autonomisation, l'empowerment et les capabilités des femmes entrepreneures accompagnées et suivies par les organismes de crédit communautaire en idéation, au démarrage, à la consolidation ou à la croissance des microentreprises. Ces microentreprises offrent des services dans différents domaines et participent au développement local et au développement territorial tel que le montre le tableau 9. Les femmes entrepreneures usent d'innovation et de créativité pour répondre aux demandes des communautés. Au-delà des retombées financières, les microentreprises ont aussi des répercussions sociales, culturelles et environnementales au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans la Capitale-Nationale. En ce qui concerne les conditions et la qualité de vie des femmes avant et après avoir mis en place une microentreprise, les participantes ont confirmé avoir accès à une meilleure qualité de vie, car en plus de réaliser un rêve, elles ont saisi l'occasion et le pouvoir de bâtir leur carrière professionnelle grâce au développement de leurs capabilités. Cependant, l'amélioration des conditions matérielles n'apparaît pas clairement. Il a aussi été démontré dans la présentation et la discussion des données que les femmes interviewées sont conscientes de l'importance de leur autonomie et de leur pouvoir à diriger une entreprise et d'en faire une réussite. Cette capacité à mobiliser des efforts physiques et intellectuels a été théorisée par plusieurs chercheurs. En tant que travailleuses autonomes, elles ont la liberté de gérer leur horaire, elles parviennent à une meilleure conciliation travail-famille et elles ont la latitude de s'épanouir professionnellement grâce à la flexibilité et à la diversité qu'offre l'entrepreneuriat. Leurs capabilités ou leurs libertés réelles en tant que femmes entrepreneures leur ont permis de choisir leur mode de vie, de le valoriser et de profiter du bien-être que cela leur procure.

La finalité dont il s'agit dans ces perspectives est l'amélioration des conditions de vie, de la qualité de vie et de l'inclusion sociale et financière grâce aux microentreprises des

femmes soutenues par le crédit communautaire. Qu'il s'agisse du microcrédit en Inde ou du crédit communautaire au Québec, les femmes parviennent à créer des activités génératrices de revenus. Le chemin est encore long étant donné les nouveaux enjeux mondiaux, les crises économiques et l'inflation, et les problèmes démographiques, mais les communautés parviennent à se prendre en main en créant et en maintenant des emplois stables grâce au microcrédit entrepreneurial. Malgré tous les efforts, des disparités sociales et économiques existent toujours et la pauvreté continue de sévir un peu partout dans le monde. Les organismes de crédit communautaire font face à des défis et les femmes rencontrent toujours des freins dans leur cheminement entrepreneurial. Le financement a longtemps été un obstacle pour les personnes vulnérables qui souhaitaient se lancer dans l'entrepreneuriat, mais les organismes de crédit communautaire contribuent à résoudre cette problématique. D'autres recherches sur l'analyse différenciée selon le genre permettraient sans doute de mieux appréhender l'apport du crédit communautaire pour les microentreprises des femmes. Il s'agit d'une nouvelle perspective qui pourrait être menée auprès des autres organismes communautaires au Québec afin de compléter le portrait de l'entrepreneuriat féminin et l'empowerment des femmes soutenues par le microcrédit entrepreneurial et l'apport des microentreprises des femmes dans développement local et territorial.

BIBLIOGRAPHIE

Adéquations (2009). *Fiche 2 : de l'approche « femme dans le développement » à « genre et développement »*. Adéquations. http://www.adequations.org/spip.php?article1219

Adéquations (2020). *La plateforme genre et développement*. Adéquations. http://www.adequations.org/spip.php?article2502#:~:text=L'approche%20genre%20et%20d%C3%A9veloppement,sa%20vie%20et%20sa%20soci%C3%A9t%C3%A9.

Agence canadienne de développement international (1984). *Les femmes dans le développement : cadre conceptuel et stratégie de mise en oeuvre*. Agence canadienne de développement international. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-0391631

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie (2011). *La recension des écrits: une compétence incontournable au courtage de connaissances*. http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/performance-innovation/gestion-connaissances/Processus%20recension%20%C3%A9crits%20version%20finale_2011-11-28.pdf

Alami, S., Desjeux, D. et Garabuau-Moussaoul (2013). *Les méthodes qualitatives* (2e éd.). Presses Universitaires de France.

Albarello, L. (2007). *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique* (3e éd.). De Boeck Université.

Alexandre, L. (2016). Typologie des entrepreneurs, une approche par le genre. *Revue de l'Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship, 15*(3), 109-127. https://doi.org/10.3917/entre.153.0109

Allemand, S. (2007). *La microfinance n'est plus une utopie!* Éditions Autrement.

Amrhar, B. (2001). *L'entrepreneurship féminin : essai de conceptualisation*. Cahier de recherche, 2001-04. http://web.hec.ca/creationdentreprise/CERB_Backup-12-mai-2008/pdf/2001-04EFEEntrepreneurshipFeminin.pdf

Anadon, M., Masson, D., Tremblay, M. et Tremblay, P.-A. (1990). *Vers un développement rose. Éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche sur le rapport des femmes au développement en région*. Groupe de recherche et d'intervention régionales.

André, D. (2017). *Bulletin statistique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean: démographie*. Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean-edition-2017.pdf

Arocena, J. (1986). *Le dévelopement par l'initiative locale. Le cas français.* L'harmattan.

Aubin-Auger, I., Mercier, A., Baumann, L., Lehr-Drylewicz, A.-M., Imbert, P., Letrilliart, L. et Groupe de recherche universitaire qualitative médicale francophone. (s. d.). Introduction à la recherche qualitative. *Exercer la revue française de médecine générale, 19*(84), 142-145. https://www.researchgate.net/publication/285158641_Introduction_a_la_recherche_qualitative

Avenier, M.-J. (2011). Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? *Management & Avenir, 43*(3), 372-391. https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2011-3-page-372.htm

Bacqué, M.-H. (2005). Associations « communautaires » et gestion de la pauvreté. Les Community Development Corporations à Boston. *Actes de la recherche en sciences sociales, 160*(5), 46-65. https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-5-page-46.htm

Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2013). L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? *Idées économiques et sociales, 173*(3), 25-32. https://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm?ref=doi

Bacqué, M.-H. et Biewener, C. (2015). *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. La Découverte.

Badia, B., Brunet, F. et Kertudo, P. (2013). Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Étude qualitative auprès de créatrices d'entreprise dans l'agglomération de Nancy. *Recherche sociale, 208*(4), 7-57. https://www.cairn.info/revue-recherche-sociale-2013-4-page-7.htm

Balkenhol, B. et Guézennec, C. (2013). Le microcrédit professionnel en France : quels effets sur l'emploi ? *Centre d'analyse stratégique, 07*(2013).

Balkenhol, B. et Guézennec, C. (2014). Le microcrédit professionnel et l'accompagnement à la création d'entreprise en France : quel devenir des créateurs sur le marché du travail trois ans après ? *France Stratégie., 13*. https://ptolemee.com/microcredit/media/na-fs-microcredit-juin201411.pdf

Ballet, J. et Mahieu, F.-R. (2009). Capabilité et capacité dans le développement: repenser la question du sujet dans l'oeuvre d'Amartya Sen *Revue Tiers Monde, 198*(2), 303-316. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=RTM_198_0303

Banque Mondiale. (2018). *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : compléter le puzzle de la pauvreté*. https://www.banquemondiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2018-piecing-together-the-poverty-puzzle-frequently-asked-questions

Baribeau, C. et Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation, 38*(1), 23-45. https://id.erudit.org/iderudit/1016748ar

Beaulieu, E. et Rousseau, S. (2011). Évolution historique de la pensée féministe sur le développement de 1970 à 2011. *Recherches féministes, 24*(2), 1-19. https://id.erudit.org/iderudit/1007749ar

Bédard, M.-P. (2011). *Contrer la dévitalisation en région par des projets en développement durable.* Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/7025/cufe_Bedard_Marie-Pier_essai168.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Bédécarrats, F. (2010). Évaluer la microfinance, entre utilité sociale et performances financières. *Revue Française de socio-économie, 6*(2), 87-107. https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2010-2-page-87.htm

Bédécarrats, F. (2012). *La microfinance entre utilité sociale et performances financières : le rôle des normes dans la gouvernance d'un secteur mondialisé.* Université Panthéon-Sorbonne. https://theses.hal.science/tel-00866895/file/These_Bedecarrats_La_microfinance_entre_utilite_sociale_et_performances_financieres.pdf

Bekolo, C., Etoundi Eloundou, G. C. et Montalieu, T. (2017). *La microfinance contemporaine : mutations et crises*. Presses universitaires de Rouen et du Havre. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2648430

Bel, G. (2009). *L'entrepreneuriat au féminin*. Le Conseil économique social et environnemental. https://www.lecese.fr/travaux-publies/lentrepreneuriat-au-feminin

Belghith, M. (2008). *La gestion des risques de crédit en microfinance par le crédit scoring*. Mémoire Online. http://www.memoireonline.com/08/09/2645/m_la-gestion-des-risques-de-credit-en-microfinance-par-le-credit-scoring1.html

Benicourt, E. (2001). La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. *Études rurales, 159*(160), 35-54. https://journals.openedition.org/etudesrurales/68

Bernier, M. (2017a). *Bulletin statistique régional de la Capitale-Nationale : produit intérieur brut*. Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA03_2017A00F00.pdf

Bernier, M. (2017b). *Bulletin statistique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean : produit intérieur brut.* Institut de la statistique du Québec. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean-edition-2017.pdf

Bisilliat, J. (2000). Luttes féministes et développement : une perspective historique. Dans J. Bissilliat et C. Verschuur (dir.), *le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique* (p. 19-30). L'Harmattan.

Bisilliat, J. et Verschuur, C. (dir.). (2000). *Le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique*. L'Harmattan.

Bonvin, J.-M. (2005). La démocratie dans l'approche d'Amartya Sen. *L'Économie politique, 27*(3), 24-37. https://doi.org/10.3917/leco.027.0024

Boring, A. (2016). 9. L'Entrepreneuriat des femmes : motivations et obstacles. *Regards croisés sur l'économie, 19*(2), 130-142. https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2016-2-page-130.htm

Boutillier, S. (2006). Chapitre 4. De la société salariale a la société entrepreneuriale, valeur travail et capital social. Dans S. Boutillier et D. Uzinidis (dir,), *Travailler au XXIe siècle* (p. 79-107). De Boeck Supérieur. https://doi.org/10.3917/dbu.bouti.2006.01.0079

Bouzekraoui, H. et Ferhane, D. (s. d.). *Les facteurs enclencheurs de l'entrepreneuriat féminin chez les étudiantes univeritaires: revue de la littérature*. Abhatoo. http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-social/societe/femmes/les-facteurs-enclencheurs-de-l-entrepreneuriat-feminin-chez-les-etudiantes-universitaires-revue-de-la-litterature

Boyé, S., Hajdenberg, J. et Poursat, C. (2009). *Le guide de la microfinance : microcrédit et épargne pour le développement*. Éditions d'Organisation. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=i9782708136649

Bredelet, C. et Ferguène, A. (2016). Microcrédit et développement territorial à petite échelle. Analyse à partir de cas empiriques à Larache et Tanger (Maroc). *La Revue des Sciences de Gestion, 280*(4), 53-64. https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2016-4-page-53.htm

Brehain, S. et Gagnon, J.-H. (2017). *Bulletin statistique régional de la Capitale-Nationale : taux de diplomation aux études collégiales*. Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA03_2017A00F00.pdf

Brehain, S. et Gagnon, J.-H. (2017). *Bulletin statistique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean : taux de diplomation aux études collégiales*. Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-statistique-regional-saguenay-lac-saint-jean-edition-2017.pdf

Brière, S. et Tremblay, M. (2017). L'entrepreneuriat contextualisé : quels enjeux, stratégies et modèles endogènes pour soutenir une diversité d'entrepreneurs au Nord comme au Sud ? *Revue internationale P.M.E., 30*(3-4), 29-35. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1042659ar

Brush, C. G. (1990). *Entreprendre au féminin*. Organisation de coopération et de développement économiques.

Bureau international du travail. (2007). *Peu d'argent, grands changements : les femmes et la microfinance*. Bureau international du travail. https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_090979/lang--fr/index.htm

Calvès, A.-E. (2014). 17. L'empowerment des femmes dans les politiques de développement : histoire d'une institutionnalisation controversée. *Regards croisés sur l'économie, 15*(2), 306-321. https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2014-2-page-306.htm

Caron, C. (2017). La recherche qualitative critique : la synergie des approches inductives et des approches critiques en recherche sociale. *Approches inductives, 4*(2), 49-78. https://id.erudit.org/iderudit/1043431ar

Carrier, C., Julien, P.-A. et Menvielle, W. (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin : une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion, 31*(2). https://www.cairn.info/revue-gestion-2006-2-page-36.htm

Cercles d'emprunt de Montréal et Chantier de l'économie sociale. (1996). *Le Programme des Cercles d'emprunt au Québec : le développement économique communautaire lié au microcrédit vise la prise en charge individuelle et collective pour le soutien à la création d'emplois*. Les Cercles d'emprunt de Montréal. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a1474476

Charbonneau, A. B. (2017). *Bulletin statistique régional de la Capitale-Nationale : démographie*. Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA03_2017A00F00.pdf

Chatterton, P. et Cutler, A. (2013). *Un écologisme apolitique ? Débat autour de la transition.* Éditions Ecosociété.

Chung, R. (2013). Un autre humanisme/Martha C. Nussbaum, Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ? *Liberté,* (300), 42-42. https://id.erudit.org/iderudit/69428ac

Comeau, Y., Favreau, L., Lévesque, B. et Mendell, M. (2001). *Emploi, économie sociale et développement local. Les nouvelles filières*. Presses de l'Université du Québec.

Comité québécois femmes et développement. (2008). *L'institutionnalisation du genre : de la conceptualisation théorique à la mise en pratique.* https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2011/12/pdf_cqfd_analyse_institutionnalisation-3.pdf

Comité québécois femmes et développement. (s. d.). *Autonomisation économique des femmes*. https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/fiche_technique_autonomisation_economique_cdp_aqoci_sept_2014.pdf

Conseil du statut de la femme. (2015a). *Portrait statistique femmes/hommes du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Conseil du statut de la femme. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/capitale_nationale_portrait2015.pdf

Conseil du statut de la femme. (2015b). *Portrait statistique. Égalité femmes/hommes de la Capitale-Nationale*. Conseil du statut de la femme. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/capitale_nationale_portrait2015.pdf

Conseil du statut de la femme. (2019). *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*. Institut de la statistique du Québec. https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/constats-monoparentalite-qc.pdf

Conseil du statut de la femme et ministère des Régions du Québec. (2000). *Les femmes et le développement local et régional au coeur des décisions*. Conseil du statut de la femme. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/au-coeur-des-decisions-les-femmes-et-le-developpement-local-et-regional.pdf

Constantinidis, C. (2014). Femmes entrepreneures. Dans *Dictionnaire sociologique de l'entrepreneuriat* (p. 287-300). Presses de Sciences Po. https://www.cairn.info/dictionnaire-sociologique-de-l-entrepreneuriat--9782724616408-page-287.htm

Cornet, A. et Constantinidis, C. (2004). Entreprendre au féminin. Une réalité multiple et des attentes différenciées. *Revue française de gestion, 151*(4), 191-204. https://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2004-4-page-191.htm

Corporation de développement communautaire du Roc. (s. d.). *MicroEntreprendre Saguenay–Lac-St-Jean*. https://www.cdcduroc.com/membres/microentreprendre-saguenay-lac-st-jean

Côté, J.-G. et Scarfone, S. (2019). *Les femmes et le développement local et régional au coeur des décisions*. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4236400

Cukier, W., Ying Mo, G., Chavoushi, H. Z., Borova, B. et Osten, V. (2022). *État des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Canada*. https://wekh.ca/wp-content/uploads/2022/03/PCFE_Etat_des_lieux_de_lentrepreneuriat_feminin_au_Canada_2022-1.pdf

D'Amours, M. (2006). *L'économie sociale au Québec. Cadre théorique, histoire, réalités et défis*. Editions Saint-Martin.

D'Andria, A. et Gabarret, I. (2016). Femmes et entrepreneurs : trente ans de recherches en motivation entrepreneuriale féminine. *Revue de l'Entrepreneuriat, 15*(3), 87-107. https://doi.org/10.3917/entre.153.0087

Dagenais, H. et Piché, D. (2000). Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir. Dans J. Bissilliat et C. Verschuur (dir.), *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique*. L'Harmattan.

Dali, C. (2014). *L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans un processus de développement local en milieu rural : le cas de la sous-préfecture de Gadouan en Côte d'Ivoire.* Université du Québec à Rimouski.

Damant, D., Paquet, J. et Bélanger, J. (2001). Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles. *Recherches féministes, 14*(2), 133-154. https://www.erudit.org/en/journals/rf/2001-v14-n2-rf1664/058146ar/abstract/

Daumas, L. et Favreau, L. (2014). Le microcrédit : outil précieux ou arnaque ? *Relations,* (773), 38-39.

Dauphin, S. (2009). Femmes/hommes dans la prise de décision en Europe : quelques chiffres clés. *Informations sociales, 151*(1), 8-11. https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-1-page-8.htm

Dauphin, S. et Domingo, P. (2014). Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations ? *Informations sociales, 182*(2), 108-118. https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2014-2-page-108.htm

Debucquois, C. (2012). De la mesure du bien-être individuel aux fondements d'une société juste. Discussion de la possibilité d'un choix social à la lumière de l'approche par les capabilités d'Amartya Sen. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques, 69*(2), 141-192. https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2012-2-page-141.htm

Degrave, F. (2005). *Enjeux du développement dans les contextes Nord. Le rôle des femmes dans le care et la reproduction du lien social* [thèse, Université catholique de Louvain].

Degrave, F. (2011). La pensée « femmes et développement ». Critique des fondements et pistes pour reconstruire un point de vue féministe croisé Nord/Sud. Dans I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse (dir.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale* (p. 63-84). IRD Éditions.

Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. McGraw-Hill.

Desrosiers, É. (2022, 7 mai). Le taux de pauvreté a fortement baissé au Québec au début de la pandémie. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/economie/708366/coronavirus-le-taux-de-pauvrete-a-fortement-baisse-au-quebec-au-debut-de-la-pandemie

Diani, A. (2020). *Microfinance et développement des capabilités : le cas du Maroc*. https://hal.science/tel-03296879/

Doucet, H. (2020). La contribution de l'approche par les capabilités d'Amartya Sen à la pratique professionnelle en santé mentale : une analyse éthique. *Canadian Journal of Bioethics/Revue canadienne de bioéthique, 3*(2), 93-101. https://id.erudit.org/iderudit/1073551ar

Dubois, J.-L. et Mahieu, F.-R. (2009). Sen, liberté et pratiques du développement. *Revue Tiers Monde, 198*(2), 245-261. https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-2-page-245.htm?try_download=1

Dubresson, A. et Fauré, Y.-A. (2005). Décentralisation et développement local : un lien à repenser. *Revue Tiers Monde, 181*(1), 7-20. https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2005-1-page-7.htm

Duflo, E. (2010, 11 janvier). Microcrédit, miracle ou désastre? *Le Monde*. http://www.lemonde.fr/idees/article/2010/01/11/microcredit-miracle-ou-desastre-par-esther-duflo_1290110_3232.html

Dufresne, C. (2015). *Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec*. Chantier de l'économie sociale. https://chantier.qc.ca/wp-content/uploads/2017/03/portraitentrepreneuriatfminin-versionfinale.pdf

Dugas-Iregui, S. (2010). *Débat entre institutionnalistes et welfaristes en microfinance, la réalité du terrain argentin* [mémoire de maîtrise inédit]. Université de Montréal. https://archipel.uqam.ca/3499/1/M11356.pdf

Dussuc, B. et Geindre, S. (2012). *Capital social, théorie des réseaux sociaux et recherche en PME : une revue de la littérature*. 11ème congrès CIFEPME (Congrès International francophone en entrepreneuriat et PME), Brest, France. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00747912/file/A20-Geindre_et_Dussuc-CIFEPME2012.pdf

Fall, F.-S. (2011). La complémentarité banque/microfinance dans les économies en développement : une perspective théorique. *Open Edition journals, 133*, 31-56. https://journals.openedition.org/rei/4940

Favreau, L. (2017). Les organisations communautaires, les coopératives et l'économie sociale. Trois familles d'un même secteur. Dans L. Favreau (dir.), *Mouvement communautaire et État social. Le défi de la transition sociale écologique*. Presses de l'Université du Québec.

Filippi, M. (2013). Au-delà de l'autonomie, l'empowerment. *Le Sociographe, Hors-série 6*(5), 193-203. https://www.cairn.info/revue-le-sociographe-2013-5-page-193.htm

Filmer, D., Fu, H. et Sanchez-Paramo, C. (2022). Ajustement des seuils internationaux de pauvreté. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/ajustement-des-seuils-internationaux-de-pauvrete

Fisher, E., Schulich School of Business, Université York Rebecca Reuber, Rotman School of Management et Université de Toronto. (2010). *État de l'entrepreneuriat au Québec*. Industrie Canada. https://publications.gc.ca/site/eng/9.684882/publication.html

Flavigny, C. (2012). Le *gender*, une théorie sociétale sur l'identité sexuelle. Dans C. Flavigny (dir.), *La querelle du genre* (p. 97-152). Presses Universitaires de France. https://www.cairn.info/la-querelle-du-genre--9782130607434-page-97.htm

Fonds communautaire d'accés au microcrédit. (2017). *Historique*. http://www.fondsmicrocredit.qc.ca/fr/fcamc/historique-fr

Fonds communautaire d'accès au microcrédit. (2019). *Historique*. Repéré à http://www.fondsmicrocredit.qc.ca/fr/fcamc/historique-fr

Fonds d'emprunt Montérégie. (2023). *Le microcrédit au Québec et dans le monde*. https://femonteregie.ca/le-microcredit-au-quebec-et-dans-le-monde/

Fonds d'emprunt Québec. (2015, juin). Rapport annuel 2014-2015. *Impact, 1*(1).

Fonds d'emprunt Québec. (2018, juin). Rapport annuel 2017-2018. *Impact, 4*(1).

Fonds d'emprunt Québec. (s. d.). *Microcrédit entrepreneurial*. https://fonds-emprunt.qc.ca/services/microcredit-entrepreneurial/

Fonds d'entraide communautaire. (2018). Rapport annuel 2017-2018. *Microcrédit/ création d'entreprise*.

Fontan, J. M. et Lévesque, A. (1992). *Initiation au développement économique local et au développement économique communautaire*. Institut de formation au DÉC.

Fougeyrollas-Schwebel, D., Guétat-Bernard, H. et Nathalie, L. (2017). *Pratiques de l'empowerment* (vol. 63). Cahiers du Genre. CERTOP - UMR 5044. https://certop.cnrs.fr/cahiers-du-genre-n63-pratiques-de-lempowerment-coord-d-fougeyrollas-schwebel-h-guetat-bernard-et-n-lapeyre/

Gabarret, I. et Vedel, B. (2015). Pour une nouvelle approche de la motivation entrepreneuriale. *La Revue des Sciences de Gestion, 271*(1), 13-20. https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2015-1-page-13.htm

Galochet, M. (2013). Compte rendu de lecture de G. Baudelle, C. Guy, B. Mérenne-Schoumaker, Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, , 17*(18). https://journals.openedition.org/tem/2057

Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : du questionnement à la rédaction scientifique*. Les Presses de l'Université d'Ottawa. https://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&scope=site&db=nlebk&db=nlabk&AN1885644https://www.jstor.org/stable/10.2307/j.ctv19x4drhttps://public.ebookcentral.proquest.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=5504166https://muse.jhu.edu/book/60582

Germain, O. (2017). Théories en entrepreneuriat : pour que les fruits passent la promesse des fleurs. Dans Presses de l'Université du Québec (dir.), *Les PME : d'hier à demain* (p. 17-65). https://www.researchgate.net/publication/305114434_Theories_en_entrepreneuriat_pour_que_les_fruits_passent_la_promesse_des_fleurs

Gloukoviezoff, G. et Rebière, N. (2013). *Microcrédit contre pauvreté : des prêts entre solidarité et marché*. Les Éditions de l'Atelier. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2351599

Gouvernement du Québec (2016). *Le crédit communautaire*. https://www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec/finance?lang=fr&g=finance&sg=&t=s&e=543270396:4055805389

Grégoire, M. (2018). Évolution et diversité des situations de travail : une analyse à travers les notions de « travail autonome » et de « travail au projet ». *@GRH, 28*(3), 35-64. https://doi.org/10.3917/grh.183.0035

Groupe-conseil sur l'entrepreneuriat féminin. (2000). *Les défis des entrepreneures*. Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin. (1998). *Entreprendre au féminin*. Minsitère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

Guérin, I. (2003). *Femmes et économie solidaire*. La Découverte/MAUSS/SED.

Guérin, I. (2020). Business social et « bas de la pyramide » : la marche forcée du capitalisme social. Dans I. Guérin (dir.), *Du social business à l'économie solidaire* (p. 93-114). Érès. https://doi.org/10.3917/eres.lavil.2020.01.0093

Guérin, I., Isaurralde, M. et Sangaré, M. (2018). Faire du business pour le social ou grâce au social : l'exemple de l'inclusion financière. *Marché et organisations, 31*(1), 103-123. https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2018-1-page-103.htm

Guérin, I. et Palier, J. (2006). Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ? *Finance & Bien Commun, 25*(2), 76-82. https://doi.org/10.3917/fbc.025.0076

Guérin, I. et Roesch, M. (2015). *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter?* Demopolis. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2608208

Hache, É. (2007). Néolibéralisme et responsabilité. *Raisons politiques, 28*(4), 5-9. https://doi.org/10.3917/rai.028.0005

Hallée, Y. et Garneau, J. M. É. (2019). L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. *Recherches qualitatives*, 38(1), 124-140. https://doi.org/10.7202/1059651ar

Hofmann, E. et Marius-Gnanou, K. (2002). *L'intégration de la dimension genre dans une intervention de développement : mythe ou réalité ?* https://chaire-unesco-developpement-durable.org/IMG/pdf/genre2002.pdf

Hofmann, É. et Marius-Gnanou, K. (2003a). L'approche « genre » dans la lutte contre la pauvreté : l'exemple de la microfinance. Dans É. Hofmann et K. Marius-Gnanou (dir.), *Développement socialement durable et la pauvreté*. PUB. https://chaire-unesco-developpement-durable.org/IMG/pdf/genre2001.pdf

Hofmann, É. et Marius-Gnanou, K. (2003b). Le microcrédit pour les femmes pauvres – Solution miracle ou cheval de Troie de la mondialisation ? Etat du débat. Dans É. Hoffman et K. Marius-Gnanou (dir.), *Etat du débat Regards de femmes sur la globalisation : approches critiques sur la mondialisation*. Karthala. https://chaire-unesco-developpement-durable.org/IMG/pdf/genre2003.pdf

Hofmann, É. et Marius-Gnanou, K. (2007). Le microcrédit est-il le faux-nez du néolibéralisme ? La microfinance et les femmes pauvres : état du débat. *Les Cahiers d'Outre-Mer,,* (238), 217-233. https://journals.openedition.org/com/2387#quotation

Institut de la statistique du Québec (2022). *Panorama des régions du Québec. Édition 2021*. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2021.pdf

Institut de la statistique du Québec (2023a). *Indice de vitalité économique des territoires*. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-analyse-indice-vitalite-economique-territoires-edition-2023.pdf

Institut de la statistique du Québec (2023b). *Panorama des régions du Québec*. https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2023.pdf

Janssen, F., Tremblay, M., St-Pierre, J., Thurik, R. et Maalaoui, A. (2021). L'entrepreneuriat et la PME à l'heure de la Covid-19... et après. *Revue internationale P.M.E., 34*(2), 6-12. https://www.erudit.org/fr/revues/ipme/2021-v34-n2-ipme06177/1079175ar/

Jean, B. (1998). La région sous le regard sociologique : la construction sociale du fait régional. Dans M.-U. Proulx (dir.), *Le phénomène régional au Québec* (p. 133-156). Presses de l'université du Québec.

Jean, B. (2008). Le développement territorial : une discipline scientifique émergence. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoires. Perspectives québécoises* (p. 283-313). Presses de l'université du Québec.

Joyal, A. (2002). *Le développement local: comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Éditions de l'IQRC. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-0635046

Joyal, A. (2012). Le développement local au Québec : trois décennies de contributions. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, octobre*(4), 673-690. https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-4-page-673.htm

Joyal, A., Pouquay, F. et El Batal, K. (2005). La politique québécoise de la ruralité : le développement local à l'épreuve. *Géographie, économie, société, 7*(2), 193-211. https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2005-2-page-193.htm

Julhe, S. (2016). L'approche par les capabilités au travail. Usages et limites d'une économie politique en terre sociologique. *Revue française de sociologie, 57*(2), 321-352. https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2016-2-page-321.htm

Julien, P.-A. et Cadieux, L. (2010). *La mesure de l'entrepreneuriat*. Institut de la satistique du Québec.

Julien, P.-A., St-Pierre, J., Laurin, F. et Trépanier, M. (2015). *Dynamiser le développement régional par l'entrepreneuriat : mesures et clés pour agir*. Presses de l'Université du Québec. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a2457858

Kaiser, E. (2015). *L'empowerment des femmes dans les pays en développement, entre potentiel et défis : étude de cas en Tanzanie*. HEC Montréal.

Kane, A. (2010). *Tontines, caisse de solidarité et banquiers ambulants*. L'Harmattan.

Klein, J.-L. (2008). Territoire et développement. Du local à la solidarité internationale. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire.Perspectives québécoises* (p. 314-333). Presses de l'université du Québec.

Klein, J. L. et Champagne, C. (2011). La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Approches et stratégies institutionnelles. Dans J. L.Klein et C. Champagne (dir.), *Initiatives locales et lutte contre la pauvreté et l'exclusion* (p. 31-44). PUQ.

Kohn, L. et Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique, LIII*(4), 67-82. https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2014-4-page-67.htm

Koop, K., Landel, P.-A. et Pecqueur, B. (2010 Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique. *EchoGéo,13*. https://journals.openedition.org/echogeo/12065#article-12065

Krief, N. et Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion, 95*(2), 211-237. https://www.cairn.info/revue-recherches-en-sciences-de-gestion-2013-2-page-211.htm

L'équipe Dynamique Entrepreneuriale. (2015). *L'aide à l'entrepreneuriat est-elle la seule réponse face au chômage ?* https://www.dynamique-mag.com/article/aide-entrepreneuriat-seule-reponse-chomage.6826

Labelle, S. (2019). *Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise, 2018. L'activité entrepreneuriale émergente en perte de vitesse au Québec : la performance des femmes entrepreneures freine le ralentissement*. Femmessor.

Labie, M. et Montalieu, T. (2019). Introduction. De la microfinance à l'inclusion financière. *Mondes en développement, 185*(1), 7-12. https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2019-1-page-7.htm

Labrecque, M. F. (2019). Fractures et les leçons des paradigmes dominants. Dans C. Levy et A. Martinez (dir.), *Genre, féminismes et développement : trilogie en construction* (p. 19-37). Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Lafaye, C. G. (2005). Bien-être et qualité de vie en santé : l'approche par les capabilités. *Hall open science*. https://hal.science/hal-00510370/document#:~:text=La%20mesure%20de%20la%20qualit%C3%A9%20de%20vie%20et%20du%20bien, de%20la%20qualit%C3%A9%20de%20vie

Lafontaine, D. (1995). Études féministes et paradigmes du dévelopement: de l'interprétation à l'articulation. Dans D. Coté, M. Des Rivières, N. Thivierge et M. Tremblay (dir.), *Du local au planétaire : Réflexions et pratiques de femmes en développement régional*. Les éditions du remue-ménage.

Lafontaine, D. (2005). Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme ? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative. Dans D. Lafontaine et B. Jean (dir.), *Territoires et fonctions, Tome 1.* (p. 347-387). CRDT-GRIDEQ-UQAR,

Langevin, M., Jacob, S. et Comeau, Y. (2008). *Le crédit communautaire : conceptualisation, dimensions d'évaluation, impacts et indicateurs*. Centre de recherche d'information et de développement de l'économie solidaire (CRIDES).

Langevin, M., Tremblay, S., Veilleux, A.-C., Mvogo-Balla, V. (2022). *Compilation et analyse des données statistiques sur les organismes de crédit communautaire (2013-2018) dans les régions de la Mauricie,de Québec, de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean* (Collection Études de cas - no ES220, 2e éd.). Les cahiers du CRISES. https://crises.uqam.ca/wp-content/uploads/2023/03/CRISES_ES2202.pdf

Laperrière, A. (1997). La théorisation ancrée (grounded theory) : démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées. Dans J. Poupart, L. H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Lapierre, R. Mayer et A. Pirès (dir.), *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 333-365). Gaëtan Morin Éditeur.

Le Bossé, Y. (2012). *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*. Ardis.

Le guide du microcrédit. (2012). *Avantages et inconvénients*. https://sites.google.com/site/guidedumicrocredit/le-mecanisme/avantages-et-inconvenients

Lebossé, J. (1998). *Micro-finance et développement local*. OCDE/IFDÉC.

Légaré, M.-H. et St-Cyr, L. (2000). *Portrait statistique des femmes entrepreneures : les indicateurs de l'entrepreneuriat féminin et la disponibilité des données sur les femmes et leur entreprise*. Ministère de l'Industrie et du Commerce. http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/56870?docref=OJKaFfHDVTRUtlfQUJ_hSw

Legouté, J. R. (2001). *Définir le développement : Historique et dimensions d'un concept plurivoque*. http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/legoute2.pdf

Leibovitz, A. (2019). Outil 10. Le syndrome de l'imposteur. Dans *La boîte à outils de la confiance en soi* (p. 42-45). Dunod. https://www.cairn.info/la-boite-a-outils-de-la-confiance-en-soi--9782100807482-page-42.htmhttps://www.cairn.info/load_pdf.phpID_ARTICLE=DUNOD_LEIBO_2019_01_0042

Lelart, M. (2013). Microfinance et développement durable. Dans H. Defoundoux-Fila, J.-R. Dirat et C. Mayoukou (dir.), *La microfinance contemporaine. Défis et perspectives* (p. 17-31). Presses universitaires de Rouen et du Havre.

Levy, C. et Martinez, A. (dir.). (2019). *Genre, féminismes et développement : une trilogie en construction*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Longin, F. (2021). *L'égalité entre les hommes et les femmes en France*. https://knowledge.essec.edu/fr/economy-finance/egalite-hommes-femmes-finance.html

Lorek, M. (2015). Des pôles de croissance vers des systèmes d'innovation territorialisés dans une « nouvelle » économie de marché : le cas de Gdansk (Pologne). *Marché et organisations, 22*(1), 35-61. https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2015-1-page-35.htm

Löwy, I. et Rouch, H. (2003). Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre. *Cahiers du Genre, 34*(1), 5-16. https://doi.org/10.3917/cdge.034.0005 UQAR

Macaire, D. (2022). L'autonomisation. *Open Edition Journals, 19-1*. https://journals.openedition.org/rdlc/10393

Maloumby-Baka, R. (2018). Les femmes entrepreneures dans le développement local en Afrique subsaharienne : quelques réflexions. *Raisonnance : Gouvernance et complémentarités*, 2018, 01/01, 26-28.

Marchand, C. et Marchand, R. (2021). *Indice 2021 – Le nouveau visage des entrepreneur(e)s québécois(es)*. Indice entrepreneurial québecois, Réseau mentorat. https://indiceentrepreneurialqc.com/wpcontent/uploads/2022/04/INDICE_ENTREPRENEURIAL_2021_VF_FLegal.pdf

Marchand, R., Cisneros, L. et Mejía, J. H. (2023). *Indice entrepreneurial québécois 2022. Vers une culture entrepreneuriale*. https://indiceentrepreneurialqc.com/wp-content/uploads/2023/05/IEQ22_vFINAL.pdf

Marnissi, I. E. (2001). *Impact du microfinancement sur le dévelopement économique local. Le cas du CLD de la MRC du Haut-Saint-François*. Université de sherbrooke.

Martínez, C., Paterna, C., Yago, C. et Masson, S. (2010). Le discours des femmes sur la répartition des tâches domestiques et de soins. *Nouvelles Questions Féministes, 29*(1), 94-114. https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2010-1-page-94.htm

Martuccelli, D. (2010). Comptes-rendus d'ouvrages. Jean-Michel Bonvin, Nicolas Farvaque, 2008, Amartya Sen. Une politique de la liberté. *Revue frañcaise de socio-économie*, 2010/1(5), 231-251. https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2010-1-page-231.htm

Marwane, E. H. (2019). Microfinance, développement territorial : quelle trajectoire de développement pour une région ? *Public and Noprofit managment Review, 4*(1).

Mason, A. D. et King, E. M. (2003). *Genre et développement économique. Vers l'égalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation*. Banque Mondiale. http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/611261468315302211/Genre-et-developpement-economique-vers-legalite-des-sexes-dans-les-droits-les-ressources-et-la-participation

Maury, Y. (2011). Information, pouvoir d'agir, compétences, capacités : autour des mots autonomisation et empowerment. *Mediadoc, 2011*(7), 11-14. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00994806

Maury, Y. et Hedjerassi, N. (2020). Empowerment, pouvoir d'agir en éducation. À la croisée entre théorie(s), discours et pratique(s). *Spirale - Revue de recherches en éducation, 66*(3), 3-13. https://www.cairn.info/revue-spirale-revue-de-recherches-en-education-2020-3-page-3.htm

Maziade, L. (2012). *Les pratiques du crédit communautaire : enjeux de mission et de développement*. http://www.eve.coop/?a=175

Melucci, A. (1983). Mouvements sociaux, mouvements post-politiques. *Revue internationale d'aide communautaire,10*(50), 13-30. https://www.erudit.org/en/journals/riac/1983-n10-riac02320/1034652ar.pdf

MEPACQ (2019). *Le Canada : État de la situation 2019*. https://mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Le-Canada-Etat-de-la-situation-2019.pdf

MicroEntreprendre (2024). *Des mesures ciblées pour poursuivre l'élan entrepreneurial*. http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/outils_services/consultations_publiques/consultations_prebudgetaires/2022-2023/memoires/Memoire_MicoEntreprendre.pdf

Miles, M. et Huberman, M. A. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2e éd.). De Boeck.

Mills, S. (2004). Québécoises deboutte! Le Front de libération des femmes du Québec, le Centre des femmes et le nationalisme. *Mens, 4*(2), 183-210. https://id.erudit.org/iderudit/1024596ar

Moghadam, V. M. et Senftova, L. (2005). Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel. *Revue internationale des sciences sociales, 184*(2), 423-449. https://doi.org/10.3917/riss.184.0423

Monnet, É. (2007). La théorie des « capabilités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme. *Tracés. Revue de Sciences humaines, 12*, 103-120. https://journals.openedition.org/traces/211#ftn1

Morin, P. (2010, 12 mars). *L'approche par capabilités* [communication orale]. Journées annuelles de santé publique, Sherbrooke, Québec, Canada. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2009/10_05_PaulMorin.pdf

Moulaert, F. et Nussbaumer, J. (dir.). (2008). *La logique sociale du développement territorial*. Presses de l'Université du Québec.

Mucchielli, A. (2005). Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains. Dans Université du Québec à Montréal (dir.) *Actes du colloque Recherche qualitative et productions de savoirs* (p. 7-40). *Association pour la recherche qualitative*. https://www.erudit.org/fr/livres/collection-hors-serie-les-actes-de-la-revue-recherches-qualitatives/recherche-qualitative-et-production-de-savoirs/5202co/

Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives, 26*(1).

Mvogo Balla, V. (2023). L'influence du crédit communautaire dans la création d'entreprises pérennes en région : examen des entreprises ayant cinq ans et plus d'activité en 2017-2018. *Le cas de Microcrédit Charlevoix et de MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Université du Québec à Chicoutimi. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9504/

Nappi, J. (2017). Autonomiser les femmes, c'est contribuer au développement. *Dianova*. https://www.dianova.org/fr/advocacy-articles/autonomiser-les-femmes-cest-contribuer-au developpement/#:~:text=Des%20%C3%A9tudes%20r%C3%A9centes%20ont%20constat%C3%A9,l'%C3%A9volution%20du%20Programme%202030.

Neamtan, N. (2019). *Trente ans d'économie sociale au Québec. Un mouvement en chantier*. Fides.

Nichols Marcucci, P. (1992). *Femmes et développement*. Commission des Communautés européennes, Direction générale audiovisuelle, information, communication, culture, Service Information femmes. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-0089778

Ninacs, W. (1995). Empowerment et service social : approches et enjeux. *Service social, 44*(1), 69-93. https://doi.org/https://doi.org/10.7202/706681ar

Noël, C. et Ayayi, A. (2009). L'autosuffisance des institutions de microfinance est-elle une nécessité ?Contributions à un débat clef de l'économie financière. *Humanisme et Entreprise, 292*(2), 65-75. https://www.cairn.info/revue-humanisme-et-entreprise-2009-2-page-65.htm

Noiseux, Y. (2012). Le travail atypique au Québec : les jeunes au coeur de la dynamique de précarisation par la centrifugation de l'emploi. *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail, 7*(1), 28-54. https://id.erudit.org/iderudit/1012695ar

Noiseux, Y. (2014). *Transformations des marchés du travail et innovations syndicales au Québec*. Presses de l'Université du Québec.

Nowak, M. (2005). *On ne prête pas qu'aux riches : la révolution du microcrédit*. J.C. Lattès. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=i9782709626385

Nussbaum, M. C. (2012). *Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Flammarion.

Oberlin, M. (2010). *La microfinance : Lutter autrement contre la pauvreté*. https://www.sft.fr/clients/sft/telechargements/file_front/4c447c0082940.pdf

Organisation de coopération et de développement économique. (2014). Chapitre 2. Renforcer la participation des femmes à l'activité économique en Inde : un nouveau vecteur de croissance ? *Études économiques de l'OCDE, 17*(17), 107-135. https://www.cairn.info/revue-etudes-economiques-de-l-ocde-2014-17-page-107.htmhttps://www.cairn.info/load_pdf.phpID_ARTICLE=EE_1417_0107

Ouedraogo, M. (1990). Analyse historique et sociologique de l'entrepreneuriat féminin. Dans Séminaire sur l'entrepreneuriat féminin et le développement, Institut de développement Nord-Sud et Agence de coopération culturelle et technique (dir.), *L'entrepreneuriat féminin et le le développement* (p. 44-52). Institut de développement Nord-Sud.

Overholt, C., Cloud, K., Anderson, M. B. et Austin, J. E. (2000). Femmes dans le développement : cadre pour un projet d'analyse. Dans J. Bissilliat et C. Verschuur (dir.), *Le genre : un outil nécessaire* (p. 201-214). L'Harmattan.

Paiva Abreu, A. R. d. (2002). Mondialisation, genre et travail. Dans C. Verschuur et F. Reysoo (dir.), *Genre, mondialisation et pauvreté*. L'Harmattan.

Paquet, R. et Favreau, L. (2000). *Qualité de l'emploi et micro-entreprises soutenues par la microfinance*. Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC), Centre d'étude et de recherche sur le syndicalisme et le travail (CEREST Université du Québec à Hull).

Paquet, R., Favreau, L., Parr, M. R. et Vézina, C. (2000). *Une évaluation exploratoire objective et subjective des emplois dans les micro-entreprises à financement social*. Université du Québec Gatineau.

Parazelli, M. et Bourbonnais, M. (2017). L'empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites. *Sciences & Actions Sociales, 6*(1), 23-52. https://www.cairn.info/revue-sciences-et-actions-sociales-2017-1-page-23.htm

Pereira, B. (2018). Mutation du rapport de subordination : le salarié « autonome » ou l'indépendant « subordonné » en France. *Management & Avenir, 104*(6), 37-56. https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2018-6-page-37.htm

Persais, E. (2013). Réseaux collectifs : les effets du capital social sur l'innovation. Le cas de l'innovation sociale dans les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire. *Management international/International Management/Gestiòn Internacional, 17*(2). https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2013-v17-n2-mi0560/1015398ar/

Pesqueux, Y. (2020). De l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat. *Hal open science*. https://shs.hal.science/halshs-02915781/document

Pinar, F. (2015). Ann Oakley, Sex, Gender and Society. *Open Edition journals*. https://journals.openedition.org/lectures/19627

Pirès, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans J. Poupart, L. H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Lapierre, R. Mayer et A. Pirès (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Gaëtan Morin Éditeur.

Poulin, R.-N. (2005). *Le développement économique communautaire par les entreprises d'économie sociale financées au moyen d'instruments de microfinancement* [mémoire de maîtrise]. Université Laval. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a1571029

Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, L. H. Groulx, J.-P. Deslauriers, A. Lapierre, R. Mayer et A. Pirès (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 198-237). Gaëtan Morin Éditeur.

Prévost, P. (1993). *Entrepreneurship et développement local : quand la population se prend en main*. Éditions Transcontinentales inc. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=01-0117690

Prévost, P. (2001). Les dimensions et processus du développement des collectivités locales. *Cahiers de recherche IREC 01-05. Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke*.

Programme des Nations Unies pour le développement. (2023). *Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexe et de l'autonomisation des femmes 2023-2025*. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-07/strategie_genre_bfa_2023.pdf

Pronk, J. (2000). Femmes dans le développement : le chemin vers l'autonomie. Dans J. Bissilliat et C. Verschuur (dir.), *Le genre : un outil nécessaire: Introduction à une problématique* (p. 87-93). L'Harmattan.

Provençal, M.-H. (2017a). *Bulletin statistique régional de la Capitale-Nationale : nombre de diplômés au baccalauréat*. Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA03_2017A00F00.pdf

Provençal, M.-H. (2017b). *Bulletin statistique régional de la Capitale-Nationale : nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi*. Institut de la statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_RA03_2017A00F00.pdf

Ramos, E. (2011). Le processus d'autonomisation des jeunes. *Cahiers de l'action, 31*(1), 11-20. https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-1-page-11.htm

Réseau MicroEntreprendre (2018). *La force d'un réseau dédié aux fonds de microcrédit. Rapport annuel 2017-2018*. https://microentreprendre.ca/wp-content/uploads/2022/09/Rapport_annuel_2017-2018_FINAL_WEBMTL.pdf

Réseau québécois du crédit communautaire. (2006). *Le crédit communautaire: un outil essentiel au développement*.

Réseau québécois du crédit communautaire. (2017). *Financement*. http://www.rqcc.qc.ca/credit-communautaire/financement/

Richer, F. et St-Cyr, L. (2007). *L'entrepreneuriat féminin au Québec. Dix études de cas*. Presses de l'Université de Montréal.

Richer, F., St-Cyr, L. et Nicole, B. (2007). Tout d'abord, se souvenir du chemin parcouru. Dans F. Richer, L. St-Cyr et B. Nicole (dir.), *L'entrepreneuriat féminin au Québec : Dix études de cas*. https://books.openedition.org/pum/10090

Rist, G. (1996).*Histoire d'une croyance occidentale*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

Robeyns, I. (2007). Le concept de capabilité d'Amartya Sen est-il utile pour l'économie féministe ? *Nouvelles Questions Féministes, 26*(2), 45-59. https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2007-2-page-45.htm

Routhier, C. (2006). *Le microcrédit : un nouvel instrument d'inclusion socio-économique pour les personnes à faibles revenus et les petites et moyennes entreprises* [mémoire de maîtrise]. Université Laval. http://ariane.ulaval.ca/cgi-bin/recherche.cgi?qu=a1802029

Roy-Blais, C., Fournier, D. et Guberman, N. (2018). *Les femmes entrepreneures : entre défis, éléments favorables et mesures de soutien*. Condition féminine Canada.

Saintôt, B. (2019). Qu'est-ce que le genre ? Petit précis d'une notion large. *Revue Projet, 368*(1), 13-20. https://www.cairn.info/revue-projet-2019-1-page-13.htm

Sarr, A. M. (2015). *La microfinance au Québec.* Université du Québec à Montréal. Repéré à https://archipel.uqam.ca/7973/1/M14009.pdf

Sarr, F. (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*. L'Harmattan.

Schmitt, C. et Julien, P.-A. (2020). Causation, effectuation, improvisation et agir entrepreneurial. Pour une approche renouvelée et intégrative de l'entrepreneuriat. *Projectics / Proyéctica / Projectique, 25*(1), 131-153. https://www.cairn.info/revue-projectique-2020-1-page-131.htm

Seck, F. F. (2009). Panorama de la relation banques/institutions de microfinance à travers le monde. *Revue Tiers Monde,2009/3 (199*), 485-500. https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-3-page-485.htm

Secrétariat à la condition féminine (2019a). *Région administrative. Capitale-Nationale. Portraits régionaux : Pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/ADS/portraits-regionaux/Portraits-regionaux-03Capitale-Nationale-2019.pdf

Secrétariat à la condition féminine (2019b). *Région administrative. Saguenay–Lac-Saint-Jean. Portraits régionaux : Pour l'égalité entre les femmes et les hommes*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/ADS/portraits-regionaux/Portraits-regionaux-02Saguenay-Lac-St-Jean-2019.pdf

Secrétariat à la condition féminine (2022). *Comité de travail Femmes : autonomisation économique et leadership. Synthèse des échanges/Novembre 2021*. https://cdncontenu.quebec.ca/cdncontenu/adm/org/SCF/publications/egalite/Synthese-autonomisation-economique-2021.pdf

Semblat, M.-L. (2013). L'émergence du « féminisme territorial » : développement local et pratiques collectives de femmes rurales. *Économie et Solidarités, 43*(1-2), 39-54. https://id.erudit.org/iderudit/1033274ar

Sen, A. K. (2000). *Un Nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Odile Jacob.

Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels : les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec, 56*(157), 109-124. https://id.erudit.org/iderudit/1012214ar

Simard, M., Lafontaine, D., Savard, S., Tremblay, M. et Tremblay, P.-A. (dir.) (2006). *Inégalités, démocratie et développement. Des enjeux pour la gouvernance des territoires locaux et régionaux* (vol. 11). CRDT, ARUC-ÉS, GRIDEQ, GRIR.

Sine, N. (2008). Microfinance et développement au Sénégal : quelle transition ? *Économie et Solidarités, 39*(2), 101-115. https://id.erudit.org/iderudit/044106ar

St-Jean, E. et Duhamel, M. (2018). *Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise : rapport 2017 du Global Entrepreneurship Monitor*. Institut de recherche sur les PME. https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/docs/GSC1512/O0000678369_Rapport_GEM_2017.pdf

Statistique Canada. (2021). *Recensement de la population*. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Tchatchoua Nya, M. et Aiacoboaiei, A. (2022). La commercialisation des institutions de microfinance et dérive de mission : sont-elles les deux faces d'une même pièce ? *Journal of Academic Finance (J.o.A.F), 13*.

Tétreault, S. (2014). Recension des écrits. Dans D. B. Supérieur (dir.), *Guide pratique de recherche en réadaptation* (p. 136-150). Méthodes techniques et outils d'intervention,. https://books.google.ca/books?id=YEAwDwAAQBAJ&lpg=PA137&ots=Z0Kck1aYCT&dq=recension%20des%20%C3%A9crits&lr&hl=fr&pg=PA134#v=onepage&q=recension%20des%20%C3%A9crits&f=false

Thibault, C. et Geadah, Y. (2004). *Genre et développement*. Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). https://aqoci.qc.ca/wp-content/uploads/2011/12/pdf_guides_2004-03_guideged_1_.pdf

Tornhill, S. (2019). Les iniquités entre genres et le travail dans le monde. Dans A. Martinez et C. Levy (dir.), *Genre, féminismes et développement. Une trilogie en construction*. Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Torre, A. (2015). Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société, 17*(3), 273-288. https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2015-3-page-273.htm

Tozzi, M. (1982). *Syndicalisme et mouvements sociaux. Régionalisme, féminisme, écologie*. Les Éditions ouvrières.

Trabelsi, M. A. et Chichti, J. (2011). Les institutions de microcrédit et la lutte contre la pauvreté : hedge funds. L'initiative d'Enda inter-arabe en Tunisie. *La Revue des Sciences de Gestion, 249-250*(3), 147-155. https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2011-3-page-147.htm

Tremblay, D.-G. et Fontan, J. M. (1994). *Le développement économique local. La théorie, les pratiques, les expériences*. Presses de l'Université du Québec, 579 p.

Tremblay, D.-G., Klein, J. L. et Fontan, J. M. (2009). *Les initiatives locales et le développement socioterritorial*. Presses de l'Université du Québec.

Tremblay, S. (1999). *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques.* GRIR/UQAC.

Tremblay, S., Langevin, M. et Alberio, M. (2022). La trajectoire du crédit communautaire au Québec : innovation, résistance et recomposition. *Revue Organisations et territoires, 31*(1), 111-117. https://id.erudit.org/iderudit/1089895ar

Tremblay, S. (2004). *À la recherche d'un autre développement ? La dévitalisation urbaine et la revitalisation communautaire au centre urbain de Chicoutimi de 1960 à nos jours.* Université du Québec à Chicoutimi.

Tremblay, S. (2009). Interventions de quartier, recomposition sociale des communautés et reconversion du développement. *Économie et Solidarités, 38*(1), 182-192. https://www.ciriec.ca/pdf/numeros_parus_articles/3801/ES-3801-12.pdf

Tremblay, S. (2013). *La lutte à la pauvreté par la revitalisation intégrée et le développement urbain viable : l'exemple de l'Éco-Kartier du centre-ville de Chicoutimi*. http://a211.qc.ca/2751-2/

Tremblay, S., Ndjambou, P., Giroux, C., Carrier-Giasson, N. et Angarita, W. (2017). *Le crédit communautaire et la création de micro-entreprises au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme outil de développement économique communautaire et de développement social*. GRIR/UQAC.

Tremblay, S. (2021). Communautés territoriales, développement du pouvoir d'agir et innovation sociale : une contribution à la réflexion des intervenants sociaux. *Intervention*, 93-100, article nº 153. https://revueintervention.org/numeros-en-ligne/153/communautes-territoriales-developpement-du-pouvoir-dagir-et-innovation-sociale-une-contribution-a-la-reflexion-des-intervenants-sociaux/

Ulysse, P.-J. et Lesemann, F. (2004). *Citoyenneté et pauvreté. Politiques, pratiques et stratégies d'insertion en emploi et de lutte contre la pauvreté*. Presses de l'Université du Québec.

Vachon, B. (2011). *La passion du rural. Quarante ans d'écrits, de paroles et d'actions pour que vive le Québec rural. Tome 1*. http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/fr/la_passion_du_rural_t1_complet_-v5.pdf

Verjus, A. et Vogel, M. (2009). Le travail parental : un travail comme un autre ? *Informations sociales 154*(4), 4-6. https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-4.htm

Verschuur, C. (2003). L'« empowerment », des approches contrastées; études de cas en Amérique latine. Dans Cahiers Genre et Développement (dir.), *Genre, pouvoirs et justice sociale,* (vol. 4, p. 235-250). L'Harmattan. https://books.openedition.org/iheid/5684

Verschuur, C. (2009). Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement [Which Gender? Resistances and Misunderstandings in Relation to the Word "Gender" in Development]. *Revue Tiers Monde, 2009/4 (200*), 785-803. https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-785.htm

Verschuur, C. (2015). Une histoire du développement au prisme du genre. Perspectives féministes et décoloniales. Dans Objectifs Suds (dir.), *Sous le développement, le genre* (p. 43-71). https://books.openedition.org/irdeditions/8770

Vialan, D. (2012). Martha Nussbaum, Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ? *Open Edition journals.* https://journals.openedition.org/lectures/9575

Wilhelm, M. (2014). *Echantillonnage boule de neige. La méthode de sondage déterminé par les répondants*. Office fédéral de la statistique (OFS). https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/349363/master

Yasmine, M. (2022). *Le microcrédit entrepreneurial au Québec.* https://fonds-emprunt.qc.ca/microcredit-entrepreneurial-quebec/

Yssad, L. et Ferrao, V. (2019). *Les Canadiens qui travaillent à leur propre compte : qui sont-ils et pourquoi le font-ils ?* https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-222-x/71-222-x2019002-fra.htm

Yveline, N. (2020). *La plateforme genre et développement*. http://www.adequations.org/spip.php?article2502

Zaher, H. (2001). *Femmes et développement : approche genre*. Université Laval. https://www.researchgate.net/publication/342819305_FEMMES_ET_DEVELOPPEMENT_APPROCHE_GENRE

ANNEXE 1 : Cartes des territoires

Carte de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

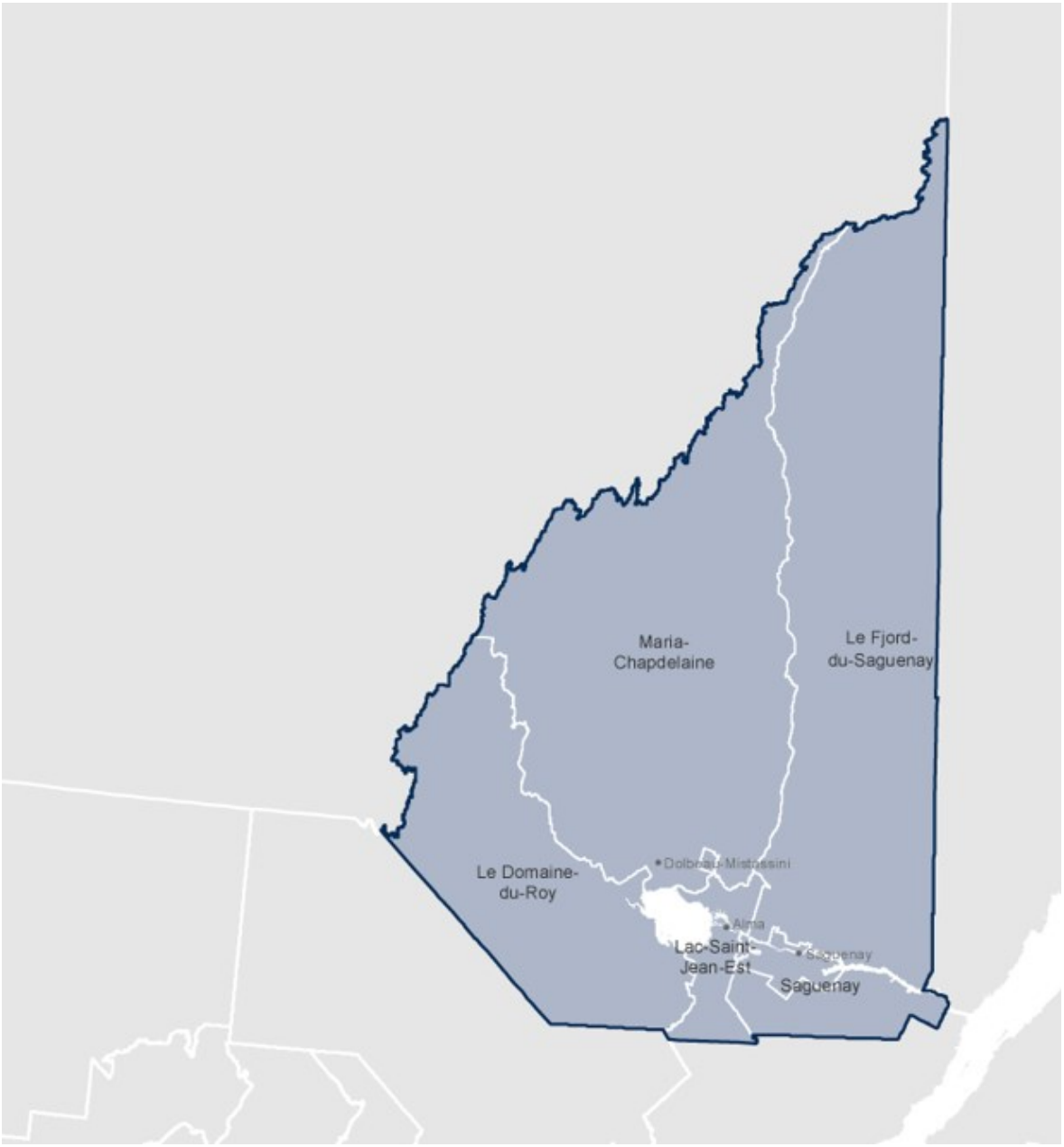

Institut de la statistique du Québec (2023b, p. 253) : Panorama des régions du Québec. Édition 2023. (quebec.ca)

Carte de la région de la Capitale-Nationale

Source : Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (https://www.culture-quebec.qc.ca/territoires/)

ANNEXE 2 : Guide d'entrevue pour les femmes entrepreneures

CANEVAS D'ENTREVUE POUR LES ENTREPRENEURES

Profil de l'entrepreneure

- Présentation (nom, prénom, âge, formation et lieu de résidence);
- Présentation de l'entreprise (nom, date de création, missions ou objectifs, secteur d'activité);
- Présentation du personnel (nombre et rôle).

Le parcours en emploi

- Quelles sont vos expériences de travail ?
- Comment est né le projet de création de votre entreprise?
- Comment avez-vous connu l'organisme ? (MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean ou le Fonds d'emprunt Québec)?
- Pourquoi avoir eu recours à cet organisme ?
- Quels sont (ou étaient) vos motivations et vos besoins spécifiques (accompagnement, formation, prêt, réseautage, etc.)?
- Quelles sont les répercussions sur votre vie professionnelle : socialisation, création de son emploi, création de réseaux professionnels, etc.?
- Quelles répercussions sur votre vie personnelle : vie de famille, conciliation travail famille, qualité de vie, épanouissement personnel, etc.?
- Quelles sont vos conditions de vie matérielles et votre qualité de vie avant et après : (accès aux loisirs, à la culture, etc.)?
- Est-ce que vous pensiez devenir entrepreneure un jour ?
- Est-ce que vous pensiez que vous aviez les qualités requises pour être une entrepreneure ? Si oui lesquels?
- Qu'est-ce que cela représente pour vous d'être entrepreneure ?

Le type d'accompagnement reçu

- En quoi consistait l'accompagnement reçu de l'organisme (MicroEntreprendre Saguenay–Lac-Saint-Jean ou le Fonds d'emprunt Québec) ? Précisez le nombre d'heures et les thèmes des rencontres.
- Qu'avez-vous appris dans cette formation et dans l'accompagnement notamment en matière d'accompagnement entrepreneurial (plan d'affaires, étude de marché, marketing, etc.)?

- Est-ce que cela correspondait à vos attentes? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?
- Est-ce que cela vous a apporté quelque chose de plus et si oui quoi ?
- Est-ce que vous avez développé un lien de confiance avec les intervenants qui vous ont accompagnée ?
- Qu'est-ce que représente pour vous l'accompagnement de proximité ?
- Est-ce que cela vous a amenée vers le démarrage, la consolidation ou l'agrandissement de votre entreprise ? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?

Profil de l'entreprise

- Comment est né le projet de création de votre entreprise ?
- Depuis combien de temps votre entreprise est démarrée et dans quel secteur d'activité ?
- Quelle est la forme juridique de votre entreprise ? Pourquoi avoir choisi cette forme juridique en particulier?
- Comment s'est passé le démarrage de l'entreprise ?
- À quelle étape ou à quel moment avez-vous reçu de l'aide et de l'accompagnement de l'organisme (démarrage, consolidation ou agrandissement) ?
- Quel type d'aide avez-vous obtenue (financière ou autre)?
- Quelle est la durée minimale et maximale de l'aide ?
- Quels ont été les difficultés et les obstacles que vous avez rencontrés dans la création ou la gestion de votre entreprise (Craintes, manque de connaissance du monde entrepreneurial, etc.)?

Répercussions sur la communauté

- Quelle est votre perception du rôle joué par les organismes de crédit communautaire dans la dynamique entrepreneuriale locale ? Et dans le développement local de façon générale?
- Selon vous, quelles sont les répercussions des microentreprises en général et particulièrement de l'entrepreneuriat féminin sur la dynamique de développement local (au Saguenay–Lac-Saint-Jean ou dans la Capitale-Nationale) et de votre microentreprise en particulier ?
- Pensez-vous que les femmes ont des besoins spécifiques pour le développement leur entreprise ? Si oui les lesquels ? Sinon pourquoi?

- Pensez-vous que le microcrédit peut jouer un rôle particulier dans le développement de l'entrepreneuriat féminin ? Si oui lesquels ?

Autres éléments

- En tant qu'entrepreneure, à quel moment avez-vous rencontré le plus de problèmes ?
- Estimez-vous que cela valait la peine de créer cette entreprise ?
- Votre activité a-t-elle amélioré vos conditions de vie en tant que femme et celle de votre communauté ? Si oui comment ?
- Quelle est votre appréciation générale de l'accompagnement de l'organisme de crédit communautaire ? Est-ce que ça a valu la peine, et pourquoi ?
- Recommanderiez-vous aux femmes de votre entourage à se faire accompagner dans leur projet d'entrepreneuriat par les organismes de crédit communautaire ?
- Quelles sont pour vous les améliorations que les organismes de crédit communautaire devraient apporter dans leurs offres de microcrédit entrepreneurial ?
- La crise liée à la COVID-19 a-t-elle affecté votre activité ? Quelles sont les conséquences à court et long terme pour votre entreprise ?
- Avez-vous d'autres éléments à ajouter ?

Merci de votre collaboration

ANNEXE 3 : Guide d'entrevue pour les conseillers en crédit communautaire

CANEVAS D'ENTREVUE POUR LES CONSEILLERS EN CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

Caractéristiques de l'organisme

- Année de fondation de l'organisme;
- Statut juridique de l'organisme;
- Financement de l'organisme;
- Mandat de l'organisme;
- Nombre d'employés;
- Capitalisation du fonds d'emprunt (provenance des fonds);
- Provenance et nombre de membres au conseil d'administration;
- Provenance des membres du comité d'investissement;
- Lien avec les autres organismes dans la communauté;
- Valeurs de l'organisme.

Services offerts par l'organisme

- Formation individuelle et/ou collective;
- Accompagnement individuel et en groupe;
- Suivi régulier de l'organisme;
- Plan d'affaires;
- Démarchage, réseautage, etc.;
- Prêt et financement (montant des prêts) montage financier;
- Montant des prêts accordés et taux d'intérêt;
- Quels sont les critères de financement?

Rôle et tâches dans l'organisme

- Rôle et tâches effectuées dans l'organisme;
- Depuis combien de temps la personne travaille-t-elle dans l'organisme?
- Formation en lien avec le rôle de conseiller en crédit communautaire;

Profil des usagers de l'organisme

- Types d'usagers rencontrés : genre, âge, origine ethnique, scolarité, statut professionnel, statut familial, niveau de revenu;
- Est-ce que vous avez une préoccupation plus particulière liée au développement de l'entrepreneuriat féminin ?
- Quelle est la proportion environ des femmes qui ont recours aux services de votre organisation?
- Autre clientèle : jeunes, personnes handicapées personnes, immigrantes, personnes éloignées du marché du travail (chômeur de longue durée);
- Autres usagers;
- Quelles sont les forces des entrepreneures féminines;
- Quelles sont leurs difficultés;
- Quel rôle joue le lien de confiance.

Répercussions de l'organisme pour les personnes

- Insertion en emploi;
- Formation accompagnement des personnes;
- Amélioration des conditions matérielles;
- Améliorations de la qualitative vie des personnes (comment);
- Autres répercussions.

Répercussions de l'organisme sur la communauté

- Nombre d'entreprises et d'emplois créés notamment par les femmes;
- Secteurs des entreprises (lui faire donner des exemples);
- Rôle joué par les organismes de microcrédit dans la dynamique entrepreneuriale locale;
- Les répercussions des microentreprises en général et de l'entrepreneuriat féminin en particulier sur la dynamique de développement local dans votre région et de votre microentreprise en particulier;
- Rentabilité sociale de l'organisme et si oui laquelle;
- Développement de l'entrepreneuriat féminin;
- Soutien aux entreprises d'économie sociale;
- Lien avec l'économie sociale;
- Est-ce qu'il y a des répercussions en matière d'innovation sociale et si oui lesquelles?

5. Autres éléments

- Qu'est-ce que représente pour vous l'expérience des gens par le crédit communautaire dans leur parcours d'insertion en emploi ?
- Selon vous, quelles sont les valeurs qui sont à la base de l'accompagnement effectué par cet organisme ?
- Caractéristiques distinguant l'organisme par rapport aux autres organismes de financement entrepreneurial dans la communauté;
- La crise liée à la COVID-19 a-t-elle affecté les activités des usagers du crédit communautaires ? Quelles sont les conséquences à court et long terme ? Dans le cas de difficultés, comment agissez-vous pour les soutenir ?
- Avez-vous d'autres éléments à ajouter ?

Merci de votre collaboration

ANNEXE 4 : Certificat d'approbation éthique

Cette thèse a fait d'une certification éthique auprès du CER-UQAC. Le numéro du certificat est 2021-58